000577389

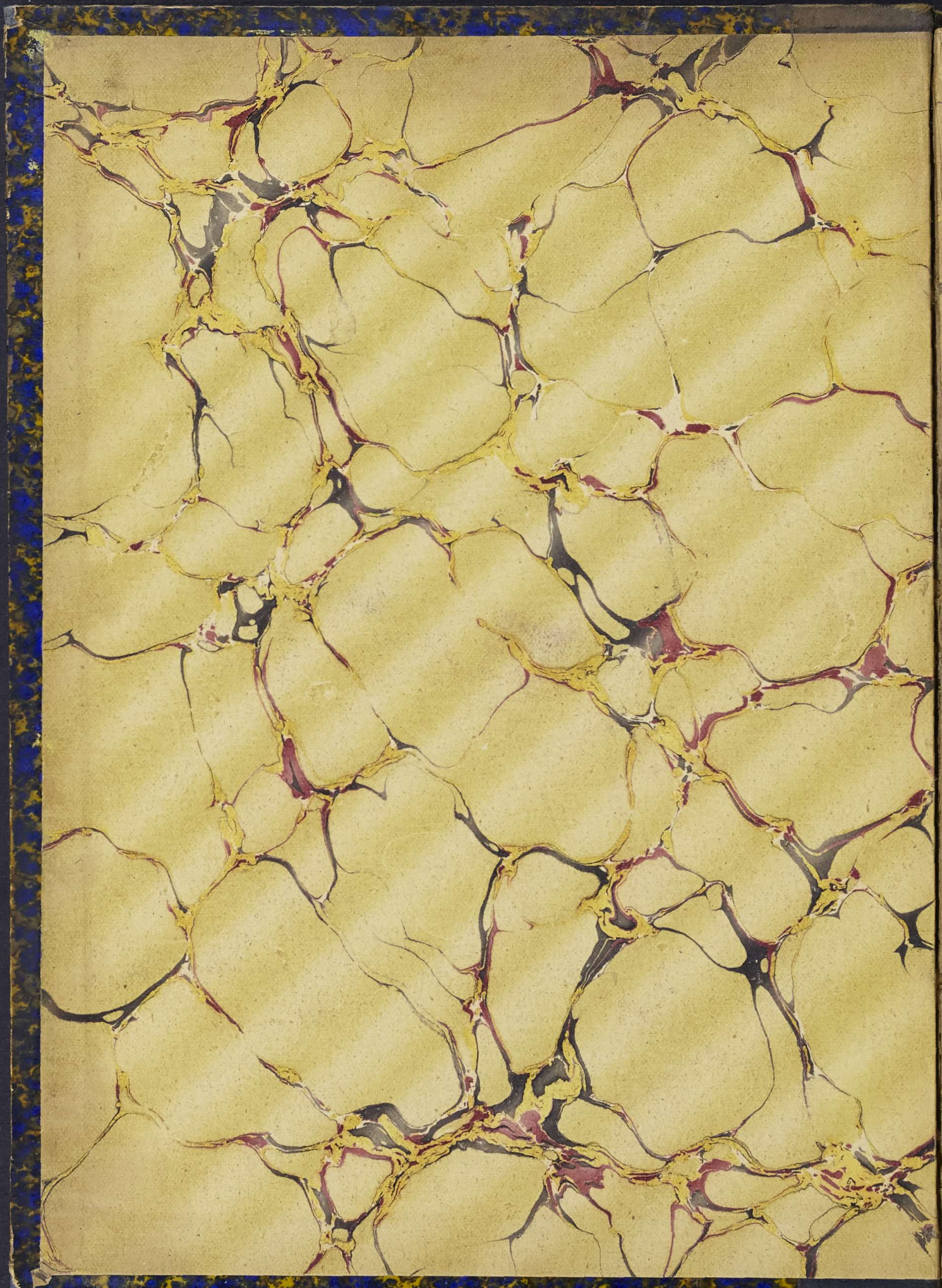

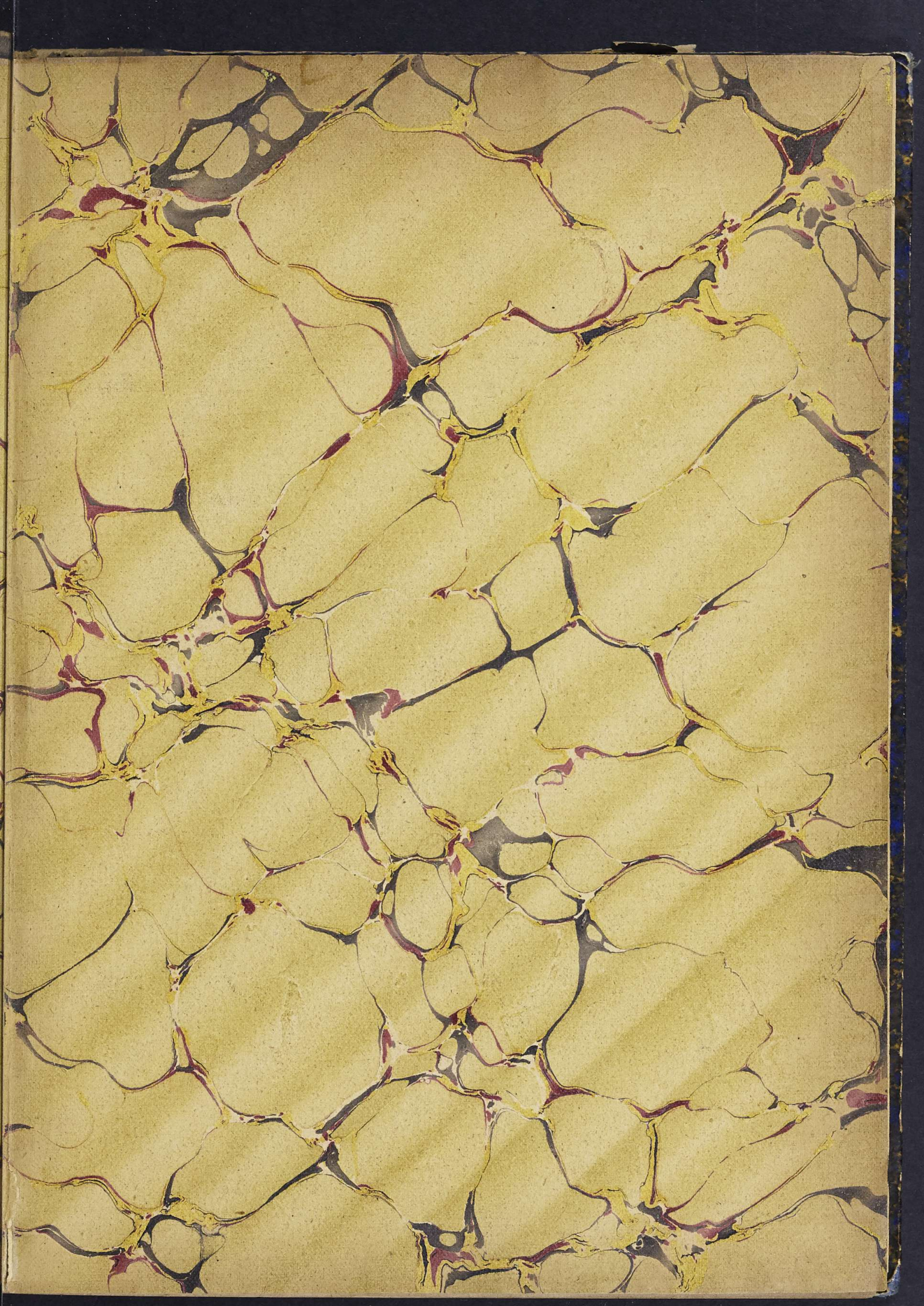

1

1

8° 1

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Patrie, Devoir, Liberté.

CONFÉRENCES PUBLIQUES

FAITES EN 1895

A L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

E. 336

PAR MM.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut, président du Comité
GEORGES PICOT, de l'Institut. — EUGÈNE ROSTAND.
PAUL DESJARDINS. — EMILE CHEYSSON
CHARLES WAGNER. — LÉON OLLÉ-LAPRUNE. — ALBERT GIGOT.
DANIEL ZOLLA

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

POURQUOI NOUS NE SOMMES PAS SOCIALISTES
L'USAGE DE LA LIBERTÉ ET LE DEVOIR SOCIAL
LE PROGRÈS SOCIAL PAR L'INITIATIVE INDIVIDUELLE
LE DEVOIR D'AINESSE
LE ROLE ET LE DEVOIR DU CAPITAL
LE DEVOIR SOCIAL DE LA JEUNESSE UNIVERSITAIRE
DE LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN DEVANT LE MAL SOCIAL
LES ASSURANCES OUVRIÈRES ET LE SOCIALISME D'ÉTAT
L'AGRICULTURE ET LE SOCIALISME
LE COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Prix : 3 francs.

PARIS

AU SIÈGE DU COMITÉ
54, RUE DE SEINE.

A LA LIBRAIRIE GUILLAUMIN
14, RUE DE RICHELIEU.

1895

Extrait de *LA RÉFORME SOCIALE*

AVANT-PROPOS

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

« N'y a-t-il pas une œuvre nouvelle spéciale à notre temps qui mérite nos efforts disait M. Georges Picot au Congrès de la Société d'Économie sociale et des Unions de la paix sociale en 1894. Ne peut-on pas faire plus et mieux que nous ne faisons? Accomplissons-nous tout notre devoir? Non. Tant que nous n'aurons pas créé et développé sur de larges bases l'enseignement de l'économie sociale, notre Société n'aura pas accompli sa véritable tâche. Nous sommes convaincus que le socialisme sous toutes ses formes nous perd, que l'initiative privée peut seule nous sauver et qu'il faut agir sur les âmes pour susciter l'action... Et, pendant que nous nous lamentons, les adversaires de la famille, de la propriété, de la société, ouvrent des conférences, des cours, parlent, s'agitent, et la jeunesse les écoute ! »

Pour inaugurer cette œuvre nouvelle et nécessaire, un Comité de défense et de progrès social s'est constitué au sein des Unions de la paix sociale, sous la présidence de M. Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut.

Aussitôt organisé, en décembre 1894, le Comité a rédigé l'appel suivant, auquel le concours bienveillant de la presse a donné de suite la plus large publicité :

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Patrie, Devoir, Liberté,

M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut, *président;*

MM. Albert Gigot, président de la Société d'Économie sociale ;

E. Glasson, de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris;

Dr Rochard, président de l'Académie de médecine, inspecteur général des services de santé de la marine, en retraite ;

Louis Sautter, membre du conseil de l'Union chrétienne de jeunes gens de Paris ;

MM. Georges Picot, de l'Institut, président d'honneur des Unions de la paix sociale du Nord;

H. Beaune, ancien procureur général près la Cour de Lyon, président d'honneur des Unions du Sud-Est;

A. Gibon, ancien directeur des Forges de Commentry, président d'honneur des Unions du Centre;

Gaston David, avocat, président d'honneur des Unions du Sud-Ouest;

A. Delaire, *secrétaire-trésorier*.

La société est de toutes parts attaquée ouvertement par des hommes, par des doctrines, qui, sous prétexte de la refaire à neuf, menacent d'en ruiner à la fois les bases morales et les assises matérielles.

Nous croyons que la société a le droit et qu'elle a le devoir de se défendre — non point dans l'intérêt égoïste d'une classe, mais dans l'intérêt de tous et pour le salut même de la civilisation.

En face des agitateurs et des démolisseurs qui prétendent couvrir leur œuvre de destruction du nom de progrès, faisant miroiter aux yeux des masses crédules les décevantes utopies du socialisme, nous croyons urgent de rappeler à tous les conditions essentielles, les conditions nécessaires du progrès des sociétés humaines.

C'est pour répondre à ce double besoin que des hommes ayant conscience des devoirs présents et des périls prochains ont constitué un Comité de défense et de progrès social.

Ce comité, est-il nécessaire de le dire, ne prétend exercer ni influence confessionnelle, ni action politique. Se plaçant résolument sur le large terrain de l'expérience et de l'observation, il fait appel, sans distinction de partis, à tous ceux qui, frappés des périls grandissants du socialisme, veulent s'unir pour chercher à les conjurer.

Les fondations séculaires des sociétés sont toutes minées en même temps par la propagande socialiste, — et l'idée de Dieu, le sentiment religieux indissolublement uni au sentiment moral, sans lequel il n'y a plus ni droit, ni justice; — et la notion de la famille avec l'autorité paternelle et l'éducation domestique bien autrement importante pour l'enfant et pour la société que l'enseignement scolaire; — et le principe d'autorité, sans lequel toute nation, au lieu d'être un corps vivant, n'est plus qu'une foule sans

cohésion, et qui ne serait lui-même qu'un mot, prêtant à toutes es équivoques, s'il ne reposait sur la puissance des forces morales; — et la propriété, féconde et légitime parce qu'elle est à la fois le stimulant et le fruit du travail; la propriété qui, sous ses diverses formes, a son rôle varié et ses devoirs nécessaires; — et l'amour de la patrie qui, à travers les âges, a suscité de si nobles dévouements, relié entre elles, par le plus doux et le plus fort des liens, toutes les classes d'une même nation et enseigné à toutes l'esprit de sacrifice pour le bien commun.

Ainsi, aujourd'hui, tout est ébranlé ; demain, peut-être, tout sera en ruine : la société est en péril. Où est le remède ?

Le remède, il est d'abord dans la réforme morale. La science, les intérêts matériels, les constitutions politiques, la force elle-même sont pour la société des étais insuffisants. Le mal est en nous et ne peut être guéri par des remèdes extérieurs. Il ne faut pas mettre notre espoir dans l'intervention de l'État et dans la multiplicité des lois; il ne faut pas croire au salut par la civilisation matérielle; il faut commencer la réforme sociale par la rénovation morale.

Il importe avant tout de rétablir dans toutes les classes, chez l'enfant et chez l'adulte, les notions, aujourd'hui obscurcies, du devoir et de la responsabilité.

Aux ennemis de la propriété, aux détracteurs de l'initiative privée, il convient de rappeler les titres de la propriété et les services de l'initiative privée, qui partout est demeurée le grand ressort du progrès.

A toutes les excitations malsaines, il faut répondre en montrant que, en aucun temps, l'amélioration du sort des classes les plus nombreuses n'a suscité plus d'efforts ingénieux et dévoués. Aux théories décevantes, il faut opposer des résultats précis, et, s'appuyant sur l'expérience acquise, il faut faire, chaque jour, plus et mieux pour rétablir, dans des conditions durables, l'harmonie entre patrons et ouvriers. Aux politiciens et aux charlatans, il faut prouver que, mieux qu'eux, nous connaissons le peuple, que nous l'aimons davantage, et que nous le respectons plus, puisque nous ne le trompons pas.

Enfin, à tous ceux à qui la Providence a donné l'éducation, les talents, la fortune, il importe de rappeler les devoirs plus grands qui leur incombent, et ce patronage volontaire qu'ils doivent

exercer au profit des moins bien partagés. Car, suivant une forte pensée, « s'il n'y a plus de classes dirigeantes, il y a toujours des classes responsables ».

C'est aux jeunes gens que le COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL veut d'abord s'adresser : car c'est par la jeunesse qu'il espère agir sur la nation, sur le peuple des villes et sur le peuple des campagnes, qu'entame aujourd'hui la propagande révolutionnaire. C'est pour les jeunes gens surtout qu'il va ouvrir des conférences, des cours, au milieu des villes d'université, à Paris d'abord, près de la Sorbonne, avec l'intention de combattre hardiment les idées fausses, les utopies malsaines qui créent, autour de nous, comme une atmosphère de sophismes ; avec l'espoir de susciter, non des disciples, mais des amis et bientôt des collaborateurs ; avec le noble désir d'obtenir le libre concours de la jeunesse, afin de fonder, sur des principes stables et sur des faits scientifiquement observés, cet accord des esprits pour le soulagement de toutes les souffrances, qui est la première condition du progrès de l'humanité et du maintien de la paix sociale.

Le Comité espère que son appel sera entendu. Il ne se fait d'illusion ni sur la grandeur ni sur les difficultés de la tâche qu'il entreprend. Il remercie les hommes de bonne volonté qui lui apporteront le concours de leurs adhésions. Une pareille œuvre, chacun le sentira, ne peut réussir qu'avec l'appui de sympathies énergiquement affirmées.

Paris, décembre 1894.

Conformément à ce programme deux séries de conféreuces ont eu lieu à Paris, au quartier latin, dans l'hôtel des Sociétés savantes. Chaque fois, la jeunesse des écoles, répondant à l'appel du Comité, s'est pressée nombreuse autour des orateurs, et les comptes rendus sténographiques qu'on lira plus loin, donnent seulement une idée de l'animation parfois excessive de ces soirées. Il a fallu à tous ceux qui prenaient la parole autant de courageuse ténacité que de talent oratoire pour dominer le tumulte par lequel une minorité intolérante et tapageuse s'efforçait d'empêcher leur voix d'être entendue.

Les orateurs dont les discours ont été réunis dans ce volume, n'avaient souvent d'autre lien que leur commun amour pour le bien public et leur commun souci du bien social. Le Comité, en acceptant leur concours, devait naturellement respecter la liberté de leurs opinions et de leur langage. Cela même a donné à ces conférences une variété qui n'a pas été étrangère à leur succès. Le lecteur comprendra qu'une œuvre de ce genre ne saurait être jugée sur une phrase ou sur une page. Pour l'apprécier en toute justice, il faut la prendre dans son ensemble.

Toutes les conférences ont été insérées dans la revue *la Réforme sociale* et publiées en outre en plusieurs éditions qui ont atteint le chiffre de 100,000 exemplaires.

Enfin un double concours a été ouvert : quatre sujets ont été indiqués, chacun d'eux pouvant être traité sous deux formes très différentes, l'une destinée aux lecteurs déjà compétents, l'autre rédigée en vue de la clientèle populaire.

La presse quotidienne a donné à cet ensemble d'efforts un concours actif, pour lequel le Comité tient à lui exprimer ici sa gratitude.

Pour subvenir à des frais indispensables, le Comité avait annoncé dès le début qu'il recevrait les dons volontaires de ceux qui tiendraient à honneur de l'aider dans sa tâche. Deux cent vingt-six souscripteurs ont mis ainsi à sa disposition une somme de 9,705 francs qui a été absorbée par les dépenses de publicité, d'impression, de location de salle, de correspondance, etc., pendant l'année 1895.

Le Comité, en remerciant ses nombreux collaborateurs, se plaît à espérer que leur concours ne lui fera pas défaut et que leur propagande lui amènera de nouveaux auxiliaires pour la campagne de 1896, campagne que l'on compte poursuivre, énergiquement, à Paris et en province à la fois (1).

(1) *Adresser les adhésions, les souscriptions et toutes les communications au Secrétaire-Trésorier, 54, rue de Seine.*

A LA JEUNESSE DES ÉCOLES

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Partout, autour de nous, avant même d'en avoir pu aborder l'étude, la jeunesse se passionne pour les questions sociales. Cela est à l'honneur des générations nouvelles. Étudier les questions sociales est, dans notre démocratie, un devoir auquel nul homme instruit, nul homme de cœur n'a le droit de se dérober.

Ces grandes et troublantes questions, les plus urgentes et les plus complexes de toutes, il importe de ne point les abandonner aux ambitieux qui n'y voient qu'un thème de rhétorique et n'y cherchent qu'un moyen de capter la faveur populaire, aux agitateurs qui se complaisent à fomenter les haines de classes sans se faire scrupule de porter atteinte à la cohésion nationale, au risque de désagréger la patrie.

C'est pour répondre à ce besoin des temps nouveaux et pour parer, dans la mesure de leurs forces, à ce péril national que des hommes désintéressés et indépendants de tout parti ont constitué, en dehors de toute coterie politique et de toute préoccupation confessionnelle, un *Comité de défense et de progrès social*.

Étudier les causes du mal social, comme le savant étudie la nature des maladies et les causes des maux physiques, en s'en tenant, rigoureusement, à la seule méthode scientifique, la méthode d'observation; — rechercher, en dehors de tout *a priori* antiscientifique et de tout boniment charlatanesque, quelles sont les conditions morales et quelles sont les conditions matérielles de tout progrès social; — tel est notre but, et tel est notre programme. C'est le seul qui réponde aux légitimes exigences des esprits modernes et des hommes de science.

Donner aux aspirations sociales de notre âge une direction pra-

tique, en même temps qu'une méthode rationnelle, distinguer les réformes réalisables et les améliorations possibles des utopies stériles et des chimères dangereuses ;

Réagir contre le souci exclusif des intérêts matériels qui tend à envahir toutes les classes de la société, et combattre les pratiques corruptrices qui, de la presse à la politique, déshonorent trop souvent, sous nos yeux, les professions les plus nobles ;

Relever dans l'âme de la France la notion de l'idéal par le sentiment moral, et vivifier le sentiment moral par la conscience de la solidarité humaine et par la pratique du devoir social, mis à la portée de tous ;

Fortifier dans les cœurs l'idée de patrie, — non point en provoquant à la haine de l'étranger, non point en identifiant le patriotisme avec un chauvinisme inepte ou avec un nationalisme exclusif ; — mais en faisant de l'amour de la patrie un principe de dévouement qui relie entre elles, par la plus solide et la plus légère des chaînes, toutes les classes d'une même nation et enseigne à toutes, ce qui est la première condition de la vie morale et le principe de toute éducation sociale, l'esprit de sacrifice pour le bien commun ;

Défendre contre ses détracteurs avoués, ou contre ses ennemis inconscients, la liberté humaine, — non point la folle liberté du crime telle que la revendique l'orgueil anti-social de l'anarchiste, — non point la liberté stérile et trop souvent nominale qui n'est guère pour le politicien qu'une forme vide ou un instrument de domination ; mais la liberté vivante et féconde qui, sous la protection des lois, assure à chacun le libre développement de ses facultés, garantit partout la personnalité humaine et respecte, dans l'initiative privée, le grand ressort du progrès des sociétés civilisées ;

Combattre à la fois, et par les mêmes armes, la misère morale et la misère physique qui, par une sorte de génération alternante, s'enfantent réciproquement ; — relever ensemble et l'un par l'autre le corps et l'âme, le bien-être matériel et le niveau spirituel des classes les plus nombreuses ; — s'efforcer de mettre dans toute vie humaine plus d'humaine dignité ; — dissiper les préjugés de classes, rapprocher les hommes, rétablir dans l'atelier et dans la nation la paix sociale pour la sécurité et pour la grandeur de la France ;

Voilà, si nous n'attendons pas trop de nos contemporains, la

grande œuvre de notre temps, — une œuvre digne de la jeunesse française.

C'est pour la gagner à cette haute mission que nous osons faire appel à la jeunesse des écoles; c'est afin d'obtenir son libre concours et sa vaillante collaboration que le *Comité de défense et de progrès social* a décidé d'ouvrir, à Paris, d'abord, dans le quartier latin, des cours gratuits et des conférences publiques.

A la jeunesse de montrer si, en la conviant à cette noble tâche, nous avons mis trop de confiance en elle.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU, de l'Institut, *président*;

ALBERT GIGOT, président de la Société d'Économie sociale ;

E. GLASSON, de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris;

Dr ROCHARD, président de l'Académie de médecine, inspecteur général des services de santé de la marine, en retraite ;

LOUIS SAUTTER, membre du conseil de l'Union chrétienne de jeunes gens de Paris ;

GEORGES PICOT, de l'Institut, président d'honneur des Unions de la paix sociale du Nord ;

H. BEAUNE, ancien procureur général près la Cour de Lyon, président d'honneur des Unions du Sud-Est;

A. GIBON, ancien directeur des Forges de Commentry, président d'honneur des Unions du Centre;

GASTON DAVID, avocat, président d'honneur des Unions du Sud-Ouest;

A. DELAIRE, *secrétaire-trésorier*.

Paris, décembre 1894.

SÉANCE DU MERCREDI 9 JANVIER 1895

A 8 heures et demie du soir, le 9 janvier, une foule considérable se pressait dans la grande salle de l'hôtel des Sociétés Savantes.

Les étudiants en grande majorité avaient répondu à l'appel des organisateurs. La salle étant pleine, les portes ouvertes à tous jusqu'à 8 heures et demie durent être fermées.

Sur l'estrade prirent place les membres du Comité. Aux côtés du Président M. Anatole Leroy-Beaulieu, siégeaient, comme assesseurs, M. Albert Gigot et M. le Dr Rochard.

DISCOURS DE M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU

Messieurs,

Si je n'avais consulté que mes forces et mon état de santé, je ne me serais pas risqué à prendre la parole, ce soir, devant vous. Mais je n'ai pas voulu me dérober à l'honneur de présider cette première réunion, — ne fût-ce que pour ne point paraître reculer devant les appréhensions, non justifiées, j'espère, des plus timides de nos amis. On nous a dit qu'en vous convoquant à une conférence publique, en ouvrant nos portes à tous, nous étions des téméraires qui ne savions pas à quoi nous nous exposions. (*Ah! ah!*) « Vous voulez donc, me disait-on, descendre dans la fosse aux lions? » (*Rires.*) Eh bien! Messieurs, la fosse aux lions, nous y voici; nous sommes entre les griffes de ce que, de mon temps, on appelait le lion du quartier latin, et, faut-il vous l'avouer? nous ne craignons pas d'être dévorés. (*Rires, murmures et applaudissements.*)

Nous avons eu confiance dans la jeunesse, nous avons cru en sa générosité et en son esprit de liberté, et à cette heure même, — en dépit de certaines incitations (*Bruit*), en dépit des murmures qui s'élèvent sur quelques bancs de cette salle — je reste convaincu que notre foi dans la jeunesse ne sera pas trompée. (*Applaudissements.*)

Vous n'êtes pas venus ici, Messieurs, pour étouffer notre parole sous des clameurs brutales, ce qui, en vérité, serait peu glorieux pour vous; vous êtes venus pour nous juger sur notre langage, et non pour nous condamner sans nous avoir entendus. Cela ne serait pas digne de la jeunesse; et s'il est des hommes qui, par leur passé et par leur libéralisme, aient droit à la liberté de la parole, j'ose dire que nous sommes de ceux-là; car cette liberté que nous osons réclamer pour nous, nous l'avons, toujours et partout, revendiquée pour les autres, pour nos adversaires aussi bien que pour nos amis. (*Exclamations. Applaudissements prolongés.*)

Au lieu de m'arrêter à des inquiétudes — outrageantes pour vous — (*Très bien! très bien!*), j'aime mieux vous remercier d'avoir répondu en si grand nombre à notre appel. Dans cet empressement de votre part, je ne veux voir qu'une chose, Messieurs : une preuve nouvelle de l'intérêt passionné que la jeunesse porte aux questions sociales. C'est là, croyez-le bien, une chose qui vous fait honneur; — et c'est là, permettez-moi de vous le dire, un lien entre vous et nous. Nous sommes tous, ici, réunis par un sentiment commun, et cette communauté d'aspiration, je tiens avant tout à la constater. Tous nous sommes passionnés pour la cause du progrès social. Nous pouvons différer sur les moyens, cela est une des tristesses de l'infirmité humaine, — mais, si profondes que puissent être ces divergences, notre but n'en est pas moins commun; et socialistes ou libéraux, révolutionnaires ou réformateurs, cette communauté du but doit nous inspirer une tolérance réciproque. (*Murmures et applaudissements.*) Ce que nous voulons tous, et, croyez-le, ce que nous voulons avec autant d'énergie que le plus ardent d'entre vous, c'est la lutte contre le mal social et contre la misère, c'est la diminution de la souffrance humaine, c'est le redressement moral et le relèvement matériel des classes laborieuses; — et si, par hasard, il se trouvait égaré au milieu de cette vaillante jeunesse, un homme, un jeune homme assez égoïste ou assez frivole, assez étranger aux généreuses préoccupations de notre temps pour ne pas partager ce noble souci du progrès social, je lui dirais hautement : Votre place n'est pas ici! (*Applaudissements répétés.*)

S'il suffisait pour nous entendre de la communauté du but, nous serions unanimes; mais, hélas! il ne suffit point aux hommes, pour être d'accord, de désirer la même chose. Le but

peut être le même, et les moyens différer. Or, les voies et moyens, c'est là le difficile, c'est là l'important et c'est ici qu'il nous faut faire appel à votre esprit de tolérance. (*Murmures et applaudissements.*)

CE QUE NOUS SOMMES ET CE QUE NOUS NE SOMMES PAS

Nous devons vous dire, Messieurs, ce que nous sommes et ce que nous ne sommes point. Nous venons à vous ouvertement, loyalement, sans masque, ne voulant pas d'équivoque entre nous. Ce que nous sommes, Messieurs? Nous sommes des Français qui, plus malheureux que vous, avons vu la France envahie et dont le cœur saigne encore des blessures de la patrie (*Applaudissements*); — nous sommes des hommes de liberté qui croyons que la liberté et l'initiative privée demeurent le grand moteur de la civilisation, le grand ressort de tout progrès (*Applaudissements*); — nous sommes des hommes d'études, et, si vous le permettez, des hommes de science qui, dans les questions sociales, comme ailleurs, n'avons foi que dans les méthodes scientifiques. C'est vous dire Messieurs, que nous ne sommes pas socialistes. (*Interruptions et applaudissements.*) Et si nous ne sommes pas socialistes, je puis l'affirmer bien haut, c'est uniquement parce que nous sommes convaincus que la méthode du socialisme n'est pas une méthode scientifique; que le socialisme méconnaît les conditions essentielles, les conditions nécessaires du progrès des sociétés humaines; — que le socialisme enfin est moins fait pour fortifier la patrie que pour l'énerver et la débiliter. (*Exclamations, applaudissements répétés, tumulte, longue et bruyante interruption.*)

Je m'étonne, Messieurs, de l'intolérance de la minorité de cette réunion. En vous déclarant, loyalement, que nous ne sommes pas socialistes, je pensais que s'il se rencontrait ici des socialistes, ils seraient les premiers à nous savoir gré de notre franchise. (*Applaudissements.*) Si nous combattons le socialisme, nous ne sommes pas de ceux qui, pour lutter avec lui, s'ingénient à lui dérober ses couleurs et à contrefaire son langage, afin de tromper leur public et d'enlever les applaudissements du peuple. Les adhésions ainsi gagnées, les applaudissements ainsi obtenus, nous n'en voulons point. (*Oh! oh! Très bien! très bien!*) Nous laissons ces procédés aux

partis qui, pour capter la faveur populaire, ont chacun leur petit socialisme de poche. (*Rires*). Nous ne voulons, quant à nous, ni déguisement ni travestissement. Nous pourrions, comme de vulgaires politiciens désireux de tout concilier sous le vague des formules, vous dire que nous voulons, nous aussi, faire du socialisme, du bon socialisme, du socialisme honnête, du socialisme libéral, du socialisme scientifique; — car, pour faire passer le substantif, il semble qu'il n'y ait qu'à lui accoler un adjectif rassurant. Nous avons, aujourd'hui, toute espèce de petits socialismes édulcorés que les ambitieux de toute sorte distribuent au peuple, comme des friandises aux enfants. (*Murmures et applaudissements prolongés.*)

Le socialisme en effet, nous ne saurions nous le dissimuler, est à la mode. Autrefois il était mal vu, il était mal porté, il avait mauvaise réputation, il passait pour vulgaire ou pour naïf. Alors peut-être, il pouvait y avoir quelque courage à le vanter. Le préjugé était contre lui; aujourd'hui, il nous faut bien le constater, le préjugé est pour lui. Il a la vogue ; il est bien reçu dans le monde, on le rencontre jusque dans les salons en gants paille et en souliers vernis. Il a pour lui la jeunesse fin de siècle; tout ce qui se pique d'être dans le mouvement se réclame de lui. (*Rires et murmures.*)

C'est ainsi, Messieurs, que, en dehors du collectivisme et du socialisme des socialistes, nous avons toute sorte de petits socialismes plus bénins, plus anodins, plus innocents les uns que les autres : socialisme de lettres qui fleurit dans la serre chaude des petites revues de toute couleur ; socialisme de salon ou de boudoir qui fait sourire les belles dames et trembler les enfants ; socialisme d'église qui vient à nous l'Évangile sous le bras, — sans compter le plus répandu et le plus dangereux peut-être de tous, le socialisme bourgeois, le socialisme qui s'ignore, celui de M. Jourdain qui fait du socialisme comme jadis il faisait de la prose, sans le savoir. (*Rires et applaudissements.*)

POURQUOI NOUS REPOUSSONS LE NOM DE SOCIALISTES

Eh bien! Messieurs, dans tout cet assortiment varié, nous ne trouvons rien à notre goût. Non pas que nous ayons peur des mots, mais parce que, encore une fois, nous faisons fi des équivoques.

(*Bravos répétés.*) Nous croyons que, dans ce grand débat d'où dépend le sort de la civilisation, il importe que les mots conservent le sens que l'usage leur a donné. Il n'est pas bon, Messieurs, que, dans la mêlée des idées et des partis, les hommes qui veulent détruire la société et ceux qui veulent le défendre, que les adversaires et les partisans de la propriété, de la famille, de la liberté prennent le même nom et se rangent, même en appparence, sous les mêmes étendards. (*Applaudissements mêlés de protestations.*)

Un des maux de notre époque, et à mon sens l'un des plus inquiétants, c'est la vogue des idées vagues; c'est que notre atmosphère intellectuelle est formée d'une sorte de brouillard d'idées à travers lequel les intelligences ne perçoivent plus rien de précis, rien de distinct. Ce mal sévit surtout dans les questions sociales, si bien que j'oserais dire que le principal danger de notre société, ce n'est pas le collectivisme révolutionnaire, ce n'est pas le socialisme dogmatique, le socialisme avéré et militant; c'est le vague et confus socialisme, le socialisme vaporeux dont est imprégnée l'atmosphère ambiante. (*Murmures et applaudissements répétés.*)

Nous sommes, Messieurs, les ennemis des idées confuses, des notions vaporeuses et nébuleuses, des vocables au sens flottant chers à certains petits cénacles (*Rires*); et c'est encore là une des raisons pour lesquelles nous repoussons le nom comme les doctrines du socialisme, mot lui-même vague, sous lequel tous n'entendent pas la même chose, mot qui doit beaucoup de sa vogue à son vague même. (*Protestations et applaudissements.*)

J'ai connu autrefois un vieux républicain de 1848 qui voulait que Socialisme fût synonyme de Science sociale et qui prétendait appeler socialistes tous ceux qui s'occupent de science sociale, comme on appelle chimistes tous ceux qui font de la chimie. (*Rires.*) Je regrette que son opinion n'ait pas prévalu, car cela nous eût épargné le terme hybride de sociologie. Nous serions ici tous socialistes, et les plus socialistes se trouveraient être les économistes. (*Rires.*) Mais vous savez, Messieurs, que tel n'est pas le sens du mot. Il désigne bien moins une science qu'une théorie. Le socialisme, hélas! n'est pas la science sociale; et si je ne craignais de blesser quelques-uns d'entre vous, je dirais qu'il n'est que l'alchimie de la science sociale. (*Applaudissements, cris, tapage de quelques minutes. Un jeune homme monte sur l'estrade et veut prendre la parole, soutenu par une partie du public des tribunes.*)

Messieurs, (*reprend le président au milieu du bruit*), vous êtes venus ici pour écouter les orateurs inscrits à l'ordre du jour; vous n'êtes pas venus pour entendre Monsieur; je ne saurais lui donner la parole et je continue mon discours. (*Bravos et applaudissements.*)

LE SOCIALISME N'EST PAS CONFORME A LA SCIENCE

Si nous repoussons le socialisme, c'est, avant tout, Messieurs, que nous ne croyons pas le socialisme conforme à la science et aux méthodes scientifiques. (*Exclamations et applaudissements.*) Entre le socialisme et nous, il y a une question de méthode, et vous qui êtes initiés aux études scientifiques, vous savez combien grande est l'importance de la méthode. Quel est l'objet sur lequel prétendent opérer les socialistes? C'est la société humaine, c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de plus complexe et de plus délicat; par suite, quelle science plus ardue, où il soit plus nécessaire d'avoir une méthode rigoureuse que la science sociale? (*Murmures et applaudissements.*)

Vous savez, Messieurs, que, depuis un demi-siècle, nombre de savants et de philosophes se sont appliqués à rattacher, à souder la science sociale, ce qu'ils appellent la sociologie, aux sciences physiques et naturelles. Vous connaissez la fameuse classification des sciences d'Auguste Comte, classification que les positivistes regardent comme un des titres de gloire de leur maître. Et ils ont raison, Messieurs; car, quelque opinion qu'on ait de la philosophie de Comte, il est malaisé d'imaginer une autre hiérarchie des sciences. Or, quelle est, de toutes les sciences humaines, celle que Comte plaçait au sommet de son échelle, à la cime du savoir humain, comme étant, par l'importance de son objet, par la multiplicité et la complexité même de ses éléments, la reine des sciences, la plus ardue et la plus difficile de toutes? C'était la science sociale. Et cette science, complexe et malaisée entre toutes, des hommes, des jeunes gens qui se croient des esprits modernes et se disent des esprits positifs s'arrogent le droit d'en raisonner, d'en décider, d'en trancher à la légère, suivant les caprices des foules ou selon le vent de l'opinion, sans même s'être donné la peine d'en étudier les éléments! (*Murmures et bravos répétés.*) Et ce qui paraîtrait insensé ou enfantin pour des

sciences d'un ordre après tout inférieur, des sciences en tout cas d'une moindre complexité, pour la physique, la chimie, la botanique, cela semblerait légitime, quand il s'agit de la science sociale ! C'est là une tendance contre laquelle, pour notre part, nous ne cesserons de protester, au nom de la science, au nom de la vérité, au nom de la société. (*Applaudissements répétés.*)

Nous prétendons que les questions sociales doivent être étudiées patiemment, scientifiqement, méthodiquement, et nous nous scandalisons de les voir discutées et résolues entre deux bocks de bière, au cabaret ou à la taverne. (*Rires mêlés de protestations.*)

Pour nous, Messieurs, la science sociale est une science, et comme telle, elle doit être étudiée conformément à la méthode scientifique. Et quelle est la méthode scientifique ? Vous la connaissez aussi bien que nous, Messieurs, pour l'avoir pratiquée vous-mêmes. Il n'y a, en pareille matière, qu'une méthode scientifique, la méthode d'observation, car, ici, le plus souvent, il n'est guère possible d'ajouter à l'observation l'expérimentation. Je sais que, pour prouver le bien fondé de leurs hypothèses ou pour essayer leurs utopies, les socialistes iraient volontiers jusqu'à traiter une nation comme une grenouille ou un lapin de laboratoire, se livrant sur la patrie à des expériences sociales *in anima vili.* (*Interruptions et applaudissements.*) Mais vous n'êtes point, Messieurs, des barbares physiologistes qui oseraient vivisecter la patrie française ; — et s'il est, parmi vous, de jeunes socialistes désireux de pratiquer sur le vif leurs expériences collectivistes, vous seriez des premiers à leur conseiller de chercher en d'autres terres, ou sous d'autres cieux, un champ écarté où faire impunément l'essai de leurs procédés de régénération des sociétés. (*Murmures, cris et bravos répétés.*)

Il n'y a qu'une méthode pour les études sociales, la méthode d'observation. Est-ce celle que suit d'habitude le socialisme ? Est-ce celle à laquelle il s'en tient toujours, avec le scrupule professionnel des véritables savants ? Non Messieurs, aucun de vous n'ignore que le socialisme procède, d'habitude, par *a priori*, par formules et par définitions, par théorèmes et corollaires, par déduction en un mot, appliquant aux sciences sociales la méthode géométrique, la méthode déductive, abandonnée par toutes les sciences en dehors des mathématiques. (*Applaudissements mêlés de protestations.*) Cette méthode surannée, les socialistes, je le sais, l'ont empruntée aux

anciens économistes; mais la plupart des économistes l'ont abandonnée pour revenir à la méthode d'observation, et les socialistes l'ont gardée. Ils procèdent comme autrefois les philosophes, les métaphysiciens qui échafaudaient, laborieusement, dans le vide, des systèmes, aujourd'hui tous écroulés. Ainsi ont fait les maîtres du socialisme prétendu scientifique, les grands docteurs du collectivisme en particulier; ils nous ont donné, dans leurs lourds traités, une façon de métaphysique sociale, appuyée sur une dialectique toute scolastique. (*Exclamations et applaudissements.*)

Je sais, Messieurs, qu'à côté du socialisme soi-disant scientifique qui procède par déduction, il y a le socialisme sentimental, le socialisme imaginatif qui met le sentiment ou l'imagination à la place de la raison, s'inspirant uniquement d'un vague humanitarisme et de ce qu'on a nommé la religion de la souffrance humaine. Est-ce la peine de montrer que ce n'est pas là une méthode scientifique? C'est ce que j'appellerai du mysticisme réaliste (*réclamations*) ; et si le mysticisme peut être de mise dans les régions abstraites de la philosophie ou de la religion, il est le plus dangereux des guides dans la sphère concrète par excellence, dans les études sociales. (*Bruit, cris, applaudissements prolongés.*)

LE SOCIALISME REPOSE SUR UNE NOTION ERRONÉE DE LA SOCIÉTÉ

Ce n'est pas uniquement par la méthode que nous différons des socialistes; c'est autant par notre conception de la société. Et, ici encore, j'ose dire qu'entre les socialistes et nous, les plus fidèles a la science et à l'esprit scientifique, les plus modernes et, si j'ose ainsi parler, les plus avancés, — ce ne sont pas les socialistes. (*Applaudissements mêlés de quelques protestations.*)

S'il est une notion aujourd'hui admise par tous les hommes de science, c'est que les sociétés humaines ne sont point, comme on l'imaginait encore au dernier siècle, un mécanisme inerte, une machine que l'on peut démonter et remonter à volonté, rouage par rouage, en supprimant une pièce, en ajoutant une autre. Une société est un organisme, un corps vivant qui croît et se développe à la façon des êtres vivants; et un organisme ne se laisse pas impunément tailler et découper à plaisir; un organisme ne se laisse pas refaire à volonté sur un plan préconçu. (*Murmures et ap-*

plaudissements.) C'est là une notion aujourd'hui banale ; mais, si banale qu'elle soit devenue, je vous conjure de remarquer combien elle cadre mal avec les prétentions des socialistes. Qu'ils s'en défendent ou non, ils sont, bon gré mal gré, prisonniers de la théorie mécanique des sociétés. Car leur prétention se résume à refaire la société artificiellement, suivant un plan nouveau, un plan idéal ; et, encore une fois, on ne refait pas, à volonté, un corps vivant, lui enlevant ses organes, pour les remplacer par d'autres ou les ranger dans un ordre nouveau. (*Protestations et applaudissements.*) Si les sociétés se modifient, si elles grandissent, si elles se transforment, si elles évoluent selon l'expression contemporaine, c'est à la façon des corps vivants, lentement, conformément à leurs fonctions organiques, suivant les lois de la vie et les conditions normales de leur existence. Avoir la présomption de traiter une société comme une matière inerte, comme une argile plastique que l'on pétrit à son gré, s'essayer à la refaire à neuf de toutes pièces, c'est le plus souvent, au lieu de la réformer, la déformer, l'estropier, la mutiler. (*Exclamations et applaudissements.*) Vous vous rappelez, Messieurs, le procédé de régénération recommandé par les magiciennes mythologiques. Il consistait à prendre un homme, un vieillard, à le couper en morceaux et à le faire bouillir dans la chaudière pour le faire rajeunir. C'est à cela, laissez-moi vous le dire, que ressemble la méthode de la plupart des socialistes ; et vous me permettrez de trouver que c'est là un procédé de rénovation dont on a le droit de se défier. (*Cris, applaudissements prolongés, tumulte.*)

Messieurs les socialistes, vous avez annoncé l'intention de nous répondre. Si vous voulez nous réfuter, commencez par nous écouter. (*Applaudissements*).

La société est un organisme et non un mécanisme. Ce n'est point, Messieurs, que nous croyions les sociétés à jamais figées, à jamais raidies dans des formes immuables et dans des cadres inflexibles. Non, Messieurs, par cela même que nous regardons les sociétés comme des êtres vivants, nous croyons qu'elles sont perfectibles, — et quant à moi, j'oserai dire indéfiniment perfectibles ; mais toujours à condition de respecter, chez elles, les organes essentiels ; et si je ne craignais de paraître pédant, je dirais, à condition de respecter les lois de la biologie sociale. (*Approbation.*) Car, en dépit d'un préjugé trop répandu autour de nous, le progrès

n'est pas chose fatale. Loin de progresser fatalement, par une sorte de nécessité inhérente à la vie sociale, les peuples qui violent les lois de la vie, les nations qui méconnaissent les conditions matérielles et les conditions morales du progrès des sociétés humaines sont condamnées à rétrograder, à déchoir, à périr. (*Applaudissements.*)

QUE SERA LE XXe SIÈCLE

Une grande, une angoissante question se pose aujourd'hui devant nous, — devant vous surtout, jeunes hommes. Un siècle nouveau va bientôt se lever sur le monde; que nous apportera ce XXe siècle sur lequel reposent des espérances non moindres que celles mises par nos pères de la Révolution en notre XIXe siècle, chargé à son déclin du poids de tant de déceptions?

On vous a dit souvent, et je n'y veux pas contredire, que vous verriez de grandes choses, — de terribles choses peut-être; — et avec la confiance de la jeunesse dans la vie, ces changements qu'on vous prédit, ces révolutions prochaines dont on cherche parfois à vous épouvanter, vous n'en avez pas peur. Vous avez foi dans l'avenir, sentant que cet avenir, c'est vous qui le ferez. Dieu me garde, Messieurs, de railler votre confiance; j'aime que la jeunesse soit jeune et vaillante; mais sachez bien que jamais, à aucune époque de l'histoire, génération nouvelle n'a eu, devant elle, une tâche aussi lourde que celle qui va incomber à vos jeunes épaules. De la première moitié du siècle qui vient, dépendra peut-être, pour des centaines et des centaines d'années, l'avenir de notre France, l'avenir de notre race blanche, l'avenir de l'humanité civilisée. Cet avenir, ne le jouez pas à la légère, sur la foi de spécieuses promesses et sur le mirage de brillantes utopies, car ce qui est en cause, ce qui est entre vos mains, — ne l'oubliez pas, — c'est le sort de la civilisation occidentale. (*Applaudissements répétés.*)

Voulez-vous être des soldats, des pionniers du progrès social? Choisissez les routes les plus sûres, alors même qu'elles ne vous sembleraient pas les plus séduisantes. Rappelez-vous qu'en dépit de tous nos progrès, en dépit de nos sciences et de notre instruction obligatoire, il reste toujours des barbares au fond de nos sociétés. Rappelez-vous que de grandes nations, de grandes civili-

sations ont déjà, plus d'nne fois, sombré dans l'histoire, au lendemain de ce qui semblait leur apogée. N'ayez pas trop de confiance dans l'homme, dans la bonté humaine, dans la sagesse humaine ; — n'ayez pas trop de foi dans la civilisation, et, si solides que vous en semblent les conquêtes, prenez garde de les compromettre en rejetant, imprudemment, comme vous y invitent les socialistes, tout ce qui a fait, dans le passé, la force morale, la valeur morale de l'humanité. (*Protestations et applaudissements prolongés.*

Nous ne sommes pas, Messieurs, de ceux qui s'engagent à vous conduire, à brève échéance, dans l'Eldorado rêvé, dans la terre promise où le lait et le miel couleront partout en abondance, où, avec moins de travail, il n'y aura plus ni souffrance ni misère. Notre ambition, ou mieux, notre présomption est moindre ; nous sommes venus vous convier à travailler, avec nous, à diminuer la somme des maux dont souffre l'humanité, à relever, l'un par l'autre, le bien-être matériel et le niveau moral des classes laborieuses, à combattre les préjugés et les égoïsmes, à rapprocher les hommes et à réconcilier les classes pour le salut de la patrie commune. (*Applaudissements.*)

Et si, Messieurs, vous nous demandez une devise qui puisse vous guider sur la route malaisée du progrès social, nous vous donnerons la nôtre, celle que nous avons adoptée comme mot de ralliement : PATRIE, DEVOIR, LIBERTÉ. (*Bravo! bravo!*) Cette devise, elle est simple, elle est modeste, elle est austère ; elle ne fait pas miroiter devant vos yeux les trésors décevants des paradis terrestres ; elle ne promet que ce qu'elle peut tenir. (*Très bien! très bien!*).

PATRIE, DEVOIR, LIBERTÉ

Ces trois mots, Messieurs, nous ne les avons pas choisis au hasard ; ils sont, pour nous, tout un programme. Ils résument l'action que nous voudrions exercer autour de nous ; ils indiquent par quelle voie nous voulons marcher au progrès social.

Patrie, Devoir, Liberté, — cette triple devise, je voudrais avoir le temps et la force de la commenter devant vous. Mon ami M. Georges Picot va tout à l'heure vous parler de la liberté et du devoir, — deux choses que nous tenons à unir, car, pour nous, elles se complètent ou, si vous aimez mieux, elles se corrigent

l'une l'autre. Le devoir dont nous voulons vous entretenir, c'est le devoir nouveau, c'est le devoir présent par excellence, le devoir social — qui, pour nous, ne se borne pas à la charité, qui sans doute ne fait pas fi de la charité, mais qui va au delà de la charité. Cette expression de « devoir social », encore nouvelle chez nous, M. Georges Picot a été un des premiers à la répandre, à l'acclimater en France. Je pourrais dire qu'il a été un des apôtres de ce devoir social; il ne s'est pas contenté de le prêcher, il s'est appliqué à en donner l'exemple par son initiative dans plusieurs des questions les plus importantes pour le relèvement des classes populaires. C'est ainsi que son nom a l'honneur d'être lié au grand problème des logements d'ouvriers. (*Approbation.*)

LE SOCIALISME ET LA CONTRAINTE

A côté du devoir social, nous plaçons la liberté, parce que nous voyons, dans la liberté et dans la libre initiative privée, le premier moteur de tout progrès social. C'est un des points par où nous différons des socialistes de toutes les écoles. Le socialisme, Messieurs, aboutit à la contrainte ; il ne pourrait s'établir, il ne pourrait durer que par la contrainte. Qu'il le veuille ou non, le socialisme, le collectivisme serait la contrainte organisée. (*Non, non! Oui, oui! Bruyantes protestations et applaudissements prolongés.*)

A cet égard encore, permettez-moi de vous le dire, le socialisme est une conception rétrograde. Il ne s'inspire point de l'esprit moderne. Il n'est point dans la grande voie de l'évolution des sociétés humaines; il veut les faire revenir en arrière sur les conquêtes des grands siècles de l'histoire. A la contrainte militaire, à la contrainte théocratique, à la contrainte féodale, si durement reprochées aux époques anciennes, il prétend substituer une contrainte nouvelle qui risque d'être autrement tyrannique, parce qu'elle s'étendrait à toute la vie publique et privée, la contrainte sociale. (*Applaudissements.*) Le joug qu'il ferait peser sur la société et sur l'individu serait si lourd que je ne m'étonne point, quant à moi, des révoltes que provoque, chez les anarchistes, la perspective de la servitude collectiviste. (*Applaudissements mêlés de protestations.*)

LE SOCIALISME ET L'IDÉE DE PATRIE

Au devoir social et à la liberté, nous associons l'idée de patrie. (*Murmures.*) Quelques-uns d'entre vous, paraît-il, trouvent cela su-

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

rannè : — La patrie — c'est bien vieux! disent-ils sans doute; la patrie, cela a fait son temps. Pour nous, Messieurs, la patrie est une chose toujours vivante, toujours jeune; plus les enfants d'un même pays nous semblent divisés, plus nous croyons nécessaire de raffermir dans les âmes ce sentiment de la patrie qui, lui aussi, est un lien social et je dirai le plus solide comme le plus doux des liens sociaux. Prenez garde à ceux qui veulent le briser, et demandez-leur par quoi ils comptent le remplacer. (*Applaudissements redoublés.*)

Certains voudraient substituer à la patrie l'humanité. L'humanité, Messieurs, c'est une grande et noble chose, mais l'humanité c'est bien vague, et je doute que le cosmopolitisme possède, de longtemps, la vertu du patriotisme, et qu'il sache jamais inspirer les mêmes dévouements. (*Applaudissements.*) Mais est-ce bien l'amour de l'humanité que les socialistes et les internationalistes opposent à l'amour de la patrie? Regardez au fond des doctrines et scrutez les actes; écartez les mots et les formules, et vous trouverez autre chose. Au sentiment de la patrie, à la solidarité nationale, ce que veulent en réalité substituer les socialistes, c'est un nouvel esprit de caste, c'est la solidarité ouvrière, ou comme ils disent, la solidarité prolétarienne internationale. Or, Messieurs, qui ne voit la différence et qui peut dire que ce soit là un progrès? A un principe d'union, on cherche à substituer un principe de division. L'amour de la patrie était un lien entre tous les habitants d'un même pays; le sentiment de classe, la jalousie de classe est une cause d'égoïsme et de désaffection; et s'il venait à l'emporter, cet esprit de division aboutirait à remplacer les rivalités nationales par les haines de classes et les démêlés avec l'étranger par les luttes intestines et les guerres civiles. (*Applaudissements prolongés mêlés de protestations.*)

Tel est le fait, Messieurs; les dénégations des socialistes n'y peuvent rien changer, et je terminerai en vous conjurant de réfléchir à cette vérité, hélas! trop manifeste. Alors même qu'il réussirait à se disculper de tout internationalisme, — par le seul fait qu'il fomente les haines de classes, le socialisme est, qu'il le veuille ou non, l'ennemi né de la cohésion nationale; le socialisme est, pour les nations modernes, un agent de dissolution, un agent de désagrégation. (*Cris, Oui! oui! Non, non; Vive la France! A bas les sans-patrie, applaudissements répétés.*)

L'on se demande souvent avec anxiété, en face de notre Europe transformée en camp retranché, devant les compétitions nationales déchaînées ou aggravées par l'ère bismarckienne, quel sera le vainqueur, pacifique ou militaire, de la course entre les nations? Pour moi, Messieurs, j'ose le dire en toute franchise, le vainqueur sera le peuple qui se laissera le moins entamer par le socialisme. (*Oui ! oui ! Applaudissements mêlés de protestations.*)

Le socialisme est le grand dissolvant des nations modernes. Et, si vous en doutez, je me permettrai de vous inviter à rentrer en vous-mêmes et à vous poser, chacun, en silence, cette question : Le socialisme est-il, pour la patrie française, une faiblesse ou une force? Ou mieux, Messieurs, comme on a peine à se juger soi-même, je vous engagerai à jeter un instant les yeux sur l'étranger, sur nos voisins de l'Est, notamment. Franchissez en esprit les sommets des Vosges, où veille la sentinelle prussienne ; traversez le large fleuve dont les eaux ont cessé de refléter les couleurs françaises, et arrêtez vos regards sur l'Allemagne unifiée. Là, dans le nouvel empire, les socialistes sont en nombre ; ils forment un parti puissant, et leurs imitateurs, leurs disciples, les socialistes français, nous les donnent volontiers en exemple. Demandez-vous, Messieurs, — ou, si vous le préférez, demandez à Berlin, demandez à l'Europe, si le socialisme est pour l'Allemagne une faiblesse ou une force ; — si ce sont les amis ou les adversaires du germanisme qui doivent se féliciter des progrès de la démocratie sociale? (*Applaudissements.*) Et maintenant, repassez le Rhin et les Vosges, rentrez dans notre France mutilée, et posez-vous, de nouveau, pour nous Français, la même question. Sont-ce les amis ou les adversaires de la France qui doivent se réjouir des progrès du socialisme en terre française? (*Applaudissements prolongés mêlés de bruyantes protestations.*)

Je laisse, Messieurs, à votre intelligence, à votre conscience de répondre. — Pour moi, je ne vous dirai point, en parodiant un mot fameux : Le socialisme voilà l'ennemi ; — nous ne saurions, quant à nous, voir d'ennemis parmi les Français ; je vous dirai simplement, à vous, jeunes gens qui serez la France du XXe siècle, — à vous qui ferez la France du XXe siècle : Le socialisme, voilà le péril ! (*Triple salve d'applaudissements.*)

CONFÉRENCE DE M. GEORGES PICOT

L'USAGE DE LA LIBERTÉ ET LE DEVOIR SOCIAL

MESSIEURS,

En me levant ce soir, au milieu de vous, et en voyant cet auditoire vivant, animé, je vous remercie de la sincérité de vos convictions.

Par vos applaudissements et même, je n'hésite pas à le dire, par vos murmures, vous manifestez de la façon la plus nette à quel point la pensée des organisateurs de cette réunion a été une pensée de liberté. (*Très bien! très bien!*)

Nous avons voulu que les portes fussent ouvertes. Nous avons voulu que les jeunes gens, sans cartes de faveur, pussent entrer dans cette salle, entendre le développement de ce que nous pensons sur la question la plus grave, la plus poignante que puissent se poser des Français.

Sommes-nous capables d'être libres?

C'est vous, ce soir, qui allez répondre, c'est vous qui allez dire si le bruit qui interrompait, il y a quelques instants, l'éloquente parole de notre président est l'expresssion d'un sentiment spontané qui laisse échapper des interruptions ou le dessein d'étouffer la parole libre d'honnêtes gens convaincus! (*Murmures au fond de la salle. Applaudissements répétés.*)

Oui, Messieurs, on a eu raison de vous parler de notre méthode, de la rigoureuse observation des faits, de ce principe de recherche qui fait tant d'honneur à la science française et qui a été sa gloire depuis Descartes jusqu'à Lavoisier, depuis Ampère jusqu'à Pasteur. (*Applaudissements.*) Vous n'entendrez ici ni dissertations vagues, ni déclamations tenant lieu de raisons. S'il est jamais nécessaire d'écarter les phrases creuses, c'est lorsqu'il s'agit de ce mot que nous retrouvons à chaque pas dans l'histoire, que notre siècle a entendu prononcer par les bouches les plus vénérables et profaner par les plus immondes, qui a inspiré l'enthousiasme à plusieurs générations, et devant lequel vous vous arrêtez, étonnés de tant de bruit, jaloux d'en connaître, à l'abri des mirages, loin des charlatans et des illuminés, l'exacte signification.

QU'EST-CE QUE LA LIBERTÉ ?

La liberté, c'est en principe le droit pour tout homme d'user de ses facultés sans contrainte, mais comme la vie en société a donné lieu, dans l'intérêt de l'ordre public, à un nombre de restrictions, plus ou moins multipliées, on a dit du citoyen, suivant les temps, l'état de la civilisation, le régime politique, qu'il était libre ou privé de la liberté.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Il faut être dépourvu de certains bienfaits pour en sentir le prix. Dans un temps où la liberté existe, où elle est complète, on en comprend mal la valeur; on ne l'estime que lorsqu'elle fait défaut. Si elle est absente, on l'appelle, on la désire, on se passionne pour elle. Quand on la possède, rien ne paraît plus simple; les générations qui n'ont pas souffert pour la conquérir s'étonnent qu'elle ait dû coûter tant d'efforts. Ce n'est pas tout : cette figure idéale qui de loin semblait rayonnante de beauté, dont tous voyaient le charme, dont chacun était épris, a paru plus banale et plus rude quand elle a été vue de près.

Pour comprendre l'admiration du passé, retournons donc en arrière. Si on avait dit à vos arrière-grands-pères, il y a cent dix ans, qu'il y aurait un temps où nul ne pourrait être arrêté sans l'intervention d'un magistrat, où tout citoyen français aurait le droit de voyager, de se mouvoir d'une extrémité à l'autre de la France et de la plus grande partie de l'Europe, sans l'autorisation préalable et la surveillance de la police, où nul ne payerait une fraction d'impôts non votée par des mandataires qu'il aurait élus; si, à l'heure où on refusait de communiquer le moindre état des finances, on avait dit qu'un siècle après, les statistiques de tous genres permettraient de tout voir, de tout examiner et de tout discuter; si on avait ajouté que le commerce pourrait se faire de Marseille à Lille, de Bayonne à Nancy sans être soumis à des douanes intérieures ; si on avait fait entrevoir, à la place du dédale des coutumes et des ordonnances, l'unité de nos codes, à la place des justices de sources diverses la régularité de nos juridictions; si on avait montré dans l'avenir, chacun libre d'ouvrir partout des écoles, des collèges et des facultés ; si on avait osé prévoir qu'on aurait le droit de publier des livres, des brochures, des journaux, sans autorisation, ni censure préalable et qu'on

pourrait ainsi faire lire à tous sa pensée; qu'on aurait le droit enfin de se réunir, comme ce soir, sans demander de permission, soit pour exposer une thèse, soit pour discuter des intérêts publics ou privés; si on avait présenté ce tableau à nos pères, s'ils avaient entrevu, en 1785, les libertés dont nous jouissons, ils auraient assurément cru leurs petits-fils entrés dans la terre promise. (*Applaudissements.*)

Que de sacrifices faits, que d'efforts dépensés pour chacun de ces progrès !

Il existait à cette époque de tels abus que toutes les intelligences s'unissaient pour les redresser, de tels obstacles que tous voulaient les lever. Ouvrez la collection des cahiers de 1789, voyez les doléances unanimes de nos pères, vous y retrouverez, avec une abondance de faits précis, l'état social véritable de cette époque. Ce qu'il y a de plus vrai dans l'histoire, ce ne sont pas les acclamations qu'exagèrent à plaisir les flatteurs, ce ne sont pas les triomphes où se plaisent les courtisans; ce sont les douleurs, les souffrances populaires, la longue suite de ces doléances qui font vivre de la vie du peuple : nous ne serons jamais trompés quand nous prêterons l'oreille aux longs gémissements de la misère humaine, à ces cris de détresse qu'ont fixés à jamais les cahiers des États généraux. (*Applaudissements.*) Aujourd'hui, nous avons oublié tout cela ! C'était pourtant la France entière qui parlait : clergé, noblesse, tiers-état, toutes les forces du pays étaient unies pour réclamer la liberté individuelle, le droit de voter l'impôt, l'égalité des charges et des droits, la participation aux affaires publiques. Voilà les principes universellement reconnus qui ont fait non seulement le tour de la France, mais le tour de l'Europe civilisée! Voilà ce qu'il faut avoir perpétuellement sous les yeux pour se rendre compte de l'œuvre accomplie depuis un siècle! (*Approbation.*)

NOUS NE SAVONS PAS USER DE LA LIBERTÉ

Que reste-t-il à faire? L'humanité, c'est son tourment, et il faut le dire bien haut, c'est en même temps son honneur, ne s'arrête jamais,ne se tient jamais pour satisfaite.Nos pères ont conquis pour

nous ces libertés. Hors la liberté d'association qu'il nous reste à obtenir et qui doit être la conquête de demain, qu'est-ce qu'il nous manque ?

Il nous manque, Messieurs, il faut avoir le courage de le dire et de le répéter bien haut, il nous manque de savoir user de la liberté. (*Applaudissements répétés.*)

Longtemps on a cru que la liberté était un but. On se plaisait à y voir le terme des efforts humains. C'était la baguette d'or des légendes. Lorsque la nation s'en serait emparée, elle aurait obtenu du même coup tous les biens qu'il est permis de désirer. Erreur profonde ! il n'y a pas pour les hommes, il n'y a pas ici-bas d'institutions, qui dispensent de l'effort quotidien (*Très bien ! très bien !*) ; la liberté n'est pas un but : elle est un moyen : c'est un instrument admirable, mais sans force propre, qui ne peut enfanter de chefs-d'œuvre qu'aux mains d'infatigables ouvriers. La liberté ne se suffit pas à elle-même. (*Approbation.*)

Donnez la liberté à une nation engourdie par un long esclavage. Prenons très loin notre exemple : dans l'Amérique du Sud ou en Asie : Si elle est paralysée par une incurie héréditaire, croyez-vous que vous l'aurez transformée, en lui disant : « L'heure de votre délivrance a sonné ? Avec elle, vos maux ne sont plus qu'un souvenir? » Ce langage ne serait-il pas une dérision? et n'autoriserait-il pas toutes les colères lorsque le peuple ressentirait le vide de promesses retentissantes? « En prononçant ce mot sonore de liberté, répondrait-il, vous m'avez tout promis. Il n'est pas un seul des biens de ce monde que vous ne m'ayez montré au terme de la lutte comme le prix de la victoire. Quand je doutais, vous avez mis devant mes yeux le sort des nations les plus prospères de l'univers. Le programme de la liberté contenait tout ce que l'homme peut rêver. Vous m'avez enivré d'espérances. Aujourd'hui où en suis-je? Que vois-je dans cette société que vous vantez? Quelque chose de plus hideux que tous vos récits du passé, ce qui peut exister de pire dans la civilisation, je vois déborder autour de moi les maux de la liberté corrompue. » (*Applaudissements.*)

Oui, la déception de ce peuple imaginaire est légitime, mais n'aurions-nous pas le droit de lui répondre ? « Vous n'avez pas su user des biens qui vous ont été donnés. Le droit d'écrire, de parler, d'enseigner, d'agir, ce ne sont que des instruments. C'était à vous d'en tirer un service. Les outils que la liberté vous donnait pou-

vaient produire des chefs-d'œuvre. Pourquoi les avez-vous laissés aux mains d'ouvriers inhabiles ou coupables? S'ils ont produit des œuvres médiocres, ne vous en prenez qu'à votre incurie. Vous êtes seuls responsables de l'échec. Seuls, vous pouvez prendre votre revanche, mettre fin à la licence et tirer de la liberté les fruits qu'auront mérités vos efforts. » (*Très bien! très bien!*)

Voilà l'explication de nos propres déceptions. Ce n'est pas à la liberté qu'il faut nous en prendre. Elle contient tout, mais, à elle seule, elle ne peut rien donner; elle est un fait négatif : c'est l'obstacle renversé, la barrière ouverte qui laisse entrer dans la carrière un cheval dressé ou une bête fauve.

Que m'importe la liberté d'association, si les hommes ne savent pas se réunir pour en mettre à profit la puissance? Ou s'ils en abusent en écrasant l'individu sous le poids d'une majorité qui l'opprime? (*Applaudissements.*)

Que m'importe la liberté de la presse, si au lieu de contrôler les actes, d'éclairer les esprits, elle devient un instrument de persécution au profit d'intérêts inavouables? (*Bravo! Bravo!*)

Que vaudrait la liberté de réunion, dont nous usons en ce moment, si elle transformait de paisibles conférences en tumulte (*murmures*), si elle servait à étouffer la voix de l'orateur, (*interruption*), si elle permettait de reconstituer ces clubs de la Révolution dont vous connaissez la déplorable histoire? (*Applaudissements prolongés.*)

Que vaut le droit de voter l'impôt, si les mandataires du pays, oublieux de la justice distributive, se servent de leur pouvoir pour ressusciter les classes, et introduire à la place de l'égalité je ne sais quels privilèges? (*Applaudissements.*)

La liberté de la tribune elle-même, cet organe de la dignité humaine dans nos sociétés modernes, que peut-elle si l'assemblée des élus ne contient qu'une majorité d'esprits médiocres que les plus intelligents sont impuissants à animer? (*Applaudissements.*)

Tout revient donc à ceci : un peuple n'est capable de jouir des bienfaits de la liberté que dans la mesure où chacun sait se conduire et agir.

Ramenée à ces termes précis, la question devient très nette : il ne faut plus proférer contre la liberté de vagues récriminations, il est temps de nous retourner contre nous-mêmes et de nous de-

mander, en présence des maux de la société à guérir, du bien à faire, des faibles à défendre, des institutions utiles à créer, quelle fonction volontaire nous remplissons, quelle mission nous nous sommes donnée, comment nous avons usé pour notre part de la liberté générale. (*Très bien! très bien!*)

LA SOCIÉTÉ ET L'ÉCHANGE DES SERVICES

La société est un vaste échange de services. C'est sa force et sa raison d'exister. En dehors de cette idée qui la domine et l'explique, elle ressemblerait à une foule sans cohésion, à des grains de sable que le vent déplace.

Le laboureur retourne la terre, le semeur jette le grain, tous les corps d'état travaillent, l'un pétrit la farine et cuit le pain, l'autre bâtit ma maison, tisse l'étoffe ou fait mon vêtement; grâce à eux, je suis nourri, logé, habillé; en échange, je suis obligé de leur payer le salaire matériel, mais je leur dois en outre le salaire moral. (*Très bien! très bien!*) A tous ceux qui ont peiné, qui ont souffert, qui ont usé une part de leur vie, il faut que l'homme instruit donne un peu de son intelligence et de son cœur (*Applaudissements.*)

Qu'il n'y ait pas ici d'équivoque : nous ne disons pas que le travailleur ait droit à ce supplément de salaire ; nous affirmons que, dans une société civilisée, l'homme doué d'instruction a le devoir de le lui donner. (*Approbation.*)

LA LIBERTÉ DE RÉUNION ET LES CONFÉRENCES POPULAIRES

La liberté de réunion existe, et par elle il est facile de répandre les idées, d'élever le niveau des esprits, d'enseigner aux uns les principes, aux autres les faits, de faire œuvre d'éducation, ce que l'école ne tente pas, de créer entre les hommes de rang divers le contact qui dissipe les préjugés, apprend à se connaître et prépare la paix.

L'avons-nous essayé? Il est des pays, libres depuis des siècles, où tout jeune homme, à peine sorti des Universités, fait l'appren-

tissage de la vie en prenant régulièrement la parole dans des conférences populaires. Celui qui, au même âge, le ferait parmi nous provoquerait la surprise. Il faut que nos mœurs changent. (*Oui! oui! Très bien.*) Il ne suffit pas de s'habituer aux discussions juridique dans des réunions de stagiaires; il est bon d'examiner en commun les questions d'économie sociale, de les soumettre à la discussion entre vous, pour aller bientôt au dehors, étudier sur place les besoins et les remèdes pratiques (*bravo! bravo!*); il ne s'agit pas de tenir des réunions électorales, de flatter les foules, mais de se mettre en communication avec tous, en parlant d'histoire, de morale, de sciences, en donnant aux intelligences un aliment.

Je connais une ville de France où, chaque soir, plus de huit mille jeunes ouvriers sont réunis en plus de cent cours, les uns techniques et professionnels, les autres destinés à élever leur esprit; peu à peu, il est résulté de cet effort d'éducation une ascension progressive des ouvriers manuels qui a produit à Lyon les plus féconds résultats. (*Approbation.*)

De ce contact entre celui qui sait et ceux qui aspirent à savoir peut sortir l'apaisement. Il n'y a que les hommes jeunes qui soient propres à être les vrais initiateurs du peuple. Contre les jeunes gens, il y a moins de préjugés, pas de rancune; sur leur front, on lit l'espérance; leur entrain séduit, leur parole ranime et ne blesse pas. Ce qu'ils découvrent eux-mêmes demeure gravé dans leur esprit; les maux de la vie, les misères qu'ils ignorent, tout ce spectacle des infortunes humaines, leur ouvrent des perspectives nouvelles : il n'y a rien de tel pour la maturité de l'intelligence que la vue à vingt ans des souffrances sociales. L'homme qui n'a pas de bonne heure fait une place dans son temps et dans ses réflexions aux misères de ses semblables est un homme incomplet. (*Très bien! très bien!*)

COMMENT ON PEUT AMÉLIORER LA CONDITION DE L'OUVRIER

Ému de ce qu'il voit, il cherchera quels sont les remèdes; son esprit s'ingéniera à les découvrir. Il n'écoutera pas les deux sortes de docteurs qu'il rencontrera sur sa route, les uns lui disant qu'il

n'y a rien à faire, que les questions sociales n'existent pas, les autres lui répétant que l'État seul peut apporter aux maux de l'humanité un allégement. (*Applaudissements.*)

Messieurs, il n'y a rien de si efficace, pour répondre aux sophistes, que d'invoquer l'expérience du passé. Ont-ils cru qu'il n'y avait rien à faire, ou qu'il fallût s'adresser à l'État, ceux qui, dans le cours de ce siècle, de leur pleine initiative, ont eu l'heureuse pensée de fonder les caisses d'épargne... ? (*Cris : l'ouvrier n'y va pas ! Il meurt de faim. L'épargne, il n'en faut pas !* Ceux qui interrompent ignorent sans doute que les déposants, au nombre de deux millions, ne sont pas des capitalistes, mais des ouvriers heureux de se servir de la caisse d'épargne. (*Applaudissements répétés dans le reste de la salle.*)

N'ont-ils pas obéi à l'initiative individuelle ceux qui ont créé les sociétés de secours mutuels, les sociétés de patronages d'apprentis, les sociétés pour la prévention des accidents, toute cette série d'institutions admirables qui sont les soutiens de l'ouvrier dans les crises de la vie ?

Ce qui a été commencé hier, il faut le compléter demain ! Il n'est pas qu'une seule forme d'épargne : des combinaisons plus ingénieuses peuvent se trouver mieux appropriées à certains groupes de la population ouvrière.

L'association, ce principe de force qui est la vie même des sociétés démocratiques, a besoin d'hommes qui en soient les organisateurs. Avant la formation des sociétés coopératives de tous genres : consommation, banque, épargne, construction, qui peuvent subvenir aux besoins populaires, il faut que des hommes plus instruits, ayant du temps, de l'expérience, signalent, dans des conférences pratiques, les raisons du succès et surtout les écueils, ce qu'un de nos amis appelait de cette expression significative : l'imprévoyance dans les œuvres de prévoyance. (*Approbation.*)

Il faut aller porter partout les leçons de l'expérience. Il n'est pas donné à tout le monde de réaliser les meilleures intentions, le bien lui-même a besoin d'être bien fait. Entre les ouvriers et les meilleurs patrons, que de malentendus ! Que de conflits latents ! Ne doit-on pas chercher à les prévenir en faisant connaître les institutions patronales qui prévoient pour les adoucir les crises de la vie ? En étudier le mécanisme là où elles ont conservé l'harmonie, en porter le modèle là où elles peuvent la rétablir, voilà quelle serait

l'œuvre pratique de ces missionnaires de la paix sociale ! N'y a-t-il pas là une place à prendre, un devoir à accomplir, au moment où chaque ville industrielle voit accourir, à la moindre menace de discorde, les commis voyageurs de la grève... (*Interruption prolongée*)... les commis voyageurs de la grève qui aggravent la ruine des ouvriers qu'ils prétendent défendre, et, sous prétexte de servir la cause ouvrière, sont les seuls à tirer de la grève un profit. (*Cris : Non ! Non ! Triple salve d'applaudissements.*)

Servons-nous des mêmes armes ; soyons infatigobles comme eux ; défendons contre le despotisme de syndicats oppresseurs la liberté du travail. Ne perdons jamais de vue que nous avons pour nous l'instruction et la vérité et qu'il serait trop étrange qu'une cause servie par de telles armes périt faute d'hommes capables de les porter ! (*Applaudissements.*)

Aux services que doivent rendre l'intelligence et l'instruction, ajoutez ce que peut produire, pour enfanter une initiative féconde en résultats, la disposition d'un capital. Prenons un exemple : Il n'y a pas de réforme plus urgente que l'amélioration des petits logements dans les grandes villes. (*Murmures.*)

Il y a ici des personnes qui sont tellement étrangères aux intérêts des ouvriers, qui ignorent si complètement les conditions de la vie ouvrière, qu'ils ont fait entendre des murmures. Ah ! Messieurs, si vous saviez ce qu'est la douleur du père de famille vivant avec sa femme, ses enfants malades, dans une chambre unique, vous feriez trêve, quand on parle de remèdes, à vos plaisanteries. (*Applaudissements.*)

Ah ! vous disiez tout à l'heure qu'on avait vu des ouvriers mourir de faim ! C'est parce que nous le savons que nous nous préoccupons de ces choses. Il est des gens qui vont à la recherche des familles entassées dans des bouges sans air. (*Bruit.*) Ceux qui passent leur vie au café n'ont pas le loisir, je le sais, de visiter la demeure du pauvre. (*Applaudissements prolongés.*) Ils y verraient pourtant que, de toutes les réformes, il n'en est pas de plus urgente que l'amélioration du logement, que la reconstitution de la famille par la suppression des logis hideux.

Pour susciter des sociétés de construction, il faut une grande activité et trouver des prêteurs qui se contentent de 3 ou 4 %. Si les immeubles rendent un intérêt commercial, et à Paris ils rapportent 3.50 %, à Lyon plus de 5 % net, la transformation n'est

plus qu'une affaire de temps, ou plutôt de volonté. Groupez les zèles, animez-les de la pensée qu'il y a là un devoir à accomplir, un progrès immense à réaliser au profit de l'ouvrier, de sa femme, de la santé morale et physique de sa famille et vous arriverez à des résultats prodigieux. Comment les cinq sociétés créées à Londres sont-elles parvenues à réunir plus de 150 millions qui ont transformé les conditions du logement dans la plus grande agglomération urbaine de l'univers ? Par un effort incessant, par la parole d'orateurs, par les publications d'écrivains convaincus que l'amélioration du logement et des mœurs était pour l'avenir de l'Angleterre une question vitale. (*Cris : Parlez-nous de la France!*)

Oui, je vous parlerai de la France et d'un des plus grands noms dont elle ait à s'honorer, de celui qui a le mieux compris cette grande œuvre, qui a construit à Mulhouse 1,200 maisons pour les familles d'ouvriers et dont le souvenir, respecté en Alsace, mérite d'être deux fois vénéré en France, par l'exemple qu'il nous montre et parceque nous avons la douleur de penser que ce grand homme de bien repose aujourd'hui en une terre qui n'est pas française. (*Longue salve d'applaudissements.*)

Quand nous serons arrivés à accomplir une telle œuvre, nous pourrons nous arrêter. Voilà ce qu'il faut faire à Paris! Qu'avez-vous fait, vous qui interrompez? (*Applaudissements redoublés.*)

En parlant des misères, Messieurs, je ne veux pas que vous puissiez croire que j'esquive à dessein l'idée de charité. Je la place très haut. Mais de même que quand les politiques discutent les relations de l'Église et de l'État, ils ne discutent pas la religion, je considère que nous ne devons pas parler ici de la charité, qui est la religion du cœur. J'estime que la religion comme la charité qui appartiennent au for intérieur doivent être accomplies en secret, tandis que je vous parle aujourd'hui du devoir social dont l'essence est d'être accompli publiquement. (*Applaudissements.*)

IL FAUT ENROLER LES BONNES VOLONTÉS INACTIVES.

Messieurs, il y a dans notre société française, par suite de nos révolutions, de nos crises politiques, une quantité prodigieuse de forces perdues, d'intelligences souffrant de leur inaction. C'est à

elles que nous nous adressons; il faut les tirer de leur engourdissement, leur montrer un rôle à jouer, une fonction à remplir. Nos nations modernes connaissent le service militaire, le service civil ; n'hésitons pas à y ajouter le service social. (*Applaudissements.*) Enrôlons dans cette organisation nouvelle tous les ambitieux d'activité : il n'est pas de carrières qui ne soient encombrées. Soyez sûrs que, pour celle-là, ni les places ni les charges ne manqueront. Ne laissons aucune bonne volonté inactive. Le champ qu'il s'agit de cultiver est sans limites. Nous avons besoin de tous les efforts : la tâche à accomplir demain est de les rassembler et de les discipliner, de leur donner une vaste et puissante organisation, d'en faire des bataillons solides, une armée résolue à vaincre, ayant conscience de son bon droit, et convaincue qu'elle porte avec elle, dans sa marche en avant, le progrès des sociétés vers la civilisation. (*Applaudissements.*)

A tous les volontaires de cette levée nouvelle, il faut répéter que si nous y mettons à la fois nos forces et notre cœur, nous sommes certains de la victoire, que les causes vaincues sont celles qui s'abandonnent. Nous devons avoir le courage d'avouer que jusqu'ici nous n'avons rien fait de ce qui incombe aux citoyens actifs d'une société vivante et libre. (*Oui! oui! c'est vrai!*) En présence de notre inertie, ne nous étonnons donc pas de l'absorption des forces individuelles par la puissance publique. Notre abstention, notre attente, nos lamentations dans le vide sont un constant et coupable appel à l'intervention de l'État. (*Bravo! bravo!*) C'est à chacun de nous à agir, c'est à l'initiative privée qu'il appartient de multiplier ses efforts, si nous voulons ramener l'État dans ses limites. Ne cessons de redire que si chacun en France accomplissait tout son devoir, il n'y aurait pas de question sociale. (*Approbation.*) Ce n'est pas un déshonneur de périr trahi par la bonne fortune. C'est une honte sans égale de succomber faute de bonne volonté.

L'HOMME INACTIF ET DÉCOURAGÉ EST PRÊT POUR LE SOCIALISME.

Vous tous qui vous sentez au cœur des convictions fortes, un désir et une espérance, aidez-nous à lutter contre cette maladie des sociétés vieillies qui s'appelle le socialisme ! (*Applaudissements.*)

Il n'y a pas à s'y tromper : partout où se répand le découragement, où l'homme s'abandonne, où la volonté vacille, où sous l'influence morbide d'un pessimisme philosophique l'individu doute de lui-même, abdique la foi en ses destinées, on voit naître le socialisme. (*Protestations. Applaudissements.*)

Ce n'est pas l'homme fort, énergique, confiant en son droit, prêt à lutter pour l'exercer qui jettera ses armes, et demandera à l'État de le prendre en tutelle. — C'est l'homme las, se sentant incapable de supporter les maux de la vie qui signera sa propre capitulation.

Voyez en quel pays du monde le socialisme a fait le plus de progrès! Observez comment, en Allemagne, il est sorti tout armé des Universités, professé par ceux qui venaient de commenter Schopenhauer, comme une formule sociale destinée à dissimuler leur désespérance, répandu par les disciples d'Hegel, ressuscitant l'idolâtrie de l'État, cette religion dernière des peuples qui abdiquent en mettant César sur les autels. (*Applaudissements répétés.*)

Le socialisme, Messieurs, c'est le césarisme des démoncraties fatiguées. (*Nouveaux applaudissements.*) Ne souffrons pas qu'il se dise jamais une doctrine de force, la doctrine des jeunes. Ceux qui l'adoptent aujourd'hui sont fourvoyés et le regretteront plus tard. (*Bruit.*) C'est le plus prodigieux aveu d'impuissance que, depuis le Bas-Empire et ses hontes, on ait proposé à l'humanité de souscrire. (*Bravo! bravo!*) Soyez sûrs qu'il ne sera jamais l'idéal de la jeunesse française; il ne sera jamais le vôtre, tant que vous croirez en votre propre énergie, tant que vous vous sentirez actifs et feconds, tant que vous saurez user de toutes les formes de la liberté pour le devoir social. (*Triple salve d'applaudissements.*)

AVIS

Les jeunes gens qui voudront entrer en relations avec le Comité sont priés de vouloir bien adresser leurs noms, rue de Seine, 54.

Les formes diverses d'action qui pourront être adoptées, suivant les préférences et le temps dont disposeront les adhérents, seraient :

1° *Les réunions préparatoires d'études sous la direction d'un membre du Comité ;*

2° *Les conférences dans lesquelles seraient discutées les questions sociales, en vue de la propagande ultérieure.*

Dès aujourd'hui il a été institué au siège de la Société d'Économie sociale, rue de Seine, 54, des ÉTUDES PRATIQUES D'ÉCONOMIE SOCIALE *sous la présidence de M. Glasson, membre de l'Institut.*

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Séance du vendredi 1er février 1895

ALLOCUTION DE M. GEORGES PICOT, PRÉSIDENT

M. le Président. — Messieurs, nous ouvrons ce soir notre seconde réunion publique. Vous le savez, notre but n'est pas seulement de nous assembler pour écouter la parole d'orateurs distingués, mais d'agir. Si nos conférences ont été retardées de dix jours pour satisfaire aux désirs des propriétaires de l'hôtel des Societés Savantes, nous ne nous sommes pas reposés. Ce que nous avons fait à Paris, nous l'avons commencé ailleurs. A Lille, il y a huit jours, M. Anatole Leroy-Beaulieu poursuivait la même campagne en présidant une assemblée nombreuse et en lui faisant entendre les paroles fortifiantes que vous applaudissiez dans notre première séance.

Il n'y a pas une ville de France où nous n'ayons l'ambition de créer des conférences sociales qui servent de lien entre ceux qui veulent combattre la doctrine d'engourdissement et d'abdication qui se nomme le Socialisme. (*Explosion de murmures. — Applaudissements.*) Nous voulons organiser surtout ces conférences dans les villes d'Universités où la jeunesse a besoin d'entendre un langage qu'elle n'est pas accoutumée à écouter. (*Applaudissements. — Bruit prolongé.*)

Ce qui se passe en ce moment prouve qu'il y a ici une minorité singulièrement ignorante de la liberté. (*Applaudissements.*)

Nous voulons nous adresser, ici et ailleurs, non à une coterie, mais à tout le monde, mais à la foule, à ceux qui veulent le progrès, qui y croient, qui réclament un peu plus de justice, un peu plus de fraternité et ce sentiment de devoir mutuel qui est le lien des sociétés.

Heureusement, à côté de ceux qui sont incapables d'agir, qui ne savent que protester, qui ne savent qu'étouffer la parole sous leurs clameurs, il y a des hommes qui agissent, qui aiment le peuple, qui souffrent de sa souffrance, qui connaissent les conditions du travail et de l'épargne, qui consacrent leurs forces au développement des institutions de prévoyance. C'est un de ces hommes qui va vous parler ce soir.

Celui qui est à côté de moi multiplie dans sa ville natale, depuis des années, les grandes œuvres d'assistance : il a tout étudié, tout embrassé, tout appliqué, en montrant les ressources illimitées de l'esprit au service du cœur. Il est l'image vivante de l'initiative dont il va vous parler. Sa parole est un enseignement, parce que sa vie est un modèle. (*Vifs applaudissements.*)

L'avoir parmi vous ce soir est un grand honneur. Vous aurez, je l'espère, assez de respect de vous-mêmes pour l'écouter et l'applaudir. (*Applaudissements.*)

Je donne la parole à M. Rostand.

DISCOURS DE M. EUGÈNE ROSTAND

LE PROGRÈS SOCIAL PAR L'INITIATIVE INDIVIDUELLE

Messieurs, il s'agit d'idées. J'espère que ceux qui, avant même d'avoir rien entendu, viennent d'essayer ce tumulte ne voudront pas donner d'eux-mêmes à croire que, dans le monde tel qu'ils rêvent de le refondre, il n'y aurait plus de place pour les idées ni pour la parole libre de l'homme. (*Vifs applaudissements.*)

Le groupe promoteur de la campagne qui s'est ouverte le 9 janvier a une double foi, un double idéal : la défense de certaines notions-mères, sans lesquelles il n'est pas de sociétés humaines civilisées, l'impulsion vers un perfectionnement hardi et incessant de ces sociétés.

RÉFORME, NON IMMOBILISME

Ce n'est pas pour un pur effet verbal ou d'équilibre que son titre à deux branches exprime ces deux objectifs : nous ne séparons pas l'un de l'autre. La politique sociale que nous soutenons n'a rien de commun avec la politique négative. Nous ne sommes ni des impassibles, ni des résignés au mal, ni des satisfaits. Nous sommes des croyants dans la marche de l'humanité, des agissants, des progressistes... (*Bruit.*)

Ce n'est point là une affirmation de circonstance. L'école à laquelle se rattachent la plupart d'entre nous, avec les variantes de l'indépendance de pensée, n'est pas ce qu'on appelle une école conservatrice, mais une école réformiste. Elle n'a jamais écrit sur son drapeau *Immobilisme*, mais *Réforme sociale* (*Bruit*) : c'est le nom même de son organe, comme ce fut le titre de l'œuvre maîtresse de son fondateur. (*Un assistant : Le titre n'est rien !*) Je souris, Messieurs, lorsque j'entends les superficiels représenter Le Play comme un sociologue réacteur. On ne peut fausser plus profondément la qualité de son génie et son rôle. Si personne ne rappela avec une sagacité plus ferme ce qu'on a nommé, je crois, l'autre jour, les lois fondamentales de la biologie

sociale, les notions immuables dont les nations ne peuvent s'éloigner sans décadence... (*Oh! oh!*), nul ne fut plus original, plus imprégné d'esprit scientifique, plus novateur. C'est lui qui a fait de l'économie sociale quelque chose de très différent des préconceptions subjectives comme des empirismes, une science véritable, en lui donnant la méthode moderne de toutes les sciences : l'observation. (*Applaudissements.*) C'est lui qui a créé, en la pénétrant de sympathie, l'étude précise des faits de la vie ouvrière, maintenant imitée par tous les chercheurs et tous les Offices du Travail. Ainsi, et par la confirmation que chaque jour apporte à ses vues, s'explique l'influence intellectuelle qu'il exerce trente et un ans après son livre, près de quinze ans après sa mort, en Europe, ou plutôt dans les deux mondes. Ses continuateurs sont voués à la propagande de toutes les nouveautés utiles, depuis celles qui ont pour but l'organisation des démocraties comme la représentation proportionnelle, jusqu'aux améliorations économiques de toute sorte : pour conquérir par exemple un changement dans une législation spéciale, celui qui vous parle n'a trouvé nulle part d'appui plus solide. Et que sont à proprement parler ces conférences ? La vulgarisation des travaux scientifiques d'une association qui n'a jamais interrompu des recherches positives de progrès. (*Applaudissements.*)

C'est ce second aspect de notre programme que je suis chargé d'exposer ce soir. Les nobles orateurs à qui je succède avec crainte l'ont indiqué déjà, en particulier M. Picot, avec sa force de généralisation si pleine de pensée. Je dois préciser, établir que, loin de nous inspirer de ce qu'on a appelé la *Néophobie* ou le *Misonéisme*, la peur ou l'aversion du nouveau, nous repoussons l'Inertie comme l'Utopie, et par une raison commune : c'est que toutes deux attardent l'humanité. (*Applaudissements.*)

Pourquoi, une si grande démonstration est-elle confiée au plus modeste soldat de notre cause ? Peut-être (et ces explications appelleront sur moi votre indulgence) les partisans actifs d'une des réformes les plus pressantes et sur laquelle, je crois, nous sommes tous d'accord, la décentralisation revivifiante de notre France, ont-ils voulu accuser, dans l'union de la province avec Paris, la cohésion de cette patrie dont M. Anatole Leroy-Beaulieu vous a dénoncé les blasphémateurs avec une si haute éloquence. (*Applaudissements. — Une voix : Vive l'Interna-*

tionale !) Peut-être aussi, appelant au combat pour l'initiative individuelle et pour le progrès par la solidarité, ont-ils voulu citer devant vous comme témoin un *essayeur d'action* qui lutte depuis dix ans contre les fanatismes de *statu quo*, et prouver par un très humble exemple que, dans le champ du progrès, le plus faible peut faire sa journée, jeter quelques germes... (*Applaudissements.*)

L'EFFORT LIBRE ET SUCCESSIF EST-IL UN INSTRUMENT PLUS OU MOINS PUISSANT DE PROGRÈS QUE LES SOCIALISMES ?

Messieurs, ce mot de progrès, et même de progrès social, il est bien général et bien vaste. Qu'entendrons-nous au juste par là ce soir ? Le progrès des sciences naturelles et physiques est un des facteurs du progrès social. Tous les progrès économiques sont des éléments du progrès social. Mais ces points de vue nous conduiraient trop loin. Bornons, circonscrivons les nôtres, en ce moment. Prenons le terme dans le sens de l'amélioration directe des conditions de la vie, spécialement pour les plus faibles et les moins bien dotés par la nature ou le sort parmi les hommes, c'est-à-dire pour le plus grand nombre.

Ce que nous avons à nous demander le voici : ainsi entendu, le progrès social est-il possible par l'effort libre et successif de l'individu et de l'association des individus? Cet effort est-il un instrument plus ou moins efficace que les conceptions qui visent à reconstituer, par une contrainte généralisée, la structure d'ensemble de l'organisation sociale ? (*Bruit. — Voix : Vive Mazas !*)

THÉORIQUEMENT C'EST DANS LA PREMIÈRE CONCEPTION QUE NOUS CONSTATONS L'APTITUDE AU PROGRÈS

Théoriquement d'abord, rationnellement (car les idées doivent être à la base de toute démonstration, et puisque je parle devant de jeunes intellectuels, je suppose qu'ils aiment les idées), examinons par un peu d'analyse comment les deux doctrines offrent de faire du progrès, puis si elles y sont aptes.

La nôtre voit dans l'organisation actuelle des sociétés civilisées la résultante d'une évolution générale, car le fond est analogue sous les variantes. Elle constate, sur les faits, que cette évolution

civilisatrice suit une tendance constante à une répartition plus étendue du bien-être et de la culture, à une solidarité plus active entre les hommes, à plus de justice dans leurs relations. L'œuvre du progrès lui apparaît comme consistant à seconder cette tendance, tantôt par la correction de défectuosités trop lentes à disparaître, tantôt par l'abolition d'obstacles, tantôt par des apports de formes plus exactes ou mieux adaptées. Pour cette œuvre, elle considère l'effort des individus, isolés ou associés, comme le facteur le plus puissant, l'intervention du législateur ou de l'État n'étant légitime et utile que pour soutenir cet effort s'il est débile ou le provoquer là où il fait défaut. (*Applaudissements.*) Au contraire, les socialismes (*Ah! ah!*) — convenons, n'est-ce pas, que nous emploierons le mot au sens précis, non avec ces élasticités niaises qui aident aux malentendus en englobant sous le mot toute aspiration sentimentale au mieux social, — les socialismes voient l'organisation des sociétés dans un système tout d'une pièce, qu'ils condamnent comme faux, affirmant le pouvoir de le détruire pour lui en substituer un autre, les uns disent par la violence, les autres se contentent de dire par la loi.

Pour chacune de ces conceptions, recherchons quelle est l'aptitude à faire du progrès. (*Bruit.*)

M. le Président. — Il n'est pas possible d'interrompre à chaque instant l'orateur ; si vous voulez faire du bruit, allez-en faire dans la rue. (*Une voix : Il fait trop froid dans la rue! — Une autre : Nous n'avons pas d'argent pour nous chauffer au café.*)

M. Rostand. — Tout d'abord, si la science expérimentale nous atteste que, nulle part dans le monde, la nature n'avance par bonds ou par ruptures, *non facit saltus*, mais qu'elle évolue, rien n'autorisera à imaginer qu'il en soit autrement pour les sociétés humaines, et rien, dans leur histoire, n'autorise non plus à admettre cette possibilité.

Il suivra de là que rien ne nous permet d'attendre le progrès d'une refonte en bloc des sociétés par un *Fiat* subit ou par la force. Et inversement, il sera légitime de croire que l'organisation de ces sociétés puisse être constamment perfectionnée par une action intérieure, successive et divisée, de leurs membres, aidant les éléments morbides qu'elles renferment à s'éliminer, les éléments sains à se développer.

Je sais bien, — et je vais user là d'une véritable courtoisie vis-

à-vis des adversaires qui m'interrompent si violemment, j'aurai soin de prendre les idées qu'ils croient défendre en leurs formules les plus récentes, — je sais bien que, pour échapper à ces évidences scientifiques, des théoriciens actuels prétendent voir dans le collectivisme un simple stade de l'évolution, se défendent de rêver une transformation intégrale ou soudaine, supposent même une longue période préparatoire et des acheminements. Mais, en consentant à discuter ces dénaturations — ésotériques, n'est-ce pas (*Rires*), faites pour le livre, non pour le forum (*Oh! oh!*), — on n'y trouve rien de cohérent. La preuve que la conception socialiste est bien celle d'une reconstruction à la fois *totale* et *contrainte*, c'est qu'elle justifie son impuissance pratique par ces caractères de sa solution ; c'est qu'elle dit toujours : « Je ne puis rien, parce que la reconstruction n'est pas totale et n'est pas obligatoire. » (*Voix : C'est très vrai.*) Et c'est encore qu'elle reconnaît, étant donnée la résistance universelle, la nécessité de forcer la transformation, que ce soit par la grève mondiale, par la révolution, ou au moins par la loi, car il s'agit de toute une civilisation à refondre. (*Oui, oui. — Non, non !*) Un savant égaré dans le Parlement répondait à des tentatives de ce genre pour concilier le socialisme avec l'évolution : « Je suis étonné que vous fassiez reposer les théories socialistes sur la doctrine de l'évolution. Vous ne possédez pas le caractère dominant sans lequel elle tombe et n'a plus de raison d'être, la passivité : vous voulez interrompre d'une façon brusque et violente la continuité sociale. » (*Un assistant : Qui a dit ça ?*) — M. Lannelongue.

En second lieu, la science expérimentale nous apprend, comme la biologie pour la matière vivante, qu'à mesure que les races s'élèvent sur l'échelle de la civilisation, leurs membres tendent à se différencier de plus en plus. Plus la vie sociale se développe, plus elle s'éloigne de la simplicité rudimentaire des phases initiales. (*Bruit. — A la porte!*) — Ces idées ne peuvent vous choquer, voyons : nous sommes encore dans la théorie pure. — Progrès est synonyme de différenciation. Vous vous rappelez peut-être avec quelle force M. G. Le Bon a établi cette vue dans un essai récent sur *les Lois psychologiques de l'évolution des peuples*.

Allons-nous donc attendre le progrès d'une doctrine qui fait du progrès le contraire de la différenciation ? Ici encore, on proteste, — dans les livres bien entendu, — que le socialisme dit scientifique ne

réclame plus l'égalité dans le travail et dans les jouissances matérielles, la reconnaissant chimérique ; il ne vise que l'égalité des hommes, d'abord pour l'obligation du travail, chacun faisant le travail qui répond à ses aptitudes, secondement pour une condition d'existence digne d'un être humain, la récompense devant être en proportion du travail effectué. Mais si alors on laisse reparaître certaines différenciations, il devient impossible même d'imaginer comment elles seraient compatibles avec le collectivisme, et aussi qui jugerait des aptitudes, qui proportionnerait la récompense au travail, etc.

Rien de plus clair, au contraire, que l'accord de la doctrine du progrès par le perfectionnement graduel et divisé des rouages de la civilisation avec les lois scientifiques de la tendance à la différenciation, de la spécialisation croissante, de la division du travail. C'est ainsi par exemple que se multiplient et se précisent chaque jour des combinaisons favorables au développement méthodique des instincts de prévoyance ou à l'application de l'idée de solidarité, instincts et idée qui se fortifient à mesure que les organisations elles-mêmes se perfectionnent.

Enfin, si nous regardons aux formes de progrès proposées par les deux doctrines, que voyons-nous? Dans la nôtre, des formes sans analogue dans le passé, et sans cesse plus raffinées ; dans les socialismes, des formes déjà usées et réapparaissant sous des étiquettes rajeunies. (*Applaudissements.*)

Livrez-vous à cette comparaison. — Dans la socialisation de la terre ou des moyens de production, vous retrouverez plus d'un trait de la tribu, et je crois que, l'autre jour, M. Paul Lafargue vous a vanté le communisme des tribus sauvages. — Dans le lotissement de la commune rurale au profit d'usufruitiers, le régime du vieux *mir* russe. — Dans les prohibitions industrielles ou commerciales, par exemple dans le procédé (que proposait M. Jaurès à la Chambre) de l'État unique importateur et acheteur des blés, les entraves accumulées pendant de longs siècles sur les routes du commerce et de l'industrie. (*Applaudissements.*) — Dans les syndicats obligatoires, contraignant tous les ouvriers d'un métier à s'affilier et dans l'enceinte du syndicat à subir la volonté d'une pluralité, les parties condamnées des anciennes corporations. (*Applaudissements.*) — Pour expliquer ces rétrogradations, ne pouvant les nier, on a inventé une prétendue loi de *régression apparente;* l'aveu est formel, sous

l'artifice du mot vous le sentez. — Par contre, vous aurez beau fouiller dans les organisations primitives, vous n'y découvrirez pas les inventions de la science sociale positive : ni les agencements multiformes de la coopération, ni les ingéniosités toujours renaissantes de la prévoyance des intéressés ou du patronage, ni les mécanismes des retraites et des assurances ouvrières pour lesquels il n'est pas trop de la technique des mathématiciens et des actuaires... outillages toujours plus précis, plus poussés, se succédant comme au daguerréotype de notre enfance les modifications de la photographie, ou le télégraphe électrique à l'aérien et à l'électrique lui-même le téléphone d'Edison. (*Applaudissements.*)

Ainsi, théoriquement, rationnellement, l'analyse des idées et l'observation nous conduisent à reconnaître la vraie aptitude au progrès dans la conception qui : 1° est en accord exact avec les lois scientifiques de l'évolution et de la différenciation ; 2° nous présente des types neufs et en perfectionnement continu d'arrangements sociaux. (*Applaudissements.*)

A priori, nous sommes amenés à dire : c est de ce côté-là que doit nous arriver le progrès.

EN FAIT, C'EST DE L'EFFORT LIBRE QUE LE PROGRÈS EST VENU ET VIENT.

En fait, c'est de là qu'il est venu, qu'il vient sans cesse à flots. Quittons les théories, descendons aux faits.

Je passe sur ce phénomène général... (*Bruit. — A la porte!*) — Mais, Messieurs, c'est la meilleure conférence que vous faites là, pour montrer quelle notion vous avez de la liberté et quelle destinée vous lui feriez !... (*Vifs applaudissements.*) — Je passe, disais-je, sur ce phénomène général que les grands progrès de chaque civilisation ont toujours été réalisés par une petite élite d'hommes, par exemple les découvertes qui ont hâté la marche de la nôtre, l'imprimerie ou la machine à vapeur.

Restons dans le cercle que nous avons circonscrit, et là, précisons. Je voudrais esquisser ce qu'a fait l'action individuelle pour le progrès social depuis un siècle. Mais comment? C'est trop vaste. Peut-être, un jour, sera-t-il plus facile de s'en rendre compte en parcourant les collections de types d'efforts libres qui s'appellent les musées sociaux, et par exemple cette nouvelle création de l'initiative privée, le musée Chambrun. Aujourd'hui je ne peux

qu'énumérer en courant les principaux moyens d'action ou d'aide que l'initiative soit des intéressés eux-mêmes, soit de leurs frères plus avancés sur la route, a mis au service de toutes les phases de l'existence populaire.

Pour le *travail :* avec la liberté, force suprême, les inventions de toute sorte qui allègent les bras ; les modes excitateurs de rémunération avec les variétés de primes à l'économie, à la production, à la qualité, à l'assiduité, à l'ancienneté ; les sociétés promotrices et les organisations particulières de participation aux bénéfices avec distribution immédiate, différée ou mixte ; les abréviations du travail de nuit ; les ligues de repos hebdomadaire.

Pour la *production :* les sociétés coopératives de production, demain le travail au domicile de l'artisan par la transmission de la force à distance.

Pour la *vie industrielle :* les innombrables institutions patronales dont M. Hubert Brice a fait naguère avec des spécimens seulement tout un livre ; les conseils d'usines, les chambres et les conseils d'explications, d'arbitrage, de conciliation, les procédés qui poussent à la stabilité des engagements.

Pour *l'épargne :* les caisses d'épargne libres, plus fécondes que les officielles, surtout dans les pays de libre emploi ; les autres combinaisons qui provoquent à l'épargne, les institutions de patrimoine ou de capitalisation. (*Un assistant : Que faites-vous des gens qui ont faim ? — Un autre : Et vous ? — Un autre : On les nourrit ; vous, vous ne le faites pas. — A la tribune !*)

Pour le *crédit :* les sociétés coopératives de crédit urbain ou rural, les banques populaires, les caisses agricoles, les mutualités professionnelles ou non de prêts gratuits ou à taux de faveur... (*Un assistant : Panama !*)... les sociétés de crédit aux associations de production.

Pour le *coût de la vie :* les coopératives de consommation... (*Un assistant : Mazas !*)... les sociétés d'achat en commun de matières premières, de provisions, d'outils ; les sociétés d'alimentation à bon marché, les boulangeries ou les boucheries coopératives, les économats, les restaurants populaires, les entreprises de transports à bas prix.

Pour le *logement...* (*Bruit. — Un assistant : Les voyageurs pour Mazas en voiture !*)... les sociétés ordinaires ou coopératives de construction ou de crédit pour construction de maisons à acquérir

ou à louer, les prêts amortissables pour construction, les assurances-vie pour solidifier l'acquisition du foyer, les sociétés facilitant l'acquit du loyer par l'épargne, par le paiement fractionné ou par le prêt.

Pour l'*instruction* : avec les écoles de toutes sortes, primaires, professionnelles, d'apprentissage, techniques, les sociétés d'enseignement professionnel comme la belle Société de Lyon, les bourses d'apprentissage et d'écoles, les sociétés de lectures populaires ou de cours du soir, les bibliothèques circulantes, les œuvres d'Extension universitaire.

Pour les *voyages* : les bourses de voyages, les colonies de voyageurs.

Pour les *risques* : les sociétés de secours mutuels... (*Un assistant: Et ceux qui meurent de faim?*), les sociétés ordinaires, mutuelles ou coopératives, d'assurances ouvrières contre la maladie, les accidents, l'incendie du petit mobilier, la vieillesse, le décès, demain (je l'espère) le chômage involontaire; les sociétés de prévention, d'atténuation ou de réparation des accidents; les efforts pour accroître sans cesse la sécurité dans les industries et dans les mines.

Pour l'*hygiène* : les œuvres d'assainissement des villes, les sociétés de bains, de douches, de lavoirs à bon marché; les sociétés et les ligues de défense contre l'intoxication par l'alcoolisme. (*Un assistant : Vive l'absinthe!*)

Pour la *maladie* : les hospices richement dotés d'installations et de science, les dispensaires, les sanatoria, les hôpitaux spécialisés contre la phtisie par exemple, les policliniques, les défenses contre la morbidité professionnelle, les maisons de convalescence.

Pour les *infirmités* : les écoles, les asiles, les ateliers de sourds-muets ou d'aveugles... (*Rires.*) — Si l'infirmité du pauvre vous fait rire, je vous plains! (*Applaudissements.*) Je vous renvoie aux *Emmurés* de Descaves : vous suivrez là ce qu'est la vie de l'aveugle. (*Applaudissements.*)

Pour les *crises de chômage* : les services de placement, les adjonctions de travaux agricoles aux travaux industriels, les sociétés d'assistance par le travail, en attendant demain celles d'assurance contre le chômage involontaire, les colonies agricoles, les organisations de prêts sur l'honneur.

Pour la *faiblesse de l'enfance* : les sociétés de protection et de sauvetage des maltraités, des exploités, des moralement abandonnés,

les crèches, les salles maternelles, les orphelinats, les jardins d'enfants, les cuisines et les cantines scolaires, les colonies de vacances, les dispensaires et les hôpitaux spécialisés, les sociétés de défense en justice, de patronage, de placement, d'engagement militaire des jeunes détenus ou libérés, toutes les formes d'associations amies de l'enfance, jusqu'à celles de jouets ou de fleurs pour les petits malades.

Pour la *faiblesse féminine* : les fondations de dots de jeunes filles, les sociétés protectrices, les mutualités, les maternités, les sociétés d'allaitement, les combinaisons de repos des accouchées avec salaire.

Pour la *vieillesse* : les associations qui facilitent l'assurance ou les versements de retraites, les innombrables caisses de pensions, les asiles, les maisons de retraite.

Pour la *mort* : l'assurance-vie, les caisses de funérailles, les mutualités du franc au décès, et mille autres. (*Bruit. — Un assistant : Et les bureaux de tabac?...*)

Ah ! cette énumération est bien sèche, elle est bien aride. Mais chaque mot a évoqué, a fait passer devant vos esprits des myriades de souvenirs, de créations, de faits, d'actes, de résultats.

Et à toutes ces combinaisons de la prévoyance, il faudrait ajouter celles de la bienfaisance pure pour les cas de *misère* : œuvres d'assistance préventive contre la détresse commençante ou qui se cache, sociétés philanthropiques ou de charité, aides contre le froid, la faim ou le manque d'abri, bouchées de pain, hospitalités de nuit... — Et aussi pour les cas de *chutes morales* : les sociétés de patronage et de relèvement...

Quelle œuvre immense ! L'initiative individuelle a accompli tout cela en prenant les hommes tels qu'ils sont, en acceptant les inégalités naturelles au point de départ, en aidant à les diminuer dans la mesure du possible par un appel simultané aux énergies d'une part, de l'autre à la fraternité humaine, en subissant les lois mystérieuses de la concurrence et de la sélection des mieux doués et des plus vaillants, mais en corrigeant leurs effets par l'effort de solidarité. (*Vifs applaudissements. — Bruit. — Un assistant : Parlez, jeune homme, vous nous amusez ! — Un assistant : Continuez, voyons !*)... Je continuerai quand vous vous tairez. (*Un assistant : Nous vous donnons la parole. — Un assistant : Applaudissez-le pour l'encourager ! — Murmures. — A la porte, les fainéants !*)

M. le Président. — Voilà la liberté que nous promettent les socialistes ! (*Un assistant : Vive la canaille ! — Un assistant : A bas les exploiteurs ! — Chant de la Carmagnole.*) La grande majorité de cette salle veut entendre, veut écouter. C'est une minorité qui cause du trouble. (*Un assistant : Ils sont payés !*)

LES RÉSULTATS SONT-ILS INSIGNIFIANTS OU LENTS

M. Rostand. — Mais, dit-on, l'action individuelle, restreinte par les égoïsmes, ralentie par les inerties, génée par la concurrence, est impuissante. S'emparant naguère du généreux avertissement de M. Picot que nous n'avons pas encore fait tout notre devoir social, un polémiste célèbre, attaquant ces conférences, écrivait : « Si tous les hommes suivaient ces conseils, oui, le progrès s'accomplirait ; mais, puisque trop peu le font, vous voyez bien que la coaction légale ou révolutionnaire est indispensable. »

En fait, qu'en a-t-il été de la soi-disant impuissance de notre doctrine?

Le régime social qui s'en inspire a eu pour effets généraux, en France et dans tout le monde civilisé, car dans une mesure plus ou moins étendue les effets sont les mêmes partout : que les salaires du travail manuel n'ont cessé de s'élever, c'est-à-dire que la part relative de la main-d'œuvre dans le produit brut industriel ou agricole s'est accrue ; que le pouvoir d'achat de ces salaires a augmenté, le prix des principales marchandises de première nécessité ayant diminué ; que le peuple est mieux nourri, mieux logé, mieux vêtu; que le loyer de l'argent a baissé... (*Un assistant : Oh ! non alors !*)

Vraiment ? (*Hilarité.*) Eh bien, Messieurs, puisque le sociologue qui vient de m'interrompre (*Rires. — Bravos*) affirme devant cette salle comble que le loyer de l'argent n'a pas baissé, je l'invite à venir à cette tribune, et je lui cède la parole. (*A la tribune! à la tribune! — L'interrupteur monte à la tribune, s'entretient avec l'orateur et le président. — A la porte ! à la porte !*)

M. le Président. — Je viens de prier l'interrupteur qui est monté sur l'estrade de s'expliquer sur le loyer de l'argent. Il m'a déclaré qu'il n'avait rien à dire du loyer de l'argent. (*Rires.*)

L'interrupteur. — Pardon, j'ai dit que je parlerais de ça et d'autre chose.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans ces conditions, je ne puis lui donner la parole. (*Clameurs.*)

(*Un autre interrupteur est amené de force à la tribune. Il en descend presque aussitôt. — Bruit prolongé de cannes et de pieds frappant sur le plancher.*)

M. ROSTAND. — Messieurs, est-ce que vous ne croyez pas que nous aurions mieux à faire ce soir? M. Jaurès donne des conférences; nos amis s'engagent bien volontiers à ne pas faire de l'obstruction contre lui comme vous la faites contre nous. (*Applaudissements.*)

Je reprends donc. L'incident est né de ce que, rappelant les phénomènes généraux qui attestent les résultats de progrès obtenus dans toutes les sociétés civilisées depuis un siècle, j'avais cité, après d'autres, celui de la baisse du loyer de l'argent. J'ajoute: la propriété foncière et mobilière s'est répandue en des millions de mains, et (fait capital qu'aucun de vous ne déniera), la durée moyenne de la vie humaine a monté. (*Applaudissements.*)

Sont-ce des progrès que ces faits généraux, constatés par des statistiques indéniables ?

Descendons aux solutions particulières que nous avons vues sortir de l'initiative individuelle pour améliorer la vie populaire dans chacune de ses phases. Sont-elles de pauvres, de maigres, de rares et frêles tentatives ?

Je prends l'amélioration du logement ouvrier... (*Un assistant : Pour ceux qui en ont!*) En Angleterre, au 1er janvier 1893, 2.372 associations populaires, comptant 587.856 membres, s'employaient sous le nom de *Building societies* à l'acquisition du foyer par l'épargne ; leur actif représentait près de 50 millions de livres sterling, soit en chiffres ronds 1 milliard 250 millions de francs ; elles avaient avancé 47.703.054 livres. A côté d'elles les cinq grandes sociétés philanthropiques créées à Londres avaient jeté dans cette œuvre de solidarité plus de 150 millions. (*Applaudissements.*) Aux États-Unis, 5.838 *Building and loan associations* accomplissaient la même tâche ; leur avoir général s'élevait, lors du dernier rapport du Commissaire du Travail, à 2.258 millions de francs.

Je prends l'aide au progrès moral. En Angleterre, je constate que quelques années ont suffi aux associations de patronage, de tempérance, d'évangélisation, pour réduire la criminalité au point que le nombre des détenus est descendu de 20.400 à 12.700. (*Applaudissements.*)

Je prends la vie à bon marché. Je compte en Angleterre 1,655 sociétés coopératives de consommation, dans lesquelles se classent 1,298,600 adhérents. Elles ont fait, dans le dernier exercice vérifié, pour 1,260 millions de francs de ventes, leurs bénéfices s'élèvent à 116,900,000 francs ; à elle seule, celle de Rochdale, ce glorieux modèle qu'il faut saluer partout où l'on parle de l'action individuelle (*Applaudissements*), a passé des 28 ouvriers tisserands de son début à 12,000 membres (en Allemagne, il y a des sociétés de 20,000 et 30,000 membres), et d'un avoir de 700 francs à 10 millions de francs. — En France même, je relève en ce moment 1,089 coopératives de consommation, 1,500 syndicats agricoles, 9,662 sociétés de secours mutuels avec 1,500,000 membres. (*Applaudissements.*)

Je prends l'épargne. C'est par milliards que se chiffre le stock des dépôts populaires dans les caisses libres des grands pays d'Europe et d'Amérique.

Je prends le crédit. C'est près de 5,500 associations de crédit populaire que je rencontre en Allemagne, avec un mouvement annuel d'opérations qui représente des milliards de marks.

Appelez-vous tout cela des progrès isolés ou insignifiants ? (*Vifs applaudissements.*)

Ce qui est vrai, c'est que la France a dans ces voies un effrayant arriéré. (*Ah ! ah !*) Mais qui est-ce qui le dit plus haut que l'école de la réforme sociale, et qui le dit depuis plus longtemps qu'elle ? (*Un assistant : Qu'avez-vous fait ? — De toutes parts : Et vous ?*) Cet arriéré tient à bien des causes, à un excessif centralisme, au défaut d'initiative, à la témérité dans l'utopie, à la timidité dans la raison, et aussi au genre d'action que vous pratiquez en ce moment. (*Longue salve d'applaudissements.*) Voilà pourquoi M. Picot avait raison de s'écrier, avec la noble sincérité de conscience qui m'a attaché à lui : « Nous devons avoir le courage d'avouer que, jusqu'ici, nous n'avons pas fait ce qui incombe aux citoyens actifs d'une société vivante et libre. »

Et cependant, en France même, que de progrès ! Relisez ce qu'un maître de la science, de la science désintéressée, M. Levasseur, a écrit sur les progrès réalisés par le régime de la production libre, en ce siècle, dans notre pays, pour le vêtement, pour le logement, pour les matières industrielles, pour les machines, pour les moyens de transport, pour le commerce, pour

l'épargne, pour le taux de l'escompte, pour les subsistances, pour les salaires, pour l'aisance générale ; c'est énorme ! (*Applaudissements.*)

Mais le progrès obtenu par l'action individuelle est trop lent, objecte-t-on encore. En vérité ! Réfléchissez-y cependant. Des gigantesques changements dont je viens de citer les exemples, en est-il un seul qui remonte à plus de quatre-vingts ou cent ans ? (*Non, non.*) En France, et pour ne parler que des organisations spéciales dont j'ai mis tout à l'heure sous vos yeux une simple nomenclature, qu'est-ce qui existait, sauf pour la charité pure, il y a un siècle, pour la plupart il y a 50 ans, pour beaucoup il y a 30, 20, 10 ans ? (*Applaudissements.*) Feuilletez les rapports des commissions ouvrières à la suite de l'Exposition de 1867 : vous verrez que presque tous les desiderata de ces cahiers sont devenus des réalités en 1895.

Et chaque jour, observez-le, l'œuvre colossale se perfectionne, se précise, je dirais volontiers se raffine. A la suivre dans le détail, et c'est devenu difficile, on en éprouve une espèce de généreux vertige. Là aussi le progrès technique est admirable. Des merveilles d'ingéniosité, de dévouement, d'esprit de suite, de persévérance, de science (car toute une science du Mieux social se constitue), s'effectuent sans trêve, sans bruit, aussi silencieuses que les utopies sont bruyantes !... (*Vifs applaudissements.*)... Et, sans nombre, des milliers d'associations, de congrès, de ligues, des millions d'individualités, travaillent à cette splendide tâche.

Et vous voulez que nous n'ayons pas foi en l'amélioration successive des points caducs ou viciés de l'organisation sociale, par cette énorme, par cette infatigable action ? (*Applaudissements.*)

L'examen des faits me force d'aller plus loin. L'action individuelle est souvent même génératrice du progrès par la loi. Les exemples abonderaient.

En Angleterre, est-ce que ce n'est pas à lord Shaftewsbury, aux initiatives de cette vie magnifique qu'on ne peut lire sans émotion, à ces efforts de cinquante ans, que des millions de faibles, femmes ou enfants, ont dû les protections des Factory bills ?

En France même, et pour ne parler que du moment présent, de quoi s'est inspirée la loi du 2 novembre 1892 sur la protection du travail de l'ouvrière, sinon du livre révélateur, de la propagande impulsive de Jules Simon ? (*Vifs applaudissements.*)

Et cette clause de la loi assurant le repos avec salaire aux accouchées, qui n'a pas été votée, je crois, qui le sera sous quelque forme un jour ou l'autre, comment était-elle venue à l'esprit des législateurs, montée jusqu'au seuil des Chambres et à la discussion parlementaire, si ce n'est par l'initiative du grand manufacturier philanthrope Jean Dollfus... (*Un assistant : Un exploiteur! — Bruit.*)... Jean Dollfus, frappé un jour des dangers que causait à ses ouvrières une reprise trop prompte du labeur manuel après les couches, et leur maintenant, à ses frais, le salaire pendant un temps de repos ? (*Applaudissements.*)

Et n'est-ce pas des expériences courageusement engagées à leurs risques par des sociétés locales qu'est issue la loi du 30 novembre 1894 sur les habitations à bon marché ? et plus directement encore, de l'élaboration d'un texte législatif par la *Société française des habitations à bon marché* que préside M. Picot (*Vive Picot !*), et de la ténacité qu'a mise à faire adopter ce texte avec les transactions inévitables le président initial de la Société, M. Jules Siegfried ?

Et d'où sortira, j'ose le dire, si elle est sérieuse, notre législation sur les accidents du travail, sinon de la vaste contribution de traductions, de documents, de statistiques, d'enquêtes, de discussions fournie depuis six ans par les congrès et le Comité permanent international des Accidents du travail, sinon aussi des types pratiques de réalisation, comme cette Caisse d'assurances mutuelles des Forges de France, créée par M. Albert Gigot, et qui donne déjà à tous les ouvriers de l'industrie du fer le bienfait promis depuis dix ans par un projet de loi générale vingt fois remanié ? (*Applaudissements.*)

Ainsi il est indéniable que même le progrès accompli par la loi est fréquemment dû à l'action individuelle. Tantôt elle le devance, le suscite, le prépare ; tantôt elle le mûrit et le hâte ; tantôt elle le crée. Il est rigoureusement exact de dire que, sans elle, bien des fois il ne serait pas né, il ne naîtrait pas ! (*Applaudissements.*)

CONTRE-ÉPREUVE : QU'EST-IL SORTI DES SOCIALISMES ?

Messieurs, j'aborde ici une partie plus délicate de ma tâche ; j'ai besoin de demander à la continuité et à l'âpreté des interrup-

tions un peu de trêve et de répit. J'aurais voulu, en effet, après ce tableau, laisser vos esprits d'eux-mêmes tirer la déduction. Mais l'accusation d'impuissance, de stérilité, est trop agressive, trop répétée. Il faut bien demander à ceux qui la présentent sous toutes les formes : aux difficultés ou aux souffrances de plus en plus atténuées ainsi par la conception du progrès successif, quelle solution offrent les doctrines inverses? Qu'est-il sorti, comme progrès, de ces solutions? Vous sentez pourquoi je demande votre indulgence... (*Un assistant : L'indulgence plénière!*)... ou au moins l'attention que j'accorderais, quant à moi, à M. Jaurès si j'avais le plaisir de l'écouter. (*Applaudissements.*)

Quelle que soit la difficulté sociale sur laquelle on les interroge, les doctrines de reconstruction totale et contrainte ont deux réponses : l'une absolue, l'autre provisoire.

La réponse absolue consiste à ajourner au lendemain de la reconstitution du monde sur cette base : la socialisation de tout, la production et la distribution sous la conduite unitaire d'un État représenté par des comités directeurs. Il n'y a plus là ni épargne, ni crédit, ni propriété, ni chômage, ni héritage, ni misère ; dès lors tous nos problèmes disparaissent... (*Un assistant : Il n'y a plus que des braillards! — Rires. — Un assistant : Il n'y a pas de panamistes!*) Comment cela? Je n'essaie pas de comprendre, on refuse de l'expliquer, ou, dès qu'on aborde une explication, nous perdons pied dans l'irréel, dans l'incompréhensible. D'ailleurs, comme l'humanité refondue sera alors dans un état définitif ou quasi-définitif, le mot de progrès, lui aussi, n'a plus de sens ; les deux notions sont contradictoires. (*Bruit.*) En sorte que nous ne pouvons, sur cette réponse absolue, comparer la vertu progressiste des deux conceptions. Tout au plus nous est-il permis de dire que nous ne saurions nous rendre compte, qu'on se dérobe à toute explication précise, que la seule perspective nette est celle de quelque chose qui est, pour l'homme civilisé, le contraire même du progrès, c'est-à-dire un universel asservissement. (*Vifs applaudissements. — Un assistant : Nous ne sommes pas des esclaves!*)

Mais les socialismes... Oh! Messieurs, j'éviterai toute parole irritante. Nous discutons ici des idées ; je tâche, au milieu des difficultés que certains d'entre vous me créent, de suivre un parallèle d'idées, et, tout à l'heure, celui d'entre les interrupteurs qui est monté à la tribune a bien voulu reconnaître que j'y apporte une

sérieuse documentation. Je l'invite à le reconnaître tout haut, puisqu'il l'a dit tout bas.

L'INTERRUPTEUR. — Je le reconnais ; mais nous avons protesté parce qu'auparavant on nous a attaqués sans que nous puissions répondre.

M. ROSTAND. — Je disais, Messieurs, qu'après cette réponse absolue, que j'appellerai la réponse du Millénaire, les socialismes en ont une autre : en attendant le Millénaire, ils offrent des progrès transitoires, linéaments des définitifs. Je les énumère, par opposition à ceux que j'ai énumérés tout à l'heure. Je n'y ajoute rien. (*Bruit.*) Voyons, vous pourrez bien supporter l'énumération des progrès que vous déclarez tous les jours poursuivre !

Pour l'*enfance :* l'entretien et l'éducation par l'État et les communes, de plus en plus envisagés comme supérieurs à la famille.

Pour le *travail :* une réduction indéfiniment croissante, et la sujétion à des syndicats omnipotents, en attendant les comités d'État.

Pour la *propriété :* une dépossession graduelle, tantôt par l'impôt, tantôt par l'expropriation avec ou sans rachat, le terme à atteindre étant l'appropriation collective. (*Un assistant : En voilà des clichés !*) — Si ce sont des clichés, ils sont à vous, puisque je copie ! (*Rires et applaudissements.*)

Pour les *rapports industriels :* des réglementations d'État, étendues même à la circulation commerciale, et, dans les cas de désaccord, des grèves, avec pouvoir d'imposer le chômage à qui ne le veut pas.

Pour la *coopération :* un rôle transitoire, procurer le fonds de guerre pour la lutte de classes, ce qui se passe en Belgique ; n'est-ce pas exact? (*Applaudissements.*)

Pour l'*épargne :* l'affirmation qu'elle est impossible, ou qu'elle est coupable, et si elle se forme, sa tradition à l'État.

Pour la *répartition des fruits de la production :* la restitution de la plus-value marxiste du travail à la main-d'œuvre, le capital étant parasite et l'intelligence n'ayant droit qu'à une part secondaire. (*Rires.*)

Pour le *crédit :* le crédit universalisé et gratuit, car l'intérêt est illégitime, et la distribution du crédit par une banque d'État.

Pour les *risques :* l'État assureur universel.

Pour le *logement :* en attendant la nationalisation des immeubles

et le roulement des habitations par tirage au sort (*Rires*), le logement gratuit par construction, location ou caution de l'État et de la commune.

Pour les *chutes morales :* la négation des délits, qui ne sont pas les fruits du libre arbitre, qui sont des suites des conditions de race et de milieu. (*Bruit.*) Eh ! Messieurs, lisez les livres d'Enrico Ferri, le député-professeur socialiste italien.

Pour le *chômage :* le monopole du placement aux syndicats (vous savez qu'à Paris ils viennent de protester même contre la publication gratuite des offres et demandes d'emplois), les ateliers communaux ou nationaux, l'assurance contre tout chômage, même volontaire, sur les budgets publics.

Pour la *misère :* des subventions illimitées sur les budgets publics.

Pour la *vieillesse :* les retraites d'État à un âge toujours moins avancé, la mise à la charge de la commune ou de l'État des vieillards et des invalides. (*Applaudissements.*)

Voilà quelques-unes des solutions transitoires qu'offrent les socialismes pour le progrès, en opposition à celles que je vous ai montrées réalisées par l'action libre. Elles se révèlent une à une, occasionnellement, mais je les ai toutes empruntées à des textes authentiques, et je suis documenté au cas où on les contesterait. Si on les juge en fait par celles qui ont été traduites en essais, par exemple les ateliers publics ou les grèves, nous sommes, je crois, en droit d'affirmer qu'il est impossible d'en attendre le moindre progrès ; chacune correspond à quelque forme éliminée par la civilisation. (*Applaudissements.*)

Mais, quoi qu'il en soit de cette affirmation bien réservée dans les termes, nous pouvons demander maintenant : ainsi armés, armés de ce rêve de solution absolue et de ces solutions transitoires, qu'ont produit, en fait, les socialismes, comme progrès?

Dans le passé, rien.

Dans le présent, rien. (*Un assistant : A Roubaix !*) — J'y viendrai tout à l'heure, à Roubaix !

Les socialismes maximent quelquefois ce néant. C'est ainsi que Bebel a dit : « Il ne faut pas que les plaies sociales guérissent. » Et pour vous apporter un très humble souvenir personnel, je me rappelle qu'au congrès international des assurances sociales à Milan, lorsque j'ai voulu introduire devant l'élite des compétences européennes, pour qu'elle cheminât, la question de l'assurance contre

le chômage involontaire, question neuve qui n'a été l'objet encore que de quelques essais en Suisse, le socialiste le plus tapageur du congrès, M. Lazzari, qui ressemble d'ailleurs beaucoup aux socialistes français (*Rires et applaudissements*), ce jour-là ne parut point. Je l'attendais ; j'espérais que, sur cette question poignante de la vie ouvrière, le chômage que j'appellerai innocent, il viendrait chercher, discuter, proposer ; il n'en fut rien ; M. Lazzari ne vint pas. (*Applaudissements ironiques.*)

Mais la vérité est que la stérilité est l'effet du système.

Et quand, par hasard, quelque nécessité inéluctable force d'agir, c'est pour produire quoi ?... de deux choses l'une : ou de pâles copies, ou du recul. (*Applaudissements.*) Ici encore je n'apporte aucune affirmation sans exemples actuels, et que vous puissiez tous vérifier aisément. (*Un assistant : Vos amis ont refusé 5 millions contre le chômage ! — A la porte ! à la porte !*)

Des exemples de copies. — Nous avons sous les yeux à Marseille... (*Ah ! ah ! — Un assistant : Tu n'es pas de Marseille, toi !*) — Mais oui, justement j'en arrive, de Marseille, et si l'interrupteur veut me permettre de l'y conduire, je m'engage à lui montrer sur le vif une curieuse expérimentation de socialisme municipal, et peut-être en reviendra-t-il moins enthousiaste aux leçons de M. Jaurès sur l'idéalisme. (*Vifs applaudissements.*)

Je disais donc, pour vous apporter des spécimens de ce que j'ai appelé des copies, que nous avons sous les yeux, à Marseille, depuis trois ans, une expérimentation de socialisme municipal. Qu'allègue ce socialisme comme titres, en ce moment même ? Une taxation du pain, et quelques cantines scolaires. La taxe du pain, vous savez, Messieurs, si c'est neuf. Les cantines scolaires fonctionnent dans des villes qui n'ont rien de socialiste, Genève par exemple ; la seule différence, c'est que là, par l'action libre le plus souvent, elles fonctionnent bien, et qu'à Marseille elles fonctionnent mal. (*Applaudissements.*)

Vous avez remarqué, dans les congrès socialistes, quelques idées qui avaient l'air de sortir du cadre : le repos d'un jour par semaine ; le vœu que la femme travaille surtout au foyer ; l'interdiction du travail de la femme pendant la quinzaine des couches ; la protection du travail féminin et infantile. Mais tout cela, ce sont les économistes ou les sociologues qui y ont appelé l'attention, et souvent en l'appuyant de démonstrations pratiques comme

celle que je vous ai citée tout à l'heure de Jean Dollfus pour la femme. (*Bruit.*) De même, à Saint-Ouen, à Roubaix où l'on m'appelait tout à l'heure, nous entendons parler de suppression des octrois, d'hospitalisation ou d'assistance à domicile des vieillards ou des orphelins, d'asiles de nuit, de réforme des bureaux de bienfaisance ; mais à ces questions qui sont connues... (*Un assistant : Pourquoi les empêchez-vous d'aboutir, alors ?*), les socialismes apportent-ils aucune solution neuve ou préférable ? Rien que des à peu près mal combinés, ou surtout la notion commode, mais fausse et paupérisante, de tout faire payer au budget de la commune. (*Applaudissements.*)

Voilà des exemples de copies. Je vous donne maintenant des exemples de recul. — Nous avons eu naguère une épidémie de variole (et s'il y a dans la salle des étudiants en médecine, l'épisode les intéressera) dans un quartier ouvrier de Marseille ; quand on voulut y installer une étuve, la population menaça de la briser, et le municipe socialiste l'enleva. (*Un assistant : Il a bien fait ! — Bruit. — Oh ! oh !*) — Nous exécutons une œuvre d'assainissement du sous-sol. Des œuvres de ce genre devraient être principalement soutenues par qui prétend défendre le peuple. D'une part les familles ouvrières sont les plus gravement menacées par les maladies transmissibles et les épidémies meurtrières, affections typhoïdes, diphtéries, choléras. D'autre part, les frais énormes qu'exigent ces éventrements féconds des cités pèsent infiniment moins sur les familles ouvrières que sur les contribuables moyens ou aisés, et en tout cas, dans une proportion bien inférieure à la proportion du profit qu'elles en retireront par rapport aux autres catégories de la population. Que, parmi les habitants bourgeois, parmi les propriétaires qui se protègent plus facilement contre les épidémies, ou qui auront à payer sous forme de taxes diverses presque tout des dépenses de l'éventrement, beaucoup se laissent aveugler par l'égoïsme immédiat , cela peut se concevoir, sinon s'excuser. Mais qu'au nom des petits, des ouvriers, on oppose à des tâches d'urgence populaire tous les obstacles, tantôt des résistances actives, tantôt de l'inertie, voilà non seulement l'illogisme, mais un spécimen de l'esprit de recul. (*Applaudissements.*)

Les socialismes accusent la conception du progrès successif de stérilité, d'insignifiance, et ils l'accusent de lenteur. — De lenteur ?.. Mais il y a des siècles que sous des noms variables ils proposent

leurs solutions expéditives; depuis cent ans, que peuvent-ils mettre en regard de l'œuvre immense que nous avons constatée? — D'insignifiance? Mais, pour procurer au peuple un progrès déterminé quelconque, qu'ont fait Karl Marx, Lassalle, Henry George, M. Guesde, M. Jaurès?... Des livres, des articles, des discours... (*Un assistant : Des phrases!*), ce que j'appellerai des combinaisons verbales ou scripturaires! (*Applaudissements répétés.*) C'est tout, c'est tout! Ont-ils seulement jamais, comme les anciens communistes qu'ils traitent dédaigneusement de sentimentaux, tenté au loin, sur quelque terre vierge, la réalisation intégrale de leur plan, s'ils n'en peuvent rien détacher de partiel ou d'applicable? Puisqu'ils expliquent tout mal en ce monde par l'appropriation individuelle du sol, ont-ils jamais demandé dans nos colonies, occupé dans la vaste Afrique le sol cultivable disponible pour une appropriation collective? (*Applaudissements.*)

La science expérimentale est fondée à leur dire : si, de vos hypothèses, vous n'avez jamais tiré même un commencement de preuve par l'acte, c'est ou bien qu'elles exigent une exécution en bloc à laquelle résiste la nature vivant selon ses lois d'évolution, ou bien qu'hommes et choses ont toujours invinciblement répugné à des essais partiels dont ils craignent que la stérilité ne serait pas inoffensive, mais risquerait de gaspiller les fruits accumulés du progrès même, de compromettre l'acquis de la civilisation (*Applaudissements*); car s'il faut beaucoup de temps pour fonder, il suffit de peu pour détruire!

En ce sens, le fait même de l'inapplication absolue est une condamnation, surtout placé en face de la magnifique végétation spontanée de l'action libre. (*Applaudissements.*)

Et combien cette action n'aurait-elle pas fait davantage encore si, depuis cinquante ans, les sophismes d'une reconstruction sociale par la violence ou la loi n'avaient, en hallucinant les foules, contrarié, ralenti, entravé ses efforts! (*Applaudissements.*)

Supposez maintenant, Messieurs, qu'elle s'étende toujours davantage, ce qui dépend de nous, et c'est plus facile, en tout cas, que de refondre le monde ou les hommes; supposez que le concours du peuple y aide, — et il y aiderait avec une puissance inestimable; — supposez que, sur des points de plus en plus nombreux de notre pays, par exemple, une quantité constamment croissante d'individualités énergiques poursuivent cette œuvre (et

du mouvement des esprits en cette fin de siècle peut naître une marche orientée vers ce but). Ne vous apparaîtra-t-il pas de plus en plus que toutes les difficultés sociales ne dépendant pas de causes naturelles invincibles peuvent être aplanies ou atténuées, non par la violence qui produirait un saut dans les ténèbres, mais par la libre collaboration de l'individu et de la collectivité? (*Applaudissements.*)

Et si ces corrections des défectuosités, ces recherches de libres combinaisons soutenues par la loi en sa légitime sphère, sont poursuivies parallèlement, sur un plan systématisé et harmonique, n'apercevrez-vous pas là une doctrine capable de rapprocher la condition d'existence d'un nombre toujours croissant d'êtres humains de ce que les Anglais appellent un *standard*, un type de condition qui ira s'élevant sans cesse avec le développement de la civilisation générale? (*Applaudissements.*)

COOPÉRER AU PROGRÈS EST NON SEULEMENT POSSIBLE, MAIS FACILE A CHACUN : EXEMPLES, MÉTHODE.

Messieurs, si j'ai démontré, comme je l'espère, directement et par une sorte de contre-épreuve... (*Bruit. — Un assistant: Allez-vous-en, si la démonstration vous gêne*); si j'ai démontré, dis-je, que l'action individuelle est apte à faire du progrès, qu'elle en a réalisé dans une mesure énorme, qu'elle en est le facteur le plus puissant, je voudrais établir, car nous poursuivons ici un but pratique, que coopérer à cette élaboration, à ce perfectionnement continu des organisations sociales, est non seulement possible, mais facile à tous, et que le plus modeste d'entre nous y peut apporter sa part.

Un jeune observateur dont vous connaissez le nom, M. Max Leclerc, au retour d'un voyage en Angleterre, a tracé ainsi la genèse du progrès dans ce pays :

« L'histoire se répète ici chaque fois, passant par les mêmes « phases. Quelques hommes d'initiative constatent une nécessité « sociale qui n'est pas satisfaite ; ils sentent que le public commence « à la deviner, peut être amené à la comprendre. Ils entament une « campagne, une agitation, mettent en branle l'opinion par la « presse ou les meetings ; l'opinion réclame la réforme ; l'Etat lève

« le doigt pour permettre qu'elle s'accomplisse ; il pose quelques « conditions, assure le contrôle, puis rentre dans l'ombre, et l'au- « torité locale est chargée de l'exécution. Alors ceux qui ont lancé « l'idée, volontaires constitués en association sous la présidence « d'un homme dont le caractère impose la confiance, se remettent « à la tâche. Il ne leur suffit pas d'avoir fait triompher leurs idées, « ils ne ménagent pas leurs peines pour en surveiller l'application. »

Il pourrait en aller de même en tout pays. La méthode consiste à aborder en face, sur le terrain circonscrit où chacun se trouve placé par la destinée, telles ou telles difficultés sociales, à chercher, par l'observation, par la réflexion, par l'examen comparé des faits similaires chez d'autres peuples, les solutions pratiques dont elles sont susceptibles, et à entreprendre ensuite, sans compter avec les obstacles ou sa propre faiblesse, un effort qui n'a rien d'empirique, puisqu'il est déterminé par un ensemble de principes et d'expériences. (*Applaudissements.*)

Si j'avais le temps, je vous demanderais la permission, ici encore, d'illustrer la théorie par quelques faits, pris de préférence dans notre pays, de décrire par exemple d'admirables efforts engagés à Paris même, ou à Lyon, ou plutôt ce que je connais mieux, les modestes essais qu'avec quelques amis nous avons entamés à Marseille depuis 1886. Oh ! Messieurs, c'est un bien chétif exemple, et je m'excuse d'en parler. Mais l'humilité même des agents de l'effort encouragera peut-être ceux d'entre vous, les jeunes principalement, qu'agite, généreuse jusqu'en ses déviations et ses erreurs, la passion de travailler pour ses frères en humanité. (*Applaudissements.*) L'heure avance, je me horne à des mentions cursives.

Dans l'ordre des progrès généraux, les circonstances nous ont amenés à nous occuper de l'épargne et du crédit. — Pour l'épargne, nous avons entrepris de déterminer une réforme légale dans le régime de l'épargne populaire, absorbée jusqu'ici en son intégralité (plus de trois milliards et demi) dans l'emploi passif de la dette d'État, au lieu de retourner au peuple et d'aller, comme en d'autres pays, fertiliser la vie locale. (*Applaudissements.*) Cette réforme, contre laquelle se dressait, avec l'égoïsme de l'État, une muraille de préjugés, d'ignorances et de routines, nous l'avons poursuivie par une enquête internationale... (*Un assistant : Vive l'Internationale ! — A la porte! à la porte!*), par des publications, par des conférences de ville en

ville, par des actes... (*Bruit. — A la porte! à la porte!*) — Nous parlons d'une réforme réelle, d'un progrès; cela vous contrarie donc bien?(*Vifs applaudissements.*)...Par des actes, disais-je, et par des transactions avec l'État, destinées à ouvrir des brèches dans une législation surannée. Ce n'est pas le lieu de préciser où nous en sommes; je me contente d'indiquer que, dans le projet de loi pendant devant les Chambres, une série de points très importants sont conquis. — Pour le crédit populaire, par six congrès depuis six ans, portés sur les points les plus distants du territoire, par la fondation d'un groupe central, nous avons réussi à introduire, à acclimater en France les vrais systèmes expérimentés à l'étranger, à promouvoir un certain nombre, et qui va croissant, d'institutions locales de crédit populaire urbain ou agricole. (*Applaudissements.*)

Nous avons pu aussi réaliser un ensemble de progrès locaux. — Pour l'épargne : des développements de la Caisse d'épargne de Marseille, qui, de 93,000 clients populaires en 1886 a passé en 1895 à 142,000 avec 65 millions de francs de dépôts au lieu de 43; une multiplication des foyers d'épargne, 9 succursales ajoutées dans les communes rurales du département aux 17 existant déjà, 7 installées à portée de l'ouvrier dans les quartiers plébéiens de l'agglomération ; des œuvres nouvelles d'épargne suscitées comme celle de l'outillage agricole à Aix; l'épargne de l'enfance ouvrière, poussée de 275 opérations en 1886 à 12,652 en 1894 (*Applaudissements*); l'épargne du sou provoquée par l'émission de timbres-épargne, dont il a été vendu, en moins de quatre ans, dans Marseille, 1,328,815, sauvant du gaspillage alcoolique autant d'embryons d'économie (*Applaudissements*) ; deux organismes de prévoyance offerts à nos employés, une caisse de patrimoine qui, en moins de cinq ans, a formé 83,000 fr. de capital, une caisse de retraites dont l'actif,de 36,000 francs, est arrivé à 221,000. — Pour le crédit : une banque populaire a été suscitée à Marseille, qui, née en 1889, effectue plus de 20 millions de petits escomptes par an; une caisse agricole fondée sur un principe qui paraissait inacceptable en France, la solidarité, vient de surgir à Trets, et d'autres se préparent. — Pour les habitations ouvrières, des voies variées ont été ouvertes : construction directe par la Caisse d'épargne d'un groupe-type de 106 logements; formation d'une société anonyme au capital de 350,000 francs, qui a déjà bâti 102 logements dans trois quartiers ; francisation de la forme coopérative par la So-

ciété « la Pierre du foyer » avec l'assurance-vie auxiliatrice de l'achat de la maison de famille ; prêts hypothécaires à amortissement par la Caisse d'épargne pour l'ouvrier qui veut édifier sa maison lui-même là où il lui plaît ; et enfin, pour la masse des locataires qui ne peuvent s'élever au logement amélioré, épargne préservatrice des loyers par les livrets de dépôts de loyer. (*Applaudissements.*) — Contre ce que j'appellerai les obstacles au mieux-être du peuple, fondation d'une ligue contre l'alcoolisme, cours antialcooliques dans les écoles primaires, conférences par de jeunes médecins, bibliothèques ouvrières circulantes, lectures du soir par un professeur populaire de nos Facultés, et qui me paraissent le germe d'une œuvre d'Extension universitaire... (*Bruit.*) Oui, tout cela, pour combattre la diffusion de ce mal dont j'ai retracé l'envahissement sous la présidence de M. Anatole Leroy-Beaulieu en 1892, dans une réunion tenue en cette salle même (*Bruit*)... quoi ! ce fléau ne vous effraie pas ? à lui seul, il me ferait écarter comme agents de progrès les socialismes tant que je verrai de leurs chefs, au lieu d'en défendre le peuple, s'asseoir dans les assemblées auprès d'anciens marchands du poison élus sur un commun programme. (*Applaudissements redoublés*)... — Et enfin, contre les crises de la vie ouvrière, contre la plus dure de ces crises, celle que j'appelais tout à l'heure le chômage innocent, une organisation d'assistance par le travail qui, datant à peine de 1891, avait déjà, au 15 janvier, distribué 216.750 bons de travail, c'est-à-dire 216.750 heures de salaires d'attente virilement gagnés au lieu d'aumônes déprimantes et hasardeuses. (*Applaudissements.*)

Ces quelques efforts que je viens d'indiquer, en des voies diverses, ce n'est rien, je le répète ; bien d'autres sont possibles, dont plusieurs se préparent ou sont entrevus. En mentionnant ceux-là, j'ai simplement voulu gagner devant vous le droit de vous affirmer que coopérer chacun dans sa sphère et à sa place aux améliorations sociales est chose aisée. (*Applaudissements.*) Il y suffit d'un peu d'initiative, de la méthode que j'ai indiquée tout à l'heure, et d'une troisième condition que je vous recommande parce que j'en ai vérifié la nécessité : la persévérance, l'esprit de suite. Mais il n'est nullement indispensable, comme on le croit trop, de disposer de grandes ressources, et c'est un point que je tiendrais à voir bien compris. La plupart de nous se disent, devant une création qu'on

admire : « Voilà qui est beau, mais c'est bon pour un Peabody, un Chambrun ou une Boucicaut. » (*Bruit.*) C'est une erreur : la plus petite somme (et beaucoup des progrès que je citais tout à l'heure sont nés ainsi) peut être féconde, si elle est bien employée ou si elle est assignée avec justesse à jeter une semence saine. Il n'est pas besoin davantage de détenir du pouvoir. Que de fois on se dit : « Si j'étais législateur! » devant une œuvre bonne à accomplir. Ce que nous voyons sortir de nos législatures n'est pas pour justifier ce regret. (*Rires.*) Que de lenteurs pour la moindre amélioration! Quels ajournements sans fin! Quelle difficulté même d'application quand une loi est votée, quelle pauvreté de résultats! Lorsqu'on compare ces lois qu'on ne parvient pas à discuter, qui s'émiettent en route, qui, une fois votées, produisent si peu, aux créations de l'initiative libre, quelle supériorité pour celles-ci! Remontez à l'origine de presque tous les progrès; vous trouverez une simple individualité, une volonté d'homme, un ressort d'âme, et c'est assez, car tout est là! (*Applaudissements.*)

CRITERIUMS DES DEUX CONCEPTIONS : VALEUR MORALE, ORIENTATION MODERNE

Messieurs, j'ai essayé d'instituer et de suivre avec conscience un parallèle de doctrine et de faits entre deux conceptions du progrès social. L'ai-je tracé d'une main trop débile, et vous laisse-t-il des doutes? Si oui, je vous en prie, résolvez ces doutes en jugeant sur deux critériums.

Le premier, c'est la valeur de l'une et de l'autre conception pour le progrès moral. Car nous sommes tous d'accord, n'est-ce pas, sur ce point que le progrès social est fait de progrès moral comme de progrès matériel? Au collectiviste le plus exclusif, un monde collectivisé, mais peuplé d'alcooliques ou de délinquants, ne peut pas apparaître comme un Eden. Eh bien! quelle est, pour le progrès moral, la vertu productive de chacune des deux conceptions?

Nous nous en rendrons compte en observant d'abord comment chacune agit. L'une par appel à l'énergie de la personne humaine, à l'initiative, à la prévoyance, à la persévérance, au dévouement; l'autre en remplaçant ces divers moteurs par une coaction de l'État, c'est-à-dire forcément en laissant s'émasculer les volontés,

s'atrophier ce que j'appellerai l'*épine dorsale* de notre être moral. Dans l'une, nous avons vu le progrès procéder comme l'accroissement d'un arbre par la poussée graduelle d'une sève intime; dans l'autre, il se produirait, s'il était possible, comme le mouvement d'un mécanisme, par transmission d'une force externe. — Pour la productivité morale, préférez-vous la sève ou l'automatisme?

Observons ensuite les résultats respectifs sur la vie sociale. Notre conception a pour point de départ l'amour et l'effort progressiste d'un côté, de l'autre la confiance et l'acquiescement à la part inévitable des imperfections du monde, acquiescement qui s'impose, remarquez-le, aussi bien aux inégalités de la santé physique ou du bonheur qu'à celles de la richesse. Et elle aboutit à la belle paix sociale qui a été la devise de Le Play. — Les socialismes partent d'un mécontentement inapaisable, d'un antagonisme rapidement changé en haines; ils acceptent comme moyen la violence, et on en donne en petit, ce soir, un exemple. (*Applaudissements.*) Ils se comparent parfois au christianisme naissant; mais les premiers chrétiens ne menaçaient pas leurs contemporains d'expropriation ou de révolution sanglante; ils modifièrent le milieu par l'exemple de la douceur, de la patience, du sacrifice; ils prêchaient la résignation et la charité, non la lutte de classes. (*Applaudissements.*) Or, l'implacable lutte de classes est une des lois marxistes. (*Applaudissements.*) — En tant que coefficient du progrès moral, que préférez-vous, cette loi primitive et animale, la lutte de classes, ou cette loi d'humanité civilisée, l'entente pour la vie et l'amour? (*Applaudissements.*)

Le deuxième critérium que je vous propose est celui-ci : laquelle des deux conceptions oriente son objectif de progrès dans le sens des tendances modernes? Je ne parle pas des tendances modernes des politiciens, mais de celles de nous tous, et de vous-mêmes, collectivistes, dans la vie quotidienne, dans la vie courante. Interrogez-vous, pensez aux détails de cette vie. N'est-ce pas un fait indéniable que plus nous allons, plus nous supportons impatiemment, tous tant que nous sommes, les intrusions de l'État sur l'activité libre, en dehors de certaines limites que nous voudrions de plus en plus resserrer? Il me suffit de vous rappeler les récriminations constantes contre les maladroites exploitations d'État, tantôt les tabacs, tantôt les allumettes, ou ces téléphones dont le

service refusait il y a deux mois des abonnements parce qu'il n'y avait plus de crédit. (*Applaudissements.*)

Or, à l'égard de cette tendance incontestable de notre génération, comment se comporte chacune des deux conceptions?

La nôtre, sans répudier toute intervention de l'État (car nous ne sommes pas de ceux qui nient qu'il puisse aider au progrès), vise à définir nettement ses fonctions légitimes et à l'y maintenir, en donnant partout ailleurs l'expansion aux forces libres. (*Applaudissements.*) — Les socialismes se dirigent exactement dans le sens inverse. Partout où existe, où peut surgir une force libre, ils visent à lui substituer une action de la collectivité. Tout par l'État, même la réglementation du prix des marchandises ou des denrées, en attendant qu'une armée de répartiteurs ou de surveillants officiels dispense à chaque Français son travail, son salaire et son plaisir.

Considérez la jeune race qui déploie aux États-Unis sa vitalité extraordinaire ; calculez la somme d'énergie, d'initiative qu'elle dépense ; remarquez l'aptitude qu'ont là les hommes à s'associer pour fonder, pour lancer des entreprises, pour créer des villes, des ports, des chemins de fer, des institutions, le perpétuel souci des citoyens d'agir par eux-mêmes et de ramener la fonction des pouvoirs publics au minimum indispensable. (*Bruit.*)

M. le Président. — Vous voyez bien que vous perdez votre temps, qu'on est décidé à tout dire, que vous n'empêcherez rien !

M. Rostand. — Voyons, Messieurs, vous venez de lire certainement (*Bruit*),... si vous lisez... (*Un assistant : Eh ! non, ils ne lisent pas !*) l'*Outre-Mer* d'un des jeunes maîtres du roman contemporain : avec quelle intensité M. Paul Bourget a eu là-bas la sensation de respirer à pleins poumons un air qui vivifie ! Serait-ce, au contraire, dans une atmosphère de réglementation étroite, rigide, fermée, que vous espéreriez voir fleurir le progrès humain ? (*Bruit.*) Savez-vous ce qui suffirait à me faire repousser toute transaction avec le collectivisme, même si je ne le croyais une démence? Le sentiment de mon autonomie d'homme. Car, de quelque façon qu'on le conçoive, il enserrerait toujours tous les hommes dans un réseau de servitudes, d'obligations heure par heure. Je me suppose ouvrier de l'industrie ou de la terre; mon labeur est dur, mais libre après tout; j'en puis changer, comme de maître. Et je préférerais un labeur assigné par le sort ou par l'arbitraire d'État ? Jamais.

Nous regimbons à chaque pas contre nos bureaucraties. Nous les accusons, parfois avec excès, de lenteur, d'indolence, de favoritisme, d'immobilité. Et nous attendrions le progrès de bureaucraties universalisées, dominant tous les détails de l'existence? Il est vrai qu'elles seraient électives : la belle garantie, n'est-ce pas? (*Rires et applaudissements.*) Le noble penseur suisse qui vient de mourir, Secretan, disait : « La galère, avec le droit pour la chiourme de choisir ses argousins ! » (*Applaudissements répétés.*) Essayez seulement, par la pensée, de vous figurer comment les merveilleux perfectionnements de la culture intensive, ou les découvertes continuelles de la science industrielle, auraient pu sortir des inerties et de la routine d'un fonctionnarisme électif !

Je ne crois donc pas contestable que toute conception d'envahissement de la vie par l'État entrevoit le progrès au rebours des tendances modernes, de celles que nous manifestons tous, même les collectivistes, en toute occasion et à toute heure.

LES SOCIALISMES NE JOUENT MÊME PAS LE ROLE DE PROPULSEURS ; ILS ATTARDENT

J'ai fini ; mais avant de conclure, il est un dernier coin du sujet que je me reprocherais de laisser dans l'ombre, parce qu'il s'y cache, comme en un refuge, un sophisme qui m'a souvent frappé.

Inaptes au progrès matériel, funestes au progrès moral, les socialismes serviraient-ils du moins l'un ou l'autre en empêchant par leurs exagérations les égoïsmes de s'endormir, soit qu'ils nous émeuvent dans notre humanité, soit qu'ils nous épouvantent dans notre sécurité? Vous avez entendu ces thèses spécieuses : en ce temps de faiblesse pour toute idée fausse, certaines intelligences flottantes les acceptent comme des transactions, s'y complaisent. Les faits ne les confirment pas, il suffit d'un peu d'observation pour s'en convaincre.

Quel est l'effet des systèmes socialistes sur la masse des petits et des faibles? Hypnotisés par le mirage d'une transformation de leur destinée, ils renoncent à l'améliorer par eux-mêmes. Qui dira combien d'ouvriers simples, courageux et droits ont été par là dégoûtés du travail qui les eût fait monter peu à peu, de l'épargne qui leur eût fait peu à peu de l'indépendance? — Et quel en est l'effet

sur ceux qui, plus avancés, détiennent, avec l'instruction et l'aisance, le pouvoir d'aider leurs frères à avancer à leur tour ? Les uns, pris de doute ou terrorisés, disent : à quoi bon ? Après moi le déluge ! Les autres, s'ils voient le socialisme d'État se charger de tout, s'arrêtent en des efforts auxquels il ôte l'utilité ou l'intérêt (et c'est le cas de plus d'un chef d'industrie aujourd'hui), s'assoupissent sur l'oreiller de paresse, ou si le socialisme révolutionnaire les calomnie, les insulte, abdiquent leurs espoirs élevés. — Quant aux foules profondes, inquiètes dans les nécessités immédiates, elles sacrifient le progrès au repos, au *primum vivere*.

Ainsi, loin de servir les progrès que la tendance naturelle de la civilisation détermine, les socialismes les retardent par la crainte, ou par le découragement, ou par des réactions intermittentes.

Interrogez tous ceux qui font de l'action sociale pratique. Ils vous diront qu'ils y ont été poussés par l'observation des réalités, ou par l'étude des économistes et des philanthropes, ou par l'exemple d'initiatives antérieures, mais point par les déclamations des socialismes; et encore, que s'ils ont connu des heures d'ébranlement, de refroidissement, de doute, la cause en fut presque toujours l'écœurement d'attaques dont l'absurdité stupéfait ou la perfidie révolte : l'imperturbable foi qui réchauffe et soutient comme un cordial, on la trouve chez des croyants ou des agissants comme les hommes qui m'entourent.

Enfin la moindre réflexion indique que dans tout pays troublé, ahuri par le désordre d'idées, par les menaces de convulsions, par l'incertitude d'activité dont les entreprises socialistes sont suivies, le vaste travail si complexe, si patient, que comporte toute recherche de mieux, tout arrangement nouveau, devient impossible.

Et voilà par quelle série de motifs, tirés encore de l'observation, j'affirme que les socialismes ne sont même pas des *propulseurs*, mais sont des *enrayeurs* du mouvement de la civilisation; au lieu de rapprocher du progrès social, ils en éloignent. (*Bruit.*)

CONCLUSION : RECHERCHES PRATIQUES, ÉTUDE DES ORGANISATIONS DE L'ÉTRANGER, ACTION.

Messieurs, vous qui êtes jeunes, et que le problème des imperfections sociales a saisis, ne stérilisez pas vos fécondes années

dans l'étude d'une pseudo-science dont l'hypothèse est la base, le sophisme l'unique procédé, et qui ne vous conduirait qu'au vide. S'il en est qui en aient été troublés, qu'ils fassent comme Herbert Spencer répudiant les socialismes qui le revendiquaient, qu'ils aient ces nobles sincérités de l'intelligence. — Jetez-vous dans les recherches sociales pratiques : combien elles vous satisferont davantage que la quasi-métaphysique des socialismes dits scientifiques qui ont remplacé les socialismes sentimentaux ! Nous ignorons l'étranger : allez examiner sur place, ou scrutez au moins par les documents, les progrès des autres peuples, leurs organisations utiles : je vous assure que c'est une mine inépuisable. — Et puis, vos énergies, vos audaces mêmes, portez-les vers l'action : ce qui fait des « cerveaux desséchés », et des cœurs desséchés aussi, c'est le culte du Moi ; sortez du Moi qui nous perd, allez à autrui, allez au peuple pour étudier les difficultés de sa vie et les arrangements possibles, mais sur la base d'informations exactes. — Quand vous aurez bu à ces deux sources, l'étude pratique et l'action de solidarité, vous trouverez vaines et creuses les assertions sans preuves, les critiques stérilisantes, les chimères qui retardent. (*Bruit violent, cris. — Chant de la Carmagnole.*)

Quant à nous, nous avons voulu ce soir confesser devant vous notre foi sociale, qui est le progrès, tracer notre méthode, affirmer notre politique sociale qui est toute de recherche du mieux, d'en-avant et d'action.

(*Applaudissements répétés. Un grand nombre d'assistants entourent l'orateur et le félicitent. Tandis que les obstructionnistes chantent la Carmagnole, la grande majorité des étudiants présents fait à l'orateur une longue ovation aux cris : Conspuez Jaurès! Vive Rostand!*) (1).

(1) Sténographié par Gustave Duployé, 36, rue de Rivoli.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Séance du vendredi 8 février 1895

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

ALLOCUTION DE M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU

PRÉSIDENT.

M. le Président. — Messieurs, en ouvrant cette séance, je dois d'abord vous remercier d'avoir bravé, en si grand nombre, le froid, la neige, le verglas, pour venir nous entendre. Je crois pouvoir dire qu'en répondant ainsi à notre appel, vous avez donné une preuve méritoire de votre intérêt pour les questions sociales. (*Applaudissements.*)

C'est aujourd'hui, Messieurs, notre troisième conférence de Paris ; — je dis : de Paris, parce que, dans l'intervalle, nous avons déjà pu ouvrir des conférences en province, à Lille, notamment, où, il y a quinze jours, j'ai eu l'honneur de présider une réunion analogue à celle-ci. Nos conférences de Paris, Messieurs, se suivent sans toujours se ressembler; et je ne pense pas que vous nous fassiez un grief de chercher à varier la nourriture intellectuelle que nous vous offrons. Nous sommes, vous le savez (*Bruit*) — c'est notre prétention, et j'ose dire qu'elle est fondée, — nous sommes des hommes de progrès et des hommes de liberté ; nous ne voulons pas ici d'esprit de secte ou de coterie (*Très bien !*), ni de coterie politique, ni de coterie religieuse, ni même de coterie économique. (*Applaudissements.*) Nous ne craignons pas, à l'occasion, de faire appel au concours d'hommes d'origine, d'opinions, de tendances même différentes. (*Applaudissements.*) Cela seul, Messieurs, suffirait à vous expliquer la présence à mes côtés, ce soir, de M. Paul Desjardins. (*Applaudissements.*)

On vous a dit, Messieurs, que nous étions des cerveaux desséchés... (*Rires.*) Desséchés sans doute par l'étude, ce dont je prendrais facilement mon parti; desséchés plus encore par l'âge, car, Messieurs, les ouvriers intellectuels, comme les ouvriers de l'outil, n'arrivent pas impunément au grand âge de cinquante ans. (*Rires.*) Ce reproche, Messieurs, cette épithète de cerveau desséché, je n'imagine pas que l'on puisse l'adresser à notre conférencier d'aujourd'hui. (*Rires.*)

Lui, au moins, n'est pas un fossile... (*Rires*), à moins toutefois que les jeunes gens de cette fin de siècle ne fassent dater la décrépitude de la trentième année. (*Bruit. — A la porte ! — Tapage.*)

Messieurs, je vous prierai de vouloir bien me laisser la police de la salle. C'est une fonction délicate, je le reconnais, mais je veux l'assumer et l'assumer tout seul. (*Applaudissements.*) Le président, dans une réunion comme celle-ci, a, il est vrai, un rôle ingrat : il n'a pas derrière lui de règlement ; il ne peut vous rappeler à l'ordre ; il n'a même pas à sa disposition le fameux petit local dans lequel, au Palais-Bourbon, on peut interner les députés trop turbulents. (*Rires et applaudissements. — Un assistant : Vive Jaurès ! — Conspuez Jaurès, conspuez !*)

Je suis donc obligé de faire appel à votre concours. Je vous prie, Messieurs, tous, quelle que soit votre opinion, de vouloir bien montrer que vous êtes des hommes bien élevés, — et si, par hasard, il se trouvait parmi vous quelques jeunes gens qui ne le fussent pas, je leur serais obligé de faire comme s'ils l'étaient. (*Rires et applaudissements.*)

Je reviens à mon sujet. On vous a dit, Messieurs, que nous étions des satisfaits... (*Un assistant : Des repus !*) — des repus, si ces Messieurs le veulent ; que nous étions des avocats intéressés du capital et du capitalisme. C'est là encore, permettez-moi de vous le dire sans offenser personne, c'est là un reproche qui tombe mal aujourd'hui. Tous ceux qui connaissent M. Paul Desjardins savent que, en toutes choses, il s'est montré plus soucieux de réforme que de conservation. Je dirai même, Messieurs, que, s'il se rencontre, parmi vous, quelques-uns de ces suspects, quelques-uns de ces réprouvés ou de ces nouveaux parias que l'on appelle des rentiers et des propriétaires (*Rires*), je les prierai de ne pas s'offusquer si, dans les paroles que va leur adresser notre conférencier, ils découvrent quelques mots sévères pour la richesse ou pour les riches. M. Paul Desjardins n'a pas toujours été tendre envers les favorisés de la fortune ; il s'est montré parfois dur pour la société et pour l'état social actuel. Cela ne nous a pas empêchés de lui demander son concours. Nous n'avons pas voulu nous arrêter devant quelques témérités de langage ou quelques audaces de pensée. En appelant M. Desjardins, nous n'avons vu qu'une chose : notre communauté d'aspirations, notre commune passion pour le progrès social et pour le relèvement moral. (*Applaudissements.*)

Car, nous aussi, Messieurs, nous sommes des hommes de progrès, et si nous prétendons défendre la société, nous ne serons jamais des champions attardés de l'immobilité. Tout comme M. Paul Desjardins et ses amis de *l'Union pour l'action morale*, nous pensons, Messieurs, qu'il n'y a pas de progrès social sérieux, pas de progrès social durable, sans progrès moral.

LES QUESTIONS SOCIALES SONT EN GRANDE PARTIE DES QUESTIONS MORALES

On vous a dit maintes fois, et c'est presque devenu un lieu commun, — pour moi, Messieurs, je me fais honneur d'avoir été un des premiers à l'affirmer parmi nous, — on vous a dit que la question sociale était, en grande partie, une question morale. (*Très bien ! — Bruit.*) Oui, je ne crains pas de le répéter, la question sociale ou, plus exactement, les questions sociales sont, en grande partie, des questions morales. (*Bruit.*) J'ai dit, remarquez-le bien : en grande partie, — parce que je ne suis pas de ceux qui trouvent que ces troublantes questions sociales sont uniquement des questions morales ; mais j'oserai dire que, si vous voulez aller au fond des choses, elles sont, avant tout, des questions morales. (*Applaudissements.*)

C'est là une vérité, Messieurs, à laquelle nous tenons essentiellement ; et je vous prierai de ne pas vous étonner si, dans la série de nos conférences, vous en trouvez presque autant de consacrées aux questions morales qu'aux questions purement économiques. Notre grand souci, Messieurs, et en cela nous nous rencontrons encore avec les promoteurs de l'Union pour l'action morale, c'est le relèvement moral du pays. Et, quand je parle de relèvement moral, je vous conjure de bien m'entendre, je n'ai pas seulement en vue le peuple, les classes ouvrières, les prolétaires... Non, Messieurs, j'avoue, quant à moi, que j'ai peu de goût pour ce que j'appellerai les moralistes de salon ou de club qui, entre deux parties de baccarat, parlent de la nécessité de moraliser le peuple. (*Très bien, très bien !*)

Non, le peuple n'est point seul à avoir besoin d'être moralisé ; et les hautes classes, les classes aisées, les classes instruites ont tout autant besoin de relèvement moral. (*Applaudissements.*) C'est pour cela que nous osons venir vous parler de morale, à vous,

jeunes gens des écoles qui, quelles que soient vos opinions personnelles, appartenez à la portion instruite, à la portion éclairée, à la portion supérieure de la société actuelle. (*Un assistant : Merci !*)

Il y a, Messieurs, — et je suis obligé, moi aussi, d'avoir des sévérités, sinon pour les hautes classes tout entières, au moins pour la vie mondaine, — il y a une manière de vivre, il y a une manière de s'amuser, il y a une manière de jouir de la vie et de la fortune, qui, pour le peuple, est une leçon d'immoralité en même temps qu'une leçon de socialisme. (*Très bien, très bien !*)

LE PÉRIL MORAL

L'immoralité, Messieurs, et, avec l'immoralité, je dirai la frivolité, la futilité de certaines classes de la société, est un des dangers de notre époque. Le péril social se double pour nous d'un péril moral. Or ce péril moral, nous voulons le conjurer en même temps que le péril social, et pour cela, nous nous adressons à la jeunesse, car c'est sur la jeunesse que repose notre espoir de purification et de relèvement. (*Bravos.*)

La France, Messieurs, la France traverse aujourd'hui, à cet égard, une des phases peut-être les plus sombres de son histoire. Jamais nous n'avons vu la corruption s'étendre aussi loin dans le pays, descendre aussi bas et monter aussi haut. Cette corruption, Messieurs, nous sommes de ceux qui ne voulons, à aucun prix, pactiser avec elle; cette corruption, nous venons la dénoncer et la stigmatiser devant vous. (*Applaudissements répétés.*) Et ici, Messieurs, je ne craindrai pas de me rencontrer avec les socialistes... (*Un assistant : Comment, les socialistes !*) Un d'eux, à la tribune de la Chambre des Députés, dénonçait ce qu'il appelait la pénétration mutuelle de la finance et de la politique. Cette pénétration mutuelle, s'il m'est permis de parler de mes propres efforts, je suis un de ceux qui, par leurs écrits, ont le plus contribué à la signaler et à la flétrir. (*Applaudissements.*) Cette pénétration mutuelle, comme disait M. Jaurès, de la politique et de la finance, — et j'ajouterai : cette pénétration par le canal infect d'une Presse sans vergogne (*Applaudissements*), — cette infiltration l'une dans l'autre de la finance et de la politique, nous devons tous, Messieurs, la combattre et nous

révolter contre ceux qui la couvrent de leurs complaisances. (*Bravos. — Un assistant : Vive la Révolution ! — A la porte !*)

Et puisque, Messieurs, nous rencontrons devant nous cette triple corruption : corruption hypocrite de politiciens rapaces qui trafiquent de leur mandat et abusent de la crédulité populaire, commettant ce que j'oserai appeler le péché irrémissible dans une démocratie, le péché contre le peuple ; — corruption cynique de courtiers interlopes, d'agents d'affaires véreux qui, venus de tous les coins de l'étranger, s'abattent sur la France comme sur un corps déjà en décomposition (*Applaudissements*) ; — corruption de la Presse, corruption du journalisme, la plus funeste peut-être de toutes, parce que, par elle, le virus peut s'insinuer dans les veines de toutes les classes de la nation (*Bravo !*), corruption la plus humiliante assurément pour nous autres, hommes de plume, qui avions cru à la mission de la Presse, à la vocation sociale du journal, et qui, en choisissant la profession d'écrivain, croyions remplir la plus noble et la plus haute des fonctions ; — cette triple corruption, Messieurs, je vous invite, encore une fois, à la flétrir avec nous ; je vous conjure de déclarer que, vis-à-vis d'elle, vous serez toujours intransigeants et irréconciliables. (*Applaudissements répétés.*)

Messieurs, si nous voulons nous attaquer à cette corruption publique et privée, si nous voulons en triompher, quels moyens faut-il prendre ? Est-il, pour cela, vraiment nécessaire, comme certains nous y convient, de détruire la société ? Pour guérir ces plaies morales, faut-il renverser tout l'ordre social ? ou, comme d'autres semblent se le persuader, suffira-t-il de recourir à la loi, à l'État, au Gouvernement ? Non, Messieurs ; ici encore, ne comptez pas trop sur la loi et n'attendez pas le salut de l'État.

Nous sommes en face d'un mal moral, et à mal moral, il faut des remèdes moraux. Le mal est en nous, le mal est dans les âmes. Pour en triompher, il faut s'attaquer au principe même du mal, il faut purifier les âmes et fortifier les volontés. Pour sauver notre société française menacée de décomposition morale, pour tirer notre pays de la boue où il enfonce jusqu'à étouffer, il faut, comme nous y invitent M. P. Desjardins et ses amis, recourir à l'effort moral, et toute réforme morale doit commencer par la réforme individuelle. (*Très bien ! très bien !*)

Je conclus, Messieurs. Je vais donner la parole à mon ami, M. Paul Desjardins. Il est jeune, il est encore en pleine jeunesse. Il a voué

sa vie à cette grande cause du progrès moral ; il lui a sacrifié ses plus légitimes ambitions ; il a renoncé, pour elle, aux succès littéraires que lui promettait sa jeune renommée. (*Applaudissements.*) Il a, plus que personne, Messieurs, qualité pour venir parler à des jeunes de la morale et du devoir. (*Applaudissements.*)

La parole est à M. Paul Desjardins. (*Applaudissements. — Vive Desjardins !*)

CONFÉRENCE DE M. PAUL DESJARDINS

LE DEVOIR D'AINESSE

M. Paul Desjardins. — Je suis persuadé, Messieurs et chers amis... (*Un assistant : De quoi?*) — Je vais vous le dire. (*Un assistant : Hé ! mon petit !!...*)

M. le Président. — Messieurs, je vous ai laissé m'interrompre.. Je vous ferai remarquer que la situation n'est pas la même pour notre conférencier : il est notre hôte... vous devez l'écouter. (*Applaudissements.*)

M. Paul Desjardins. — Je suis persuadé, avec Herbert Spencer,... (*Rires*) qu'au fond de toutes les idées qui nous choquent comme des erreurs, il existe quand même « une certaine âme de vérité ». C'est à cette âme-là que je m'adresse toujours ; c'est elle que je vois et que je salue lorsque je me trouve en présence de personnes qui pensent autrement que moi.

Je ne sais s'il y a des socialistes et des collectivistes ici... c'est possible... (*Un assistant : Il n'y en a pas ! — Un autre assistant : Tant mieux !*)

Mais je suis assuré qu'à la racine de ces doctrines socialistes ou collectivistes, qui me paraissent des erreurs, gît tout de même un amour réel du peuple souffrant, avec un appétit ingénu de la justice.

Et voici la démonstration vivante que j'en propose : S'il y a ici des étudiants collectivistes, qu'un d'entre eux, simplement, prenne son chapeau et passe au milieu de nous ; qu'un étudiant libéral,

c'est-à-dire un contradicteur du premier, se lève aussi, et qu'il fasse de même. Ouvrons notre séance par cette réconciliation, cet acte d'unanimité ; faisons ensemble une collecte pour les malheureuses familles de Montceau-les-Mines. (*Triple salve d'applaudissements. — Un socialiste se lève pour faire la collecte. — Bruit. — A la porte ! A la tribune ! Il est saoûl ! — Tumulte.*)

Messieurs, si nous voulons donner une troisième représentation de *Beaucoup de bruit pour rien*, que ce soit une représentation à bénéfice, du moins ! (*Rires. — Plusieurs étudiants font la collecte dans les rangs. — Un assistant : N'enlevez pas la grenouille !*)

. . . . . .

Vous voyez, Messieurs, qu'il y a quelque chose sur quoi nous sommes tous d'accord. (*Applaudissements.*)

Nous savons tous qu'il faudrait être bons et justes. Il y a seulement des difficultés de définition, puis des difficultés d'application.

Ce soir, j'ai voulu, puisque je me trouve en face d'étudiants comme moi, parler d'une de ces applications de la Justice et de la Bonté qui les concerne particulièrement. Je voudrais inviter les jeunes gens réfléchis qui m'entendent, dont le trésor n'est pas monnayé, en général, mais impondérable et impayable, à une forme de *charité intellectuelle* tout à fait à leur portée. Il faut qu'ils se rendent compte que les plus pauvres peuvent encore payer toute leur dette à la société, et que cette dette qu'ils acquittent ainsi est une des plus essentielles, des plus pressantes, un suprême espoir de notre peuple. Nous parlerons donc, ce soir, (les affiches vous ont déjà prévenus) de ce que j'appelle : *le Devoir d'Aînesse.*

LA SOCIÉTÉ MODERNE DOIT ÊTRE UNE FRATERNITÉ

Messieurs, nous concevons aujourd'hui la société comme une fraternité. De cette fraternité la société réelle diffère encore cruellement, il est vrai, mais c'est du moins l'idéal que nous avons dans l'esprit. L'abolition du servage, la diminution des droits du chef de famille et du chef d'industrie, l'acheminement visible de tous les peuples civilisés vers cette forme de gouvernement mutuel et fraternel qu'on appelle une *république*, en sont autant de signes.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Jadis la société se construisait autrement, dans la croyance de ceux qui y participaient, et, par

suite, dans la réalité de l'histoire. Alors, la relation de père à enfants était le type des relations qui s'établissaient dans la société, image terrestre de la hiérarchie religieuse qu'on se figurait dans le ciel. Dieu le Père, avec la couronne et le globe, régnait au-dessus des nuées, et sa volonté clairement énoncée dans des livres anciens, incontestés, interprétés à leur tour par des hommes illuminés d'en haut, devait être suivie avec docilité, sans que rien restât à chercher ou à examiner. La libre activité des esprits, qui est aujourd'hui le devoir, eût été alors rébellion coupable. Et l'arrangement social se réglait là-dessus. Philippe-Auguste ou saint Louis, c'était « Notre Père qui est au Louvre, dont la volonté doit être faite comme celle de Dieu au ciel ; qui doit donner à chacun le pain quotidien dans la limite du possible, et le délivrer de toute espèce de maux ». On avait alors, quand on était le roi, charge de la conscience de ses sujets qui étaient des enfants : « J'ai choisi pour vous ce que vous croirez ; J'ai pris sur moi de décider où est la justice ; ma volonté est règle du bien et du mal ; mon idéal de vie sera le vôtre. Ne soyez pas inquiets de ce qu'il y a à croire. Obéissez. »

J'ai souvent réfléchi, Messieurs, à ce qu'il y a de mystérieux, d'anormal, de presque monstrueux moralement, et pourtant de nécessaire dans ces droits que le père s'arroge jusqu'à l'âge où il a su se rendre lui-même inutile. Il porte en lui, par une gestation plus prolongée et plus délicate que la gestation naturelle de la mère, la conscience de ses fils. Il doit penser pour eux (donc doublement penser bien).

Encore une fois, cela est nécessaire, il faut le comprendre, et ce serait mal entendre son devoir de père que d'émanciper trop tôt ses enfants. Mais que voulez-vous y faire ? Aujourd'hui la hiérarchie, qui a produit une si harmonieuse unité jadis, ne peut plus se justifier en droit par des délégations d'en haut. Elle a disparu des croyances ; elle va disparaître des faits.

Acceptons donc la fraternité ; réalisons-la.

QUI SONT LES FRÈRES AINÉS ? LES AINÉS APPARENTS

Voici, dès lors, les questions qui se posent aujourd'hui. Entre tous ces frères que nous sommes en droit, y a-t-il en droit des *aînés*, et quels sont-ils ? C'est la première question.

Ont-ils des devoirs envers leurs cadets, et quels devoirs ? C'est la seconde question.

Et enfin, dans l'accomplissement de ces devoirs, quelles difficultés rencontreront-ils autour d'eux et en eux-mêmes ? C'est la troisième question.

D'abord, de savoir s'il y a des aînés et quels sont-ils... Fraternité ne veut pas dire égalité, ni parité. Entre les frères il y en a toujours de plus avancés dans la vie, de plus riches de vie. Qui sont-ils ? Naturellement, cela dépend de l'idée qu'on se fait de la vie même.

Si la vie est ce pèlerinage à travers la durée, cet enchaînement de jours et de nuits qui n'a pas d'autre terme ni d'autre but, semble-t-il, que l'heure dernière où le souffle s'exhale, les aînés seront les plus rapprochés de ce but suprême, les plus vieux. Ce fut la croyance des anciennes sociétés, qui constituaient au-dessus du peuple des Anciens, une *gerousia*, un sénat, un conseil de vieillards. On regardait ceux-ci comme plus sages, étant plus expérimentés.

Cependant à certaines gens la longueur de la vie n'a pas profité. On connaît des enfants en cheveux blancs qu'il faudrait mener en lisières. Quels pauvres guides pour les peuples ! La vieillesse, qui est encore un prestige, n'est donc plus un titre. Et j'en dirai autant de la vieillesse des races, de l'historicité des familles : c'est là aussi une superstition qui est morte, et beaucoup de nobles l'ont enterrée.

Si, maintenant, l'objet de la vie est l'extension de l'activité de l'homme en utilisant le travail des autres, le travail du plus grand nombre d'hommes possible, alors les *aînés* ce sont les riches, ceux qui, par leur argent représentant un infini travail accumulé, rayonnent au loin, agissent au décuple, au centuple du pauvre homme leur voisin. Je reconnais que cette conception est vraie en partie, et qu'agissant plus, les riches sont encore plus tenus de bien agir, comme des frères aînés. Aussi l'on vous parlera, dans huit jours, des *devoirs du capital*. (Je serais incompétent pour en parler, quant à moi, appartenant à cette catégorie de salariés mensuels qui connaissent l'aisance de loin en loin, mais qui, à partir du 3 du mois, sont toujours un peu gênés.) (*Rires.*) Je conviens donc, avec Le Play, et avec tous les économistes encore préoccupés d'être des hommes, que la richesse est une magistrature (magistrature à

laquelle je ne serai jamais candidat, quant à moi), magistrature lourde par ses obligations et ses responsabilités.

Mais, Messieurs, elle tombe souvent sur d'étranges épaules. Lorsqu'il m'est arrivé (rarement) d'être reçu chez des financiers importants, j'ai observé qu'à part leur petite habileté technique à exploiter les hommes, ils ne se dirigent pas mieux que d'autres. Ils ne se rendent même pas un compte net de ce que représente leur argent, ni d'où il vient, ni à quoi il est bon. On n'a pas idée de ce qui peut se dire de balourdises ou de monstruosités naïves, en buvant un champagne excellent. Ces riches ne sont pas encore parvenus, si je puis ainsi parler, à s'intérioriser le prestige de leur fortune ; celui-ci leur est toujours extérieur. Ce sont des totaux; ce sont des sommes plutôt que des hommes. (*Rires et applaudissements.*)

Les riches ne sont donc pas encore les *aînés* que nous cherchons, puisqu'ils auraient besoin d'être guidés et instruits par des aînés, eux-mêmes.

Continuons. L'objet de la vie est-il plutôt le développement de l'intelligence, de l'imagination, et la réalisation de son activité dans les œuvres de l'art? Alors les vrais aînés, les plus avancés dans la vie, ce seront les savants et les artistes. C'est là, Messieurs, une conception, vraie partiellement, et très répandue aujourd'hui. On nous parle tous les jours d'une *Aristocratie intellectuelle*, formée d'artistes, de littérateurs; et j'ai remarqué qu'en général ceux qui en parlaient commençaient toujours par s'y ranger. (*Rires.*) On désigne d'abord sa chambre dans le palais que l'on projette ; on y ajoute une place pour ses amis, et cela fait que toute la maison est déjà occupée avant d'être bâtie. (*Rires et applaudissements.*)

Nous vivons en un temps où l'homme pourrait se définir à la manière des naturalistes : *Homo animal litterarium :* l'homme est un animal capable de faire des livres. (*Rires.*) Quand il en a fait, il peut dire que sa destinée est accomplie... (*Rires.*)

C'est en vertu de cette conception spéciale de la destinée de l'homme qu'il se fait tant de promotions de jeunes *aristocraties*, chaque mois, dans les petites Revues. Pour nous, avant même d'examiner les titres de ces jeunes gens, nous rejetterons leur cher vocable : *Aristocratie*. Le mot et l'idée d'*aînesse*, quoique un peu inaccoutumés, valent mieux ; il ne s'y trouve pas le fâcheux suffixe *cratie*, qui évoque toujours une idée de commandement, de tyran-

nie. (Nous tenons trop à la liberté pour nous complaire même dans le mot de *démocratie*, et nous aimerions mieux *démophilie*, amitié pour le peuple.) (*Applaudissements.*)

Mais quels sont les titres de ces écrivains et de ces artistes qui prétendent nous commander? On répond d'un mot : le talent. Oui, en France, ce qu'on appelle le *talent* a un prestige irrésistible. On est tout près de s'entendre avec ses contradicteurs mêmes, dès qu'ils vous en reconnaissent. Beaucoup de gens sont ainsi plus préoccupés de faire « un bel article », comme on dit, que d'avoir raison. (*Rires.*) J'en ai connu. Je ne dirai pas (ce serait entrer dans les confidences) que j'ai été de ceux-là, à mon heure. (*Rires.*)

Mais quand on cherche à définir ce qu'est en somme ce prestigieux talent, on en arrive à penser que c'est, peut-être, une certaine faculté de paraître penser ce que réellement on ne pense pas, et de paraître à volonté sentir ce qu'on ne sent pas. C'est le don de faire illusion. Remarquez, en effet, que, se trouvant en présence d'œuvres réellement sincères, comme l'*Imitation de Jésus-Christ* ou les *Pensées* de Marc-Aurèle, ou celles de Pascal, on n'a pas même l'idée de dire : « Quel talent il y a là ! » — on ne le voit pas. Et lorsqu'on cherche un directeur, un conseiller, un ami, ce n'est pas à la porte d'un *homme de talent* qu'on va d'abord frapper. Le caractère passe avant. Et puis au talent se trouve généralement associé un certain contentement de soi. On est un peu enflé, on s'applaudit de sa distinction, et de ne pas ressembler au premier venu. Disons-le : de telles personnes, qui comptent sur l'admiration d'autrui pour régner, ne se rendent pas assez compte que l'individualité de chacun, la marque personnelle où il se complaît, sa signature, son style, le coin auquel est frappée son œuvre d'art, est justement ce qui la rend stérile pour la Fraternité, en l'empêchant d'être un aliment assimilable à autrui. L'individuel n'agit pas. Ce qui agit réellement sur les autres, c'est ce qui passe l'individu, c'est ce que nous avons de plus intime et, par conséquent, de plus commun, de plus éternel, de plus universel. Nous dirons donc volontiers à ces jeunes gens : « De grâce, si vous voulez que la vérité règne, ôtez-vous de devant la vérité ! » (*Applaudissements répétés.*)

Enfin une idée plus profonde et plus mûre sur la vie est celle qui la fait consister dans l'expérience de la souffrance, de la peine. L'aîné est alors celui qui a le plus souffert. Soit. La peine est l'école de la compassion, et par elle on comprend beaucoup de choses par le

dedans : il y en a même que l'on ne comprendra jamais que dans la proportion où l'on aura souffert. Je le sais. Dans le deuil on ne laisse approcher de son cœur, comme de clairvoyants et délicats frères aînés, que ceux dont le cœur fut blessé aussi, et qui savent... Mais encore faut-il faire une distinction entre la souffrance passive, que l'on subit comme un cataclysme naturel, comme une pluie maudite, en pliant le dos, et la souffrance active, celle qui se convertit en énergie, en puissance et en raison d'agir, et qui seule réellement comprend, parce qu'elle se soumet. On l'a dit : « C'est moins à la grandeur de sa souffrance que s'évalue la grandeur d'une âme, qu'à la grandeur de sa soumission. » (*Applaudissements.*)

LES VRAIS AINÉS

Nous touchons au but, Messieurs. En réalité, l'objet de la vie comprend tous les objets particuliers que nous venons de dire, les unifie et les harmonise. L'objet de la vie, c'est le développement de la vie elle-même, — l'effort, le *nisus* qui, progressivement, nous tire de l'égoïsme inconscient de l'animal, par qui nous étions d'abord étreints, pour nous élever peu à peu à la liberté et à la pleine conscience : l'objet de la vie, c'est d'entrer dans la vérité, et d'y entrer par toutes nos énergies d'intelligence, de volonté et d'amour à la fois (1).

Dès lors, vous apercevez, Messieurs, que dans cette grande mutualité de Frères que doit être notre société moderne, les plus avancés, les *aînés*, ce sont les plus vivants par l'âme, les plus conscients, ceux qui sont dans le vrai.

Examinons cela de plus près. Le citoyen simple et ordinaire travaille au fond de sa cellule, atelier, bureau, école, caserne, navire, dans un coin de cette vaste ruche que la croissante division des tâches complique infiniment ; il se préoccupe de son métier, de son art, de sa science (il le faut bien, pour que tout marche avec exactitude) ; il a sa part de douleur et de joie comme sa part de labeur, il suit ses goûts ; il aime, se marie, tombe

(1) A partir d'ici, la plus grande partie de la conférence de M. Desjardins a été déjà reproduite dans le *Bulletin de l'Union pour l'Action morale* (Paris, 152, rue de Vaugirard), n° du 15 février 1895.

malade et meurt. Quant à s'expliquer les lois naturelles et les lois historiques qu'il subit ainsi, cela passe sa compréhension; il a puisé ce qu'il en pense à la petite école où il est allé gamin; puis au livre et au journal qui lui fournissent les termes dont il désigne ce qu'il éprouve naïvement ; puis à l'Église ou à la Loge maçonnique dont l'autorité trace une ornière à sa propre raison. Pourquoi est-il placé ici et enchaîné à un travail incessant? Que veut cette servitude et qu'est-ce qu'échafaude ce travail? Comment savoir si tant d'efforts ne servent qu'à gagner la subsistance d'un corps qui demain aura disparu, et si, à part cela, ils sont perdus? Pourquoi s'imposer des tâches gratuites, sans nulle récompense? Pourquoi tant d'injustice dans la distribution des biens et des maux? Pourquoi deux maux, ou davantage, contre un bien? Pourquoi enfin est-il au monde, et pourquoi le monde même est-il?...

A ces *pourquoi*, que les cadets de la société posent, (quand de loin en loin ils se mettent à penser), ce sont les aînés qui doivent répondre. Dans la même maison quelquefois, de l'autre côté d'une mince cloison, vit un homme conscient et intérieurement libre; cet homme a éprouvé le mystère et la difficulté des choses, il a aperçu l'harmonie profonde de tout, y compris la douleur et le mal, du point de vue moral, qui seul révèle le sens du monde, et parce qu'il a été initié par son effort même à cette harmonie dont il a produit une image en lui. Il est sensiblement plus avancé dans la vie que ses voisins; il vaut plus qu'eux : il est leur aîné. Ce n'est pas qu'il soit plus riche, ordinairement (oh! quelle petite chambre mal ornée habitait l'homme le plus libre et conscient que j'aie connu!), ni même plus instruit, ni qu'il parle mieux. Seulement c'est un de

> Ces hommes dont les sens obscurcissent moins l'âme,

comme dit Lamartine. Un homme volontairement bon et qui réfléchit. Il ne sait peut-être pas jouer de la lyre, pour me servir d'un exemple d'Epictète; mais il sait s'il faut en jouer, et à quoi cela est bon; chose que le plus habile joueur de lyre ne sait peut-être pas. Entendez, Messieurs, cet apologue : le joueur de lyre, c'est l'homme habile dans sa partie. Tel, par exemple, l'économiste. Celui-ci nous annonce que si nous prenons telle détermination, notre fortune sera compromise : très bien, il le sait. Mais de savoir si nous devons, oui ou non, compromettre notre fortune

pour quelque raison d'un autre ordre, c'est ce qu'il ne peut pas dire. Tel encore, le médecin : il connaît, par aventure, quelques moyens de prolonger notre vie douloureuse; mais faut-il la prolonger ou non, au prix de souffrances infinies et de mutilations? C'est une question d'un autre ordre, que le médecin n'a aucun titre à résoudre. Ici intervient l'*aîné*, le conseiller bien informé du *pourquoi*, de l'*à quoi bon* de chaque chose. Et s'il peut nous fournir une réponse à ces questions d'un autre ordre, c'est qu'il met dans son esprit chaque objet à sa place, au sein de l'ensemble, à commencer par lui-même (comment ne serait-il pas modeste?). Ainsi il entreprend son travail et il se plie à tout, mais en sachant pourquoi; et il peut se donner les pourquoi de ces pourquoi, en remontant à une Fin unique, qui est, à la fois, celle pour laquelle il vit, et celle pour laquelle tout existe. Il est donc comme introduit dans les secrets conseils où les destins du monde se déterminent.

Voilà une réelle supériorité, une aînesse, Messieurs, au sein de notre fraternité moderne tout unie. (*Applaudissements.*)

Je vois plusieurs personnes hocher la tête. Ceci vous paraît abstrait et philosophique, un peu difficile à comprendre, Messieurs, et surtout difficile à faire comprendre au peuple. Détrompez-vous.

Le peuple a confusément le sentiment de cette supériorité. En voici un signe. Notre ami M. Charles Gide, à l'ouverture des cours des Facultés de Montpellier, observait dernièrement que les métiers manuels étaient partout désertés pour les professions dites libérales, où l'on est censé travailler du cerveau. Tout le monde sait cela. M. Gide en donne plusieurs raisons : préférence pour la propreté physique, paresse, appât du gain, considération plus grande (ce qui, à vrai dire, est expliquer le fait par le fait même)... J'accorde que ces raisons sont exactes, et je sais, en tout cas, que les paysans se trompent en voulant faire quand même de leurs fils des professeurs ou des abbés. Mais au fond d'erreurs si générales il y a d'ordinaire une vérité interprétée à faux. Le journalier, le ferblantier, l'aiguilleur de chemin de fer, que veut-il? Il ne veut pas, il sent confusément qu'il ne doit pas vouloir que son fils soit un *outil* aux mains des autres; voilà son obscure arrière-pensée; il ambitionne donc pour lui l'accès à cette sorte de clergé permanent de l'humanité, formé de ceux qui aperçoivent

les choses dans leur profondeur, dans leur pourquoi, et qui paraissent ainsi approcher Dieu de plus près. J'ai connu un jeune homme du peuple qui faisait la grande pêche sur la mer arctique ; il fut pris de doutes et d'inquiétudes philosophiques en veillant à son quart de nuit sur le pont de sa goélette : à la fin il n'y put tenir ; il voulut *comprendre* ce qu'il faisait et sa place dans le monde, il s'évada de son rude métier manuel, il se jeta sur les livres et la science, pour y trouver plus de clarté.

C'est ici, Messieurs, et ici seulement que gît l'erreur. Elle consiste à croire que parce qu'on aura appris le latin on aura mieux pénétré le mystère de la vie. Non : celui-ci se révèle, dans toutes les conditions, à l'homme qui se sera d'abord soumis aux commandements de son état. Le simple soldat Platon Karataïef et le domestique Piotr, dans Tolstoï, en sont aussi instruits que cela est nécessaire ; ils sont des *aînés*, eux aussi. Et inversement, combien, parmi les délégués attitrés que l'humanité envoie au-devant du vrai, s'égarent en chemin ! Les professions dites libérales deviennent métiers ; l'utilitarisme le plus bas, le plus aveuglant, s'y répand ; et il s'y ajoute encore, ce qui les ravale au-dessous du labeur mécanique des usines, la triste grossièreté de la profanation, lorsqu'on voit des gens qui travaillent du cerveau, qui enseignent, et qui ne savent pas ce qu'ils font. (*Applaudissements.*)

Nous apercevons donc à présent quels sont ceux, parmi nous, qui ont rang d'aînés : les plus réellement vivants, les plus conscients, ceux qui ont fait l'unité en eux-mêmes, les plus intérieurs.

Il est difficile de les nommer ici. C'est que ce ne sont pas du tout des pontifes de petites revues, empêtrés dans leur personnalité, et, pour ainsi dire, projetant leur silhouette sur tout ce qu'ils disent. Comment les désignerais-je ? Ils sont, pour la plupart, inconnus. Ils ne se connaissent pas eux-mêmes pour tels, car il est de leur définition justement de ne jamais s'arrêter à eux et d'être comme transparents devant le vrai qu'ils nous manifestent. (*Applaudissements.*)

Mais il n'est pas besoin de tirer leurs noms du sac comme ceux des conscrits qu'on appelle au danger. Par cela seul qu'ils auront entendu et compris cet appel, ils se seront désignés eux-mêmes.

EN QUOI CONSISTE D'ABORD LE DEVOIR DES AINÉS

Articulons donc simplement (et c'est notre second point) le devoir d'aînesse qui leur incombe dans notre moderne fraternité.

Nous pouvons le faire d'un mot, en dénaturant un proverbe qui avait cours jadis à propos des grands. Il était commun de dire qu'on devait aux grands la vérité. Disons à présent : *On doit aux petits la vérité*. A ceux qui peinent et qui errent confusément, c'est la plus grande charité à faire. Ceci contient tout.

Je vous vois sourire. Je vous entends répondre : Mais la vérité, si vous voulez dire celle qui est la clef de la pensée et de la vie pratique à la fois, ils l'ont déjà depuis longtemps; ils n'ont qu'à y ouvrir l'oreille. — Quelle est-elle donc? Ici, l'un s'avance et déclare : « Elle est contenue dans le symbole de saint Athanase, dans les canons du concile de Trente et de celui du Vatican. L'Église l'enseigne et les sacrements donnent la force de la réaliser dans la vie. » — Mais un autre déclare à son tour : « La vertu des sacrements est une illusion : la conscience du péché et la foi intime au salut par Christ sont la vraie vérité. La Bible tient lieu des Conciles et les juge. » Un troisième, un quatrième témoin pourraient venir et définir encore la vérité, chacun à sa façon, qui ne serait pas la même. Ces prétentions rivales inquiètent, surtout quand on observe qu'aucune ne capitule devant l'autre, et qu'avec cela, toutes sont de bonne foi. Et cependant j'ai besoin de croire qu'il n'y a qu'une façon de penser qui soit la bonne. Qu'une l'emporte donc à la fin! Que nous marchions vers l'unité! Convertissez-moi, je vous en supplie : mon âme partagée sera la conquête de celui qui se présentera armé de l'évidence.

Je sais ce que vous allez dire : Il reste à espérer que l'unification des croyances de tous les civilisés se fera. C'est le vœu de Léon XIII (vous avez lu sa dernière encyclique). C'est le vœu de tous ceux qui, ainsi que lui, aspirent invinciblement à l'harmonie, comme à un signe du vrai. (*Applaudissements.*)

Cette unification peut se faire de deux façons : extérieurement, politiquement, en quelque sorte, par un Parlement des religions tel que celui de Chicago, l'an passé. Ç'a été un très bel essai, Messieurs. Mais je ne crois guère à ce moyen; d'abord, en réalité, tout ne se passe pas d'Église à Église; il y a une libre pensée fort reli-

gieuse, il y a la science, la philosophie moderne, d'autres puissances à consulter, qui ne peuvent guère être représentées dans un Congrès. Et, ensuite, ce n'est plus par un vote à la majorité des voix qu'on peut espérer aujourd'hui de faire virer des milliers de consciences à la fois. L'origine de la croyance serait trop peu reculée dans le mystère... Les votes des Parlements se discutent trop aisément.

L'unification par le dedans, par l'approfondissement de la certitude religieuse jusqu'en ses racines, reconnues éternelles et universelles, aurait une tout autre force, si elle est possible. Peut-être est-ce là, en effet, le salut que les peuples attendent, Messieurs. (*Bruit. — A la porte!*)

Mais, enfin, il est temps qu'on y songe. Je le répète : *on doit aux petits la vérité.*

Ils la demandent si avidement! Vous n'en avez pas idée. Vous ne vous figurez pas combien souvent, dans les petites villes, un professeur de collège est interrogé par quelque ouvrier ou quelque bourgeois modeste, qui veut savoir si décidément on doit croire encore à un Dieu, père des hommes, et à l'immortalité des âmes. On suppose qu'il le sait, lui qui a étudié! Et on ne lui soupçonne pas un intérêt professionnel à défendre de vieux dogmes reçus. On se confie donc à lui avec l'abandon qu'ont les malades au médecin qui connaît mieux leur propre corps qu'eux-mêmes. On voudrait enfin y voir clair... Et parfois ce sont des sommations précises, auxquelles les philosophes et les écrivains doivent répondre. Peut-être avez-vous entendu parler de réunions récentes où l'on a vu le tête-à-tête (tragique, en vérité!) de plusieurs maîtres de nos petites écoles primaires avec quelques philosophes, écrivains, critiques, qu'on regarde comme les porte-parole de l'opinion. J'aurais voulu qu'ils fussent là, et qu'ils entendissent, ceux qui jugent superflue la Charité intellectuelle dont je parle. — Il faut donner une *âme à l'école*, disait-on; l'éducation qu'on y dispense n'a pas une efficacité assez profonde. — En effet, répondaient les instituteurs. Mais cette *âme de l'école* ne peut être différente de l'*âme du peuple* même, réfléchie et concentrée dans tous ces petits foyers. Or, l'âme du peuple, quelle est-elle en somme? Quelle est l'évidence immédiate, centrale et initiale pour nous tous? De quelle vérité sommes-nous tous à la fois le plus sûrs et le plus épris? A vous, Messieurs, de nous l'exprimer nettement. — Ecoutez en

quels termes pressants un instituteur, parlant au nom de toute la corporation, s'adressait naguère, dans une petite revue spéciale, à ceux qu'il appelait les « maîtres de l'opinion » :

« C'est aujourd'hui, pour tous ceux qui président aux destinées morales du pays, philosophes, savants, penseurs, un devoir impérieux de formuler le principe de vie qui pourra devenir demain notre règle suprême. C'est une obligation non moins rigoureuse pour les fonctionnaires éminents qui dirigent l'éducation nationale de répandre ce principe dans le personnel de l'instruction primaire. Nous qui sommes en bas, nous attendons avec impatience la bonne parole. La terre est toute prête : vienne la semence de vérité : elle donnera de riches moissons. Nous comptons qu'après avoir si longtemps et si péniblement lutté, tout en haut et loin de nous, pour la création, l'organisation et la défense de l'école laïque, les hommes de cœur qui sont à notre tête pourront enfin nous tendre la main et nous apporter le secours nécessaire de leur foi morale. Qu'ils se hâtent, qu'ils multiplient leurs démarches, qu'ils agissent par la plume et plus encore par la parole. Qu'ils organisent des conférences et même des congrès. Qu'ils publient des brochures, des revues et des journaux. L'œuvre est grande et belle : pour les aider, les ouvriers ne manqueront pas. »

Mais les « maîtres de l'opinion » ne savent que dire : ils cherchent...

Ce ne sont pourtant pas les énergiques déclarations de principes qui manquent. Un trait extrêmement saillant, en effet, dans le temps que nous traversons, est l'intempérance, la frénésie d'affirmations, en tous sens et sans preuves. Peut-être parce qu'on s'était accoutumé à une ironie oblique, serpentine, qui fuyait de conclure, une simple affirmation catégorique paraît, par comparaison, d'une suffisante solidité ; et l'on ne songe pas à lui demander sur quoi elle se fonde. Nous sommes ainsi encombrés, dans les journaux, les revues et les livres, de professions de foi, qui n'ont d'autre valeur que celle, quelquefois mince, qu'y ajoute la signature. Tantôt nous lisons : *je suis convaincu de ceci;* — mais que m'importe, si vous ne nous faites pas juges des raisons qui vous convainquent? peut-être êtes-vous aussi par trop facile à convaincre ; — tantôt encore : *il y a deux réponses possibles à cette question ;* — vraiment ! pourquoi pas trois? Qui nous garantit que votre dénombrement est complet? — Tantôt l'écrivain s'arrête, s'interroge : *où est la vérité?* il suspend sa plume un moment, puis met à la ligne, et se répond, soudain affirmatif : elle est dans mon

Église; il a sauté par-dessus la démonstration... Charlatanisme assez souvent, et plus souvent étourderie. Et pour nous autres, public, nous sommes vraiment trop peu exigeants en fait de preuves. Voyez : l'un avance que la science fait banqueroute à ses promesses (*Rires*)..., et que la religion va refleurir sur l'ignorance humaine reconnue inéluctable. L'autre riposte que c'est la religion qui sombre déjà, et que la science recueille son héritage. Et nous, naïvement, nous pesons le pour et le contre, sans même examiner ce que les mots *science* ou *religion* contiennent. Je passe cinquante autres discussions de cette force, dans le vague, et sur des termes non définis. Que voulez-vous que croie le peuple au milieu de ces trouble-pensées? Le peuple ne se rend pas compte combien tout cela est vain, et que ces affirmations sont sans valeur, parce qu'elles ne sont le produit d'aucune méthode. Il sent seulement une croissante fatigue, un grand dégoût de tout ce qui n'est qu'opinions personnelles, futiles et mobiles. Il veut qu'enfin on lui apporte, ou plutôt on l'aide à trouver, *la vérité :* une vérité impersonnelle, qui ne soit ni de M. Berthelot, ni de M. Brunetière, ni de M. Desjardins, mais essentielle à chacun; qui ne soit ni d'aujourd'hui, ni d'hier, mais de toujours, qui ait sa valeur indépendamment de l'accent pathétique qu'on y ajoute, qui porte son autorité avec soi et la tire de sa conformité aux lois mêmes de l'esprit ; — ou bien que, s'il n'y en a pas de telle, si tout, en fin de compte, n'est qu'opinions particulières, et si c'est le scepticisme universel qui a raison, on ait du moins la franchise de l'avouer. (*Applaudissements.*)

Messieurs, encore une fois, *on doit aux petits la vérité* — aux petits, et à tous, et à soi-même. — Assez de contradictions et de probabilité ! Assez d'opinions ! Il faut — et c'est là le premier soin qui revient aux *aînés* à qui je parle en ce moment — élaborer, non pas un symbole religieux en plusieurs articles (cela convenait aux relations de père à enfants, que nous déclarions tout à l'heure appartenir aux sociétés passées, non aux relations de frères aînés à frères cadets qui sont d'à présent), — mais une méthode qui mette tout homme réfléchi et chercheur à même de diagnostiquer le vrai éternel d'avec les vraisemblances individuelles. Entendez-moi bien ; je dis : *une petite Méthode populaire pour trouver la vérité en soi-même*, — qui nous sorte enfin du doute universel, dont s'autorisent tous les égoïsmes aujourd'hui, et dont nous périssons. C'est là (vous

ne sauriez le croire, et ceux-là seulement le croient qui ont quelque expérience des milieux populaires — et des milieux bourgeois aussi, qui ne sont pas moins ignorants et tergiversants), c'est là ce qu'il faut poser d'abord. Et les étudiants qui m'écoutent doivent se rendre compte du manque d'un tel guide. Après cela, on pourra faire un livre populaire, un catéchisme par demandes et réponses, si vous voulez, où l'on essaiera de formuler les conclusions nettes de l'universelle enquête... Mais la *Méthode* d'abord ! Rien ne peut être établi avant la Méthode.

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS

Supposez, en effet, que, pour asseoir notre morale, nous posions d'abord d'autorité un principe, si évident qu'il nous semble, la proclamation de la réalité de Dieu, par exemple. Sous le même mot, répété par des millions de bouches, chacun enveloppera un contenu différent, suivant sa propre expérience, ou plus exactement suivant son propre besoin du divin, — suivant qu'il aura ou non reconnu en soi cette inclination toujours retombante au mal, et, d'autre part, cette volonté, qui, s'imposant à lui sans le contraindre, lui prescrit toujours de s'en retirer, et peut-être l'y aide. Seulement quand il se sera convaincu de cela par une expérience irrécusable, il comprendra ce que le mot Dieu recouvre. Il sera sûr *par lui-même* que Dieu est, que ce n'est pas une invention des Eglises.

Si donc, sur l'invitation de ses *aînés*, l'homme simple est ramené vers la vie intérieure, et obligé à faire réflexion sur ce qui se passe en lui, et guidé dans cette réflexion, mais sous son propre contrôle toujours, il sera, je crois, saisi de la coïncidence découverte entre sa propre âme et les explications que les philosophies et les religions ont proposées, dans les limites de la conscience et de la raison. Il concevra, je crois, qu'il ne s'agit pas du tout de regarder ces enseignements-là pour vrais parce qu'ils sont écrits; mais qu'inversement ils ont été écrits parce qu'ils ont été éprouvés vrais. Ce n'est donc plus là une *vérité fermée* qui puisse être battue en brèche pour ceux qui en sont exclus; mais une *vérité ouverte*, où chacun peut entrer, pas à pas, les yeux ouverts, sans

perdre un instant la corde de l'expérience authentique et de la logique, déroulée aussi loin qu'il se peut...

Et si cette *vérité ouverte* conduit à comprendre que l'égoïsme est monstrueux, absurde, contradictoire, et que la vie a pour règle certaine le sacrifice, l'amour, — alors, Messieurs, la solution des difficultés sociales sera bien avancée. On aura posé une première pierre qui ne peut fléchir.

Il est impossible aujourd'hui, Messieurs (il l'est, du moins, à celui qui vous parle), de développer cette méthode d'exploration de l'âme humaine pour l'établissement d'une religion rationnelle. Mais c'est déjà un résultat que de faire voir qu'en un temps où *plus rien ne peut être soustrait à la discussion*, notre raison ne saurait rien de mieux, ni rien d'autre, que de se replier sur son centre. Voilà le point solide, puisque tout le reste n'est solide que suivant qu'il s'y rattache, et que *déraisonnable* est toujours synonyme de *faux*. Il importait de le désigner, ce point, à tous ceux qui se proposent de faire aux hommes un bien durable. Nul bien qui ne se fonde sur le vrai : que ce soit notre conclusion pour aujourd'hui.

Je surprends quelques-uns d'entre vous, je le vois, et je m'y attendais. On a cette illusion généreuse que l'entente pratique pour le bien suffit à nous unir et à conjurer les périls dont notre société est menacée. (J'ai eu cette illusion, moi aussi). On regarde ce qui vient d'être posé comme une exigence de pure théorie, sans importance pour l'action ; on ose même dire que « toute métaphysique comme toute religion est affaire de choix individuel », ou, en autres termes, qu'il n'y a peut-être pas de loi commune des esprits, de *vérité commune à tous*, et que tout n'en ira pas plus mal pour cela.

Mais une expérience, même élémentaire, de l'action sociale, ou simplement du maniement des volontés humaines, démontre que c'est là une manière de voir toute superficielle. Si le scepticisme n'est pas convaincu et extirpé, rien n'est obtenu encore. En effet, la charité la plus matérielle, celle des bons de fourneaux ou de vêtements, rencontre comme difficulté principale, vous le savez, la mauvaise disposition des volontés, l'égoïsme, chez tous, bienfaiteurs et secourus ; on a donc reconnu partout à la fois que la réforme morale est le levier du salut social. Mais, en fait, lorsqu'on déclare à quelqu'un qu'il doit se sacrifier à l'ensemble, il demande (j'en appelle à ce que vous savez des résistances que non seulement

les autres, mais votre propre nature même oppose à votre désir du bien), il demande : Pourquoi? A quoi bon me dévouer, m'immoler, souffrir? A quoi bon être bon? — Que si vous lui répondez que cela est bon à faire le bonheur des autres hommes, il vous réplique qu'il ne voit pas pourquoi il préférerait celui des autres au sien propre; et si vous mettez en avant l'humanité, l'espèce, il riposte encore qu'il est lui-même partie intégrante de l'espèce, de l'humanité, et qu'il commence par lui. Vous voici donc obligés de recourir à quelque principe qui force son adhésion, qui le dépasse, et vous, et l'homme. Et il faut que vous le fassiez, appuyé d'une autorité non extérieure, non accidentelle, mais absolue et telle qu'il ne la puisse contester qu'en se contredisant soi-même, en renonçant à être un être pensant.

Nous sommes donc ramenés nécessairement au point que nous avons dit. Tout est suspendu à la question de savoir si le premier *devoir d'aînesse* sera rempli ou non : ce devoir qui consiste à mettre les hommes en état de se donner eux-mêmes une réponse claire et reconnue certaine à l'*A quoi bon?* dont ils sont tentés. Ecoutez en effet ce murmure, partout entendu : « Je veux bien me priver et souffrir dans mon coin, quoique l'héroïsme ne me soit pas naturel, si vous, mes aînés, qui avez autorité, me montrez avec la clarté du jour *pourquoi* souffrir, qu'il le faut, que cela est bon, que je ne suis pas dupe d'une vieille fable surannée en me sacrifiant. Je vous croirai, sur preuves. Seulement prêcher la moralité ne suffit pas, voyez-vous ; il faut l'établir et si solidement, si au-dessus des volontés, que les volontés sachent que, s'il dépend d'elles de n'y pas obéir, il ne dépend pas d'elles de l'anéantir ni de la rendre moins certaine. »

C'est là, dans l'établissement de cette Méthode, que gît aujourd'hui, à mon avis, le premier, le plus pressant devoir d'aînesse.

Je n'ai plus que quelques mots à dire, rassurez-vous. (*Rires et applaudissements.*) Sur quelle question?... sur la dernière qui nous restait, celle des difficultés que, pour établir cette vérité, pour la répandre, on trouve dans le peuple et on trouve en soi-même.

Je n'en ai plus que pour quelques minutes, et je m'interromps un instant pour laisser à notre ami respecté M. Georges Picot le soin de vous dire quelle somme nous avons recueillie tout àl'heure.

M. Picot. — La collecte a produit 213 fr. 50. (*Vifs applaudissements.*)

M. Paul Desjardins. — Cela fait 300 pains de quatre livres, que nous enverrons demain matin au maire de Montceau-les-Mines, au nom des libéraux et des collectivistes réunis.

Un Assistant. — Il fallait faire un mur : comme ça, il n'y aurait pas eu d'explosion !

M. Paul Desjardins. — Mon cher interrupteur, je ne suis pas assez compétent pour savoir s'il fallait un mur quelque part. Mais ne relevez pas le mur que nous avons jeté bas entre nous, ce soir. (*Applaudissements.*)

DIFFICULTÉS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DU DEVOIR

Messieurs, il ne faut pas exagérer les graves difficultés que vous trouverez dans l'accomplissement de votre *devoir d'aînesse ;* mais il faut se rendre compte exactement de leur gravité. Il est difficile de parler au peuple, sans doute. Il faut y avoir échoué bien souvent pour se rendre compte de ce qu'il faudrait pour y arriver. D'abord il n'est pas bon de se présenter comme conférencier... (*Rires.*) Il ne faut pas, ayant fait de la toilette, déballer, devant un auditoire fatigué du labeur du jour, ses théories impratiques. Il faut connaître les ouvriers ; il faut vivre près d'eux, et, s'il se peut, vivre de leur vie. En somme, on gagne toujours à voir les hommes de près, — j'ai éprouvé cela, — non parce qu'on les admire plus... on les admire moins ; mais on les plaint davantage. Aujourd'hui, notre costume, notre langage, nos habitudes sont différents, tout ce qui en nous n'est pas notre vrai nous-mêmes repousse nos frères. Et nos largesses ne suffisent pas à équilibrer cette répulsion : sachez-le bien : le peuple a encore plus besoin d'amitié, d'estime et d'égards que d'argent. (*Vifs applaudissements.*)

Combien de fois ai-je vu, dans les districts miniers du Nord, une certaine façon de donner aux gens qui ne les rend pas amis ! On donne une bibliothèque, on donne une nursery, on donne une caisse d'épargne, puis on fait le châtelain, on parade devant eux. Ce sont là de faibles moyens. C'est soi-même qu'il faudrait d'abord donner ! (*Applaudissements.*)

Croyez-vous, par exemple, que ce que nous allons envoyer demain à Montceau-les-Mines, soit à nos yeux une aumône ? Pas le moins du monde : c'est simplement un témoignage de frater-

nité. C'est de la fraternité en acte. (*Applaudissements. — Bruit. A la porte!*) Je n'ai pas entendu l'interruption. J'y aurais répondu bien volontiers.

Voici qui est d'expérience, Messieurs; la résistance que l'on rencontre lorsqu'on a affaire à des hommes n'est pas constante. Un homme vivant n'est pas un mur, un homme vivant n'est pas un impassible marbre contre lequel on se cogne, et qui ne bouge pas. Non! avec les hommes il faut s'attendre à une résistance mobile, instable, toujours à la veille de se transformer en sympathie. Même ceux qui d'abord se hérissent à notre aspect, si nous savons les prendre, (en nous donnant), être nous-mêmes avec eux simplement, peut-être s'apercevront-ils tout d'un coup qu'eux et nous, au fond, nous nous ressemblons beaucoup plus qu'on ne le dit. (*Applaudissements.*)

Il est assez facile, Messieurs, de percer toutes les résistances, si à cette patiente force d'amour on joint l'énergie, — l'énergie ferme et rectiligne ; car nous vivons dans une société surtout molle... (*Applaudissements.*)

Et nous vivons aussi dans une société mobile, qui se contredit perpétuellement; si donc nous voulons la dominer, il faut durer : il faut dire et vouloir la même chose pendant trois ou quatre ans de suite, sans se démentir, même s'il était plus amusant de changer. (*Rires et applaudissements.*) C'est là le grand secret.

Je dois dire à présent que nous rencontrerons en nous-mêmes des difficultés autrement tenaces. En vérité, nous sommes à nous-mêmes notre principal obstacle. D'abord, si les autres, les simples sont trop simples pour nous comprendre, c'est que nous ne le sommes pas assez, nous. Affectés? pas toujours; compliqués, plutôt, et c'est là une difficulté qui vient de nous, qui vient du dedans.

Messieurs, c'est lorsque le signal de la course est donné qu'on se sent tout d'un coup blessé au talon, d'une plaie secrète par où la force s'enfuit. L'Action sociale est là qui exige qu'on se possède afin de se donner; mais on ne se possède pas, on s'échappe à soi-même, on biaise avec les ordres que la conscience édicte. Lorsqu'il faut se résoudre sans délai, on s'attarde à se mirer dans ses espérances, on jouit de la beauté d'attitude de quelqu'un qui va agir, et l'on n'agit point. Oh! ces soirées d'enthousiasme faux, qui s'éteignent dans les conversations, ou à couper les pages d'un gros volume!...

Il faut bien appeler les choses par leur nom : nommons donc ici nos deux grandes plaies : le mensonge et la basse volupté.. Bref, tout ce qui fait mourir en nous la personnalité, ce qui nous fait retomber au rang des choses, voilà l'ennemi le plus profond et le plus difficile à écarter, de toute action sociale.

Le mensonge, d'abord... Il ne faut pas mentir, à aucun degré ; il ne faut même pas se mentir à soi-même, ce qui est beaucoup plus fréquent que de mentir à autrui, et ce qui est encore plus sûrement mortel. On s'imagine que l'on croit une chose au moment où on la dit, et cela suffit pour qu'on ose la dire. Il m'est arrivé de demander à un journaliste qui avait promulgué un aphorisme triomphant : « Combien est-ce que vous parieriez, vous, sur la vérité de ce que vous venez de dire ? » Il ne me fixait pas de chiffre, mais je voyais bien qu'il n'aurait pas parié une grosse somme. (*Rires.*) Ce qu'il disait lui avait paru probable, seulement. Mais comme l'enjeu était en réalité de 1,000 ou de 10,000 âmes humaines, je trouvais que c'était les mettre chacune à trop bas prix. (*Applaudissements.*)

« Je ne suis pas sûr : je me tairai donc ; je ne parlerai que pour articuler quelque chose qui soit évidemment vrai, et à quoi j'aie d'abord réfléchi. » C'est là un premier sacrifice à faire. C'est à vous, étudiants, qui avez un peu plus pensé que d'autres, à en donner l'exemple.

Un second obstacle, une paralysie, une léthargie, est la basse volupté. Lorsqu'on regarde les choses de près, on s'aperçoit avec épouvante que très peu de jeunes gens y échappent. C'est comme une fissure secrète par où s'écoule insensiblement toute l'énergie. Vous connaissez l'admirable roman de Sainte-Beuve, *Volupté ;* vous vous rappelez quelle peinture de cette langueur infirme il a donnée dans son Amaury. Elle est vraie. Sainte-Beuve a très bien observé que, quand on s'est laissé aller à la basse volupté, on peut n'avoir point mauvais cœur, on est porté encore à l'attendrissement ; on est aussi très capable de vaquer à ses occupations habituelles, on continue de faire tous les gestes de la vie avec exactitude et l'on se flatte que personne n'a rien deviné : seulement on n'a plus la force de se ressaisir pour se changer ; on n'est plus à même d'aiguiller sa vie dans une direction nouvelle, de faire de ces coups d'État intérieurs qui sont nécessaires lorsque l'on veut agir, qui sont l'action même. La volupté, lentement mais sûrement, a évidé la volonté. Dès lors, on chancelle, on se précipite, mais une marche

ferme et réglée n'est plus possible. J'observe que beaucoup de nos actions apparentes et publiques portent en effet, par une certaine inégale trépidation, le signe d'une nature encore mal domptée et pacifiée, mal unifiée. Et je devine qu'il se passe en dessous quelque chose de honteux et de triste... C'est là ce qu'un vieux conte exprimait très bien par l'exemple du serviteur lépreux, du pauvre serviteur qui voudrait servir, mais qui, se sentant lépreux, est obligé de se mettre à l'écart, de s'interdire de communiquer, avec ses bons offices, sa contagion. Ceux qui ont la contagion en eux, qu'ils prennent garde ; qu'ils se fassent justice à eux-mêmes ; qu'ils s'enferment volontairement dans un petit lazaret d'attente, seuls avec leurs regrets et leurs espoirs encore timides : leur jour viendra, s'ils ont d'abord pris cette précaution de la quarantaine, ou mieux, de la veillée d'armes et du bain, comme les anciens chevaliers.

Je n'insiste pas. Chacun peut commenter, par sa propre expérience, le peu que je dis. A supposer que la basse volupté soit naturelle, ce que je ne conteste pas en un certain sens, elle est plus facile aujourd'hui que jamais. Elle est trop facile ! Aux yeux d'un jeune homme fier, c'en est assez pour qu'il s'en retire. (*Applaudissements.*)

Messieurs, en attendant que nous ayons, comme à Rome, élevé un temple à la Chasteté virile, concluons pour aujourd'hui que la tricherie est impossible dans toute action morale ou sociale. Quiconque aime le peuple et veut travailler pour lui doit bien se dire : « Tant tu vaux, tant tu feras. » Que cela est donc difficile, alors, Messieurs ! Oui, c'est une tâche vraiment décourageante ; il y faudrait des vœux de complet détachement. Mais je m'adresse à ceux qui auraient... (*Bruit dans le haut de la salle. — Voyou ! Imbécile !*)

Je n'ai plus qu'un mot à dire, Messieurs. Deux minutes de patience ! Nous crierons ensemble bientôt : ce sera le chœur de sortie.

Je m'adresse à ceux qui ont en eux l'étoffe du prêtre tout simplement. Il doit y en avoir. J'incline à croire qu'il y a, dans notre société... (*Bruit.*)

M. le Président. — Messieurs, faites silence. Vous avez écouté aujourd'hui d'une manière qui mérite nos éloges et nos remerciements. Restez fidèles à vous-mêmes. (*Bruit. — A la porte ! A la porte ! Voyous ! Echange de coups de canne.*)

M. le Président. — Messieurs, asseyez-vous ! (*Bruit.*)

M. Paul Desjardins. — Messieurs, je n'ai qu'un mot à dire. (*Bruit.*) — Soyez patients, Messieurs... (*Bruit.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Nous ne voulons pas de violence ici, de quelque part qu'elle vienne ! Asseyez-vous, je vous prie. M. Desjardins n'a plus qu'à terminer. Ecoutez-le deux minutes. Voyons, assis tout le monde !

M. PAUL DESJARDINS. — Messieurs, je n'ai plus qu'un mot à vous dire. Vous ne vous rassiérez pas pour longtemps. Je disais que j'imagine que, dans une société, en somme, un peu troublée... comme la nôtre (*Rires*), il doit se rencontrer quelques hommes dont la vocation sincère n'a pas trouvé à s'employer. J'en ai connu. Il y a des personnes qui ne sont séparées d'un sacerdoce que de l'épaisseur d'un ou deux articles du Credo. Ce sont ceux-là qui sont désignés pour l'action morale et religieuse sans épithète, l'action libre. Je m'adresse à eux. Je leur recommande ces très simples réflexions qui sont le résultat de ma propre expérience, c'est-à-dire beaucoup plus de l'expérience du mal que du bien que j'ai pu faire. Je viens de vous dire ce que j'ai senti vrai et si je l'ai douloureusement senti vrai, c'est sans doute que je ne l'ai pas accompli...

Messieurs, j'ai découragé peut-être plusieurs d'entre vous. Mais peut-être aussi n'est-ce pas un mal. Tout le monde aujourd'hui se destine à « l'Action sociale », et s'en croit digne : il faut écarter les frelons. Il est très chanceux et très difficile de faire du bien aux hommes ; y prétendre est pour nous-mêmes un danger subtil. C'est nous donner un rôle devant les autres et peut-être devant nous-mêmes, ce qui n'est conforme ni à la droiture ni à la simplicité. Peut-être vaut-il mieux, en attendant, nous contenter de ne pas faire de mal, c'est-à-dire d'être, autant qu'il se peut, justes et raisonnables. (*Triple salve d'applaudissements.*) (1)

(1) Sténographié par Gustave Duployé, 36, rue de Rivoli.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Séance du vendredi 15 février 1895

ALLOCUTION DE M. ALBERT GIGOT, PRÉSIDENT

M. le Président. — Messieurs, nous nous retrouvons, ce soir, pour la quatrième fois, fidèles, vous et nous, au rendez-vous que nous nous étions assigné. Lorsque nous sommes venus à vous, au cœur du quartier de nos écoles ; lorsque nous avons ouvert les portes de cette salle aux adversaires comme aux défenseurs de nos idées, ce jour-là, permettez-moi de vous le dire, nous avons compté sur vous. (*Applaudissements.*)

Nous étions convaincus, malgré des prédictions pessimistes qui ne nous ont pas été ménagées, mais qui ne nous ont pas découragés un seul instant, nous étions convaincus que nous pourrions, devant vous, parler hautement, sans réticence et sans ménagement, la langue austère du devoir. Nous étions certains que nous serions écoutés lorsque nous ferions appel aux sentiments qui font vibrer avec le plus de force l'âme de la jeunesse (*Applaudissements*) ; lorsque nous viendrions vous dire : Pour résoudre ces questions sociales dont s'alarment tant d'esprits, il faut deux conditions essentielles : il faut avoir une foi profonde, une foi invincible dans la liberté ; il faut avoir dans le cœur une sympathie ardente pour ceux qui travaillent et pour ceux qui souffrent. (*Applaudissements.*)

Eh bien ! Messieurs, notre confiance n'a pas été trompée et, grâce à vous, notre œuvre est fondée. Nous la poursuivrons résolument et sans défaillance. A la première série de nos conférences qui va s'achever ce soir, une seconde série va immédiatement succéder. Le 1er mars, commencera la première conférence de la seconde série. Plusieurs de nos amis sont allés déjà dans de grandes villes de province : M. Leroy-Beaulieu à Lille, il y a quinze jours ; M. Picot à Besançon, il y a deux jours ; et là ils ont tenu devant la jeunesse le langage que vous avez applaudi. D'autres les suivront. (*Applaudissements. Un assistant : Vous croyez cela ! — A la porte ! A la porte !*)

Oh ! Messieurs, ceux qui veulent les suivre comme ceux qui sont partis les premiers, ne se laisseront pas plus troubler en province qu'à Paris par les clameurs d'une minorité qui trouve plus commode d'étouffer la voix d'un adversaire que de lui répondre. (*Bruit.*) Je disais, Messieurs, qu'en province comme à Paris nous irons faire appel à tous ceux qui, dans les générations nouvelles,

professent, avec la même énergie, l'horreur du socialisme d'en haut et du socialisme d'en bas (*Applaudissements*) et que nous grouperons autour de nous tous ceux qui se rallieront à notre mot d'ordre : Patrie, devoir et liberté. (*Applaudissements. — Bruit.*)

Messieurs, je n'ai pas à vous présenter l'orateur que vous allez entendre ; la jeunesse de nos grandes écoles connaît, depuis longtemps, l'enseignement de M. Cheysson. Elle sait qu'il n'est pas seulement un des maîtres de la science sociale, elle sait qu'il en a été l'un des pionniers. (*Vive Jaurès! — A bas Jaurès! — A bas les youtres! — A bas toi-même!*)

M. Cheysson a servi la science sociale non seulement par la parole, mais par l'action. (*Applaudissements.*) Il a marqué de son empreinte toutes nos grandes œuvres populaires : la construction des habitations à bon marché, pour lesquelles il a trouvé des combinaisons ingénieuses et nouvelles; les institutions de prévoyance auxquelles il a signalé les écueils contre lesquels elles menacent de se briser ; la mutualité dont il a étudié et déterminé les lois ; les assurances sociales dont il a élargi le domaine; et enfin, Messieurs, quand s'est achevée cette grande Exposition d'économie sociale de 1889, dont il avait été l'un des promoteurs, c'est à lui qu'est échu, à bon droit, l'honneur de retracer dans un rapport qui vivra le tableau de ces grandes institutions patronales, qui sont la force et qui sont la gloire de notre industrie. (*Applaudissements.*) Ce jour-là, il a montré aux détracteurs aussi bien qu'aux défenseurs de cette société française, qu'on calomnierait moins si on la connaissait mieux, ce jour-là, dis-je, il a montré comment, dans notre société, le capital, dont il vous parlera tout à l'heure, a payé sa dette envers le travail. (*Applaudissements. — Un assistant : Ce n'est pas vrai!*)

Et maintenant, Messieurs, avant de donner la parole à M. Cheysson, j'ai une communication à vous faire. Vous avez voulu, dans notre dernière réunion, envoyer un témoignage de fraternelle sympathie aux familles des victimes de Montceau-les-Mines. (*Bravo!*) Voici la lettre qui nous est adressée par M. le maire de Montceau-les-Mines. (*Bruit.*)

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 9 courant et de vous envoyer, ci-joint, le récépissé du versement de 217 francs que j'ai fait au receveur du bureau de bienfaisance de Montceau. Permettez-moi, Monsieur, en vous adressant tous les remerciements de notre population ouvrière (*Oh! oh! — Rires*), de vous prier de les transmettre aux souscripteurs... »

J'ignore, Messieurs, quel est le côté de la salle où on a eu le triste courage de rire en entendant parler de la population ouvrière de Montceau-les-Mines ! (*Applaudissements.*) Je continue :

« Dans cette catastrophe qui amène ici tant de deuils et de larmes, les plus grandes consolations que nous puissions trouver nous sont données par l'élan généreux et unanime tant des ouvriers se précipitant tête baissée et sans aucun souci de leur propre existence pour tenter de sauver leurs camarades, que de tous les souscripteurs essayant, au prix de vrais sacrifices, de venir en aide aux membres des familles des victimes de ces accidents. Tant

il est vrai que, malgré les divergences politiques, le côté chevaleresque et généreux du caractère français subsiste et domine encore toutes les passions actuelles. Merci encore pour les nobles efforts que vous tentez pour amener, dans les circonstances habituelles de la vie, cet ensemble et cette union que nous... » (*Bruit.*)

Veuillez me permettre de finir la lecture de la lettre du maire de Montceau-les-Mines. (*Bruit de cannes et chant de la Carmagnole.*) Si vous voulez m'écouter, je lirai la dernière phrase de la lettre du maire de Montceau-les-Mines. (*Bruit.*) Je supplie ceux d'entre vous qui veulent entendre la conférence de M. Cheysson de vouloir bien ne pas faire attention à ceux, fort peu nombreux d'ailleurs, qui sont résolus à interrompre notre réunion. (*Applaudissements.*) Je poursuis la lecture interrompue de la lettre de M. le maire de Montceau-les-Mines :

« Merci encore pour les nobles efforts que vous tentez pour amener, dans les circonstances habituelles de la vie, cet ensemble et cette union que nous retrouvons dans ces catastrophes, alors que nous voudrions sentir toujours tous les cœurs de nos compatriotes battre à l'unisson. » (*Applaudissements.*)

La parole est à M. Cheysson.

CONFÉRENCE DE M. E. CHEYSSON

LE ROLE ET LE DEVOIR DU CAPITAL

M. Cheysson. — Messieurs... (*Bruit. — L'orateur se rassied.*)

M. le Président. — Quand le silence sera établi, je donnerai la parole à M. Cheysson. (*Bruit.*)

Messieurs, je ne puis pas supposer qu'il y ait, de la part de personne, ici, l'intention de rendre la conférence impossible. Mais elle ne commencera que lorsque le silence sera établi. (*Applaudissements.*)

Messieurs, je vais donner la parole à M. Cheysson. Je réclame d'autant plus de silence, que M. Cheysson est souffrant et qu'il lui serait impossible de faire les efforts nécessaires pour lutter contre une réunion tumultueuse. (*Applaudissements.*)

M. Cheysson. — Messieurs, quand les organisateurs de cette conférence m'ont fait l'honneur, le très grand honneur, de me demander mon concours, j'ai répondu avec empressement à

leur appel. Mais, quand ils m'ont indiqué le sujet qu'ils m'assignaient pour le traiter devant vous : « Le Capital », j'ai éprouvé, je l'avoue, un moment d'hésitation. J'ai, en effet, évoqué aussitôt toutes les condamnations, toutes les flétrissures qu'avait encourues le capital, « l'infâme » capital, le « capital-vampire », et j'ai pressenti les suspicions auxquelles j'allais m'exposer moi-même. Décidément, le capital était un sujet aussi compromettant que compromis, et j'en aurais autant aimé un autre.

Je me suis méfié de ce premier mouvement, qui n'était pas le bon, et je n'ai pas tardé à me ressaisir. D'abord, je me suis dit qu'après tout, j'aurais à faire à un auditoire vibrant, agité, mais sincère... (*Applaudissements.*)... épris de vérité, répugnant aux opinions toutes faites, aux formules *a priori*, voulant se tailler ses convictions sur mesure, au lieu de les acheter à la Belle-Jardinière (*Applaudissements*) et sachant que le meilleur moyen de les contrôler, de les rectifier, au besoin, c'est de faire le tour des questions, de façon à les envisager sous leurs divers aspects. Je me suis dit que, en outre, je pourrais m'appliquer le témoignage que se rendait à lui-même un maître à jamais regretté, mon éminent ami Claudio Jannet, dans une circonstance semblable à celle-ci, lorsqu'il écrivait la préface de son beau livre sur *le Capital* : « Je suis, disait-il, étranger à toute rancune comme à toute espérance à l'endroit de la finance et de la spéculation, et j'ai une indépendance absolue vis-à-vis des personnes. » Je vous apporte la même déclaration et je me l'approprie.

Enfin, ce serait étrangement nous méconnaître et nous rapetisser que de voir en nous les avocats ou les complices d'un intérêt particulier quelconque. Notre ambition est plus haute : comme vous, Messieurs, avec vous, nous cherchons la vérité, et, quand nous croyons l'avoir trouvée, nous venons ici vous la dire, sans nous demander par avance si elle sera populaire ou non, si nous ne pourrions pas récolter des applaudissements plus faciles en soutenant une autre thèse, mais avec l'unique souci de l'intérêt général et de la chose publique. (*Applaudissements.*)

Voilà, Messieurs, les motifs pour lesquels je suis, ce soir, devant vous; voilà ceux aussi que je me permets d'invoquer, non pas pour obtenir votre bienveillance, ce serait trop présomptueux, mais, au moins, votre attention, votre silence. Écoutez-moi d'abord, vous me jugerez après.

Ainsi que l'indique le titre de cette conférence, elle comprend deux parties distinctes : le rôle du capital, le devoir du capital. Pour obéir à cette division naturelle de mon sujet, je vais d'abord examiner devant vous le rôle du capital, tant au point de vue social qu'au point de vue économique.

A. — Le rôle du capital.

I. — LES ABUS DU CAPITAL

Lorsqu'on aborde cette étude, on se heurte, dès les premiers pas, à des faits choquants, qui occupent le devant de la scène et qui, si on ne les perçait pas pour pousser au-delà son analyse, donneraient du capital une idée médiocre et conduiraient à prononcer contre lui une condamnation sévère.

Que le capital ait commis, de tout temps, des actes répréhensibles, des fautes, des excès ; qu'il en commette encore journellement sous nos yeux, c'est ce que personne ne saurait contester. (*Applaudissements.*) Bien avant les socialistes, les Pères de l'Église, avec une vivacité parfois un peu inquiétante, avaient dénoncé les méfaits de la richesse et tonné contre les mauvais riches, contre Mammon. Depuis lors, les moralistes, l'École de la Paix sociale ont repris ce thème, en l'adaptant aux faits contemporains. Dans les éloquentes paroles que M. Anatole Leroy-Beaulieu nous adressait, vendredi dernier, en nous présentant M. Paul Desjardins, il stigmatisait, avec une verve généreuse, les corruptions, toutes les corruptions, celle de l'argent aussi bien que les autres. Nulle école n'a flétri avec plus de sévérité que la nôtre les excès de l'agiotage, les accaparements, les coups de bourse, les pirateries de la finance, les pièges qu'elle a tendus à l'épargne des pauvres gens et la désinvolture morale de cette philosophie pratique, dont les doctrines commodes s'abritent derrière les nécessités de « la lutte pour la vie » et de je ne sais quelle loi naturelle qui n'est pas, au fond, autre chose que le droit du plus fort! (*Applaudissements.*)

Ce sont là, Messieurs, des désordres condamnables et que nous condamnons hautement. Mais sont-ils de simples accidents de surface, sous lesquels se cache un ordre profond, de ces abus inévitables qui accompagnent toute force insuffisamment réglée et

réfrénée, mais qui ne prouvent rien contre son principe, pas plus que les explosions de chaudière ne prouvent contre la vapeur. « O liberté, s'écriait Brutus expirant, que de crimes on a commis en ton nom ! » Et cependant, ces excès de la liberté n'autorisent pas à lui jeter l'anathème et à la proscrire.

Au lieu d'être la scorie du métal en fusion, ces désordres révèlent-ils, au contraire, de ces tares intimes et de ces vices organiques, dont on ne peut venir à bout qu'en les traitant par le feu et par le fer, c'est-à-dire par l'extermination ou par la refonte totale de la société ?

Bien entendu, Messieurs, c'est cette dernière version qu'adoptent les docteurs du socialisme. Quels que soient, prétendent-ils, les bons vouloirs réciproques des capitalistes et des travailleurs, les principes qu'ils représentent sont plus forts que les hommes. On ne concilie pas des éléments contraires par essence. Il est des antinomies irréductibles : celle du capital et du travail est du nombre. Arrière donc les endormeurs, avec leur rameau d'olivier! Capital et travail sont des adversaires nés qui ne peuvent coexister. On ne s'entend pas avec un principe qui nie votre droit à la vie : on l'extermine. Les seuls rapports que le travail puisse avoir avec le capital, c'est la guerre, une guerre sans trêve ni merci. (*Applaudissements d'un côté de la salle.*)

Je cherche, Messieurs, qui m'applaudissez, à traduire, en ce moment, vos idées ; mais je vous préviens que je vais les combattre. (*Applaudissements.*)

C'est ainsi qu'au congrès de Bruxelles, Bebel lançait au prolétariat cette apostrophe enflammée : « Marchons, d'un bout du monde à l'autre, à l'assaut de l'État pour l'écrasement de l'éternel et universel ennemi : le Capital ! » (*Applaudissements du même côté.*)

Vous voyez, Messieurs, avec quel scrupule je cite vos auteurs ! De ces prémisses découle logiquement « la lutte des classes ». Aussi, au dire d'un des maîtres du parti, constitue-t-elle, « avec l'expropriation économique et politique de la classe dirigeante et avec l'internationalisme, un des trois points fondamentaux et essentiels du programme socialiste. » (*Applaudissements du même côté.*)

Ainsi, Messieurs, la guerre, l'expropriation, la lutte des classes, l'internationalisme haineux, tels sont les fruits empoisonnés que produit cette doctrine de l'antagonisme fatal entre le capital et le

travail. Cette doctrine est-elle fondée? (*Un assistant : C'est une constatation économique.*)

Non, ce n'est pas un fait; c'est une doctrine. Il nous importe d'en savoir la valeur, à cause de l'extrême gravité de ses conséquences pratiques. (*Applaudissements.*)

Je sais bien qu'il y a une autre question qui vous préoccupe : celle de la répartition. Le capital est-il dans les mains les plus capables d'en tirer le meilleur parti, ayant le plus de titres à le posséder? Ne pouvant tout dire à la fois, je réserve cette question pour y revenir tout à l'heure. Mais la première à résoudre, celle qui domine le sujet, c'est celle qui a trait à l'essence même, à la nature du capital, à la fatalité prétendue de son antagonisme avec le travail. Est-il donc vrai, comme l'affirment Bebel et ses amis, que le capital soit « l'éternel, l'universel ennemi »?

II. — DÉFINITION DU CAPITAL

Qu'est-ce, d'abord, Messieurs, que ce capital si décrié et si chargé d'anathèmes? Entendons-nous bien sur ce terme, puisqu'il est employé dans des sens très divers.

Dans son acception courante, vulgaire, le capital se confond avec la monnaie. Les partisans de cette définition se figureraient volontiers le capital sous l'aspect popularisé par le roman ou par les affiches. L'une d'elles, et non des moins tapageuses par son titre et ses couleurs criardes, représentait Sa Majesté l'Argent, couronne en tête, les poches gonflées d'écus, menant une ronde infernale, qui entraîne pêle-mêle banquiers, politiciens et courtisanes. Voilà le capital pris sur le fait et dans l'exercice de ses fonctions!

En réalité, cet argent-là n'est que celui du cabotinage et de la corruption, et son importance matérielle est insignifiante par rapport au stock monétaire qui accomplit honnêtement son rôle d'instrument pour solder les salaires et les transactions loyales. Mais ce stock n'est lui-même, pris dans sa masse, qu'une petite fraction du capital d'un pays civilisé. D'après les évaluations les plus dignes de foi, la France aurait une fortune de 220 à 230 milliards, et dans ce total, la monnaie ne figurerait guère que pour 6 à 8 milliards.

Le capital comprend donc bien d'autres éléments que la monnaie. Quels sont ces éléments ?

Les professionnels de l'économie politique ne s'entendent pas très exactement eux-mêmes sur ce qu'est le capital. Ils sont séparés par des nuances qui donnent lieu entre eux à d'interminables débats. Je vous épargne cette scolastique, et pour me conformer à l'opinion la plus généralement accréditée, je distinguerai dans le capital trois éléments principaux : les *provisions*, les *matières premieres* et les *machines*, en réservant pour une classe à part le capital foncier.

Voyons donc, — et nous entrons ici dans le vif du sujet, — quelle peut être l'influence de chacun de ces différents éléments sur la situation des ouvriers.

III. — L'INFLUENCE DES DIVERS ÉLÉMENTS DU CAPITAL SUR LE TRAVAIL

Et d'abord les provisions. — Les provisions permettent au travailleur de vivre en attendant la réalisation du produit de son travail. C'est, comme on l'a dit justement, « une réserve d'existence entre deux efforts ». Faute de ces provisions, chacun de nous serait réduit à la situation du sauvage, qui passe sa journée à guetter sa proie, sauf à souffrir de la faim, si la chasse ou la pêche ne donnent pas. Dès lors où trouver ces loisirs féconds, qui ont enfanté les merveilles de la science et des arts ?

A quelqu'un qui demandait à Newton comment il avait découvert la loi de la gravitation, on prétend que l'illustre savant répondit ces simples mots : « En y pensant toujours. » Sans provisions, c'est-à-dire sans capital, Newton n'aurait pas pu « penser toujours » à cette loi et la découvrir, pas plus que Galilée n'aurait eu le temps d'observer les oscillations du pendule dans la cathédrale de Pise, pas plus que les peintres, les sculpteurs, les écrivains, n'auraient pu produire ces chefs-d'œuvre qui honorent et consolent l'humanité.

Le capital est nécessaire, sinon à l'éclosion, du moins à la mise en valeur de ces facultés et de ces dons innés, qui, faute de moyens convenables de développement, resteraient stériles, comme une graine tombée sur un roc infertile ou sur un sol sablonneux.

Aussi les véritables amis du peuple doivent-ils applaudir à l'accroissement du capital, non seulement parce qu'il nous a arrachés à la tyrannie du besoin immédiat, à la préoccupation incessamment haletante du pain quotidien, et nous a permis de nous élever à la contemplation du beau, du vrai et du bien, mais encore parce que la diffusion de l'instruction, que seul il a rendue possible, donne aux enfants bien doués, seraient-ils issus des familles les plus humbles, le sûr moyen d'atteindre les situations les plus enviées, heureuse ascension dont on pourrait citer d'éclatants et de récents exemples. (*Applaudissements.*)

Quant aux matières premières, elles sont formées, vous le savez, soit de ces substances qui, par des élaborations successives, s'élèvent à l'état de produits finis, soit de celles qui se consomment dans l'œuvre de la production elle-même, comme le charbon et le minerai. Sans ces matières premières, sans fil, sans laine, sans minerai, sans charbon, plus de métallurgie, plus d'industrie textile et, par conséquent, plus d'ouvriers puddleurs, lamineurs et forgeurs, plus de teinturiers, plus de tapissiers, que sais-je encore ? Plus d'industrie, par conséquent plus de salaire. Qui donc, sous cette seconde forme, oserait, au nom des ouvriers, contester les bienfaits du capital ?

Reste le troisième élément, les machines. Ah ! ici, la question, je l'avoue, est beaucoup plus controversée. Les machines ne sont guère attaquées au point de vue de leur influence générale sur l'humanité ; on est assez disposé à reconnaître qu'elles ont asservi la nature, relié les peuples, fait circuler les idées comme les produits, transformé et mis en valeur le globe, enfin rendu au socialisme un service dont il devrait leur être reconnaissant : celui de permettre les progrès de l'internationalisme. Dans un des derniers numéros de *la Cocarde*, M. Charles Maurras s'écriait : « Chemins de fer, télégraphes et téléphones, me préservent les dieux de blasphémer vos rails, vos machines et vos fils de fer ; vous unissez les races ! »

L'ouvrier n'a pas une philosophie aussi sereine et ne plane pas à ces hauteurs impersonnelles. Dès la première heure, la machine lui est apparue comme une sorte de rivale et d'ennemie qui lui dispute le travail, et il a eu pour elle une haine instinctive, qui persiste aujourd'hui.

Je ne veux pas traiter ici occasionnellement cette vaste question des machines ; mais en me renfermant dans les limites de mon

sujet, je me bornerai à vous énoncer quelques-unes des conséquences principales que les machines me semblent avoir eues sur la situation des ouvriers.

Et d'abord, — n'en déplaise au préjugé populaire qui voit, dans la machine, une rivale de la main-d'œuvre, — il suffit de jeter un coup d'œil sur les diverses industries pour constater combien peu cette accusation est fondée. En effet, plus un pays a de machines, plus il a aussi d'ouvriers : témoins l'Angleterre et la Russie. Dans un même pays, les industries qui ont l'effectif d'ouvriers le plus considérable, sont précisément celles où la mécanique triomphe, comme la filature et les chemins de fer.

En second lieu, — et j'appelle sur ce point votre attention parce que je vais contredire une opinion reçue, — loin de fortifier le patron vis-à-vis de ses ouvriers, la machine le rend plus vulnérable. Elle exige, en effet, une grande immobilisation de capital fixe. Or le capital fixe, qu'est-ce autre chose qu'une sorte de ver rongeur dont il faut, dans tous les cas, payer l'entretien, l'intérêt et l'amortissement? « Quand un paysan dépose sa pioche pendant quelques minutes pour se reposer, disait un grand filateur anglais, un *cotton lord* cité par Karl Marx, il stérilise pendant ce temps un capital d'un shelling ; quand un de mes ouvriers fait chômer un métier, il rend improductif un capital de 100 livres. » Aussi, pour éviter un chômage aussi désastreux, les patrons vont-ils jusqu'aux dernières concessions, et se résignent-ils même à travailler sans bénéfice, plutôt que de subir l'inaction ruineuse de l'organisme industriel. Cela est si vrai que, dans la petite industrie, où le capital fixe, sous forme d'outillage, est, au contraire, insignifiant, la morte-saison sévit d'une façon presque endémique et régulière, tandis qu'elle est en général inconnue à la grande industrie, sauf dans des crises exceptionnelles. A ce point de vue, le capital sert de stimulant à la continuité du travail et de bouclier au travailleur. (*Applaudissements.*)

Une troisième conséquence, également d'une importance extrême pour les ouvriers, c'est la hausse des salaires, qui résulte de la généralisation des machines. Les salaires se sont accrus, et non pas seulement dans leur expression nominale, mais dans leur réalité, dans leur puissance d'acquisition, ayant progressé d'une allure encore plus rapide que le coût des choses nécessaires à la vie. Sur ce point, Messieurs, les preuves abondent. A défaut des majestueux

in-folios où elles sont accumulées, je vous renvoie simplement à un tout petit livre : l'*Almanach du Bonhomme Richard pour* 1895, et à un de ses articles, dans lequel M. Levasseur, l'éminent statisticien, a bien voulu résumer, sous une forme populaire en quelques lignes les savantes démonstrations de son magistral traité sur « la Population française » (1).

Enfin, messieurs, la dernière conséquence que je tiens à vous signaler, c'est l'adoucissement du travail manuel par la machine qui s'est réservé les besognes les plus rudes et les plus répugnantes, à commencer par la mouture du grain.

Je n'aurais que l'embarras du choix pour vous citer des exemples de cette transformation dans le passé ; mais j'aime mieux en emprunter quelques-uns au présent.

« A l'exposition de Chicago, nous dit M. Charles Gide (2), cinquante-deux foyers faisaient marcher les milliers de chevaux-vapeur de la « Foire des Nations ». Or, si vous aviez cherché les chauffeurs de cette gigantesque batterie de foyers, vous n'auriez vu que trois gentlemen habillés de blanc, qui se promènent devant les gueules des fours. Les foyers étant alimentés au pétrole, les susdits gentlemen n'avaient pas à toucher un morceau de charbon, mais simplement à tourner quelques robinets, en regardant un tableau indicateur et en se conformant aux signes qui leur étaient transmis par le mécanicien. Eh bien, ce simple détail qu'on peut faire désormais le métier de chauffeur habillé d'un complet de coutil blanc implique une certaine révolution dans les conditions du travail manuel (3). »

De même, pour commander ces marteaux-pilons, de cent tonnes, ou ces presses hydrauliques Withworth, qui forgent les épaisses cuirasses de nos navires de guerre, il suffit de manœuvrer sans effort une manivelle. Dans la fabrication de l'acier Bessemer, un ouvrier, une manière de pianiste placé devant un clavier n'a qu'à en abaisser les touches pour actionner les cornues pleines de 6 à 8.000 kilogrammes de métal en fusion ou pour déchaîner les rugissements de la machine soufflante.

(1) *Du Salaire et du bien-être des ouvriers*, p. 49-51.

(2) *Discours sur le travail libéral et le travail manuel* à la rentrée des Facultés à Montpellier, novembre 1894.

(3) Avec le dernier type de scies récemment mis en service, l'ouvrier débite par jour sans fatigue le bois de 18 millions d'allumettes, tandis qu'avec le système primitif, à peine en aurait-il préparé par jour quelques milliers, au prix d'un travail très pénible et, par certains côtés, dangereux.

Pendant mon séjour au Creusot comme directeur de ces usines, j'ai observé journellement cent exemples analogues. C'est là que j'ai appris à connaître et à aimer les ouvriers; là que j'ai contracté vis-à-vis de moi-même l'engagement de me consacrer sans relâche à tout ce qui concerne leur sort pour l'améliorer, pour les servir et non pour me servir d'eux; c'est là que j'ai vu constamment éclater l'harmonie entre le capital et le travail. (*Applaudissements.*)

Malgré l'accoutumance du devoir professionnel, je n'ai jamais pu entrer dans un grand atelier sans une véritable émotion. Quand je vois toutes ces machines si puissantes, si formidables, dont le moindre attouchement pourrait être mortel, obéir si docilement à la moindre impulsion de leur conducteur, marchant ou s'arrêtant à sa volonté, jamais lasses, jamais impatientes (*Oh! Oh!*), — oui, domptées et contenues, n'en déplaise à mon interrupteur, car il doit savoir les merveilles d'ingéniosité que déploie l'industrie pour prévenir les accidents et la protection efficace qu'elle oppose à chacune des imprudences possibles de l'ouvrier; — quand je contemple ce spectacle, je me figure ce qu'aurait été ce travail, s'il avait dû être purement manuel, et cette évocation me pénètre d'une vive admiration pour la portée intellectuelle de ce progrès, en même temps que pour sa grandeur morale. (*Applaudissements.*)

Devant cette machine ainsi tenue en laisse, l'ouvrier représente la conscience, la dignité de la personnalité humaine émancipée, agrandie, et j'ai peine à comprendre qu'en face de pareils résultats, les personnes qui prétendent monopoliser la défense des intérêts populaires n'aient pas plus d'indulgence pour le capital qui a de tels états de service vis-à-vis de l'ouvrier. (*Applaudissements.*)

Un assistant. — On confond trop le capital et les capitalistes!

M. Cheysson. — Parfaitement, Monsieur, j'y arrive, et vous remercie de m'offrir la transition qui m'amène à la question réservée tout à l'heure : Le capital, soit, mais le capitaliste?... Telle est bien l'objection de mon honorable interrupteur et des socialistes, dont il est l'organe. Nous admettons, disent-ils, la nécessité du capital, mais il est aux mains de nos ennemis et il nous exploite. Pour qu'il cesse d'être malfaisant, il faut qu'il soit manié par nous, nationalisé. Nous ne cesserons pas de le maudire, tant qu'il appartiendra à des ploutocrates et à des repus, qui se gorgent de plaisirs et roulent sur l'or à côté de travailleurs mourant de faim. (*Applaudissements d'un côté de la salle.*)

Je continue, Messieurs, à essayer d'être le traducteur fidèle de vos maîtres et de vos doctrines. J'ai dit nationalisé... (*Un assistant : Internationalisé!*) Je répète, nationalisé et mis entre les mains de la collectivité tout entière. (*Bruit.*)

Messieurs, ainsi posée, la question a déjà fait un pas et un pas considérable : elle a évolué. Le capital cesse d'être malfaisant par essence, comme l'est, par exemple, le phylloxera ou la peste. Son « infamie », — puisque infamie il y a, — n'est plus intrinsèque. C'est une simple question d'application et d'emploi. Le capital est un bon instrument mal employé. Il y aurait de bons et de mauvais capitalistes, comme il y a de bons et de mauvais ouvriers; mais la qualité de l'outil est mise en dehors du débat. Les détenteurs actuels du capital sont indignes de leur mission; mais autrement réparti, il pourrait reprendre toute sa vertu.

La discussion a donc changé de terrain. Après avoir incriminé le capital en soi, elle attaque maintenant sa répartition. Je vais suivre mes contradicteurs sur ce nouveau terrain et voir s'ils y sont plus inexpugnables que sur le premier.

IV. — LA RÉPARTITION DU CAPITAL

Ces attaques, Messieurs, contre la répartition actuelle de la richesse se comprendraient à la rigueur si nous étions : en Allemagne, par exemple, où l'organisation de la société a gardé les traces du pli féodal avec des prérogatives de classes; en Russie, où manquent les classes moyennes et où le paysan, le serf affranchi d'hier, est directement placé en face du seigneur sans autre intermédiaire que le « mir »; ou bien encore en Angleterre, où le sol est possédé par une étroite oligarchie et où l'absence d'une large couche de petits propriétaires est si vivement ressentie par certains hommes d'État qu'ils s'ingénient à créer cette petite propriété de toutes pièces par les lois jusqu'ici impuissantes sur les *Allotments* et sur les *Small Holdings* (1). Mais nous ne sommes ni en Angleterre, ni en Russie, ni en Allemagne : nous sommes en

(1) Loi de 1887 sur les *Allotments*. — Loi du 27 juin 1892 sur les *Small Holdings*. (*Bulletin des Finances*, août 1887 — août 1892; *Réforme sociale*, novembre 1892.)

France, dans « le plaisant pays de France », dans cette terre d'élection qui nous est échue. (*Applaudissements.*)

Eh bien! Messieurs, ici, en ce qui nous concerne, nous Français, le régime actuel de la répartition mérite-t-il le réquisitoire passionné qu'on dirige contre lui? Dans quelles mains est donc ce capital qu'on prétend si mal réparti? « Ploutocrates »,« jouisseurs », « repus », ce sont des effets sûrs de tribune dans certaines réunions; ce ne sont pas des arguments et des preuves. Interrogeons d'abord les faits; nous conclurons ensuite.

Le capital se présente, vous le savez, sous deux aspects : l'aspect mobilier, l'aspect foncier. Le trait principal qui distingue en France cette répartition sous ses deux formes, c'est son caractère très nettement démocratique, c'est la multiplicité des mains entre lesquelles est distribué le capital.

Pour les valeurs mobilières, M. Alfred Neymarck, dans une série d'études justement remarquées, a réfuté le préjugé qui les veut concentrées dans le petit groupe de la haute finance (1). La réalité est bien loin de ces déclamations. Ce sont les petites gens qui possèdent les 4 milliards des caisses d'épargne répartis entre 8 millions de livrets; ce sont les ouvriers rangés, les paysans, les employés, les petits bourgeois, qui détiennent la rente, les titres de chemins de fer. Ces derniers sont aux mains, non, comme on le dit et comme on le croit communément, de quelques gros capitalistes, mais de plus 800,000 détenteurs, ayant en moyenne une vingtaine d'actions et d'obligations. Les actions du Crédit foncier sont la propriété de 31,395 personnes, avec une moyenne de 11 actions par tête; celles de la Banque de France appartiennent à 27,731 actionnaires, dont la grande majorité a moins de 5 titres. Plus de la moitié des obligataires au porteur de la ville de Paris possède moins de une obligation et demie (2). Les placements se sont démocratisés. « Sur 10 millions d'électeurs, dit M. Alfred Neymarck, la moitié au moins possèdent, qui des rentes, qui des actions ou obligations des chemins de fer, du Crédit foncier. Les compagnies de chemins de fer, au lieu d'être une féodalité financière exploitant le pays, représentent un capital de plus de 16 milliards, répartis

(1) *Journal de la Société de statistique*, 1891-1893.

(2) « En Angleterre, on compte seulement 181,000 rentiers sur l'État avec un revenu moyen de 2,850 francs. En France, leur nombre est d'un million; mais leur revenu moyen n'est que de 870 francs. » (Discours de M. Casimir-Perier, à Romilly, 15 août 1893.)

dans les plus modestes portefeuilles. » (*Un assistant : Les Rothschild n'ont plus rien alors ?...*)

Rassurez-vous : je ne négligerai aucune de vos objections, quelle que soit la courtoisie de leur forme ; nous allons arriver, dans un instant, aux grandes fortunes, mais je ne puis tout dire à la fois.

Voilà pour la propriété mobilière et je crois que ces faits sont suffisamment topiques.

En ce qui concerne la propriété foncière, ils ne le sont pas moins. Passe encore pour l'Angleterre, comme je le disais tout à l'heure, mais chez nous la division de la propriété est poussée très loin. (*Oh ! oh !*) Voici, Messieurs, des chiffres qui répondent à vos interruptions : sur 14 millions de cotes foncières, on en compte seulement, au-dessus de 500 francs, 45,220 ; au-dessus de 1,000 francs, 14,413. Ce sont les chiffres extraits de documents très récents, que le Ministère des Finances a dressés pour la Commission extra-parlementaire de l'impôt sur les revenus. Ce total de 14 millions de cotes en comprend 12 millions 600,000, c'est-à-dire 90 %, qui correspondent à moins de 6 hectares, et, si l'on additionne ensemble la petite et la moyenne propriété, on voit qu'elles possèdent près des deux tiers du territoire agricole de la France.

Loin de pousser à l'oligarchie foncière, l'école de la Réforme sociale a pris en main la cause du petit propriétaire, du paysan et mène vivement une campagne en faveur des mesures d'*homestead exemption*, destinées à consolider et à étendre encore la petite propriété (1).

Quant aux grandes fortunes, dont se préoccupaient tout à l'heure quelques-uns de mes honorables contradicteurs, je me suis engagé à en dire un mot. « Les grandes fortunes (c'est Claudio Jannet qui parle) sont peu de chose relativement à la masse de la richesse nationale. Elles sont comme la pointe d'une pyramide qui s'élève très haut et attire tous les regards. Le centre de gravité ne s'en trouve pas moins près du sol, dans les larges assises qui composent les gradins inférieurs. » (*Applaudissements.*)

Partout, Messieurs, — et aucune négation autorisée ne pourra prévaloir contre ce que j'affirme, — partout les statistiques démontrent que les contribuables les plus riches ne représentent qu'une très petite fraction, non pas seulement comme nombre,

(1) Voir les discussions sur l'*homestead* qui ont eu lieu devant la Société d'économie sociale (*Réforme sociale*, janvier-février 1895).

partager en petits lots une grande maison d'un ou deux millions, mais comme importance proportionnelle du revenu par rapport au total. (*Une voix : L'impôt sur le revenu!*) Précisément. — Si on voulait, suivant un article du programme radical, asseoir désormais les impôts sur ces gros contribuables, de façon à soulager tous les autres, on aboutirait à de graves mécomptes par l'étroitesse même de cette base. Les impôts productifs sont uniquement ceux qui s'alimentent dans les couches larges et profondes. (*Applaudissements.*)

M. Paul Leroy-Beaulieu, un maître de la science financière, auquel j'emprunte ces affirmations, déclare, en terminant ses profondes et savantes recherches à ce sujet, que « les trois quarts de la fortune accumulée, et probablement près des quatre cinquièmes du revenu national sont aux mains d'ouvriers, de paysans, de petits bourgeois, de petits rentiers (1). » (*Une voix : Et des Juifs !*)

Non, Messieurs, la vérité, c'est que les capitalistes, dans leur généralité, ce sont ces déposants des caisses d'épargne, ces détenteurs d'une action ou d'une obligation de chemins de fer, ou d'un titre de rente sur l'État, ces paysans qui possèdent... (*Un assistant : Les paysans! Parlez-en des paysans!*)

Oui, certes, nous en parlons... — Ces paysans, dis-je, qui possèdent une petite parcelle de terre, ces ouvriers qui ont acquis la propriété de leur maison par toute une vie de labeur! Ces parvenus du travail ou de l'intelligence, les voilà les parasites éhontés, les jouisseurs sans scrupule, les exploiteurs du prolétariat! Braves gens, qui vous imaginiez que, pour avoir conquis vos titres ou votre lopin à la pointe de l'épargne, vous en étiez les possesseurs légitimes, c'est vous qu'on menace d'expropriation, pour obéir à « l'un des principes essentiels du programme socialiste »! (*Applaudissements.*)

Supposons-la faite, cette fameuse liquidation sociale qui doit niveler toutes les fortunes et supprimer d'un coup de baguette toutes les inégalités. La fortune de la France étant de 220 milliards à répartir entre ses 38 millions d'habitants, chacun d'eux aurait, par tête, 5,500 fr. Joli patrimoine, calcul appétissant, mais dans la pratique, le partage comporterait bien quelques légères difficultés de détails. Par exemple, on éprouverait certains embarras à

(1) *Traité de la Science des finances* (5e édition).

comme celles de nos boulevards. Donnera-t-on à celui-ci la toiture, à celui-là le vestibule, à un troisième l'escalier ou l'ascenseur?... En outre, quelle valeur pourraient bien conserver tous ces titres mobiliers, dont l'ensemble, aux cours du jour, représente 80 milliards? Ces cours subiraient un brusque effondrement, et la fortune, tant privée que publique, s'évaporerait entre les mains imprudentes ou criminelles qui voudraient la saisir pour l'émietter.

Vous connaissez, Messieurs, cette illusion d'optique qui provient de la persistance des impressions sur la rétine : quand un point brillant tourne avec une grande vitesse autour d'un centre fixe, il produit un cercle lumineux continu. Supposez un sauvage ignorant qui, pour s'emparer de ce cercle à cause de son éclat, saisirait la main qui l'engendre; aussitôt, il l'éteindrait et il serait à la fois surpris et irrité de se trouver en présence d'un point unique, du point initial. Il en est de même pour le capital. Il n'arrive à se multiplier, à produire tous ses effets qu'à la condition de circuler incessamment. Si, sous prétexte de liquidation sociale, on arrivait à le fixer, à l'arrêter, serait-ce un seul jour, c'en serait fait de lui : il s'évanouirait, et cette téméraire et folle entreprise ne ferait que déchaîner des déceptions et des ruines universelles. (*Triple salve d'applaudissements.*)

En tout cas, ce nivellement irréalisable, s'il parvenait à se réaliser, ne durerait qu'un jour. Dès le lendemain, les forces qui, aujourd'hui, étant à l'œuvre, ont produit notre situation et notre équilibre actuel, recommenceraient à agir et à détruire, petit à petit, cette égalité contrainte et contre nature, pour ramener encore d'irrésistibles inégalités.

D'un côté, Messieurs, il y aurait l'indolence, le gaspillage ; de l'autre côté, le travail, la sobriété, l'épargne, l'énergie. Au bout d'un certain temps, on se retrouverait dans une situation semblable à celle d'aujourd'hui ; de nouveau il y aurait, comme à l'heure présente, des pauvres et des riches, à moins que, par une oppression continue, on ne veuille enchaîner tous les habitants à la servitude d'une égale et incurable pauvreté. Mais alors ce prétendu paradis socialiste, qu'on fait miroiter devant nos yeux, ne serait pas autre chose qu'un bagne (*Bruit*), ou plutôt ce serait l'Enfer de Dante au seuil duquel il faudrait laisser toute espérance ! (*Applaudissements.*)

V. — ACCESSIBILITE DU CAPITAL

Est-il donc besoin de recourir à des mesures spoliatrices pour faire changer la fortune de mains? Autrefois peut-être s'immobilisait-elle pendant une assez longue période dans les mêmes familles; mais, comme tant d'autres choses, nous avons aussi changé celle-là. L'instabilité est partout, dans la hiérarchie sociale comme ailleurs.

L'une des causes les plus efficaces de ce brassage énergique qui fait émerger les couches d'en bas et descendre celles d'en haut, c'est la baisse de l'intérêt (1). Plus sûrement, plus inflexiblement que les socialistes scientifiques et autres, elle menace, elle atteint les capitalistes. Elle corrige les abus du capital avec une douceur graduelle, mais inexorable, et ronge sans se lasser les revenus de l'oisif. Les rentiers voient chaque jour décliner de plus en plus leurs ressources, tandis que, par une gradation inverse, le prix de toutes choses s'élève rapidement : double cause d'amoindrissement de leur situation. « L'homme qui vit sur une œuvre passée, disait en 1824 M. Laffitte dans une brochure célèbre, doit devenir continuellement plus pauvre... Il lui faut ou travailler ou se réduire. » Mère de tous les vices, l'oisiveté est un dissolvant qui désagrège les fortunes en apparence les plus solides ; servie par la baisse de l'intérêt qui ébrèche constamment les revenus, elle ne tarde pas à punir l'oisif par la déchéance. Le fils du riche est le plus souvent un dissipateur, un inutile, un déclassé, une épave sociale. La fortune est un rocher de Sisyphe : quand une génération l'a hissée au sommet de la côte, elle retombe de tout son poids sur la génération suivante et l'écrase.

Pour les débiteurs, la baisse de l'intérêt équivaut à ces lois de liquidation sociale et d'extinction brusque des dettes, dont l'histoire nous offre plusieurs exemples, et que les socialistes appellent de tous leurs vœux ; mais elle n'en a pas la brutalité spoliatrice, et elle agit plutôt à la façon de ces lois lentes et implacables de la nature, qu'il faut bien subir, puisqu'il est inutile de se révolter

(1) Voir *la Baisse du taux de l'intérêt et les Institutions de prévoyance*, par E. Cheysson (Guillaumin).

contre elles. « Nous aimons mieux, disait M. Victor Bonnet, ce genre d'émancipation que celui que rêvent les ouvriers dans leurs congrès socialistes. Il a le mérite d'être conforme aux lois économiques et de n'amener aucun bouleversement (1). » De même, M. de Laveleye a soutenu que la hausse des prix ou la baisse de l'intérêt, qui avaient contribué au XVIe siècle à l'élévation de la bourgeoisie, amèneraient au XIXe siècle l'émancipation du quatrième état.

Ce n'est pas tout : à mesure que le taux de l'intérêt s'abaisse, le capital est mis à la portion congrue ; sa part diminue dans la répartition au profit de celle du travail. « La part du travail va en augmentant, dit un publiciste distingué, M. Paul Delombre ; l'intérêt du capital s'abaisse ; les salaires s'élèvent. L'accumulation de la richesse, due à l'effort des générations successives, aboutit à une rémunération de plus en plus large des masses laborieuses. C'est l'affranchissement graduel, pacifique du travail ; et c'est en même temps la consécration de la loi du travail (2). »

Le capital est à meilleur compte ; le crédit devient plus accessible qu'autrefois, non seulement à l'artisan et au paysan, mais aussi à l'ouvrier économe et rangé. La société n'étant plus divisée en un certain nombre de compartiments à cloisons étanches où sont parquées des castes, chacun peut aspirer à tout : chaque soldat a dans sa giberne son bâton de maréchal ; chaque apprenti peut prétendre à devenir contre-maître, ingénieur, patron. Notre société est une société de « parvenus ». Les enfants, nés des plus humbles familles, montent au premier rang, tandis que les fils des princes de la finance végètent misérablement et retombent dans les bas-fonds. Qui de nous n'a connu de ces camarades de collège, issus d'une famille opulente et qui vivent en parasites, sans scrupules, aux dépens d'une société amicale d'anciens élèves? Qui n'a vu, au contraire, des boursiers, sans autre appui que leur mérite et leur travail, conquérir de haute lutte les positions les plus enviées, des paysans s'arrondir, des ouvriers s'établir et faire fortune ?

Les sociétés se sont profondément transformées. Les ciments qui les pétrifiaient s'étant dissous, les grains de sable dont elles sont formées aujourd'hui obéissent à une sorte de poussée indivi-

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1892.
(2) *Le Temps*, 19 juin 1892.

duelle. Tout homme qui, dans la lutte pour la vie, a une supériorité quelconque sur son entourage, s'élèvera comme une bulle d'un gaz léger dans l'air, sans qu'aucun lien enchaîne son ascension, de même que tout homme, mal doué sous le rapport moral ou matériel, va tomber fatalement sans qu'aucun parachute ralentisse sa déchéance. C'est le triomphe de l'individualisme, affranchi de toute servitude, mais destitué de toute tutelle.

Non seulement le travailleur peut sortir du rang et aspirer à tout ; mais, même s'il reste encadré avec ses camarades, n'a-t-il pas à sa disposition cette forme de la société coopérative de production, à laquelle ses partisans promettent l'avenir, et qui doit, d'après eux, en supprimant le prolétariat et le salariat, résoudre l'antagonisme entre le capital et le travail par leur pénétration et leur identité, suivant la célèbre formule de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse, si chère à Hégel (1) ?

Que venez-vous, dès lors, nous parler de classes, — serions-nous tenté de dire aux socialistes, — comme si nos sociétés étaient encore cristallisées dans une organisation du passé ou de l'Orient? Le prolétaire d'aujourd'hui est le capitaliste de demain, comme le prolétaire de demain est le capitaliste d'aujourd'hui. C'est vous qui, en renouvelant cette notion abolie des classes, remontez le cours du fleuve et nous ramenez au compartimentage social, dont nous avons brisé les vieux cadres ; c'est vous qui, stérilisant les conquêtes des générations précédentes, voulez nous enfermer dans notre classe comme le paria dans sa caste et le captif dans sa prison, au lieu qu'aujourd'hui toutes les portes nous sont ouvertes et que chacun de nous peut prendre la fière devise de Fouquet : *Quò non ascendam?* (*Applaudissements.*)

Non, vous n'êtes pas les hommes de l'avenir, vous êtes les hommes du passé. Ce passé dont vous dites tant de mal, vous en êtes les plagiaires inconscients. Vous croyez faire du neuf et ne faites en réalité que du « vieux-neuf ». Ce n'est pas seulement par la résurrection des classes que vous tournez le dos au courant des idées modernes ; mais c'est encore par votre collectivisme, qui n'est autre que la première phase de l'évolution de la propriété et que depuis longtemps l'humanité a répudié pour les régimes individualistes. C'est par l'indivision que commence la horde sauvage ;

(1) *L'Idée de solidarité*, par Ch. Gide (*Revue internationale de Sociologie*, n° 5, 1893, p. 399).

Rome a connu la communauté agraire ; elle a été en vigueur dans la Mark germanique ; on la rencontre encore de nos jours dans certaines régions de l'Inde, au pied de l'Himalaya, dans la *dessa* javanaise, dans le *mir* russe. Est-ce donc là l'idéal que vous nous proposez et pouvez-vous vous flatter de le faire accepter par nos paysans qui sont si jaloux de leurs droits à la terre? (*Applaudissements.*)

Les chefs du parti socialiste sont de trop bons tacticiens pour présenter sans voiles et sans atténuations aux campagnes, dont ils ambitionnent la conquête, la partie collectiviste de leur programme ; car ils savent bien qu'elle effaroucherait Jacques Bonhomme, propriétaire intransigeant et individualiste incorrigible. Tenir aux ruraux le même langage qu'aux ouvriers, ce serait courir au-devant d'un échec certain ; mais on peut chercher à tourner la difficulté ; par exemple en excitant la jalousie de la petite propriété contre la grande, en promettant à la première des dégrèvements et en menaçant la seconde de l'impôt rapidement progressif. C'est à cette accommodation que s'ingénient actuellement les habiles du parti.

Dans son manifeste électoral du 28 juillet 1893, le parti socialiste guesdiste, toujours en vue de rassurer « le frère paysan », a mêlé à ses diatribes contre le capital les déclarations les plus melliflues à l'endroit de la petite propriété. « Loin de menacer la propriété paysanne, y lit-on, le parti ouvrier a toujours déclaré qu'aussitôt au pouvoir, il la libérerait de tout impôt d'argent et de sang, ainsi que des dettes hypothécaires et chirographaires qui la rongent. Dès à présent, il a pris sa défense en mains contre les pilleries du fisc, les traquenards de la finance et les envahissements du capitalisme terrien. »

Si c'est là une nécessité de tactique électorale, elle coûte cher à la logique d'un parti qui se réclame de « la science » et qui n'a jamais jusqu'ici apporté de telles atténuations à son programme. Mais cette précaution de langage et ces avances à l'adresse des paysans ne tromperont personne. Comment, funeste et expropriable à merci au-dessus de six hectares, par exemple, la propriété deviendra-t-elle bienfaisante et sacrée au-dessous de cette limite ? Comment la même épargne du paysan, criminelle si elle prend la forme d'une obligation de chemin de fer, sera-t-elle respectable s'il en achète un lopin de terre ?

La possession du sol est un capital et, si l'on faisait grâce à ce

capital, en le laissant subsister seul sur les ruines de tous les autres capitaux, il ne tarderait pas à introduire dans le nouveau régime qu'on nous promet ou dont on nous menace, des éléments d'inégalité qui en troubleraient l'unité harmonieuse, et des germes morbides d'où renaîtrait bientôt l'individualisme qu'on veut détruire. Entre la propriété individuelle et le collectivisme, il y a contradiction d'essence et de termes : cette fois l'antinomie est irréductible. On ne fait pas plus au collectivisme qu'au scepticisme sa part : c'est « un bloc ». Il faut le prendre tout d'une pièce. On n'a pas le droit d'être collectiviste avec les ouvriers et individualiste avec les paysans, pour avoir leurs votes. C'est de « l'opportunisme » cela, et du plus caractérisé ; ce n'est plus « du socialisme scientifique ».

Voilà ce qu'il faut dire bien haut aux populations rurales. Il serait très imprudent de les abandonner à la propagande socialiste, sans la contre-miner (1). Le terrain est favorable pour la défensive, et l'on peut, avec de l'entente et de l'énergie, endiguer ce flot montant qui a submergé les villes, mais dont il est encore temps de préserver les campagnes.

Dans les provinces Rhénanes, le *Bauernverein*, qui réunit côte à côte dans ses rangs les grands et les petits propriétaires, tous fiers de leur titre de paysan (*Bauer*), tous associés dans des aspirations et une action communes, a opposé au flot du socialisme une digue jusqu'ici insurmontable et donne aux organisateurs de nos syndicats agricoles un exemple à méditer.

En somme, ces doctrines, « qui tendent à diviser la nation, à ressusciter les haines de classes, éteintes par la Révolution, à effacer jusqu'au mot de patrie (2) », menacent les intérêts et les droits, compromettent les conquêtes de l'histoire ; elles veulent faire avec une soudaineté brutale ce que la force des choses fait doucement et dans une mesure compatible avec la liberté individuelle ; enfin, sous prétexte de nous entraîner en avant vers un eldorado inconnu, elles nous feraient rétrograder à plusieurs siècles en arrière vers le collectivisme de la steppe ou de la forêt primitives. (*Applaudissements.*)

(1) « Tant que l'esprit révolutionnaire n'a pas envahi les classes agricoles, ses victoires ne sont qu'éphémères et n'ont pas de racines.» (De Montalembert.)

(2) Discours prononcé par M. Sadi-Carnot à Beauvais le 26 septembre 1893 à la fin des grandes manœuvres.

VI. — L'HARMONIE ENTRE LE CAPITAL ET LE TRAVAIL.

Je crois, Messieurs, avoir démontré, — au moins pour la plus grande partie d'entre vous, — que, fausses et funestes quand elles attaquent l'essence même du capital, les doctrines socialistes ne le sont pas moins quand elles s'en prennent à la répartition actuelle des richesses. Au lieu de cet antagonisme qu'affirment les docteurs de la lutte des classes, c'est en réalité l'harmonie qui existe entre le capital et le travail.

Par suite de la concurrence de plus en plus grande que se fait le capital à lui-même eu égard à son abondance croissante, par suite aussi de l'asservissement des forces gratuites de la nature qu'il a domestiquées à notre service, la situation actuelle des paysans et des ouvriers s'est considérablement améliorée par rapport à celle de leurs devanciers. (*Un assistant : C'est absolument vrai ! — Un autre : C'est absolument faux !*)

Soyez convaincus que je me fais violence pour ne pas fournir à l'appui de mes assertions toutes les preuves qui sont entre mes mains ; mais je ne veux pas allonger démesurément le cadre de cette conférence déjà longue. J'affirme donc sans craindre aucun démenti scientifique, — entendez bien : scientifique, — que les salaires sont haussés ; que le coût du vivre ne s'est pas élevé proportionnellement autant qu'eux ; que ce que les Anglais appellent le *Standard of life*, c'est-à-dire le niveau de l'existence, s'est relevé pour tous, et que les ouvriers sont aujourd'hui mieux logés, mieux nourris, mieux vêtus qu'ils ne l'étaient autrefois. (*Un assistant : Ce n'est pas assez !*)

Oui, Monsieur, ce n'est pas assez ! Vous avez bien raison de le dire, vous qui m'interrompez et nous le pensons comme vous. C'est précisément à accroître ces progrès, — insuffisants, quoique considérables, — que nous consacrons nos efforts et que je vais dans un moment vous convier à consacrer les vôtres. Mais, avant de parler de ce qu'il reste à faire, et en jetant avec vous un regard en arrière sur ce qui a été fait, je crois avoir le droit de dire que ces résultats incontestables, quoique encore incomplets, sont dus à l'accroissement du capital circulant et surtout du capital fixe... (*Bruit. — On n'entend pas !*)

Messieurs, je vous assure que je fais ici des efforts incroyables pour me faire entendre. Mais M. le Président vous a dit dans quel état de santé je me présentais devant vous. (*Applaudissements.*)

Cette amélioration de la situation de l'ouvrier, que tout démontre, est due, je le rappelle, en grande partie à l'accroissement du capital circulant et surtout à celui du capital fixe, dans lequel se sont incarnés les efforts des générations antérieures.

Nous sommes en effet, — et nous l'oublions trop, — redevables au passé de la plupart des biens dont nous jouissons. On parle, — et on a bien raison d'en parler, — des droits du travail actuel ; mais que ne parle-t-on aussi des droits du travail antérieur, c'est-à-dire du capital? (*Applaudissements. — Un assistant : Le capital des autres! — Applaudissements.*)

Le capital, c'est en grande partie le travail de nos pères. (*Bruits et discussions entre auditeurs.*)

Écoutez, Messieurs, les arguments : vous les réfuterez plus tard, si vous le pouvez. (*Un assistant : Tais-toi donc, Lévy!*)

M. le Président. — Il ne faut pas couper la discussion de l'orateur par des interruptions auxquelles on se livre d'un bout de la salle à l'autre. Je demande un peu de silence. (*Bruit continu.*)

Messieurs, je demande encore une fois aux interrupteurs de vouloir bien garder le silence. Si des altercations particulières interrompent la conférence, je serai obligé de demander l'expulsion des interrupteurs. (*Applaudissements.*)

M. Cheysson. — Je ne demande pas leur adhésion à ceux qui ne partagent pas mon avis ; je me borne à leur demander leur silence, leurs opinions étant absolument réservées. Le silence des auditeurs bien élevés est la leçon des orateurs. (*Applaudissements.*)

Donc, Messieurs, le capital, c'est le résultat du travail de nos pères, de l'effort plusieurs fois séculaire de l'humanité ; c'est la cristallisation du génie humain, qui a peiné, inventé, épargné, à travers les longues étapes de l'histoire, pour faire de nous ce que nous sommes aujourd'hui. (*Un assistant : Vive la Sociale!*)

Ce capital est un dépôt que nous avons reçu et que nous devons rendre à ceux qui doivent venir après nous, non seulement intact, mais encore amplifié par l'apport de notre génération. (*Un assistant : Parfaitement. — Un autre : Eh bien, alors la bourgeoisie? — Bruit. — A la tribune!... L'orateur s'assied.*)

M. le Président. — Messieurs, l'orateur attendra pour reprendre

sa conférence que le calme et le silence soient rétablis. Je demande à ceux qui veulent entendre de faire silence, et à ceux qui ne veulent pas faire silence de sortir de la salle afin de laisser les autres écouter. (*Bruit.*)

M. Cheysson. — Le capital est extérieur à nous. « Il représente, a dit M. Paul Leroy-Beaulieu, la solidarité du passé, du présent et de l'avenir. Il plonge très profondément ses racines dans le passé, et il étend ses branches indéfiniment dans l'avenir (1). » Le capital a donc des droits aussi respectables que ceux du travail, puisqu'il émane de la même source, étant lui aussi le fruit du travail en même temps que de l'épargne. (*Applaudissements.*)

Ce n'est pas seulement la justice qui commande aux ouvriers de respecter les droits du capital; mais c'est aussi leur intérêt le plus direct. Le capital et le travail sont solidaires : qui blesse l'un blesse l'autre; ce ne sont pas, comme on le dit à tort, deux frères ennemis, ce sont deux frères siamois qu'on ne peut pas séparer (*Rires*) sans faire à la fois mourir l'un et l'autre. (*Applaudissements et bruit.*)

Messieurs, je n'ai pas la prétention d'exprimer votre pensée : il me suffit d'exprimer la mienne et ce n'est pas facile au milieu de ces interruptions. (*Applaudissements.*) Dans l'intérêt des ouvriers, il faut encourager l'accroissement du capital, et non pas l'effrayer par des menaces, le traquer par des mesures vexatoires. Dans ces deux cas, en effet, il a un moyen très simple de se soustraire à ses persécuteurs; il fuit ou il se cache, cessant ainsi, dans les deux cas, d'alimenter l'industrie nationale, et, par conséquent, de payer les salaires. En dernière analyse, les frais de la guerre sont payés par le travail. Ce sont les capitalistes qu'on vise, — Messieurs, retenez bien ceci, — et ce sont les ouvriers qu'on atteint! (*Triple salve d'applaudissements. — Un assistant : Tirons dessus! — Un autre : Expliquez votre pensée! Expliquez-vous donc! — Un autre : mais vous ne laissez pas parler! — Ils sont là pour brailler!*)

Messieurs, je demande à ceux qui m'interrompent non pas de m'écouter moi-même, puisque l'effort est, paraît-il, excessif, mais d'écouter la citation du passage d'un discours que le chef actuel de l'État prononçait il y a quelques mois, le 4 novembre 1893, dans un banquet populaire au Havre, Voici comment s'ex-

(1) *Précis d'Économie politique*, p. 44.

primait alors M. Félix Faure : « Oui, disait-il, c'est dans l'intérêt des travailleurs qu'il faut résister aux excitations contre le capital, qui n'est pas autre chose, souvent, que l'épargne du petit. Si, par malheur, ces tentatives avaient pour résultat d'alarmer le capital acquis, le capital en formation, l'épargne, c'en serait fait de toutes les initiatives; ce serait la désorganisation de toutes nos forces industrielles ; ce serait la mort de toutes les entreprises et, par suite, la diminution de notre production et l'abaissement des salaires. » (*Applaudissements.*) Messieurs, il m'était impossible de résumer les considérations que je vous ai présentées par des paroles plus fortes et plus autorisées. (*Applaudissements.*)

Je crois maintenant que la lumière est faite dans vos esprits en ce qui concerne la première partie de mon sujet, c'est-à-dire le « Rôle du capital... » (*Un assistant : Parfaitement ! — Un autre : Je n'ai rien compris !*)

B. — Les Devoirs du capital

I. — POUVOIR OBLIGE

J'aborde donc la seconde partie, celle qui a trait aux « Devoirs du capital ». Mais rassurez-vous : je serai très bref, désireux de ménager à la fois votre fatigue et la mienne.

J'espère avoir démontré que l'harmonie existe entre le capital et le travail ; mais je ne pense pas, et je ne dis pas que cette harmonie est passive et automatique. Je rappelais, au début, les excès commis par le capital ou en son nom. Ils montrent à quels désordres se laisse fatalement entraîner une force qui n'est pas contenue par le frein légal, et surtout par le frein moral. Toute puissance est portée à l'abus. Il faut que ses obligations croissent en même temps que son intensité : *pouvoir oblige.*

Dans sa remarquable conférence de vendredi dernier, M. Paul Desjardins concluait en vous demandant de vous abstenir de faire le mal. Je suis plus exigeant que lui : je dirais volontiers qu'on est comptable, non pas seulement du mal qu'on fait directement, mais encore du mal qu'on a laissé faire pouvant l'empêcher, et du bien qui était à notre portée et dont nous avons

laissé perdre l'occasion. (*Applaudissements.*) Pour honorer un mort vertueux, les Anciens ne se bornaient pas à dire de lui qu'il avait vécu sans faire le mal ; mais ils écrivaient sur sa tombe : « Il a passé en faisant le bien. » Nous ne devons pas nous contenter à moins de frais que les Anciens. (*Applaudissements.*)

Le capital remplissant une fonction économique et sociale, ses devoirs sont à la hauteur de son rôle. Ce ne sont pas seulement, dans le passé, les Pères de l'Église (1), et, de nos jours, un Gladstone, un cardinal Manning qui les rappellent, même parfois durement, à la richesse ; ce sont aussi les économistes les plus orthodoxes, comme M. de Molinari, qui a excellemment indiqué la part qu'il fallait faire au côté moral du capital : « La fonction du capital, dit-il, implique des obligations morales. S'il a entre les mains un instrument doué d'une puissance extraordinaire, sa responsabilité est proportionnelle à cette puissance. »

L'école de la Réforme sociale a fait mieux encore que proclamer ce principe : elle a cherché à en préciser les obligations, à en tracer les règles, à en rédiger, pour ainsi dire, le code. Placée à mi-chemin entre l'immobilisme et le socialisme, entre l'inertie et l'utopie ; exposée par conséquent, à être accusée, ici de timidité et de réaction, là au contraire, d'imprudence et de témérité, elle poursuit sans se laisser arrêter par les attaques des partis extrêmes, sa marche vers son but qui est la paix sociale, par la réforme morale, par l'initiative privée et par le devoir social. (*Applaudissements. Un assistant : Il n'y a pas de devoir! — Oh ! oh !*)

Il m'est, en vérité, difficile de m'accorder avec un contradicteur qui prend pour devise : Il n'y a pas de devoir ! (*Rires.*)

Appuyée sur la science, sur cette admirable méthode d'observation qui lui a été léguée par son illustre fondateur Le Play, cette école étudie, poursuit les améliorations les plus pressantes, celles sur lesquelles doit se porter t'action des gens de bien et dont mon éloquent ami, M. Rostand, vous déroulait, dans une de ces dernières conférences, la saisissante énumération.

Ainsi l'harmonie est au fond des phénomènes ; mais elle y est comme le métal est au fond du minerai, comme le minerai est au fond de la mine : il faut savoir l'en extraire. Là où l'homme est en jeu avec son libre arbitre, il ne faut pas s'en rapporter d'une façon

(1) Saint Thomas d'Aquin déclare que « personne n'a sur ce qu'il possède, même légitimement, un droit sans restriction ».

aveugle et passive aux « harmonies économiques » et se fier à leur seule impulsion. (*Applaudissements.*)

Il faut les féconder par les énergies morales et par les inspirations du devoir social.

II. — LES DIVERS ASPECTS DES DEVOIRS DU CAPITAL

Tout capitaliste, par cela même qu'il est investi d'un pouvoir, l'est aussi d'une sorte de magistère, d'une fonction sociale : comme tel, il est soumis à des devoirs en rapport avec la mesure de son pouvoir et la nature de son capital.

Je dirai d'abord quelques mots du patron, de l'industriel, parce que c'est lui surtout que visent les colères socialistes dans la querelle entre le capital et le travail.

Nous lui demandons de vivre au milieu de ses ouvriers, d'avoir des contacts personnels avec eux, d'éviter dans son train de vie l'ostentation et le luxe dont le contraste avec l'existence modeste de son personnel serait une cause certaine de désaffection; et surtout d'éprouver la préoccupation incessante d'apporter un adoucissement ou un remède à chacune des crises qui menacent sa famille industrielle (1).

Pour atténuer ou supprimer, si c'est possible, le chômage provenant des fluctuations de l'industrie, le patron digne de ce nom cherche à resserrer ces oscillations dans une zone étroite, en s'ingéniant à se créer un courant régulier et continu de débouchés, en résistant à la tentation d'étendre ses affaires à certains moments, pour n'avoir pas à les contracter ensuite, et avec elles, l'effectif de son personnel.

Quant au chômage qui provient de la mobilité volontaire de l'ouvrier et des autres crises ouvrières, telles que la maladie, l'infirmité, l'accident, la vieillesse, le patron leur oppose toute une série d'institutions qui suivent l'ouvrier du berceau à la tombe, l'attachent à l'usine, et solidarisent son intérêt avec celui de l'industrie elle-même.

Je sais bien qu'il est de mode aujourd'hui, dans les milieux les

(1) Voir l'admirable tableau que M. Aynard a tracé des *Devoirs du patron* devant la Société d'Économie sociale, séance du 17 mai 1894 (*Réforme sociale* du 13 juillet 1894, p. 28).

plus opposés, de médire de ces institutions patronales. D'un côté, les socialistes les répudient comme une invention bourgeoise, et comme une diversion destinée à dépister les revendications ouvrières par des satisfactions illusoires et partielles ; de l'autre, certains économistes affirment que le travail n'est qu'une marchandise ; que le patron ne doit rien de plus à l'ouvrier que le salaire ; qu'une fois le travail livré par l'un et payé par l'autre, tout est fini entre eux et que c'est à l'ouvrier, si bon lui semble, à s'assurer contre les éventualités de la vie — vieillesse, maladie et le reste, — sans que le patron s'arroge le droit d'exercer sur lui une protection qui risque fort de ressembler à une tutelle, sinon à un asservissement.

Nous repoussons une pareille théorie, que nous avons surabondamment démontrée fausse dans ses principes et funeste dans ses conséquences. Non, tout n'est pas fini entre le patron et l'ouvrier après la livraison de la main-d'œuvre et son paiement. Ce ne sont pas deux étrangers, comme un marchand de charbon et son client, qui peuvent ne communiquer que par le télégraphe ou par le téléphone. Derrière la main-d'œuvre, il y a l'homme tout entier. Si l'on tient à ce que le travail soit une marchandise, c'est, en tous cas, une marchandise *sui generis* , ne ressemblant à aucune autre, ayant ses lois toutes spéciales. Avec elle, la personnalité humaine tout entière est en jeu. C'est là précisément ce qui constitue la redoutable complication de tous les problèmes relatifs à l'organisation du travail et ce qu'on ne retrouve à aucun degré dans ceux du commerce ordinaire, celui des suifs et des cotons, par exemple. Les réduire à leur côté purement économique et matériel, c'est les abaisser et les mutiler : ils ont, en outre, un côté humain et social qui en fait la difficulté, mais aussi la grandeur morale, et qui, à la notion de l'intérêt, superpose celle du devoir. Et c'est pourquoi nous affirmons hautement la nécessité entre patrons et ouvriers de rapports autres que les rapports purement économiques. (*Applaudissements.*)

Si nous demandons aux ouvriers de se grouper librement pour fonder des institutions de mutualité, de coopération, comme les sociétés de secours mutuels, comme les sociétés de consommation, comme les sociétés d'habitations ouvrières, nous réclamons aussi un développement parallèle des institutions patronales... (*Applaudissements*) sous réserve de les accommoder à la disposition des esprits, aux mœurs et à l'état politique et social.

Ces institutions patronales, dont l'Exposition d'économie sociale de 1889 nous a révélé l'admirable épanouissement (1), forment par leur ensemble un véritable arsenal de protection sociale. On y trouve des moyens pour préserver l'ouvrier contre les accidents du travail et de la vie, pour aider la famille dans chacune de ses crises et pour fortifier son action dans la période normale de sa vie en lui procurant à bas prix la satisfaction de ses principaux besoins. La collection s'enrichit chaque jour, de manière à fournir des ressources pour tous les cas particuliers, tous les milieux et tous les cadres.

Pour que ces institutions produisent tous leurs bons effets, il faut qu'elles soient libres. L'État, s'il intervient pour les imposer, les dessèche ; il substitue à l'action individuelle celle de la loi avec sa formule automatique ; il trouble le tête-à-tête du ménage industriel, en y introduisant l'inspecteur officiel et l'agent du fisc. Les institutions libres jouissent d'une souplesse, d'une élasticité qui permettent de les adapter à tous les cas particuliers et font un éclatant contraste avec la pauvreté brutale et niveleuse de l'obligation. (*Applaudissements.*)

Au lieu de cette végétation touffue et luxuriante des institutions spontanées qui s'accommodent aux exigences les plus variées du sol, l'État en est réduit à planter sur l'alignement officiel ses poteaux, tous identiques, tous secs, tous monotones, sans feuilles et sans fleurs, mais encore et surtout sans fruits. (*Applaudissements.*)

L'obligation, en effet, est stérile ; elle détruit l'efficacité des institutions. En supprimant l'effort, elle supprime le mérite ; elle tarit la vertu sociale des institutions ; elle ne rapproche plus les classes. C'est un impôt que perçoit l'État, ce n'est plus l'acte d'un homme libre qui, librement, vient en aide à son semblable. La formule et l'automatisme, au besoin servis par le gendarme, ont remplacé les initiatives spontanées, qui ne sont fécondes que précisément en raison de leur liberté. Les hommes au cœur fier doivent répugner à cette humiliation de tendre des mains suppliantes vers l'État, d'implorer sa tutelle et de se proclamer eux-mêmes mineurs, impuissants à mener leur vie, à se diriger en êtres libres et responsables. (*Applaudissements.*)

(1) Voir le *Rapport sur les institutions patronales à l'Exposition universelle de* 1889, fait au nom du Jury international des récompenses de l'Exposition d'Économie sociale, par M. E. Cheysson. Imprimerie Nationale.

Je ne suis cependant pas de ces économistes intransigeants, qui refusent à l'État toute intervention dans le domaine du travail, sous peine d'ingérence. J'ai même essayé naguère de définir la zone étroite où il avait le droit et même le devoir d'intervenir, par exemple, celle de la protection des mineurs, celle de la sécurité et de l'hygiène des ateliers (1).

Que, dans ces matières déterminées, la loi fixe de haut les obligations et les responsabilités, qu'elle trace des règles générales, qu'elle soit même la conscience de ceux qui n'en ont pas, en exerçant sur eux ses coercitions, s'ils s'obstinent à mettre en échec les prescriptions légales, nous n'y contredisons pas ; mais nous soutenons que, même sur ce terrain si jalousement délimité, l'État n'a pas le droit de violer l'initiative de ceux qui ont le sentiment de leurs devoirs légaux et qu'il doit les laisser viser à leur façon le but assigné par la loi, pourvu qu'ils l'atteignent.

En ce qui concerne le terrain du devoir social, nous n'admettons pas qu'il y ait de place pour l'État et nous repoussons formellement ce partage d'attributions. C'est ici un terrain gardé, interdit au gendarme, et qui relève exclusivement de la conscience individuelle et de l'opinion publique. (*Applaudissements.*)

On vient de voir comment se traduit ce devoir pour le patron : un mot suffira maintenant pour caractériser ses exigences vis-à-vis des autres classes de capitalistes.

Les actionnaires, grands et petits, étant des fractions de patron, sont tenus d'en remplir les devoirs ; d'évoquer, derrière le dividende, l'ouvrier qui le leur procure en partie, et d'introduire dans la société anonyme un esprit de patronage, dont on la déclare à tort incapable. Sur ce point leur éducation est en progrès sensible. Les conseils d'administration osent maintenant inscrire en belle place, dans les rapports aux assemblées générales, les dépenses pour les institutions en faveur du personnel et naguère les actionnaires de la Compagnie de Lyon votaient par acclamation les propositions du conseil pour étendre le bienfait de la retraite aux agents non commissionnés (2).

(1) Voir l'*Intervention de l'État dans les lois ouvrières*, par M. E. Cheysson (Guillaumin) et l'*Assurance contre les Accidents au Congrès de Milan*, par le même (Baudry).

(2) Voir *la Société anonyme et les actionnaires*, dans le Rapport précité sur l'Exposition de 1889.

La propriété rurale a, elle aussi, son code social. De nombreux auteurs, tant anciens que modernes, en ont tracé les règles, en même temps qu'ils décrivaient les types de propriétaires qui remplissent consciencieusement toutes les prescriptions de ce code, qui réservent, à côté de leurs préoccupations purement agricoles, une large place aux intérêts publics tant locaux que généraux, et qui font en quelque sorte disparaître leurs droits derrière leurs devoirs (1).

Au premier rang de ces devoirs il faut placer « la résidence ». Au lieu de ne séjourner à la campagne que les quelques semaines exigées par le bon ton, de livrer la gestion du domaine à un régisseur omnipotent, presque toujours sans bienveillance et sans élévation morale dont on paie toutes les fautes en rancunes silencieuses qui s'amassent pour éclater un jour ; au lieu de ne voir dans la terre qu'un sac d'écus ou plutôt qu'un titre de rente, dont il détache le coupon de l'échéance, sans lui rien donner de lui-même en échange ; le propriétaire qui a le sentiment de son rôle réside constamment. Il exerce sur ceux qui sont dans sa sphère d'influence un patronage non pas banal, décoratif ou littéraire, mais effectif, quoique discret, et qui se traduit en actes. Il est le promoteur ou le remorqueur des initiatives utiles, des réformes sages, des institutions éprouvées qui peuvent améliorer le sort de la population locale ou même rayonner sur tout le pays ; il acquiert ainsi, à force de dévouement désintéressé et continu, une autorité qu'il se garde bien de mettre au service des calculs desséchants de la politique ou des ambitions personnelles, mais dont il ne fait usage que pour la paix sociale et pour le bien du plus grand nombre. (*Applaudissements.*)

III. — LA LUTTE DES CLASSES ET LE DEVOIR SOCIAL

Je m'arrête de peur de me laisser entraîner à abuser de votre patience. (*Non, non !*) Mais j'affirme que tous ceux qui détiennent le capital sont tenus de le justifier, j'oserais presque dire, de se le

(1) Voir les écrits de Cicéron, de Montaigne, de M. de Falloux, de Taine, de Le Play, et notamment en ce qui concerne le *gentleman farmer*, l'ouvrage de ce dernier intitulé : *la Réforme en Europe et le salut en France* (p. 205). On y voit le tableau détaillé de l'existence du grand propriétaire anglais, qui réside et dont tout le temps est rempli par des devoirs publics.

faire pardonner, en remplissant les devoirs qu'il impose. La bonté doit être la rançon du bonheur ; le dévouement aux autres, celle de la fortune, ou d'une supériorité quelconque. Les aînés se doivent à leurs cadets. Trop souvent les haines populaires ne sont que la réponse des misères d'en bas à l'indifférence d'en haut, de l'égoïsme qui souffre à l'égoïsme qui jouit. (*Applaudissements.*) Les abus sont le plus sûr auxiliaire du socialisme, qui perdrait trop à leur suppression pour la souhaiter. Nous qui sommes, non des héritiers, mais des médecins, nous cherchons de toutes nos forces à guérir le mal au lieu de le laisser empirer, peut-être même de l'aggraver, pour recueillir la succession du malade. On désarme les plaintes sincères, si on s'occupe d'elles pour satisfaire ce qu'elles ont de fondé ; quand le révolté est un souffrant, et non un fanatique intoxiqué de théories vénéneuses, on peut le ramener par le soulagement de ses misères et le pansement de ses plaies. Comme l'a dit justement un poète, cet homme-là,

En cessant de souffrir, va cesser de maudire

(*Applaudissements.*)

A l'œuvre donc, vous tous qui possédez le capital, sous une des formes variées que sait revêtir ce protée moderne, à l'œuvre, pour remplir ce devoir social, qui est corrélatif de votre fonction et de votre pouvoir (1).

Le devoir social, beau nom, qui recouvre une chose plus belle encore ! C'est le devoir social qui sert d'inspiration commune à toutes ces conférences ; c'est lui qui les relie et qui, sous leur apparente diversité, forme comme leur trame et leur unité morale. (*Applaudissements.*)

(1) En prenant possession de la présidence du groupe de la gauche démocratique du Sénat, le 19 février 1895, M. Bernard, sénateur du Doubs, a prononcé un discours dont nous détachons le passage suivant :

« Dans l'ordre social, nous demandons plus de justice, plus de solidarité. Nous entendons les voix qui nous viennent des masses profondes du monde où l'on travaille, où l'on peine, et nous comprenons que nous avons le devoir de nous mettre hardiment à la tête de ce mouvement, non pas pour lui barrer la route, mais pour le diriger, pour le contenir dans les limites de ce qui est juste et réalisable. La lutte des classes, c'est là, nous ne l'oublions pas, le danger de toute démocratie ; pour l'éviter, il faut donner satisfaction à ce qu'il y a de légitime dans ses revendications. Comment cette démocratie pourrait-elle devenir conservatrice, dans le sens vrai et juste du mot, si on ne lui donne quelque chose à conserver ? »

C'est l'impression durable que nous voudrions vous en voir emporter. Le devoir social n'est pas seulement une devise de justice, c'est aussi une devise de solidarité, de paix, d'harmonie et d'amour. (*Applaudissements.*) Il est précisément le contrepied de la lutte des classes qui, elle, est une œuvre de haine et de destruction. (*Salve d'applaudissements.*)

Si l'on peut haïr et combattre les erreurs, il ne faut haïr, il ne faut exterminer personne. (*Applaudissements. — Un assistant : Vivent les repus !*)

Les livres saints ont dit que l'amour était plus fort que la mort : l'amour est aussi plus fort que la haine. On ne s'est jamais tant haï, mais on ne s'est jamais aussi tant aimé qu'à présent. A toutes les revendications les plus âpres, répondent des élans de dévouement, de tendresse pour les humbles, pour les petits, pour les déshérités. (*Applaudissements.*)

Écoutez, Messieurs (c'est par là que je termine), écoutez ces belles paroles de Taine dans une étude sur Dickens : « Soyez bons et aimez ; laissez aux savants la science, l'orgueil aux nobles, le luxe aux riches ; ayez compassion des humbles misères. Ce n'est rien que de vivre ; c'est peu que d'être puissant, savant, illustre, ce n'est pas assez d'être utile : celui-là seul a vécu et est un homme qui a pleuré au souvenir d'un bienfait qu'il a rendu ou qu'il a reçu. »

Souvenez-vous, Messieurs, — vous surtout qui constituez la partie jeune de mon auditoire, — souvenez-vous de ces belles paroles ; faites-en la règle de votre vie, de façon à remplir ce que M. Paul Desjardins appelait le devoir d'aînesse, et ce que nous appelons, nous, le devoir social. (*Applaudissements prolongés.*) (1)

(1) Sténographié par Gustave Duployé, 36, rue de Rivoli.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Séance du vendredi 1er mars 1895.

ALLOCUTION DE M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU, PRÉSIDENT

M. le Président. — Messieurs, nous allons aujourd'hui inaugurer la seconde série de nos conférences sociales. Ce qui nous a décidés à vous convoquer à de nouvelles réunions publiques, c'est le succès des premières (*Applaudissements*) ; c'est l'accueil que vous avez bien voulu faire aux hommes dévoués qui ont pris la parole devant vous. Si notre œuvre, Messieurs, si l'œuvre que nous avons osé entreprendre, pour la jeunesse universitaire, en plein quartier latin... (*Un assistant : Il n'a pas besoin de vous!*)... si cette œuvre vit, si elle doit vivre, nous le devons à deux choses, Messieurs : nous le devons d'abord — et je tiens à leur rendre ici un hommage public — nous le devons au talent et à l'énergie des hommes qui ont eu la vaillance de nous prêter le secours de leur parole. (*Applaudissements.*) Nous le devons aussi, et presque autant, Messieurs, au concours de nos auditeurs ; et je me permets de les remercier — je me permets de vous remercier tous, sans distinction d'opinion (*Applaudissements*)..... et ceux d'entre vous qui ont bien voulu nous témoigner leur sympathie et nous soutenir de leurs applaudissements (*Bravos répétés*), et ceux, moins nombreux, qui ne se sont pas fait scrupule de nous interrompre et, au besoin, de protester contre nos paroles. Nous sommes des hommes de liberté, Messieurs, et nous admettons la manifestation de toutes les opinions. Je vous rends donc grâces, à tous également, et j'oserai dire à nos interrupteurs qu'ils ont eux aussi contribué, volontairement ou non, au succès de nos conférences. (*Applaudissements.*) Ils ont fait leur partie dans nos soirées sociales : ils leur ont donné le mouvement, la vie, la variété. Je les en remercie, encore une fois, et je les en félicite. (*Rires et applaudissements mêlés de murmures.*)

Il y a une autre chose, Messieurs, dont vous me permettrez de

vous féliciter, une chose qui nous a grandement réjoui le cœur : c'est que nous avons pu constater ici que la jeunesse française n'était pas morte (*Applaudissements*) ; que si, parfois, elle était un peu bruyante, un peu tapageuse (*Rires*), elle était toujours noble, généreuse, enthousiaste, toujours éprise des idées élevées. (*Applaudissements répétés.*)

On nous disait, Messieurs, qu'il n'y avait plus de jeunesse en France, que les rares jeunes gens qui nous restaient ne se passionnaient que pour les intérêts matériels... pour le plaisir (*Un assistant :... les femmes! — Un autre :... et la Source!*), pour le sport, pour un vide dilettantisme; on allait jusqu'à dire que les derniers jeunes gens qui restaient à la France étaient des vieillards. Naturellement, Messieurs, c'étaient les vieux qui parlaient ainsi. (*Rires.*) Eh bien! vous nous avez montré que cela n'était pas vrai ; vous nous avez prouvé qu'on calomniait la jeunesse actuelle. Nous avons senti, en vous parlant, que, pour la faire vibrer, il n'y avait qu'à s'adresser à ses sentiments les plus nobles, il n'y avait qu'à faire appel à sa générosité naturelle. Nous l'avons fait, Messieurs, — nous avons osé le faire,— et je puis dire que cela a été notre mérite comme cela a été la principale cause de notre succès. (*Applaudissements.*)

Nous nous sommes toujours préoccupés d'amener devant vous, pour prendre la parole ici, des hommes qui, par leur passé, qui, par leur talent, qui, par leur caractère, qui, par la chaleur même de leurs sentiments, fussent en communion avec la jeunesse et fussent plus capables que d'autres de se faire comprendre d'elle. C'est pour cela, Messieurs, que nous nous sommes adressés à M. Charles Wagner. (*Applaudissements. — Un assistant : Il est fourvoyé parmi vous ! — A la tribune! Assez!*)

Je vous disais, Messieurs, dans une de nos dernières réunions, que nous n'étions pas les hommes d'une coterie, que nous réprouvions l'esprit de secte. Nous vous en donnons aujourd'hui une preuve nouvelle : vous allez entendre, ce soir, un protestant ; vous entendrez, ici, dans quinze jours, un catholique, deux hommes également distingués, également dévoués au progrès social...

Un assistant. — Et un juif?

M. le Président. — J'entends, Messieurs, prononcer le mot de uif. Je n'ai pas l'habitude de reculer devant les questions. Je crois que nous ferions mieux de ne pas parler des juifs, en ce moment.

(*Applaudissements. — A bas les juifs ! — Vivent les juifs ! — Vive Drumont !*) Mais enfin, Messieurs, puisque l'on m'y provoque, je ne veux pas éluder l'interruption, et je vais m'expliquer, devant vous, avec la loyauté et la netteté que j'apporte dans toutes les questions. (*Applaudissements*)

Nous sommes tous ici, Messieurs (je parle des membres de mon comité et des fondateurs de notre œuvre), nous sommes tous, ici, des chrétiens (*Applaudissements*) ; nous nous faisons tous honneur, quoique par des liens différents, de nous rattacher à la grande tradition chrétienne. (*Applaudissements répétés. — Un assistant : Vive Jésus-Christ !*) J'ose dire, Messieurs, que nous considérons comme le legs le plus précieux que nous puissions transmettre à nos enfants — un héritage que toutes les révolutions ne sauraient leur enlever — une Croix et un Évangile. (*Applaudissements.*)

Mais cela dit, Messieurs, et cela déclaré hautement... (*Un assistant : Vive Voltaire !*)... j'ajouterai que nous sommes étrangers à tout esprit d'intolérance. (*Bruit. — Un assistant : A bas les traîtres ! — Un autre : Vive l'armée !*) — Si, en dehors du christianisme, si, parmi les libres penseurs, parmi les juifs, parmi les musulmans, je dirai au besoin parmi les infidèles et les bouddhistes (*Un assistant : Vive Bouddha !*) il se trouvait un homme que nous croyions utile de vous faire entendre, nous n'hésiterions pas à l'appeler à cette place — et je suppose que, pour l'écouter, vous n'iriez pas lui demander son acte de baptême. (*Applaudissements. — Un assistant : Vive la liberté !*)

Et maintenant, Messieurs, puisque vous m'avez entraîné dans cette digression, j'ajouterai encore un mot : rien qu'un mot au profit spécial de Messieurs les socialistes et les collectivistes. J'ajouterai simplement ceci : c'est que, s'il y a, quelque part en ce monde, une doctrine sémitique, puisque c'est le terme à la mode, une doctrine judaïque, c'est le socialisme, c'est le collectivisme. (*Applaudissements. — Bruit. — Cris : oui ! oui ! — Non ! non !*)

N'allez pas, Messieurs, n'allez pas renier vos maîtres, renier vos deux grands prophètes, vos deux apôtres, les colonnes de votre Église. Nous savons quels sont vos prophètes : ce sont deux juifs, et, qui mieux est, deux juifs allemands : Karl Marx et Lassalle. (*Applaudissements répétés. — Bruit. Un assistant : Vive Lassalle !*)

Ces maîtres, Messieurs, nous vous les laissons. (*Bravos.*) Mais je

tiens encore à constater ici que, si nous combattons le collectivisme, ce n'est pas parce qu'il est d'origine étrangère, parce qu'il est d'origine judaïque et allemande, c'est parce que le collectivisme est une doctrine antisociale, antiscientifique et antipatriotique. (*Applaudissements.*)

Je disais, Messieurs, que nous vous ferions entendre successivement et un protestant et un catholique... J'espère même vous amener ici, ce qui est plus rare en France, un orthodoxe, un Russe de mes amis... (*Un assistant : Vive la Russie!*)... un penseur et un écrivain d'un grand mérite, qui viendra parler devant vous dans notre belle langue française : M. Vladimir Solovief, un des esprits les plus originaux et les plus brillants de l'empire des tsars. (*Bruit. — Un assistant : Vive Vladimir!*)

Puisque je vous parle de Russes, il me vient, en ce moment, une réminiscence. (*Vive Leroy! — Bruit. — Silence! — A la tribune!*)

Messieurs, je vous prie de me laisser la police de la salle ! Le meilleur moyen de faire taire les interrupteurs, c'est de ne pas répondre à leurs cris par des cris. Un Russe a dit... (*Bruit.*) Messieurs, je vais être obligé de constater que l'on ne peut pas prononcer le mot de Russe devant vous. Je ne sais si tel est votre sentiment. J'ai beaucoup étudié la Russie : je l'ai toujours fait avec indépendance ; je n'ai jamais été de ceux qui se sont mis aux pieds du tsar; mais je crois que nous avons le droit de prononcer le nom de russe et de citer des écrivains russes. Un Russe donc a dit : « Les cloisons confessionnelles ne montent pas jusqu'au ciel. » C'est là, Messieurs, une belle parole que nous aimons à nous approprier. J'irai plus loin, je dirai que, pour nous, les cloisons confessionnelles ne montent pas assez haut pour nous empêcher de nous donner la main et de nous entendre, au besoin, avec tous les hommes de bien, pour une œuvre commune. (*Applaudissements.*)

On a dit, Messieurs,— et je termine par là, — on a dit, c'est un proverbe français : « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. » (*Un assistant : C'est juste!*) Nous sommes de ceux qui ne veulent pas vous laisser entendre une seule cloche et un seul son. Non pas, Messieurs, que nous voulions vous encourager au scepticisme ou u dilettantisme ; non, loin de là ! Nous félicitons ceux d'entre vous qui ont des convictions, qui ont des croyances fortes. Mais à une certaine hauteur, les dissonances s'effacent, les notes discordantes s'éteignent ou se fondent dans une harmonie supérieure.

Il n'y a, Messieurs, qu'une cloche que nous ne vous ferons pas entendre ici, elle tinte malheureusement assez à vos oreilles, au dehors : c'est celle qui appelle à la haine des classes et à la guerre civile. (*Applaudissements. — Un assistant : C'est vous qui la créez, la haine des classes!*).

Je vais, Messieurs, donner la parole à M. Charles Wagner. C'est un homme qui a droit à toutes vos sympathies; c'est un écrivain et c'est un orateur; c'est un penseur et, qu'il me permette de le lui dire, c'est également un poète. (*Applaudissements.*) Il est l'auteur de deux des plus beaux livres que l'on ait publiés dans ces dernières années, deux livres que je vous engage tous à lire, si vous ne l'avez encore fait : *Jeunesse* et *Vaillance!* Ce sont là, Messieurs, deux beaux titres, et ce sont là deux belles choses que l'on aime à voir associées. Jeunesse et Vaillance, si je voulais caractériser, devant vous, le talent et l'œuvre de M. Wagner, je prendrais ces deux mots comme devise, car partout vous trouverez, chez lui, jeunesse de l'esprit et vaillance du cœur.

La parole est à M. Wagner. (*Applaudissements. — Vive Wagner!*)

CONFÉRENCE DE M. WAGNER

LE DEVOIR SOCIAL
DE LA JEUNESSE UNIVERSITAIRE

M. Wagner. — Messieurs, voici des conférences qui ne sont point banales. Ce genre de réunions comporte d'ordinaire un peu de calme, de somnolence même. Rien de semblable ici : je constate au contraire qu'on s'y amuse! (*Rires et applaudissements.*) Tout au moins peut-on être assuré de ne pas s'adresser à des gens endormis. En vérité, je me félicite d'avoir été appelé à prendre la parole dans de telles circonstances et devant un tel auditoire. J'en profiterai pour vous dire des choses que peuvent entendre, à titre égal, tous les enfants de ce pays de France.

Lorsqu'on s'apprête à édifier une construction savante, il est rare qu'on ne commence pas par une hypothèse. Mon intention certes n'est pas de faire une construction savante, et cependant j'ai, moi aussi, besoin que vous me passiez ma petite hypothèse. Permettez-moi de supposer que, tous ici, (surtout ceux d'entre vous qui appartiennent à la jeunesse studieuse), vous êtes animés du désir sincère de vous rendre utiles à votre pays, à votre temps. Voilà la seule chose dont je dois être préalablement assuré pour vous dire ce qui suit. (*Applaudissements.*)

NOTRE MAL EST L'ÉMIETTEMENT SOCIAL. CAUSES PRINCIPALES. — REMÈDE POSSIBLE.

On s'est demandé souvent si notre temps était meilleur ou pire que d'autres. Les avis à cet égard sont partagés. Somme toute, la question est aussi difficile à résoudre que facile à poser, et je crois que l'on s'expose à de graves injustices en la tranchant d'une façon absolue. Mais on peut, sans manquer à l'équité, affirmer que ce temps a sa physionomie propre et que le trait dominant de cette physionomie est la sollicitude accordée aux problèmes biologiques en général, et à celui de la vie humaine et de la vie sociale en particulier. Nous devons, sans doute, à cette sollicitude même, un sentiment plus aigu des maux qui travaillent la société contemporaine.

Parmi ces maux, l'un des plus évidents, et que chacun pour sa part a pu constater mille fois, c'est l'*émiettement*. Plusieurs désignent ce mal d'un autre nom ; ils l'appellent la décomposition. Mais ils se trompent. Nous avons conscience, en effet, de notre état et s'il y a un signe indiscutable auquel se reconnaît la décomposition, c'est précisément que ceux qu'elle ronge ne le sentent pas. C'est donc d'émiettement qu'il convient de parler. Non pas que ce mal soit de faible gravité. Il n'y en a pas de plus dangereux. Il indique un relâchement du lien vital grâce auquel se coordonnent et s'harmonisent les éléments de l'organisme social. Mais enfin, quelque redoutable que soit le mal, nous le sentons. Et parmi toutes les catégories de nos contemporains, c'est la jeunesse qui en souffre le plus. Elle se trouve dans la situation de certains enfants issus d'une famille désunie. Les fautes des aînés retombent sur sa

tête. Je me rappelle à quel point j'ai souffert de cet état de choses lorsque je suis entré dans les études, il n'y a pas si longtemps de cela. Le cœur de la jeunesse aspire à l'unité, il se sent bienveillant pour tous et va vers la vie plein d'espérance et de bonne volonté. Quelle douloureuse révélation pour lui que celle des divisions et des rancunes dont notre monde est plein !

Mais la douleur humaine peut devenir une libératrice pour qui sait en écouter les austères leçons. Ces leçons, je les ai recueillies, méditées, et je vais les répétant autour de moi à l'usage de ceux qui sont jeunes, qui souffrent comme j'ai souffert et qui cherchent leur chemin. Car ce chemin existe. Il y a une issue à nos obscurs tâtonnements. J'ai devant les yeux un magnifique idéal démocratique dont aucune nécessité extérieure ne nous sépare. C'est pour vous le montrer que j'ai pris la parole ce soir. (*Applaudissements.*)

L'émiettement social se nourrit de deux racines amères qui sont : l'*esprit de parti* et l'*esprit de privilège*. Parlons du premier d'abord.

I

L'ESPRIT DE PARTI ET SES CONSÉQUENCES. COMMENT S'EN GUÉRIR.

L'esprit de parti se résume dans un axiome. Le voici : *L'adversaire c'est l'ennemi*. Cet axiome préside à la plupart des groupements d'intérêts ou d'idées aujourd'hui existants. Groupements de défense, on s'y barricade envers et contre tout ce qui est en dehors. Il ne s'ensuit pas que l'unité règne dans le sein même de ces groupements. Quand on est animé d'un certain esprit, on l'applique un peu partout. De l'axiome : « L'adversaire c'est l'ennemi ! » à cet autre : « Quiconque n'est pas de notre avis ne peut cohabiter avec nous », il n'y a qu'un pas et nous voici en proie à l'esprit sectaire pour qui tout opposant est suspect. L'esprit de parti fait à l'homme une âme de roquet et chacun sait que ces animaux trop empressés à courir sus à l'agresseur, se mordent quelquefois entre eux ou se jettent par excès de zèle sur les amis de leur maître. (*Rires.*)

Issue d'un milieu livré à l'esprit de parti, notre jeunesse, par la fatalité du mouvement acquis, est portée à s'organiser comme ses

aînés. Mais en même temps elle moissonne les fruits produits par l'étroitesse d'esprit. Et si d'une part la puissance de l'exemple la contamine, d'autre part la tristesse des conséquences ne peut manquer de l'impressionner. Il faut espérer qu'il naîtra peu à peu, dans la jeunesse réfléchie, un mouvement d'opposition à l'esprit d'exclusion, de fanatisme, qui nous dévore et nous rend à la fois impuissants à réaliser l'union entre semblables et l'équité entre dissemblables.

Il faut que la jeunesse apprenne à comprendre la grande loi du combat qui est en même temps une loi pacifique et qu'on pourrait énoncer ainsi : *L'adversaire, c'est le collaborateur*. Toute vie est le résultat du jeu régulier de forces qui se pondèrent et se limitent mutuellement. L'antagonisme de deux forces sans cesse contrariées, mais équilibrées l'une par l'autre, se trouve de même à la base de tous les mécanismes. Il suffit d'avoir quelques notions de physique ou de mécanique pour savoir cela. Or, tout se tient dans le monde. Il serait bien étonnant que la vie humaine seule échappât à la grande loi universelle qui domine tout. (*Applaudissements.*)

Dans le domaine des idées comme dans celui des intérêts il convient donc de se persuader de l'utilité, de la nécessité d'une opposition. Ce premier point acquis, on n'est plus exposé à considérer *a priori* tout adversaire comme un malhonnête homme ou un imbécile. Ceux qui partent du principe qu'ils ont raison tout seuls, que la vérité qu'ils affirment est l'unique vérité, que l'intérêt qu'ils défendent est l'unique intérêt, sont en effet enfermés dans un dilemme en face de leurs antagonistes. Ils ne sauraient voir en eux que des imposteurs, qui luttent de parti pris contre la lumière évidente, ou alors de pauvres gens dépourvus de sens, des idiots quoi ! (*Rires.*) Ces deux jugements se valent. Il y a même des adversaires assez pénétrés du sentiment de leur dignité, pour aimer mieux passer, je ne dirai pas précisément pour de malhonnêtes gens, mais enfin pour n'importe quelle autre chose excepté des idiots (*Rires et applaudissements. — Un assistant : Sarcey !*)

Voilà donc une excellente tendance que j'encouragerai chez quiconque est au seuil de la vie : *respecter l'adversaire*, essayer de comprendre son rôle et de profiter de ses indications. Un étudiant est un homme qui cherche. Il ne faut pas qu'il se comporte comme s'il avait déjà trouvé. C'est une chose anti-scientifique et anti-

sociale que de s'inféoder, et d'avoir son siège fait dès le début. Je vous engage à regarder au delà des murs de votre jardin, à examiner ce qui se passe dans celui du voisin, à y botaniser au besoin. Nos contemporains ne se connaissent pas entre eux, c'est là ce qui les divise, infiniment plus que les idées qu'ils se font sur l'ensemble du monde ou sur la gestion de leurs intérêts pratiques. Le plus grand besoin des temps modernes c'est d'apprendre à nous connaître les uns les autres. Nous finirons bien par arriver à donner satisfaction à un besoin assez impérieux et assez légitime pour être comparé à la soif ou à la faim. Chacun sait que la faim rend ingénieux.

CHERCHEZ-VOUS DES ADVERSAIRES QUI SOIENT DES AMIS ET DES COLLABORATEURS.

Diogène cherchait un homme. Eh bien! vous, cherchez un adversaire avec lequel vous puissiez fraterniser. Je ne vais pas jusqu'à vous déconseiller de fraterniser avec vos semblables. Il est bon de cultiver des amitiés, nées d'une certaine conformité d'aspirations, de goûts ou de principes. Il est indispensable de se lier avec ceux que des affinités spéciales nous désignent pour être nos camarades et pour rechercher un but commun. Mais gardons-nous de nous calfeutrer dans un milieu! C'est un malheur de n'avoir que des amis qui pensent absolument comme nous. Cherchez-vous donc des adversaires qui puissent être vos amis. Cela n'est pas impossible et c'est si intéressant. Avec un ami qui vous fait de l'opposition, on s'habitue plus aisément à affronter le contact d'adversaires plus rudes. D'abord il nous est plus facile de croire aux bonnes intentions d'un ami. Quand il essaie de nous attaquer ou de nous ébranler, nous n'avons pas le sentiment d'avoir affaire à quelque crocheteur nocturne. Puis, nous avons plusieurs raisons de lui attribuer de l'intelligence, puisque c'est nous qui l'avons choisi comme compagnon, et selon le proverbe, n'est-ce pas? qui se ressemble s'assemble. (*Rires.*)

Cet adversaire, qui est un ami, met en outre des égards particuliers pour nous servir ses objections. Il n'y procède pas, comme dit Montaigne, d'une « trogne par trop impérieusement magistrale. » Il est aimable et sait dorer la pilule.

Une fois apprivoisés, comme les chevaux qu'on accoutume à entendre des détonations de plus en plus fortes, il nous devient possible de subir des épreuves plus sérieuses. Après les camarades qui luttent contre nous avec ménagement, nous saurons écouter l'adversaire inconnu mais loyal qui nous jette sa façon de penser comme on lance sur une table de beaux écus sonnants et trébuchants, et nous saurons même écouter à la fin, celui qui nous crache la vérité à la face. (*Très bien.*)

Or, savoir écouter, c'est de tous les arts celui qui nous profite le plus, si nous avons la patience de nous initier à son secret. La jeunesse française aurait un double intérêt à se faire subir ce pénible apprentissage. D'abord elle y agrandirait son horizon ; ensuite elle rendrait service à la patrie. Pensez quel bienfait pour notre mère commune la France, pour ce beau, grand et généreux pays, si l'on y apprenait à écouter ceux qui ne pensent pas comme vous ! (*Rires*) Quelle belle école publique constituerait la jeunesse si elle s'entraînait à discuter, à ferrailler avec courtoisie, comme autrefois les anciens preux, qui, après s'être rossés d'importance, se tendaient la main. (*Bravos.*)

Dans cet échange de poignées de mains il ne faut point voir une formalité vaine. Il y a là un acte de la plus haute signification et qu'il importe de comprendre. En voici le sens. La lutte ne détruit point la solidarité. Il peut y avoir de la générosité, de l'humanité et par conséquent un lien très réel, entre deux hommes qui frappent l'un sur l'autre en luttant pour leur cause. Car, après tout, chacun suit sa conscience et accomplit son devoir, et la poignée de mains qu'ils échangent, signifie qu'ils s'estiment l'un l'autre pour avoir fait cela.

Arrivés à ce point, il nous faut monter un degré de plus. Non seulement la lutte ne détruit point la solidarité, elle en est une des formes, la plus tragique sans doute, mais non la moins évidente. Deux hommes qui se battent collaborent, deux peuples qui s'agitent sur les champs de bataille dans les convulsions de la guerre et mêlent leur sang dans les mêmes sillons, se démontrent l'un à l'autre que leurs destinées se pénètrent et qu'ils sont solidaires. A plus forte raison doit-on se souvenir que les citoyens d'un même pays demeurent solidaires malgré leurs croyances diverses, leurs politiques rivales, leurs intérêts économiques contradictoires. Ce siècle devrait mieux que d'autres reconnaître une

si grande vérité. N'est-il pas le siècle de l'histoire ? Ne peut-il pas lire à chaque page de l'histoire que les tendances les plus opposées collaborent, que l'adversaire exerce un rôle nécessaire, que l'histoire prend à chaque lutteur ce qu'il a de bon et pour le reste renvoie les parties dos à dos ? — On ne le dira jamais assez haut : Le meilleur homme ne vaut rien, le meilleur parti ne vaut rien quand ils arrivent à la domination exclusive. Il leur faut des compléments, des correctifs, des freins. A ce prix seulement ils sont bienfaisants et leur action s'exerce dans l'équilibre normal d'une société sainement constituée. Assez donc de ce vieil adage dissolvant de l'esprit de parti : L'adversaire, c'est l'ennemi. Il faut le remplacer par cet autre : L'adversaire, c'est le collaborateur. (*Applaudissements.*)

II

L'ESPRIT DE PRIVILÈGE

J'en arrive maintenant à un second point, l'*esprit de privilège*. Je dis qu'il est, lui aussi, une des racines amères dont se nourrit notre mal social.

Qu'est-ce que l'esprit de privilège ? Il consiste en ceci : Vouloir échapper à la loi commune. Désirer, dans la vie, une petite part réservée, qui soit différente de celle des autres. Ce serait une grossière erreur que de penser que cet esprit soit le propre de certaines catégories sociales. Il se rencontre un peu partout. Comment l'homme se flatterait-il de lui échapper, puisqu'il existe même chez les bêtes ? J'ai vu aujourd'hui un cheval qui en paraissait animé... (*Ah! Ah!*) Vous allez comprendre tout de suite. Il y avait cinq chevaux. Ils étaient attelés, à la file, à un tombereau prodigieusement chargé. Sur les cinq, quatre trimaient, tiraient ferme, comme de braves bêtes, là... Le cinquième, lui, faisait la rosse... (*Un assistant : Le bourgeois! — Rires.*) On voyait parfaitement bien qu'il laissait baller les chaînes. Ce cinquième était bien, n'est-ce pas, un symbole parfait de l'esprit de privilège ? On dit que, le soir à l'écurie, c'est lui qui se montre le plus glouton. Maintenant, vous me permettrez de faire observer que tous, quand on nous signale quelque vilain défaut, nous ressemblons au besacier de La Fontaine, qui portait les défauts d'autrui devant ses

yeux et ses propres défauts sur le dos. Ainsi disons-nous volontiers : L'homme du privilège, c'est celui-ci ! c'est celui-là, (*Rires*). Quant à nous, non,nous n'en sommes point. — Ce sont là des jugements puérils qu'il faut essayer de réformer. L'esprit de privilège parvient à se nicher un peu partout. Peu importe sa situation, l'homme qui aspire à se soustraire à la loi commune est animé de cet esprit-là. (*Bruit.*)

LE MICROBE DU PRIVILÈGE ET SES RAVAGES DANS LA JEUNESSE STUDIEUSE

Mais nous ne sommes pas ici pour parler des travers d'autrui. Parlons des nôtres, parlons de la jeunesse universitaire à ce point de vue là. Prenons cette jeunesse, comme on prendrait un bouillon de culture dans lequel se développe un microbe. (*Rires.*) Qu'arrive-t-il lorsque l'esprit de privilège fermente dans un étudiant?

S'il est favorisé par la fortune, un fils à Papa comme l'on dit, il considérera cette situation comme un mérite. Et sur ce premier mérite il établira plusieurs prétentions. Il lui paraîtra juste d'arriver à tout par droit de naissance. Le cas est mauvais. Mais je ne fais que le mentionner, car il est rare. Lorsque je songe à l'état de mon porte-monnaie et de celui de l'immense majorité de mes camarades, du temps où nous habitions le bois sacré des muses, je me persuade que parmi ceux qui peinent sur les livres, il n'y a pas beaucoup de fils à Papa. Occupons-nous donc des autres. Que leur arrive-t-il lorsque le virus du privilège pullule dans leur sang?

On remarque que ces individus ne sont mus ni par l'amour de la science, ni par celui de l'humanité. On ne les voit pas appliqués non plus à poursuivre, en préparant leur carrière future, une sorte d'idéal sur lequel ils se façonnent. Non, ils sont simplement préoccupés de faire leur *pelote*. Ils rêvent quelque part une *place* commode, une sinécure tranquille, d'où ils puissent en paix contempler les misères et le train du monde :

> *Suave mari magno alterius spectare laborem,*
> *Tutus ipse*

Comme dit le vieil Horace. (*Un assistant : Pas d'érudition! — Un autre : C'est de Lucrèce!*)

Voilà ce que c'est que de se trouver en compagnie de gens instruits. On se trompe... aussitôt ils nous rectifient. Ça, c'est d'excellente collaboration. (*Rires et applaudissements.*)

LA MALADIE DU FONCTIONARISME

Envahi de plus en plus par son microbe, le jeune homme qui nous occupe devient peu à peu ce futur mandarin en qui fleurit l'esprit haïssable du fonctionnarisme, maladie connue et classée en France et ailleurs. Cette maladie consiste à croire que la fonction est là pour nous et non pas nous pour la fonction. Certain bibliothécaire de province, que j'ai connu, peut nous en fournir le type achevé. Ce brave homme croyait fermement que la bibliothèque avait été créée pour lui offrir la place de conservateur. D'ordinaire son rêve n'était point contrarié ! Pendant de longs jours il n'y avait à la bibliothèque que le bibliothécaire. Mais survenait-il par hasard un lecteur, ou surtout un chercheur qui demandait à feuilleter les manuscrits, aussitôt l'humeur de notre homme s'altérait, et, après s'être fait violence pendant un moment il finissait par déclarer à l'intrus : « *Vous dérangez le service* » ... Parbleu ! le service, c'était lui. (*Rires.*) — Ce raisonnement est trop répandu, malheureusement. Les jeunes gens qui se préparent à leurs carrières dans un esprit semblable, deviendront dans le mécanisme social des rouages grinçants, de petits tyrans au contact épineux, capables de faire haïr les fonctions qu'ils exercent. Au lieu de multiplier et de fortifier les points de contact entre eux et ceux qu'ils appelleront leurs administrés, ils ne feront qu'augmenter la distance qui les en sépare. Bref, ce seront des agents de désagrégation. (*Bravos.*)

ÉTUDIER C'EST CONTRACTER UNE DETTE

Il faut se défaire de cet esprit-là. Nulle part il n'est moins à sa place que dans la jeunesse studieuse. Etudier, ce n'est pas se constituer des droits à être nourri aux frais publics et à considérer le reste des hommes comme ses inférieurs. Etudier, c'est contracter une dette qu'il s'agira de payer plus tard par des services rendus. Je dis que c'est contracter une dette, car étudier c'est recevoir en

dépôt le plus large et le plus sacré des héritages, ce trésor intellectuel et moral qui forme le patrimoine intangible d'une nation. Dans ce patrimoine sont confondus les efforts de toutes les forces vitales actives au sein d'un peuple, à tel point qu'il est désormais impossible de distinguer la part des classes différentes. Chefs illustres ou soldats obscurs, leurs labeurs ici se sont combinés en une seule masse où vous puisez votre nourriture spirituelle. Nourris ainsi de la moelle de tous ceux qui vous ont précédés dans le passé, vous jouissez d'un avantage considérable dont la majorité de vos compatriotes ne peut jouir. Mais cet avantage même vous rend débiteurs de votre peuple. On est en droit de demander beaucoup à ceux qui ont beaucoup reçu. Si donc vous faites vos études dans un esprit de justice et de solidarité, vous devez avoir un désir ardent d'employer vos lumières au profit de vos semblables, de payer votre dette, enfin. Ainsi vos labeurs studieux auront pour résultat de développer en vous l'*esprit de servitude volontaire* qui est précisément le contraire de l'esprit de privilège. (*Applaudissements.*)

INCONVÉNIENTS DES ÉTUDES PUREMENT TECHNIQUES, ET NÉCESSITÉ DE SE PRÉOCCUPER SURTOUT DE L'ÉLÉMENT HUMAIN

Le devoir social de l'étudiant est donc tout tracé. Il faut qu'il s'applique à devenir un bon serviteur de l'ensemble, et par conséquent, quelle que soit la carrière à laquelle il se prépare, il doit surtout se préoccuper de « l'*élément humain* » auquel cette carrière aboutit. Or vous avouerez que c'est là une chose très souvent négligée. Les meilleurs d'entre nous garnissent leur mémoire, aussi bien qu'ils peuvent, de toutes sortes de connaissances techniques, mais ils oublient l'élément humain. Et voici les conséquences de cette erreur dans les diverses carrières pratiques.

On s'est préparé à être un officier, on a des lumières sur la stratégie, la géographie, la balistique. Peut-être aussi a-t-on appris ce que c'est qu'un cheval. Mais on ignore ce que c'est qu'un homme. Or, dans la guerre la chose la plus importante ce n'est ni le terrain, ni le canon, ni aucune des choses qui font partie du matériel. A quoi sert tout cela au moment décisif si l'élément humain se comporte mal, si les cadres manquent de cohésion avec

la troupe? La première chose qu'un officier doit connaître c'est le soldat, son esprit, ses habitudes, ce qu'il faut lui dire et ce qu'on peut lui demander.

Ou bien vous vous êtes préparé à être médecin et vous savez sur le bout des doigts ce que c'est qu'une maladie, mais non ce que c'est qu'un malade.

Peut-être aussi êtes-vous un ingénieur savant, expert en constructions et en machines, mais vous n'avez aucune idée de ce que c'est qu'un ouvrier qui peine, travaille, souffre, se démoralise. (*Applaudissements.*)

Je suppose encore que vous soyez professeur ou instituteur. Vous êtes fort en calcul, en grammaire, mais vous ne vous êtes jamais douté de ce que c'est que cette tête bouclée d'enfant, dans laquelle vous devez faire pénétrer ce calcul abstrait, cette grammaire hérissée. Quelle tentation pour vous, en présence de la grammaire vénérable et de cette tête blonde un peu mutine, de dire à l'enfant : « Tu avaleras, car tu es là pour ça ! » (*Rires.*)

Et si vous êtes le philosophe, le moraliste, le théologien, le littérateur, penseur puissant, écrivain délicat, mais insouciant de l'élément humain, voici ce qui vous arrivera : vous servirez vos doctrines (comme la cigogne de la fable) dans un vase de belle forme, ciselé, soigné, mais un vase au long col et d'étroite embouchure. Ce sera exquis, peut-être, mais le public ne le saura pas, car pour en profiter il faut avoir le bec fait d'une façon particulière. (*Rires et bravos.*) Et voilà où nous en sommes un peu sur toute la ligne. La bonne volonté ne manque pas; mais nos efforts demeurent stériles parce que nous oublions pour qui nous devons travailler.

IL FAUT RESTER PEUPLE, SE TENIR PAR LE CŒUR PRÈS DES HUMBLES

Par conséquent, lorsqu'on est véritablement préoccupé de son devoir social il faut se préoccuper de l'élément humain auquel aboutit notre carrière. Or la meilleure manière de faire cela, je vais vous l'indiquer en deux mots, la voici : « *Rester peuple* quand on a l'honneur d'être issu du peuple ; *redevenir peuple* lorsque par la naissance ou la culture on s'en est éloigné. (*Applaudissements. — Un assistant : On ne nous avait jamais dit des choses comme ça !*)

Je vais vous expliquer ce que j'entends par là. S'il y a un point sur lequel l'opinion publique, la grande voix des pays et des temps n'a jamais varié, c'est pour flétrir celui qui oublie ses origines. Pourquoi faut-il qu'il y ait dans l'homme une tendance vile qui fait que, toujours, à toutes les époques, on a vu des enfants du peuple renier le peuple généreux et avoir pour but principal, pour idéal détestable, de se détacher de la souche nourricière ? S'en aller, se tirer de là, c'est l'unique ambition de ces âmes de déserteurs. Ils croient s'élever en se déracinant !

Eh bien, s'il y a un trésor pour un homme, c'est d'avoir reçu en naissant la clé de la vie populaire. Car cette vie est un temple fermé. Il est bien difficile d'y pénétrer, même par toute la sympathie, quand on n'y a pas vécu et souffert comme enfant. La vie populaire est simple d'extérieur. Elle n'a pas l'appareil et la surface de ce qu'on appelle la vie du grand monde, mais elle est plus profonde, plus riche, plus normale. Celui qui possède la clé de cette vie, de ce monde plein de mystère ; celui qui peut y retourner quand il veut, par le souvenir, la confiance, la communauté des joies et des souffrances et qui prend cette clé et la jette afin d'aller mendier ailleurs une entrée dans un milieu plus brillant, s'efforçant de cacher d'où il sort, celui-là est à la fois un insensé et un lâche ! (*Triple salve d'applaudissements.*)

Je dirai donc toujours aux étudiants qui me demanderont le fond de ma pensée. Ayez de l'ambition, mais ne l'ayez pas vile et méprisable ; ne cherchez pas votre grandeur dans un éclat puéril et emprunté. Restez peuple. Gardez vos attaches, vos souvenirs, vos premières affections. Conservez vos camarades d'enfance. Ayez pour bonheur, lorsque vous avez fait votre chemin dans la science, les arts, la littérature ou la politique, de vous laisser tutoyer par ceux qui vous ont vus grandir. Sentez le charme de ce contact fraternel, de cette chaude communion qu'on ne peut jamais obtenir lorsqu'on n'a pas pour ainsi dire germé dans un milieu. Ne soyez pas de ces orgueilleux vulgaires dont la gloire consiste à éblouir les petites gens de leur faste, ou à les écraser de leur grandeur. Ceux-là, quelle que soit leur situation dans le monde, ne sont après tout que des fruits secs. Au contraire, tenez-vous près des petits par l'absence de prétentions, afin qu'ils sentent que non seulement vous allez à eux, mais que vous en êtes. Si vous faites cela, vous ferez mieux que de connaître le peuple, vous l'aimerez, et il vous le

rendra, je vous le garantis. (*Applaudissements. — Un assistant : Voilà du bon sens !*)

Une seule chose est plus forte que tout, plus forte que les hommes et leurs distinctions, plus forte que les fatalités économiques, plus forte que les antagonismes et les haines, c'est ce sentiment qui vous prend aux entrailles, qui vous lie aux souvenirs des jeunes années, l'amour filial où se confondent en un seul tressaillement tous les enfants de la terre maternelle. A ce point-là où tous se rencontrent se trouve la source de leur entente ! (*Très bien.*)

IL FAUT REDEVENIR PEUPLE, SE RETREMPER DANS LA VIE D'EFFORT ET DE SIMPLICITÉ

Quant à ceux qui ne sont pas du peuple, je leur dirai : *Redevenez peuple* ! et j'ai pour cela plusieurs bonnes raisons à vous donner. Voici la principale... (*Un assistant : Vive la sociale ! — Bruit.*) Lorsque nous étudions... (*Bruit d'altercations dans le haut de la salle.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Ecoutez, Messieurs, des paroles qui nous mettent tous d'accord !

M. WAGNER. — Lorsque nous étudions l'âme contemporaine, surtout dans les milieux de culture raffinée, compliquée, nous y remarquons un certain nombre de maladies et de détraquements. Beaucoup d'entre nous cherchent un remède à ces tristes faiblesses, et ces remèdes on les demande aux livres, aux systèmes nouveaux, à des façons inédites de s'exciter et de sentir... Ces remèdes-là quelquefois sont pires que le mal. Notre mal c'est notre existence anormale, notre divorce avec les habitudes viriles et saines. Nous avons coupé les veines par lesquelles monte au cœur un sang rouge et généreux, capable de nous faire aimer la vie. Un sang trop mince et trop bleu irrigue faiblement notre cerveau ; nos nerfs se sont irrités, notre volonté vacille, et notre pensée prend les teintes grises du cauchemar. Le remède serait dans un retour à la simplicité, au labeur fortifiant, à la nature réparatrice. Tout cela constitue les éléments même de la vie populaire. Ah ! je le sais trop, le peuple lui aussi est atteint de névroses, de tares, de détraquements qu'on pourrait presque appeler aristocratiques. Mais ce n'est que dans la mesure où il est devenu infidèle à lui-même, quittant la source de Jouvence d'une existence pondérée, pour les citernes crevassées de la vie factice. Mais partout ailleurs le peuple a été préservé par l'aus-

térité même de ses destinées. Il y a une certaine manière de vivre qui entretient le bon sens, la faculté d'être heureux, et aussi la confiance en l'avenir ! Il faut retourner à ce régime par une détermination énergique de notre volonté. La vérité humaine est chez ceux qui bûchent, qui peinent et qui espèrent. (*Applaudissements.*)

Laissez-moi rappeler un fait d'expérience... (*Vive la sociale!... — Assez ! — A la tribune!*)... J'ai connu autrefois par moi-même le mal dont souffre aujourd'hui une grande partie de notre jeunesse, mal subtil qui ôte l'entrain de vivre à l'heure où nous en aurions le plus besoin, et je n'ai été converti à la confiance ni par les philosophes, ni par les romanciers, ni par aucune doctrine, mais par l'exemple de quelques simples travailleurs et de quelques pauvres femmes obscures et admirables. Et parmi eux je me souviens surtout d'un vieux casseur de pierres que j'ai vu pendant vingt-cinq ans sur la même route. Cet homme, par son labeur, sa tranquille fidélité au devoir, sa manière de porter les fardeaux que la destinée lui avait imposés, cet homme-là m'a montré le vrai courage, la grande vaillance du cœur. Il m'a donné la suprême leçon des humbles qu'il nous faut aller demander aux laboureurs, aux matelots, aux mineurs, à tous ceux qui, n'importe à quel poste, nous montrent par des actes que la loi de la vie consiste à payer de sa personne. Voilà les maîtres aux pieds desquels je voudrais voir la jeunesse s'asseoir. Et vous verrez alors de quelle façon vigoureuse on se relève, pour reprendre sa route, lorsqu'on a serré la main d'un brave homme qui croit au labeur, à la fuite utile des jours... (*Applaudissements.*)

Un assistant. — Ce n'est pas suffisant de lui serrer la main !

M. Wagner. — Fort bien, il faut suivre son exemple et travailler avec lui. C'est ce que j'ai fait, Monsieur. Voulez-vous voir mes mains? J'ai peut-être plus travaillé que n'importe lequel d'entre vous ! (*Applaudissements.*) Mais, Monsieur, vous avez bien raison de dire qu'il ne suffit pas de parler, d'avoir toujours la bouche ouverte. De tous les humains, le plus méprisable c'est le bavard ! (*Rires.*)

IL N'Y A QU'UNE MORALE, LA MÊME POUR TOUS.

Maintenant il me reste peu de choses à vous dire. Ennemi du privilège, je ne veux pas m'arroger celui d'ennuyer plus longtemps ce grand auditoire. (*Rires et applaudissements.*)

Je vais cependant appuyer sur un point qui me paraît de première importance, sur une certaine façon de servir notre peuple si nous l'aimons véritablement. Rien de plus simple. *Elle consiste à vivre sous ses yeux d'une manière digne de lui et de nous.* De tous les privilèges, le plus odieux et celui dont souvent personne ne parle, est la prétention d'avoir une autre loi que les simples, une espèce de morale pour son usage personnel. La liberté consisterait ainsi à pouvoir faire ce que l'on défend à autrui, comme on défend aux enfants de fumer alors qu'on fume soi-même. (*Un assistant : Pourquoi pas?*)

Il n'y a que trop de gens qui pratiquent ce système et qui ont, à proprement parler, deux morales, l'une pour les autres, pour le peuple par exemple (car où irions-nous si le peuple n'avait plus de morale?) et l'autre pour eux. Eh bien ! je voudrais que la jeunesse universitaire n'eût pas deux morales.

Un assistant. — Ce sont les bourgeois qui ont deux morales.

M. Wagner. — L'interrupteur reproche aux bourgeois d'avoir deux morales. Il faut donc supposer qu'il n'en a qu'une, lui. Je l'en félicite sincèrement et le propose en exemple à tous ses concitoyens. Oui, Monsieur, si en réalité vous n'avez qu'une morale, pratiquez-la, vivez-la, et vous serez une puissance ! (*Bruit.*)

...Je dis donc ceci : Une chose essentielle à la vie publique, dans une démocratie surtout, c'est que chacun sente en se soumettant à un ordre, à une loi, à un avis quelconque, que celui qui les lui impose s'y est d'abord conformé lui-même.

LE VRAI CIMENT SOCIAL EST LE RESPECT MUTUEL.

Par conséquent, vous qui êtes la jeunesse studieuse, celle qui en somme se prépare à diriger, et vers laquelle on regarde... (*Un assistant : Ce n'est pas vrai!*) On regarde à vous : c'est une fatalité contre laquelle nous ne pouvons rien faire que celui qui a plus de lumière devienne l'objet de l'attention de ceux qui en ont moins. On regarde à vous, Messieurs, lors même que votre modestie vous défendrait de vous apercevoir qu'on y regarde ! (*Rires et applaudissements.*)

Et ce que je redoute pour vous, permettez-moi de vous le dire

avec la franchise d'un camarade, ce n'est ni le jugement de vos pareils, ni celui de la presse, ni même celui de vos professeurs ; ce que je redoute pour vous, c'est le jugement du peuple !

On regarde donc à vous, et il faut que l'on sente qu'il y a autre chose en vous que du creux ; que vous avez quelque chose dans le ventre... (*Un assistant : Des tripes ! — Un autre : Nous avons un estomac !*)

Tant mieux si cet estomac est bon, cela vous mettra de bonne humeur ! (*Rires.*)

Il faut que nous montrions que nous avons une loi intérieure et que nous pratiquons d'abord nous-mêmes le devoir social sur lequel nous appelons l'attention des autres. (*Bravos !*)

En ce temps où l'habitude se répand de parler de ses droits avec une grande force, donnons l'exemple qui consiste à reconnaître ses obligations. Car une société ne peut pas se composer exclusivement de créanciers. C'est un peu cependant le spectacle ridicule que nous nous donnons aujourd'hui entre concitoyens. Nous ressemblons à des clients assis dans un vaste restaurant et cognant sur les tables à coups de poing. Tous demandent à être servis, mais il n'y a personne pour accourir à leur voix. Le prochain est pour nous l'homme qui doit pratiquer à notre égard la solidarité. Nous oublions que nous sommes vis-à-vis de lui dans la même situation. Servir et être servi, payer et être payé, pratiquer l'échange des bons procédés, sans cette réciprocité nécessaire, aucune association ne peut subsister. (*Très bien ! Très bien !*)

Le pire malheur qui puisse arriver à un pays est que ceux qui représentent la loi, l'ordre public, la science, la justice, ne sentent pas quelles charges leur impose une telle situation et par quelle sûreté de conduite ils doivent s'en rendre dignes. Car les titres, les diplômes, les insignes extérieurs ont perdu leur prestige. On ne mesure plus le respect à ces marques superficielles, on le mesure à notre valeur. Le jour où ceux qui marchent à la tête deviennent suspects de manquer d'énergie, d'intégrité, d'esprit de sacrifice, de dignité, de tout ce qui constitue la valeur des hommes, l'intérêt public qu'ils représentent est bien compromis. La confiance et le respect se retirent d'eux. Ils ont beau légiférer, conseiller, exhorter... Chacun a cette arrière-pensée qu'ils disent une chose et qu'ils en pensent une autre, qu'ils appellent autrui à la justice, mais ne l'accomplissent pas eux-mêmes... (*Applaudisse-*

ments. — Un assistant : Comme Jaurès, par exemple ! — Cris : Vive Jaurès ! Vive la sociale!)

Or, c'est le respect mutuel qui est le véritable ciment social. (*Très bien.*) Lorsque le respect diminue entre les divers éléments d'une nation, la confiance s'en va avec lui. On se méfie de chacun ; on voit derrière quiconque énonce une idée ou défend des intérêts, un hypocrite qui cherche à faire ses propres affaires aux dépens de qui l'écoute. Alors une société s'affaiblit et se désagrège, comme un mur dont les intempéries ont rongé le ciment. (*Bravos répétés.*)

CONCLUSION.

Je conclus. Le devoir social de la jeunesse universitaire est de fraterniser et de se préparer à payer à la nation sa dette honorable.

Toutes sortes de problèmes nous occupent et nous attirent. Mais le problème des problèmes sera toujours de savoir comment on doit vivre et quelle tenue morale il convient d'avoir pour faire honneur à sa tâche d'homme. Celui qui résout ce problème en France, ne le résout pas seulement pour son pays, mais pour partout : car le problème français et national n'est qu'une forme du grand problème universel. (*Un assistant : Vive l'Internationale !*)

Et ce problème n'a qu'une solution. Il se résoudra ainsi : Que tous ensemble, qui que nous soyons, nous nous convertissions au respect de la loi intérieure, de cette loi qui fait que chacun, se considérant moins comme le créancier d'autrui pour des revendications bruyantes, que son débiteur pour des services, n'aspire qu'à une chose : remplir sa fonction, se tenir à son poste, prêcher d'exemple ! (*Applaudissements prolongés*) (1).

(1) Sténographié par Gustave Duployé, 36, rue de Rivoli.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Séance du vendredi 15 mars 1895.

ALLOCUTION DE M. GEORGES PICOT, PRÉSIDENT

M. le Président. — La séance est ouverte. Nous vous remercions, Messieurs, de votre persévérance. (*Ah! ah! — Applaudissements. — Un assistant : C'est vous qu'il faut remercier.*)

Vous avez compris quel était le but de notre campagne. (*Applaudissements.*) Vous avez senti que nous avions au cœur une profonde conviction et que nous vous disions notre pensée avec une entière franchise. Notre conviction, c'est que l'homme instruit doit employer toutes ses forces, toutes ses lumières, tout ce que Dieu lui a donné de puissance à améliorer le sort de ses semblables, qu'il doit étudier leurs maux pour y remédier, découvrir leurs souffrances pour les soulager, pénétrer leurs illusions pour les dissiper, et qu'il n'est pas une de ses facultés qui ne doive servir à cette œuvre de progrès mutuel dont chaque étape est marquée par un pas nouveau de l'humanité dans la voie de la civilisation. (*Applaudissements.*)

Notre franchise, vous n'en doutez pas davantage. Nous vous avons tout dit, sans chercher à vous plaire, ni à vous flatter. Nous avons déchiré tous les voiles, banni les équivoques, rompu avec les fausses doctrines et déclaré la guerre à toutes les formes du socialisme. Nous n'avons jamais hésité à vous parler de devoir et de morale. (*Applaudissements.*)

Oui, ces deux mots de devoir et de morale, vous les avez retrouvés dans la bouche de tous les orateurs qui se sont levés ici, parce que ces deux mots renferment tout ce que nous souhaitons, tout ce que nous voulons. Nous les rencontrons partout comme l'unique mobile de l'action. Les plus grandes révolutions de ce monde se sont toutes faites, entendez-le bien, au nom du devoir et non pas avec l'idée du droit. C'est avec l'idée du devoir que les grandes transformations de l'humanité se sont accomplies, parce qu'on ne peut pas agir sur la liberté de l'homme par l'obligation, par l'oppression, et qu'il faut susciter la volonté par un sentiment intime, qui la met en mouvement. (*Applaudissements.*)

Est-ce que le Christianisme a aboli l'esclavage en provoquant l'esclave à la révolte? C'est en parlant au maître de ses devoirs... (*Un assistant: A bas les Jésuites! — Bruit. — Un autre: A la fourrière ceux qui crient!*) C'est en parlant au maître de ses devoirs : c'est en parlant à l'élite de ce qu'elle peut faire, des transformations qu'elle doit accomplir.

Ne doutons pas, Messieurs, de l'efficacité de l'idée de devoir. Ne nous lassons pas de parler à ceux qui peuvent, à ceux qui possèdent, à ceux qui savent. (*Bruit.*) L'erreur des courtisans du peuple est de lui répéter qu'il est tout-puissant. (*Applaudissements.*) Les grandes réformes ne sont possibles que s'il se produit un accord entre la foule et l'élite. C'est à l'élite qu'il faut parler, qu'il ne faut pas se lasser de s'adresser. Quelle serait donc la portée de l'instruction, au progrès de laquelle nous sommes tous attachés, si elle n'avait pas pour effet de créer dans le sein des sociétés une maîtrise intellectuelle qui discerne les grands courants, les exprime, en tire la loi et en réalise les aspirations. (*Bruit persistant.*)

Je vois aisément, Messieurs, le parti pris de quelques auditeurs, qui n'acceptent pas volontiers l'existence d'une élite. En effet, à voir ce qui se passe en ce moment, dans une partie de la salle, je comprends les protestations de quelques-uns. Il y a ici des auditeurs tout à fait étrangers à ce que j'appelle l'élite intellectuelle de la jeunesse. (*Bruit.*) Ils n'en font pas partie, mais ils ne sont qu'une faible minorité dans cette assemblée et ils essaient de protester contre la grande majorité. (*Double salve d'applaudissements.*) Ce qu'ils tentent, en étouffant notre voix, est le contraire d'une œuvre de progrès et d'émancipation : il est évident que ceux-là n'ont pas la moindre notion de la liberté. (*Applaudissements.*)

Parlons donc ici, Messieurs (c'est pour cela que nous sommes réunis), non le langage des charlatans, mais celui qui convient à des hommes libres et sincères. Vous ne venez, jeunes gens, du fond de vos départements travailler à Paris que pour demander à la science d'accroître vos forces, de développer vos initiatives, de vous apprendre à distinguer le vrai du faux et à discerner les conditions vraies de la vie. Vous êtes l'élite et vous avez en vue une légitime ambition, celle d'enseigner autour de vous la vérité. Cet enseignement, sachez-le d'avance, sera une lutte de tous les jours. N'hésitez jamais à prendre l'offensive ; ne vous en prenez pas aux personnes; mais attaquez sans trêve ni merci les idées fausses. Le

combat de la pensée, l'effort de l'esprit pour ramener dans les voies de la vérité une conviction qui s'égare, voilà le couronnement de nos études. (*Applaudissements.*)

Si nous souffrons de rencontrer auprès de nous tant d'erreurs, tant d'idées fausses, jouissons du moins, Messieurs, de vivre en pleine liberté de nos convictions dans une époque militante. Nous avons le droit de parler, nous avons le droit d'écrire, nous avons le droit d'agir. Sachons en user. Sachons comprendre le devoir sous toutes ses formes. Vous allez entendre tout à l'heure la voix d'un homme qui a parlé avec un sens profond de la « philosophie dans le temps présent », qui a trouvé comme synonyme du devoir social ce mot heureux qui doit demeurer la devise des hommes de bonne volonté : le devoir d'agir. (*Applaudissements.*) En l'écoutant, vous prendrez la résolution d'employer votre liberté à acquérir pour vous et pour les autres, à force de dévouement et d'action, un peu plus de justice dans ce monde. (*Applaudissements.*)

C'est là l'effort successif de toutes les générations ; c'est le sens de notre histoire. (*Bruit*) ; et ceux qui le méconnaissent, ceux qui protestent ne se doutent pas que, de génération en génération, l'œuvre tout entière de l'histoire de France, et son honneur devant l'humanité, a été d'obtenir, d'époque en époque, au grand profit des hommes un peu plus de justice et un peu plus de liberté. (*Applaudissements*). Le devoir qui nous incombe sera d'y ajouter ce que nous devons désirer par-dessus tout, ce qui est le complément de l'idée de justice, ce sentiment qui combat avant tout et sous toutes ses formes l'égoïsme de l'homme, qui suivant les temps, suivant les convictions religieuses ou les passions sectaires, s'appelle Fraternité ou Solidarité, et dont le véritable nom est l'esprit de Charité. (*Bruit. — Applaudissements.*)

Vous pouvez protester, mais nous n'en demeurerons pas moins fidèles au plus beau précepte qui ait été donné aux hommes, à ce mot qui signifie à la fois la charité et la fraternité, à ce mot qui résume tout et qui, après l'idée de justice, doit la compléter en servant de guide et de maxime éternelle à ceux qui agissent : Aimez-vous les uns les autres. (*Vifs applaudissements.*)

La parole est à M. Ollé-Laprune.

CONFÉRENCE DE M. OLLÉ-LAPRUNE

DE LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN

DEVANT LE MAL SOCIAL

M. Ollé-Laprune. — Je me propose, ce soir, Messieurs, de vous faire part de quelques réflexions très simples. Ce que vous en penserez, ce que vous en ferez, cela vous regarde. (*Bruit.*) Seulement je vous prie de vous souvenir... (*Bruit continu dans le haut de la salle*). — *A la porte tous ces voyous!* — *Applaudissements*)... Je vous prie de vous souvenir, quelque accueil que vous fassiez à ma parole et dans quelque mesure qu'il vous plaise de la contredire et de la combattre, que vous avez affaire à une parole qui est sérieuse et qui est sincère. (*Applaudissements.*)

Que ce soit là tout mon exorde. Et cela dit, j'entre en matière. (*Applaudissements.*)

Je vais vous parler de la responsabilité de chacun devant le mal social... (*Un assistant : Elle est grande, la vôtre! — Bruit.*)

EN QUOI CONSISTE LE MAL SOCIAL?

Et d'abord qu'est-ce que le mal social? Qu'est-ce que j'entends par là?

Tout ce qui, dans la société, est un désordre, une perturbation, est, en un sens, un mal social. Mais ce n'est pas dans ce sens large que je prends le mot. (*Nouveau tumulte.*)

S'il est vrai qu'en un sens tout ce qui trouble le fonctionnement social, que tout ce qui est un trouble ou une perturbation *dans* la société et *pour* la société est un mal social, j'appelle cependant plus proprement mal social ce qui est un mal non pas seulement *dans* la société et *pour* la société, mais un mal *de* la société en tant

qu'elle est société. (*Bruit.*) Je m'explique, Messieurs. Vous allez facilement me comprendre. C'est très simple. (*Ah! ah!*)

La société est essentiellement rapprochement et groupement. Que si, dans la manière dont les membres de la société sont groupés, il se trouve que quelques-uns occupent de très bonnes places et quelques autres de très mauvaises places... (*Un assistant :... Ils ne sont pas contents!*) s'il se trouve même que quelques-uns semblent ne pas trouver de place du tout... (*Un assistant : Il y en a!*)... voilà alors, n'est-ce pas, un mal, un trouble qui est un trouble de la société même, en tant que société. Cette inégalité entre ces hommes et ces hommes crée une souffrance d'abord et ensuite un antagonisme, et cet antagonisme est fait de mépris, de haine et de crainte mutuels. On se méprise mutuellement, on se hait mutuellement, on se redoute mutuellement, et voilà proprement, Messieurs, ce que j'appelle le mal social. (*Applaudissements.*)

Que, dans notre société, il y ait de ces inégalités... (*Un assistant : Parlez plus haut! on n'entend rien! — Un autre : N'interrompez pas, vous entendrez! — Bruit. — A la porte les voyous!*) Que, dans notre société, il y ait de ces inégalités... (*Un assistant : A qui la faute?*) c'est ce qu'il est bien facile de voir. (*Un assistant : Oh! oui, alors!*) Il suffit de regarder dans la rue d'abord... (*Un assistant : Prenez garde, vous allez devenir socialiste! — A la tribune!*)

Il suffit, dis-je, de regarder dans la rue pendant deux ou trois minutes, le temps, par exemple, d'aller de l'Ecole de Médecine, qui est là, à l'hôtel des Sociétés savantes, qui est ici. Qu'est-ce que vous voyez dans la rue?... (*Un assistant :... Des maisons! — Un autre :... Des sergots!*) Vous voyez, par exemple, un homme qui passe, une serviette sous le bras. (*Oh! oh!*) C'est un homme qui travaille de l'esprit. Un autre passe avec un paquet, et des paquets, il y en a de toutes sortes. Et puis vous voyez une voiture qui passe, et, dans cette voiture, il y a un homme du monde et une femme du monde... (*Bruit*)... Laissez-moi donc finir, Messieurs, vous comprendrez après!... Et, pendant ce temps-là, il y a un homme qui balaie ou qui répare la chaussée sur laquelle roule cette voiture... (*Un assistant :... Le panier à salade!*) Et puis il y a des gens suffisamment vêtus, bien chaussés, et qui ont peut-être dans leur poche de l'or ou des billets de banque... (*Ah! ah!*)... et qui, en rentrant chez eux, sont sûrs de trouver de quoi dîner et un logis pour s'abriter. Et il y en a d'autres qui n'ont que des chaussures percées...

(*Un assistant :... Des va-nu-pieds !*)... des vêtements en mauvais état, qui n'ont rien dans leur poche et qui ne sont pas sûrs d'avoir de quoi manger ni d'avoir où se coucher. (*Bruit.*)

Eh bien ! Messieurs, je ne dis pas tout cela pour faire des phrases ; je ne déclame pas, mais je rappelle tout simplement des faits (*oui*) avec leur réalité poignante, des faits qu'il faut savoir se mettre sous les yeux. (*Applaudissements.*) Et, si vous voulez que nous résumions ces contrastes-là dans deux ou trois formules, voici ce que je dirai : Il y a des hommes qui travaillent de l'esprit et d'autres qui travaillent des mains : premier contraste, première différence ; il y a des hommes qui, travaillant des mains, ont besoin de ce travail pour vivre, tandis que d'autres... (*Un assistant :... vivent du travail des autres !*)... tandis que d'autres n'ont pas besoin, semble-t-il, de travailler pour vivre. Et, Messieurs, il y a plus : il y a des hommes qui, tout en travaillant, n'ont pas assez pour vivre... (*Un assistant : Nous savons ça ! — Un autre : Non, vous ne le savez pas !*) Il y a des hommes qui, tout en travaillant, n'ont pas assez pour vivre, et il y en a qui ne trouvent même pas de travail. Et, de l'autre côté, il y a des hommes qui n'ont pas besoin de travailler pour vivre, je le répète. Eh bien, Messieurs, résumons encore ces contrastes dans une formule peut-être plus saisissante : il y a, d'un côté, des hommes qui ont moins qu'il ne faut, qui n'ont pas assez et d'autres qui ont plus qu'il ne faut ; il y a des hommes qui, dans le monde, sont pour ainsi dire tout et ont tout, tandis que d'autres ne sont pour ainsi dire rien et n'ont rien. Voilà l'inégalité que je trouve bon de nous remettre sous les yeux. (*Applaudissements.*)

QU'IL Y A DES INÉGALITÉS INÉVITABLES, NÉCESSAIRES, LÉGITIMES, ET QU'IL Y EN A D'INIQUES

Messieurs, l'inégalité n'est pas nécessairement et de soi iniquité. (*Ah ! si !*) Il y a des inégalités inévitables, il y a des inégalités nécessaires... (*Un assistant : Ca n'est pas vrai !*) et il y a des inégalités légitimes.) *Un assistant : Exploiteur !*)

Vous me demandez s'il y a des inégalités inévitables. Je le crois bien, Messieurs. Quand la société se rétablirait tous les ans sur de nouvelles bases, à la fin du premier mois il y aurait déjà des inégalités, et quand la société se renouvellerait tous les mois, au lendemain du premier jour, l'intelligence des uns et l'inintelligence

des autres, la paresse des uns et l'activité des autres auraient créé des inégalités. (*Applaudissements. — Bruit.*)

Et il y a des inégalités nécessaires, tout simplement parce que la société est un corps, est un organisme et que dans l'organisme social comme dans l'organisme humain, comme dans tout organisme, il y a plusieurs membres et que tous ne peuvent pas être la tête, ou tous, les yeux, ou tous, les mains. (*Applaudissements.*)

Et il y a des inégalités légitimes... (*Un assistant : Rothschild qui a 3 milliards ! — A bas Rothschild ! — A bas les antisémites ! — A bas les Juifs !*) — il y a des inégalités légitimes, parce que, par exemple, il est légitime d'accorder plus de respect et plus d'honneur à l'intelligence qu'à son contraire. (*Applaudissements.*)

Mais, Messieurs, s'il y a des inégalités inévitables et nécessaires et illégitimes... (*Un assistant : Lesquelles ? Jamais de la vie !*)... il y en a de criantes... (*Ah ! ah !*) il y en a de criantes et il y en d'iniques... (*Bruit. — Altercations dans une partie de la salle.*)

M. le Président. — Ne laissez pas croire, Messieurs, que vous avez voulu empêcher l'orateur de réfuter vos arguments. (*A bas la chrétienté ! — A bas les juifs ! — Vivent les juifs ! — Vive la garde nationale !*)

M. Ollé-Laprune. — Devant les inégalités criantes, Messieurs, les attitudes sont diverses : il y a des gens qui ne les voient pas. C'est, pour eux, comme la poussière des routes : ils ne la voient que quand le vent la soulève. Il y a des gens... (*Bruit.. — A bas la police !*) Il y a des gens qui ne veulent pas voir le mal social, parce cela les trouble et les gêne, il y en a qui veulent bien le voir, mais ils en prennent facilement leur parti, quand ils n'en ont pas peur pour eux-mêmes. (*Applaudissements.*)

Il y en a qui le voient pour l'aigrir (*Applaudissements*), pour l'exploiter (*Applaudissements redoublés*), parce que cela contribue à leur renommée et à leur influence. (*Applaudissements.*)

Il y en a qui, le voyant, tâchent de le soulager, par bon cœur, mais d'une façon superficielle ; d'autres sont très désintéressés, et très généreux, et très dévoués... (*Un assistant : Ça n'est pas vous, en tous cas ! — Un autre : Qu'il se montre, le voyou !*)

Et enfin, Messieurs, il y en a qui, devant ce mal social tel que je l'ai défini tout à l'heure, se disent qu'il y a là quelque chose qui n'est pas juste (*Applaudissements*), qu'il y a là quelque chose dont ils ne sont pas contents, c'est-à-dire dont la raison n'est pas contente,

dont l'éternelle justice n'est pas contente, quelque chose dont Dieu même n'est pas content. (*Salve d'applaudissements.*)

Et je suppose, Messieurs, que vous êtes tous de ces généreux et de ces mécontents, et mon discours n'a de sens... que s'il s'adresse à des gens qui soient, en effet, dans ces sentiments. (*Applaudissements.*)

QU'IL FAUT QUE CHACUN PENSE D'ABORD A SA PROPRE RESPONSABILITÉ DEVANT LE MAL SOCIAL.

Messieurs, si vous êtes dans les sentiments que je viens de supposer, vous trouverez bon que nous tâchions de déterminer et de mesurer notre responsabilité devant ce mal social que je viens d'essayer de définir, la responsabilité de chacun...

UN ASSISTANT. — Oh ! de vous, Monsieur !

M. OLLÉ-LAPRUNE. — En général, quand on parle de responsabilité, on pense à celle du voisin (*Rires et applaudissements*) et c'est pourtant à la sienne qu'il faudrait penser (*Applaudissements. — Un assistant : La responsabilité n'est pas scientifique.*) Je pense que, dans mon discours, il y aura quelque chose qui pourra s'adresser aux millionnaires, mais je commence par m'adresser aux jeunes étudiants, et même à ceux qui n'ont pour ainsi dire rien (*Ah ! ah !*), et je prétends, Messieurs, que ceux qui n'ont pour ainsi dire rien, ont cependant quelque chose de plus que beaucoup d'autres... (*Un assistant : A Saint-Sulpice ! — Un autre : A Mazas, vous !*)

M. OLLÉ-LAPRUNE (*se tournant vers le Président qui veut apostropher les interrupteurs*). — Laissez... je ne répondrai pas : je méprise tout cela. (*Applaudissements.*)

Je dis que, qui que vous soyez, quand vous n'auriez que très peu de chose et pour ainsi dire rien, vous avez cependant, par cela seul que vous êtes des étudiants, vous avez quelque chose de plus que beaucoup d'autres : votre culture, votre instruction (*Bruit*), tout cela constitue pour vous... (*Bruit. — A la tribune !*), je dis, Messieurs, que tout cela constitue pour vous un avoir qui manque à d'autres, et, par conséquent, cela crée pour vous une responsabilité qu'il importe de considérer. (*Bruit.*)

Vous m'obligez à répéter presque toutes mes phrases. C'est allonger le discours bien inutilement. Je dis (il faut bien que je le

répète, pour qu'on me comprenne), je dis que ce que chacun de nous a de plus que les autres, tout ce qu'il a par sa culture, par son instruction, tout cela constitue pour lui un avoir qui manque à d'autres et que tout cela, par conséquent, crée pour lui une responsabilité qu'il importe de considérer. (*Applaudissements.*)

Oui, qui que vous soyez, jeunes gens, jeunes étudiants vous avez, devant le mal social, une responsabilité...

Un assistant. — Mais quelle sorte de responsabilité ?

M. Ollé-Laprune. — Nous allons le dire... ne serait-ce, Messieurs, que par rapport au décrotteur qui cire vos souliers ou au garçon de café à qui vous demandez un grog bien chaud. Vous qui vous faites servir par lui, vous avez plus que lui. Eh bien, cet avoir que vous avez en plus constitue pour vous un devoir, et c'est de cela que j'ai à vous parler. (*Un assistant : Eh! je cire mes souliers moi-même, moi! — Un autre : On voit bien que vous avez tout ce qu'il faut pour faire un décrotteur ! — Rires et applaudissements. — Un autre : Tu auras la médaille !*)

DEUX CHOSES A BIEN CONSIDÉRER.

Les deux propositions que je tiens à établir sont celles-ci : 1° Ces hommes qui ont moins que vous sont des hommes... (*Un assistant : Parfaitement!*)... et 2°, si vous vous regardez vous-mêmes, cet avoir que vous avez en plus et qui leur manque crée pour vous un devoir, car toute richesse est une fonction sociale. Voilà les deux propositions que je me propose d'établir le plus rapidement possible, mais la rapidité ne dépend pas de moi. (*Applaudissements.*)

I

LES HOMMES QUI, A CERTAINS ÉGARDS, ONT MOINS QUE NOUS ET SONT MOINS QUE NOUS, CE SONT « DES HOMMES ».

Ces hommes qui, à certains égards, ont moins que vous et sont moins que vous, ce sont des hommes. C'est bien simple, mais on n'y pense pas, et, quand on n'y pense pas, on trouve que cela va loin et que cela mène loin, car enfin, Messieurs, si ce sont des hommes, — permettez à un philosophe (*Oh! oh !*) de se servir d'un mot philosophique — ce sont, comme on dit dans les écoles, depuis Kant,

ce sont des *fins en soi* (*Applaudissements*); en termes plus accessibles, ce sont, Messieurs, des hommes que vous ne pouvez pas, par cela même que ce sont des hommes, traiter comme des instruments et comme des outils.

Un assistant. — C'est pourtant ce que vous faites tous les jours!

M. Ollé-Laprune. — ... C'est pourtant ce que vous faites vous-mêmes s'il vous arrive, en leur parlant, de les traiter parfois comme on traite un chien, ou comme on ne traite pas un chien (cela arrive); c'est ce que vous faites vous-mêmes si... (*Bruit*)... si, les regardant comme des gens de rien on de peu, vous tenez devant eux certains propos qui ravagent leurs âmes, et qu'il vous semble que cela ne tire pas à conséquence. (*Applaudissements.*)

C'est encore ce que vous faites vous-mêmes, Messieurs... (*Bruit.*) Oh! je vous dirai tout!... c'est encore ce que vous faites vous-mêmes si vous les employez à... comment dirai-je?... à d'odieuses et sales besognes, j'entends des besognes morales, ou plutôt immorales! (*Applaudissements.*)

C'est ce que vous faites vous-mêmes si, voyant leurs souffrances, vous vous contentez, comme je disais tout à l'heure, de les aigrir et de les exploiter... (*Un assistant : C'est le patron qui exploite le garçon de café!*)... parce que ce sont des matières à phrases, à déclamations et des moyens de se grandir et d'arriver à quelque chose! (*Applaudissements.*)

Enfin, Messieurs, c'est ce que vous faites et c'est ce que nous faisons toutes les fois qu'il nous semble que nous ayons pour maxime de notre conduite la maxime que voici : « Tout m'est dû à moi, et rien aux autres »... (*Un assistant : C'est la maxime des capitalistes! — Un autre : Panama!..*) ou encore cette maxime : « Qu'ils peinent, pourvu que je jouisse! » (*Un assistant : C'est la maxime des juifs. — Vivent les juifs!*) Et j'arrive, Messieurs, à la question du travail et à la question du salaire. (*Ah! ah!*) On ne peut pas tout dire à la fois. L'ordre de ce discours exigeait que je vous disse d'abord vos vérités, et je vous les ai dites. (*Applaudissements.*)

Eh bien, je m'adresse maintenant à un homme, à un homme... (*Un assistant : Lequel?*)... qui serait, si vous voulez, ce que vous appelez un capitaliste, et voici, Messieurs, la question que je me pose. Je suppose que je fais travailler d'autres hommes, et je me demande si, faisant travailler d'autres hommes, je songe assez que

ce sont des hommes; et vous pouvez bien vous le demander aussi, car, sans être des capitalistes, des millionnaires, ni des chefs d'atelier, ni des maîtres de forges, il vous arrive de faire travailler les autres hommes comme vous. Eh bien, quand vous faites travailler d'autres hommes comme vous, ou quand nous faisons travailler d'autres hommes comme nous, est-ce que nous nous souvenons toujours que ce sont des hommes? (*Jamais! — Pas souvent! — Plus haut!*) Oh ! je parlerais plus haut si je n'avais pas si souvent à surmonter des clameurs.

Que si, Messieurs, faisant travailler d'autres hommes et travaillant moi-même... (*Un assistant :... A quoi?*) Laissez-moi donc expliquer ma pensée ! Je vous ai dit que je supposais, dans ce moment-ci, un capitaliste, un maître de forges, si vous le voulez, un chef d'atelier ou un grand industriel et que, pour la commodité du discours, je le faisais parler lui-même.

M. le Président. — Ils n'ont pas compris !

M. Ollé-Laprune. — Ce n'est pas de moi que je parle : moi je ne suis pas tout cela !

Voilà donc que je fais, dans le sens où je viens de le dire, que je fais travailler d'autres hommes, et je dis que je travaille aussi. C'est vrai, Messieurs. (*Un assistant : Ce n'est pas vrai.*)

Oui, c'est vrai, je travaille... (*Un assistant : A quoi?*) Je travaille, car le grand industriel, il organise, il dirige, il a le souci, le souci de la direction; il peut courir des risques; il en court. C'est donc un homme qui travaille. Mais, par son travail, il entend bien s'enrichir. Or, s'il examine sa responsabilité devant le mal social, il peut se dire : Par mon travail, j'entends m'enrichir, soit ; mais est-ce que je peux admettre que celui qui travaille sous mes ordres, dans cette usine, dans cette forge, que cet homme, en travaillant, n'ait pas de quoi vivre ? Voilà, Messieurs, la question troublante.. (*Un assistant :... Qu'il ne se pose jamais!*), la pensée qui doit inquiéter, qui doit alarmer... (*Un assistant : Ca ne le trouble pas beaucoup, parce qu'il ne pourrait plus travailler !*)

LA CHARITÉ NE DISPENSE PAS DE LA JUSTICE, MAIS LA SUPPOSE.

Eh bien, c'est donc la question de justice qui se pose. Ah! je sais bien ce que certains disent : « Ne parlons pas de justice, mais par-

lons de charité. » Messieurs, entendons-nous une bonne fois sur les relations de la justice et de la charité. D'abord si, par charité, vous n'entendez que l'aumône, c'est beaucoup trop rétrécir et réduire la charité. (*Applaudissements. — Un assistant : La charité, c'est la restitution! — Bruit.*) Ce n'est pas, croyez-le bien, remédier au mal social que de se contenter de donner à ceux qui souffrent un peu de son argent, en se sachant beaucoup de gré à soi-même de le donner. (*Applaudissements.*)

Que si vous comprenez le mot charité dans un plus grand sens, je dis que cette charité-là, la charité ainsi entendue, ou elle suppose la justice, ou bien elle l'implique et la renferme, mais elle n'en dispense pas (*Applaudissements*) ; jamais elle ne la remplace comme une chose dont on pourrait se passer. (*Applaudissements.*) Rendons cela plus clair... par des exemples on ne peut plus simples, on ne peut plus vulgaires, mais, par cela même, très précis, très faciles à saisir.

Vous devez, n'est-ce pas (c'est un devoir de justice), respecter la vie d'autrui. Mais voici un homme qui meurt de faim sous mes yeux. Si je le laisse mourir de faim en ne l'assistant pas, est-ce à la charité ou à la justice que je manque? (*Voix diverses : A la justice!*) Je réponds : à la justice. (*Applaudissements. — Un assistant : La solidarité vaut mieux.*)

Et puis, après cela, la charité va se diversifiant. C'est toujours un devoir strict que de faire du bien aux autres, mais la manière de le faire et la mesure dans laquelle on doit le faire, ne sont pas toujours déterminées, et tant mieux, car, autrement, il n'y aurait point de liberté, donc point de libéralité, donc point de générosité. Mais, Messieurs, quand même nous considérerions la charité dans ce qu'elle a de plus beau et de plus sublime, il faudrait dire que jamais elle ne se passe de la justice. Non, la charité, dans ses plus belles et dans ses plus sublimes effusions, je le répète, je le maintiens, ne remplace pas la justice ; elle la suppose. C'est ainsi, n'est-ce pas, que, si vous considérez un arbre, bien superbe est la tige, bien belles sont les branches, bien brillantes sont les fleurs, bien savoureux et bien exquis sont les fruits, mais, n'est-ce pas, cela suppose la racine, tout cela suppose l'obscure et puissante racine sans laquelle il n'y aurait ni tige, ni branches, ni fleurs, ni fruits. (*Applaudissements.*)

Ainsi, il n'y a pas moyen de se passer de la justice, et c'est la jus-

tice qui est à la base. Quelques-uns me diront peut-être que c'est une parole imprudente. (*Non! non!*) Je sais que beaucoup ne le diront pas, mais il faut penser à ceux qui diraient que c'est une parole imprudente : il y a des gens qui trouvent que toute vérité n'est pas bonne à dire. Messieurs, c'est vrai, toute vérité n'est pas bonne à dire, non pas à cause d'une vulgaire et mesquine prudence, mais parce qu'il faut avoir des ménagements pour les esprits et pour les âmes, et c'est pour cela qu'il faut ajourner l'expression de certaines vérités que certaines âmes ne peuvent pas encore porter. Mais ce n'est point le cas ici. Nous faisons, je l'ai dit en commençant notre examen de conscience, puisque nous examinons notre responsabilité... (*Un assistant : Nous ne sommes pas à l'église!*) et, là, toute vérité est bonne à dire.

Que si nous trouvons dans la société quelque chose qui est contre la justice, si la société, en ce sens-là, est en état de péché et de péché mortel... (*Oh! oh!*) Oui, oui, Messieurs... eh bien, nous le dirons... (*Bruit. — Un assistant : Pour imiter les catholiques, vous avez fait des baptêmes civils!*), nous le dirons, nous le déclarerons, et nous le déclarerons pour que la société ne meure pas dans son péché et de son péché ! (*Applaudissements.*)

Et d'ailleurs, Messieurs, si l'on veut triompher de l'erreur, — et l'erreur, je vous le dis tout de suite, l'erreur que j'ai en vue ici, c'est le socialisme. (*Bruit. — Quelques assistants, qui semblent avoir manqué leur vocation d'enfants de chœur, entonnent : Esprit-Saint, descendez en nous, embrasez notre cœur*)... Je dis que, si l'on veut triompher de l'erreur, il y a deux moyens... (*Un assistant : Vive le socialisme!*) l'un consiste... (*Bruit.*) Mais vous ne savez pas ce que je vais dire : ne le jugez pas !... L'un consiste à briser la formule où s'enveloppe l'erreur ; et l'autre consiste à chercher, dans l'erreur, l'âme de vérité qu'elle recèle... (*Ah! ah! — Un assistant : ça, c'est joli!*) Briser la formule, c'est nécessaire, parce que, autrement, il n'y a rien de net dans le monde. Si l'on ne sait pas briser et réduire en miettes les formules erronées, il n'y a rien de net et de ferme dans l'esprit. Mais, si l'on ne sait pas dégager, de l'erreur, l'âme de vérité dont l'erreur n'est que l'abus, si l'on ne sait pas la faire apparaître, cette vérité, eh bien! Messieurs, on a pu briser l'erreur, mais on n'a pas su guérir l'erreur, on n'a pas guéri les errants. (*Applaudissements.*)

Voilà pourquoi je prétends que, devant le socialisme, il faut savoir parler de justice sociale. (*Applaudissements.*)

II

TOUT « AVOIR » CRÉE UN « DEVOIR », ET LA RICHESSE EST UNE FONCTION SOCIALE.

Messieurs, je passe à la seconde proposition. (*Ah! ah!*) J'y serais arrivé beaucoup plus tôt si vous l'aviez permis; nous avançons lentement, ce n'est pas ma faute. Cette seconde proposition est fort simple. Je dis que toute richesse est une fonction sociale et que tout avoir crée un devoir, et par avoir, Messieurs, j'entends toute espèce d'avoir : un peu d'instruction, un peu d'influence, un peu de pouvoir, tout cela, c'est de l'avoir (*Applaudissements*), et, toutes les fois que nous avons quelque chose de cela, cela crée pour nous un devoir. (*Applaudissements.*)

C'est ainsi que le monde est fait. Partout on reçoit pour transmettre; partout on reçoit pour donner, et la société est un organisme, tous les membres sont unis les uns aux autres, tiennent les uns aux autres, et ils doivent s'assister les uns les autres. Oui, Messieurs, avoir plus que d'autres, cela étonne une âme bien née et cela la scandalise, mais pour qui sait voir et qui sait comprendre (et ce n'est pas commun) (*Rires*) l'étonnement cesse et le scandale cesse... (*Bruit*), l'étonnement cesse et cesse le scandale, le jour où, reconnaissant que, sur un point ou sur un autre, on a un peu plus qu'autrui, on se dit qu'on l'a pour en faire part, d'une certaine manière, à autrui. (*Applaudissements.*)

Voilà pourquoi, Messieurs, dans un livre qu'on lit fort peu, parce qu'il est très simple et très sérieux, dans *l'Organisation du Travail* de F. Le Play... (*Bruit. — Un assistant : A bas la calotte!*), dans ce livre, Messieurs, nous lisons cette parole : « La notion de la propriété, dit Le Play, s'est tellement faussée, qu'elle n'implique plus que l'idée d'une jouissance personnelle. »

Voilà donc comment on peut oublier que la richesse, que l'avoir, sous quelque forme que ce soit et si mince qu'il soit, constitue un devoir, que c'est une fonction sociale. Et, Messieurs, si vous voulez vous rendre compte de ce que peut devenir l'avoir même le plus respectable, quand on cesse, pour ainsi dire, de le justifier et de le mériter par les services rendus, vous n'avez qu'à lire (je devrais dire relire... je n'en sais rien, pourtant), vous n'avez qu'à lire le premier volume des *Origines de la*

France contemporaine, de Taine (*Ah ! ah !*) Oui, oui, Messieurs, si vous le lisez, vous verrez qu'il est question de ce que, dans l'ancienne société, on appelait les privilégiés, et Taine parle admirablement des services qu'ils avaient rendus et qui leur avaient mérité leurs privilèges. (*Un assistant : Ils sont inutiles maintenant !*) Mais il remarque combien, à la fin du siècle dernier, et déjà avant, les services avaient diminué, souvent ils avaient presque cessé, et seul restait le privilège. Lisez cela, et vous verrez, Messieurs, ce que je veux dire quand je dis que toute richesse et tout avoir est une fonction sociale et qu'il faut justifier, qu'il faut mériter cet avoir et cette richesse par les services rendus.

Un assistant. — Expliquez-nous donc un peu le rôle du capital ! Ça vaudra mieux ! (*Bruit.*)

M. Ollé-Laprune. — Messieurs, vous conspirez contre vous-mêmes : vous allongez indéfiniment cette conférence, car je vous dirai tout ce que je veux vous dire.

TROIS DEVOIRS S'IMPOSENT A NOUS.

J'ai essayé de montrer pourquoi nous sommes responsables devant le mal social et en quoi nous le sommes. De ce que je viens de dire, il résulte trois choses, trois devoirs : le premier, je l'appelle le devoir de l'action sociale ; le second, je lui donne un nom qui, tout d'abord, ne sera peut-être pas bien compris, mais on le comprendra vite... (*Un assistant : Oui, nous sommes si bêtes ! — De toutes parts : Oui, oui, oui ! — Applaudissements.*) Le second, Messieurs, je l'appelle le devoir de la compétence sociale... Vous avez entendu ?.. (*Oui*) de la compétence sociale ; et le troisième, je l'appelle le devoir de la réforme intellectuelle et morale. (*Applaudissements.*) Sur chacun de ces devoirs, je serai court, mais je vous préviens une fois de plus que je dirai tout ce que je me propose de dire. (*Applaudissements.*)

IL FAUT AGIR.

Il y a donc d'abord le devoir de l'action sociale. Oui, il faut agir, et il y a plusieurs moyens d'agir : il y a, avant tout, l'initiative privée. L'initiative privée, Messieurs, n'oublions pas que c'est le com-

mencement et l'essentiel. L'initiative privée : il y a trop d'hommes qui, en présence d'une difficulté ou d'un danger quelconque, appellent un sauveur, un dictateur. Non, Messieurs, il ne faut pas compter sur les sauveurs : il faut se sauver soi-même. (*Applaudissements.*)

Donc, l'initiative privée, et cette initiative privée a deux formes : elle consiste à aller au peuple (*Un assistant : Allez-y un peu, vous serez bien reçus! — Un autre : Je serais aussi bien reçu que vous!*) et elle consiste aussi, pour quiconque a quelque chose, à s'occuper du peuple. (*Applaudissements.*)

Ces deux propositions ne sont pas synonymes. Ce que j'appelle aller au peuple, c'est se mettre en contact avec lui, c'est le voir, c'est lui parler, c'est mettre votre main dans sa main. Et puis ce que j'entends quand on a quelque chose de plus que les autres, par ce mot, s'occuper du peuple, c'est chercher les moyens de diminuer et de soulager ses souffrances et de remédier à ce que j'ai appelé, dans la première partie de ce discours : l'iniquité. (*Un assistant : Hypocrite!*)

Et puis, Messieurs, l'initiative privée ne suffit pas : il faut aussi l'association ; il faut que les hommes s'associent les uns aux autres, et c'est vrai, c'est vrai de ceux qui ont quelque chose, c'est vrai des autres aussi. (*Un assistant : Vivent les syndicats!*) Oui, les syndicats, si vous voulez.

Enfin, il y a une troisième manière d'entendre l'action sociale : il y a des hommes qui en appellent à l'État, qui mettent toute leur confiance dans l'État. Eh bien, Messieurs, je vous dirai ceci : c'est une erreur que de prétendre que l'État c'est l'ennemi et qu'il n'y a rien à lui demander, mais c'est une erreur aussi que de prétendre que l'État c'est le sauveur et qu'il faut lui laisser tout faire. (*Applaudissements.*) Si vous laissez tout faire à l'État, alors c'en est fait de la liberté, c'en est fait de l'initiative, c'en est fait de la vie. Mais, d'un autre côté, il ne faut pourtant pas dire qu'il n'y a rien à attendre de l'État, qu'il n'y a rien à attendre de la législation. Quand il y a, dans la société, quelque chose qui ne va pas; quand il y a une faiblesse opprimée d'une manière ou d'une autre, il est tout simple, il est tout naturel que l'État soit le protecteur de cette faiblesse. (*Bruit. — Un assistant : Le gendarme! — A la loge! — Vivent les socialistes! — A bas!*)

Je reprends, Messieurs, mes deux propositions, pour qu'il n'y ait

aucune erreur et aucun malentendu sur ma pensée. Je dis que ni il ne faut tout attendre de l'État, ni il ne faut vouloir se passer entièrement de l'État. (*Ah! ah!*)

IL FAUT SE RENDRE COMPÉTENT DANS LES QUESTIONS SOCIALES.

J'arrive au second devoir, celui que j'ai appelé le devoir de la compétence sociale. Messieurs, en tout ordre de choses, la compétence est, n'est-ce pas, la première condition pour enseigner quoi que ce soit. (*Un assistant : C'est vous qui l'avez!*) Eh bien, dans les questions sociales, on s'improvise trop vite docteur (*Applaudissements*) ; dans les questions sociales, on croit pouvoir tout décider sans avoir rien étudié. (*Applaudissements.*) L'on a quelques idées très générales et quelques sentiments très généreux, on se croit en état de proposer des remèdes positifs aux maux sociaux. C'est une grande imprudence, c'est une grande témérité, et voilà pourquoi je crois que c'est un devoir, pour la jeunesse sérieuse, que d'acquérir, dans les questions sociales, une certaine compétence pour en traiter. (*Bruit.*)

Et je dis que c'est un devoir pour tous, parce que tous, aujourd'hui, ont à dire leur mot sur ces questions. (*Un assistant : Oui, vous l'avez dit!*)

IL FAUT TRAVAILLER AU RAFFERMISSEMENT DES INTELLIGENCES ET DES VOLONTÉS, ET SAVOIR PRENDRE PARTI POUR LA VÉRITÉ, POUR LE BIEN, POUR DIEU.

Et enfin, Messieurs, j'arrive au dernier point (*Ah! ah!*) et je vous préviens que, quelque opposition que vous puissiez faire à ce que je vais dire, je le dirai tout entier... (*Applaudissements. — Un assistant : Vous avez bien mérité de la maison Leroy-Beaulieu!*) parce que, dans notre pays, on parle beaucoup de la liberté et on l'aime : eh bien, ce soir, dans cette salle, devant vous, je suis une liberté... (*Applaudissements. — Un assistant :... la Liberté éclairant le monde!*)

Il me reste donc à vous parler de ce que j'ai appelé le devoir de réforme intellectuelle et morale, et, à l'heure présente, de cette

réforme, le principal, l'essentiel, selon moi, c'est le raffermissement des esprits et des âmes, le raffermissement des intelligences... (*Bruit. — Un assistant : Dire que ceux qui font tant de bruit, ce soir, s'appellent les défenseurs de la liberté !*)

A l'heure présente, l'essentiel, le principal de cette réforme, c'est, à ce qu'il me semble, le raffermissement des intelligences et des volontés. Avoir, sur les hommes et sur les choses, des idées simples, nettes, justes, fermes, et puis savoir prononcer, au dedans de soi, sur le vrai et le faux, au dedans, Messieurs, et au dehors aussi, et enfin oser conclure et mettre sa parole, ses actes, sa conduite privée et sa conduite publique d'accord avec ses lumières, c'est là ce qui, aujourd'hui, nous manque le plus. (*Applaudissements.*)

Cette inconsistance durera tant que nous ne serons pas plus soucieux que nous le sommes d'avoir des principes. (*Ah ! ah !*) Que les connaissances s'accumulent et montent, si les principes diminuent et baissent, la pensée finira par se dissoudre. (*Applaudissements. — Bruit.*)

Messieurs, quand même il pourrait vous être indifférent (ce qui n'est pas) que votre pensée fût ferme ou qu'elle ne le fût pas, socialement cela ne saurait être indifférent, et notre devoir social nous interdit cette molle indécision. Travaillez à vous rendre capables de prendre parti et de prendre parti pour ce qui le mérite ! Grande est la différence entre être homme de parti et savoir prendre un parti. (*Un assistant : Bossuet n'eût pas mieux dit!* L'homme de parti se rétrécit, et s'emprisonne et s'enchaîne (*Applaudissements. — Bruit.*)

Mais prendre parti, et prendre parti pour ce qui le mérite, c'est être fort, et c'est être fort parce que c'est accepter et appliquer la loi de vérité qui domine les esprits et la loi morale qui domine les volontés. (*Applaudissements.*)

Un assistant. — La vôtre...

M. Ollé-Laprune. — La mienne, oui, et la vôtre aussi par conséquent,... comme toute pensée humaine !... c'est donc rattacher sa pensée à quelque chose qui est plus qu'elle, et je dirai le mot, Messieurs, c'est être fort, parce que c'est rattacher l'homme, à Dieu. (*Triple salve d'applaudissements. — Bruit.*)

On a beau crier : « Ni Dieu ni Maître »... (*Un assistant : Parfaitement! — Bruit. — Un autre : Vive la République !*), il faut bien que

l'homme ait un maître, et, s'il ne choisit pas pour maître le vrai, le bien... (*Un assistant :... le beau!*)

Non, pas le beau... ce n'est pas un maître... S'il ne choisit pas pour maître ce qui est au-dessus de lui, il a pour maître ce qui est au-dessous (*Applaudissements*), et, s'il ne prend pas pour maître ce que j'ai appelé le vrai, le bien, et Dieu, il tombe sous le joug de la nature et des éléments. (*Applaudissements. — Un assistant : C'est Pascal qui le dit.*)

Dans les débats qui préoccupent, qui passionnent, qui tourmentent nos contemporains, ne soyez pas hésitants, ne soyez pas indécis et sachez prendre parti pour la vérité, pour la justice et pour Dieu ! (*Applaudissements. — Un assistant : ViveLoyola ! — Bruit.*) J'irai jusqu'au bout de ma pensée, parce que c'est ma coutume, je l'ai toujours fait à l'École normale et je le ferai ici. (*Applaudissements. — Vive Jaurès ! — Un assistant : Ne faites pas de la réclame !*)

ON NE PEUT SE PASSER DE DIEU NI DU CHRIST.

Donc la voici tout entière ma pensée. (*Un assistant : Concluez !*) Devant ce grand fait... devant ce grand fait qui frappe les yeux, à savoir : la force sociale incomparable de l'idée religieuse et de la chose chrétienne... (*Oh ! oh ! — Bruit. — Vive Mahomet ! — Vive Bouddha !*)... il faut savoir prendre parti. (*Un assistant : Pas de jésuites !*) Il faut savoir prendre parti et appeler les choses par leur nom, ou vous êtes ici des chrétiens ou vous n'en êtes pas... (*Oh ! oh ! — Un assistant : Il y a aussi des juifs. — Bruit. — Un autre : Nous sommes des socialistes et des athées ! — Bruit.*) Vous êtes des chrétiens ou vous n'en êtes pas, ou du moins vous croyez et prétendez n'en être pas. Eh bien, Messieurs, je parle à ceux qui sont chrétiens d'abord (*Applaudissements. — Assez !*)... et je leur dis : Si vous êtes chrétiens... (*Non, non !*) Messieurs, il me suffit qu'il y en ait un pour que ma parole ne soit pas inutile... je leur dis donc : Si vous êtes chrétiens, comment, ayant dans vos esprits, dans vos cœurs et entre vos mains ce trésor de la doctrine chrétienne... (*Un assistant : L'abbé Garnier !*)... et plus précisément encore de la doctrine catholique (*Bruit.*)... comment pourriez-vous, socialement, n'en rien faire ? Comment pourriez-vous agir, ou plutôt demeurer sans agir, comme s'il n'y avait rien à en faire ? (*Bruit.*)

Comment pourriez-vous agir, ou plutôt demeurer sans agir, comme si de cela il n'y avait rien à faire? Et si vous n'êtes pas chrétiens, et bien! vous avez encore un devoir.

Un assistant. — Vous êtes chrétien, vous?... Vous êtes catholique!

M. Ollé-Laprune. — Eh! vous le savez bien!... — Si vous n'êtes pas chrétiens ou si vous croyez et prétendez ne l'être pas, vous avez encore un devoir : c'est celui de regarder cette grande force sociale avec une attention je dirai inquiète, anxieuse. (*Un assistant : Qu'est-ce que ça veut dire? — Un autre : Qu'est-ce que ça vient faire dans le débat? — Un autre : Les dieux s'en vont! — Un autre : Les dieux sont morts!*)

Les nations, on aura beau faire et beau dire, les nations ne se passent pas de Dieu, et, depuis que le Christianisme existe, les sociétés ne se passent pas du Christ! (*Applaudissements.*) Jeunes gens (*Bruit.*), jeunes gens, dans le cours troublé de cette conférence... (*Un assistant : Concluez!*)... je vous ai parlé de votre responsabilité devant le mal social... (*Un assistant : Nous l'acceptons.*)... Eh bien, Messieurs, il vous en reste une dernière (et ce sera le dernier mot de mon discours) (*Ah! ah! — Bruit.*) Vous aurez votre part, et une grande part, dans le mal social; vous ne travaillerez pas comme il faut à le diminuer; vous contribuerez, au contraire, à l'augmenter, ce mal social, c'est-à-dire, faut-il le rappeler une dernière fois? cet antagonisme que j'ai défini, et la souffrance, et la misère, vous aurez, dis-je, une lourde responsabilité, si vous refusez ou simplement si vous négligez de voir, de regarder (*Bruit.*)..., d'étudier, de mettre à profit la vertu raffermissante, la vertu régénératrice, la vertu sociale du Christianisme et de l'Église. (*Applaudissements prolongés.* (1)

(1) Sténographié par Gustave Duployé, 36, rue de Rivoli.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Séance du vendredi 29 mars 1895.

LES ASSURANCES OUVRIÈRES

ET LE SOCIALISME D'ÉTAT

M. le Président. — Messieurs, la séance est ouverte.

La conférence à laquelle vous allez assister... (*Plus fort!*)... est la dernière de la série qui précède les fêtes de Pâques. (*Coups de sifflet. — Bruit. — Plus haut! On n'entend pas!*) Vous m'entendrez si vous voulez m'écoutez.

Les conférences recommenceront plus tard. Le Congrès d'économie sociale aura lieu, comme d'habitude, au mois de mai, et c'est là que nous déciderons à quelle époque nous devons reprendre une nouvelle série de ces conférences. En attendant, le Comité continuera en province la campagne qu'il a commencée et qui a déjà été fructueuse.

Ce soir, M. Albert Gigot va vous entretenir d'une question très grave, d'une des questions les plus hautes (*Oh! oh!*) qu'on puisse agiter aujourd'hui sur le terrain qui nous réunit tous : il va vous parler des assurances ouvrières et du socialisme d'État. Il en parlera avec la haute compétence qui lui appartient, avec le talent qui est en lui, et j'espère que vous l'écouterez avec le calme et l'attention qui conviennent à des hommes sérieux. La parole est à M. Gigot. (*Sifflets. — Bruit.*)

M. Albert Gigot. — Nous allons parcourir ensemble, ce soir, les étapes douloureuses de la vie du travailleur. Un ouvrier entre dans la vie... (*Sifflets.*) Est-ce à l'ouvrier ou est-ce à l'orateur que s'adressent ces sifflets? (*Applaudissements. — Un assistant : Ça ne s'adresse pas à l'orateur : il n'y a pas d'orateur ici! — Rires. — A la porte! Un assistant : Il n'y a pas d'ouvriers non plus!*)

Un ouvrier entre dans la vie ; il a la plénitude de sa force physique et de son habileté professionnelle ; il trouve dans l'atelier où il travaille un salaire suffisant et la régularité du salaire et, dans ces conditions, il est comme ceux qui ont la jeunesse et la

force : il croit à l'avenir (*Oh! oh!*) et il ne songe pas au lendemain. (*Nouveau coup de sifflet. — Conspuez!*)

Le lendemain, ce sera peut-être la maladie qui viendra le terrasser; ce sera l'accident du travail qui le jettera mutilé sur le champ de bataille de l'industrie ; ce sera le travail de l'usine qui sera interrompu ; ce sera, en un mot, le chômage sous toutes ses formes et avec ses cruelles conséquences, et dans tous les cas, quand les années se seront écoulées (*Sifflet. — A la porte, le voyou!*), il viendra un moment où la vieillesse l'atteindra avec le cortège de ses infirmités et où, avec le travail et le salaire, se tarira pour lui la source même de la vie. (*Un assistant : C'est très amusant!*)

Eh bien, Messieurs, à ces maux qui sont la condition naturelle de l'humanité, mais qui pèsent plus lourdement et plus cruellement sur ceux qui ne vivent que du salaire quotidien... (*Un assistant :... comme nous!*), quel est le remède? Franklin disait à ses contemporains qu'il n'en connaissait que deux : la prévoyance et l'épargne, et, depuis le temps de Franklin, les choses n'ont pas changé. Seulement, pour que la prévoyance soit efficace, pour que l'épargne ne soit pas stérile, il faut que l'ouvrier ne se trouve pas seul et isolé; il faut qu'il mette à son service deux grandes forces : l'une l'association... (*Un assistant :... l'Association des Étudiants!*), l'association qui est le grand levier, le grand instrument de conservation et de progrès (*Oh! oh!*) dans nos sociétés démocratiques, et qui, pour me servir du mot de Platon, prend toutes ces faiblesses, prend toutes ces impuissances réunies et qui en fait sortir une force et une puissance. (*Oh! oh! — Applaudissements.*) Et puis il y a une autre force, une force des temps nouveaux, qui s'appelle l'Assurance.

LES ASSURANCES SOCIALES

L'assurance, Messieurs, c'est le triomphe de la prévoyance humaine sur le hasard ; elle n'élimine pas le hasard des choses humaines, elle lui fait sa part (*Sifflet*) et, au lieu d'un individu qui est livré à toutes les chances de la vie, elle s'adresse à une collectivité soumise à des lois mathématiques immuables; et c'est ainsi que l'assurance, suivant la définition d'un homme qui en a été un des maîtres et qui a été un de ceux qui ont le plus contribué à son développement dans notre pays, est une institution qui a

l'algèbre comme base et la morale comme couronnement. (*Applaudissements. — Sifflet.*)

Je sais bien, Messieurs, qu'on a quelquefois dit du mal de l'assurance. (*Applaudissements.*) Proudhon (*Sifflet*) Proudhon en a médit, un certain jour, et il a essayé de faire entendre que c'était une institution aristocratique. « Comme la sécurité est une marchandise qui se paie comme une autre, a dit Proudhon, l'assurance se résout en un nouveau privilège pour le riche et en une ironie cruelle pour le pauvre. » Je suis bien obligé de vous dire que, sur ce point comme sur un certain nombre d'autres, Proudhon me paraît s'être trompé, et je ne voudrais lui opposer d'autre réfutation que le sujet même dont nous nous entretenons aujourd'hui, et que la pratique aujourd'hui généralisée dans tout le monde civilisé de cette forme d'assurances qu'on appelle spécialement les assurances ouvrières et que je vous demande, moi, la permission d'appeler les assurances sociales... (*Applaudissements*)... parce que, dès à présent, je reconnais en elles une des forces vives de notre société et parce que le moment n'est peut-être pas éloigné où, au même titre que la petite propriété, elles seront une des bases indestructibles de notre démocratie française. (*Applaudissements. — Sifflet.*)

Je vous ai parlé tout à l'heure, Messieurs, de l'épargne de l'ouvrier, et je n'ai pas tout dit. En effet, il ne s'agit pas seulement de l'épargne de l'ouvrier. A la base de la société (et il est peut-être plus utile de rappeler cette idée dans les sociétés démocratiques que dans toutes les autres), à la base de la société, il y a autre chose que des individus isolés : il y a ce que j'appellerai des unités sociales. (*Bruit. Chants.*)

De même que la famille, de même que la commune... (*Vive la Commune ! — A bas la Commune ! — Vive la Commune !*)... l'atelier est une unité sociale.

Messieurs, on a profané le nom de la commune... (*Un assistant : Ce sont les imbéciles qui en ont parlé !*) Mais cela n'empêche pas que, comme l'atelier, la commune soit une grande chose, et une des bases de notre organisation sociale. (*Applaudissements.*)

Je vous disais, Messieurs, que l'atelier était une unité sociale. L'atelier comprend non pas deux éléments hostiles, mais deux éléments absolument inséparables et indissolubles : le chef de l'atelier et les travailleurs qui lui sont unis pour une œuvre com-

mune. Eh bien, c'est de cette idée qu'il faut se pénétrer. Il y a deux manières de comprendre l'atelier parce qu'il y a deux notions du contrat de travail : il y en a une qui est la notion anglaise : c'est ce que Carlyle appelle le système des salaires au comptant...

Un assistant. — Nous ne sommes pas en Angleterre!

M. Albert Gigot. — Nous ne sommes pas en Angleterre, Monsieur, vous avez raison; et j'espère, précisément, par la comparaison que je vais faire, vous prouver qu'au moins sur ce point nous avons lieu de nous féliciter de ne pas être en Angleterre. (*Applaudissements.*)

Je vous disais qu'en Angleterre il y avait un système que Carlyle appelait le système des salaires au comptant, les *cash wages*. Eh bien, le système des salaires au comptant consiste en ceci que, quand l'employeur, pour me servir de l'expression anglaise, a donné son salaire en échange du travail que lui a fourni l'employé, de part et d'autre on est quitte. Si l'ouvrier veut faire protéger sa faiblesse, il s'adresse à de grandes associations ouvrières qui sont organisées pour la guerre, et s'il succombe dans la lutte de la vie, alors, Messieurs, qu'est-ce que la société lui offre?... la charité légale et le workhouse. (*Applaudissements.*) Vous aviez donc raison de dire tout à l'heure que nous n'étions pas en Angleterre, et nous devons nous en féliciter sur ce point. (*Un assistant : Nous voulons des droits, nous ne voulons pas de la charité. — Un autre : Vous ne comprenez pas ce qu'il dit seulement ! Écoutez-le donc ! — Bruit. — A la tribune! — Silence, les voyous! — Un assistant : La charité, c'est le pain empoisonné de Nanterre! — Un autre : La charité est la soupape de sûreté.*)

Je disais, Messieurs, qu'à la différence du système anglais... (*Bruit prolongé*) que j'avais essayé de caractériser en quelques mots, le système français reposait sur deux bases : sur la permanence des engagements et sur les institutions patronales à longue échéance.

Le chef d'industrie n'est pas quitte quand il a payé le salaire... (*Bruit persistant.*)

M. le Président. — Il est impossible de continuer avec ce tapage. Je fais appel à votre bonne éducation et je vous prie de faire silence. Allons, taisez-vous, et laissez parler l'orateur. Je vous rappellerai que vous n'êtes pas ici chez vous, Messieurs : vous êtes chez nous. Si ce que nous disons vous gêne, nous ne vous

retenons pas, mais laissez parler l'orateur. C'est absolument indécent, ce que vous faites là. (*Rires. — Un assistant : Que l'orateur parle pour nous. On n'entend pas.*)

M. Albert Gigot. — Il me sera très difficile de dominer un tumulte comme celui de tout à l'heure, quelque force que j'y puisse mettre.

Je disais, Messieurs, qu'en France nous estimons que le patron n'est pas quitte vis-à-vis de l'ouvrier quand il lui a remis son salaire. Il a un autre devoir plus étendu; comme le disait un homme qui a beaucoup fait pour les œuvres populaires, M. Aynard, « user d'un homme et user d'une machine seront des choses éternellement différentes aux yeux de la morale, et il n'y a pas de lois économiques qui puissent autoriser celui qui emploie à ne pas remplir son devoir vis-à-vis de celui qu'il emploie. » C'est sur cette obligation du devoir social imposé au chef d'industrie; c'est sur cette unité de l'atelier; c'est sur cette coopération continue de celui qui donne le travail et de ceux qui collaborent avec lui que repose tout entier le système des assurances sociales dont j'ai à vous entretenir et que je vais, si vous voulez bien me le permettre, examiner dans ses trois applications : l'assurance contre la maladie, l'assurance contre les accidents du travail et l'assurance contre la vieillesse. (*Applaudissements.*)

Un assistant. — L'assurance contre les réformes sociales !

M. Albert Gigot. — L'interruption est bien mal venue, puisque ce sont précisément les réformes sociales que nous avons l'intention d'étudier ensemble avec le désir d'en hâter et d'en faciliter la réalisation. (*Applaudissements répétés.*)

L'ASSURANCE CONTRE LA MALADIE

Je poursuis, Messieurs, et je vous parle de l'assurance contre les maladie. L'institution organique de l'assurance contre la maladie, c'est la société de secours mutuels. M. Léon Say a dit de la société de secours mutuels « qu'elle est la cellule originaire autour de laquelle toutes les organisations vouées à l'épargne viennent se grouper. » (*Assez, assez !*)

M. le Président. — Qui se permet de dire : « Assez », ici? Que ceux qui disent assez s'en aillent, et que les autres se taisent ! Continuez, Monsieur !

M. Albert Gigot. — L'assurance contre la maladie a pour objet des choses bien modestes et dont il faut bien que je vous parle : les soins médicaux, les remèdes à ceux qui souffrent, les indemnités de chômages pendant la maladie, les frais funéraires... (*Bruit. — Sifflet. — Youtres! — Vivent les Jésuites! — Vive Loyola! — Vive Torquemada!*)

M. Albert Gigot. — Et comme les incapacités de courte durée résultant des accidents du travail se confondent souvent avec la maladie, c'est d'ordinaire aux caisses de secours qu'incombe la réparation de celles de ces incapacités qui ne dépassent pas quatre-vingt-dix-jours. Les caisses de secours sont alimentées, dans une proportion variable, par la retenue sur les salaires de l'ouvrier et par la contribution du patron, et, comme il est juste, les ouvriers et les chefs d'industrie participent également à l'administration de ces caisses. (*Bruit prolongé. — L'orateur se rassied. — Chant de la « Carmagnole ». — Conspuez Lassalle, conspuez Lassalle, conspuez! — Conspuez Jaurès, conspuez Jaurès, conspuez!*)

M. le Président. — Voyons, en voilà assez ! Asseyez-vous et écoutez !

M. Albert Gigot. — Il peut y avoir des améliorations à apporter à l'organisation de certaines caisses de secours. On peut en perfectionner le fonctionnement en tenant compte des enseignements de la science, qui calcule avec une précision mathématique les risques de maladie. Mais, en somme, le développement des institutions de cette nature est considérable. Le patrimoine des sociétés de secours mutuels en France n'est pas inférieur à 150,000,000 ; des caisses de secours qui assurent les ouvriers contre la maladie existent dans tous les établissements de la grande industrie. Et pour ne parler que de l'industrie de la houille, il résulte des documents officiels produits lors de la préparation de la loi sur les retraites des ouvriers mineurs que, sur 111,000 ouvriers employés dans les charbonnages, 109,000 bénéficiaient des caisses de secours. (*Très bien! Très bien !*)

L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

La seconde forme de l'assurance ouvrière est l'assurance contre les accidents du travail. Ici la situation est différente. Soit que l'on applique à la réparation des accidents du travail le principe géné-

ral de responsabilité consacré par le Code civil, soit que l'on fasse appel au principe nouveau du risque professionnel qui tend à s'introduire dans les législations européennes et qui fait de la réparation des accidents du travail une charge de l'industrie, il est hors de doute que la réparation de ces accidents n'est pas une charge commune de l'ouvrier et du chef d'industrie, qu'elle est une charge exclusive du chef d'industrie. Il y a pour lui un devoir à remplir; il y a une obligation qui, pour n'être point, à l'heure qu'il est, inscrite dans la loi, n'en est pas moins absolue. Lorsqu'un ouvrier a été victime d'un accident... (*Un assistant : Il est toujours victime, eh! le vieux!*) lorsqu'il a été frappé d'une incapacité qui l'atteint dans ses moyens d'existence, ou lorsque la mort atteint l'ouvrier dans les mêmes conditions et qu'il laisse après lui une veuve et des orphelins, il y a, pour le chef d'industrie, un devoir absolu. (*Bruit.*) Il n'est pas possible, il n'est pas admissible que le capital représentatif de la rente due à l'ouvrier blessé ou due à la veuve et aux orphelins reste engagé dans les opérations de l'industriel et qu'à un moment donné, comme cela s'est vu, il puisse se trouver compromis dans le désastre dont cet industriel se trouverait atteint. (*Applaudissements.*)

Il faut donc, Messieurs, que ce capital soit placé à l'abri de toutes les éventualités qui se produiront; il faut qu'il reste comme un dépôt intangible et sacré. C'est le patrimoine des victimes du travail ! (*Un assistant : Il est sacré, car l'ouvrier n'y touche pas!*) C'est là précisément, au regard de l'ouvrier, l'objet propre, le caractère essentiel de l'assurance contre les accidents du travail.

Il y a plusieurs formes sous lesquelles cette assurance peut se réaliser. Dans la grande industrie, elle peut se constituer sous la forme de caisses syndicales d'assurance mutuelle contre les accidents du travail, soumises aux prescriptions du décret du 22 janvier 1868. Un certain nombre de chefs d'industrie appartenant à la même profession se groupent... (*Bruit*)... et déterminent, d'après les données de la statistique, le chiffre de la contribution qui devra être demandée à chacun d'eux. (*Tumulte.*)

(*Plusieurs assistants entonnent : « Meunier, tu dors, ton moulin va trop vite; meunier, tu dors, ton moulin va trop fort. »*)

M. le Président. — Vous aurez beau crier et faire du tapage, la conférence continuera. Par conséquent, vous perdez absolument votre temps. Nous resterons ici jusqu'à la fin. (*Applaudissements.*)

M. Albert Gigot. — Mais il ne suffit pas d'avoir ainsi fixé le chiffre de la cotisation annuelle : pour faire face à toutes les éventualités, les statuts déterminent sous le nom de *fonds de garantie* un maximum de cotisations auquel il pourrait être fait appel au besoin. Lorsqu'une rente est accordée, la caisse capitalise immédiatement cette rente, et crée une réserve d'après l'âge de la personne indemnisée et en conformité des tables adoptées par les Compagnies d'assurances sur la vie pour les rentes viagères. La garantie, en pareil cas, est donc aussi complète que possible et le sort des ayants droit est irrévocablement assuré.

Ce système fonctionne depuis plusieurs années déjà. Il y a longtemps qu'une institution semblable a été créée par la Chambre syndicale de la maçonnerie à Paris. Depuis quatre ans, le Comité... (*Bruit. — Voyous! — Combien êtes-vous là-bas?*)

Je disais que, depuis quatre ans, le Comité des Forges de France avait créé entre les grands établissements métallurgiques une caisse syndicale d'assurance mutuelle dont le bénéfice s'étend aujourd'hui à 60,000 ouvriers. L'exemple a porté ses fruits et, au moment où je parle, un certain nombre de grandes industries nationales s'apprêtent à constituer sur les mêmes bases des caisses syndicales d'assurance mutuelle contre les accidents. Mais, comme c'est le propre des institutions libres d'être élastiques à l'infini, de se diversifier suivant les besoins et de ne pas s'enfermer dans une formule uniforme, la forme de l'assurance syndicale dont je viens de parler n'est pas la seule qui puisse être adoptée contre les accidents du travail. J'estime qu'elle convient d'une manière particulière, j'estime qu'elle est la forme naturelle et nécessaire de l'assurance contre les accidents pour la grande industrie ; mais il est incontestable qu'elle ne convient pas au même degré à des industries plus petites employant un nombre restreint d'ouvriers et dispersées sur la surface du pays. Pour celles-là, Messieurs, elles peuvent adopter des formes diverses. Elles pourraient adopter la forme, à mon avis très discutable et très difficile, de mutualités régionales qui embrasseraient des professions différentes. Je crois qu'elles feront infiniment mieux de s'adresser aux compagnies privées d'assurance. On a beaucoup trop amoindri le rôle et beaucoup trop méconnu les services des compagnies privées d'assurance contre les accidents. Ce sont elles, il ne faut pas l'oublier, qui ont créé et qui ont développé en France l'assurance dont je parle, et

j'estime que, le jour où, sous un régime de liberté, l'assurance contre les accidents aura pris tout le développement qu'elle comporte, lorsque le devoir des chefs d'industrie, à cet égard, sera compris et pratiqué comme il doit l'être, les compagnies privées d'assurance sont appelées à rendre des services considérables. (*Bravos. — Tumulte.*)

L'ASSURANCE CONTRE L'INVALIDITÉ ET LA VIEILLESSE

J'aborde, Messieurs, la partie la plus difficile du problème ; je veux parler de l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse. Les caisses de retraite qui forment l'organisme de cette assurance doivent être alimentées, elles, par les versements de l'ouvrier et par les versements du chef d'industrie. Mais il ne s'agit pas ici, comme dans le cas de l'assurance contre la maladie dont je vous parlais tout à l'heure, il ne s'agit pas de secours immédiats à donner : il s'agit de quelque chose d'infiniment plus difficile. L'effet de l'assurance ne peut se produire qu'après une longue période. Pour que l'institution arrive à son développement normal, il faut qu'il se soit écoulé une période d'un demi-siècle. Il y a donc là, comme vous voyez, des difficultés d'un ordre particulier. L'épargne naît, se forme, s'accumule, se capitalise suivant des lois mathématiques. L'erreur, à cet égard, l'imprévoyance peuvent avoir des conséquences désastreuses et, par conséquent, il faut s'entourer de toutes les lumières des sciences spéciales sur lesquelles repose le mécanisme des assurances. C'est ainsi que les grandes compagnies de chemins de fer qui avaient organisé, il y a un certain nombre d'années, sur les bases très défectueuses de la loi de 1853 relative aux pensions civiles, des pensions de retraite pour leur personnel, se sont vues obligées de remanier leurs tarifs et de s'imposer de très généreux sacrifices pour ne pas manquer aux engagements qu'elles avaient contractés envers leur personnel. Aujourd'hui, Messieurs, pour prévenir ces dangers... (*Vive Cempuis!*)... pour prévenir ces dangers, on s'adresse d'ordinaire à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Ce mode de procéder offre le très grand avantage d'une sécurité absolue. Mais il présente des inconvénients d'un autre ordre. Notre ami M. Eugène Rostand a signalé avec une très grande force les dangers de l'accumulation des fonds des caisses

d'épargne dans la dette flottante, à raison de l'emploi exclusif en rentes françaises qui leur est imposé. Ces dangers deviendront infiniment plus considérables le jour où les fonds de l'épargne qui seront destinés à constituer des retraites ouvrières viendront aussi se faire engloutir dans notre dette flottante. Il y a là de quoi inspirer de très vives préoccupations à tous ceux qui s'intéressent au progrès des institutions de prévoyance.

On a cherché différends remèdes. Certains chefs d'industrie ont trouvé meilleur, bien que plus onéreux, de s'adresser à des compagnies d'assurance sur la vie, qui ont constitué des rentes viagères sur la tête de leurs ouvriers ; d'autres ont essayé de constituer des caisses corporatives s'appliquant à tout un personnel d'ouvriers de la même profession. C'est ainsi que tout dernièrement le Comité des Forges de France a constitué une caisse patronale qui opère la capitalisation des fonds versés par ses membres, pour créer des retraites au profit des ouvriers, dans les conditions que je vous indiquais tout à l'heure pour la capitalisation en matière d'accidents. On peut aspirer à une organisation plus complète et plus féconde. Pourquoi n'essaierait-on pas de créer des caisses régionales telles que celles qu'a proposées M. Cheysson, sur le modèle des *patronats* de l'Italie ? (*Un assistant : Les Italiens sont si heureux !*) Elles se formeraient entre les industriels d'une même région. Elles combineraient l'action des institutions de prévoyance avec celle des caisses d'épargne de la circonscription constituées sur les bases excellentes qui ont été adoptées à Lyon et à Marseille. Ces caisses régionales opéreraient sous le contrôle de l'État, mais dans la plénitude de leur indépendance. Elles auraient la liberté de leurs placements ; elles reverseraient sur la région les fonds qu'elles en auraient fait sortir. Ces richesses viendraient féconder le travail, favoriser le développement de toutes les entreprises utiles et imprimer à toutes les œuvres sociales une énergique impulsion.

Je n'ai plu, Messieurs, qu'un mot à dire en ce qui concerne l'organisation des caisses de retraite. Il s'agit, Messieurs, d'une innovation fort heureuse qui a été introduite dans ces dernières années dans la plupart des caisses de retraite : je veux parler du livret individuel... (*Un assistant : Vive Wilson ! — Bruit.*)

Le livret individuel qui est délivré à l'ouvrier devient sa propriété personnelle, définitive et irrévocable. L'ouvrier y trouve, chaque année, la liquidation de l'engagement patronal ; il y cons-

tate le chiffre dont son compte s'est accru, et, s'il quitte l'atelier, il conserve ses droits à une retraite proportionnelle qui lui est acquise et qui lui sera servie le jour où il aura atteint les conditions d'âge fixées par les statuts.

L'ASSURANCE CONTRE LE CHOMAGE INVOLONTAIRE

Messieurs, avec l'assurance sur la maladie, avec l'assurance contre les accidents, avec l'assurance contre la vieillesse, est-ce que le cycle des assurances sociales est fermé ? Il existe encore une autre forme de l'assurance.

La question de l'assurance contre le chômage involontaire... (*Ah! ah!*)... a été posée avec une grande hardiesse et avec un grand éclat par M. Eugène Rostand. Cette question n'est pas encore résolue. Il y a des difficultés dont vous vous rendez parfaitement compte. Il est certain qu'à l'heure qu'il est il y a des difficultés considérables à distinguer, dans beaucoup de cas, le chômage volontaire du chômage involontaire. Il est également certain qu'en cette matière la science n'a pas encore établi la table des risques. Mais si la question n'est pas mûre pour une solution, elle est posée, elle doit être étudiée, elle mérite de fixer notre attention au plus haut degré, et nous devons, avant tout, nous enquérir de ce qui a déjà été fait dans cet ordre d'idées, notamment par les Trades Unions de l'Angleterre. (*Applaudissements.*)

Le champ de la prévoyance est vaste ; tel qu'il est aujourd'hui, il est déjà considérable ; il peut s'élargir encore. Nous ne devons pas chercher à le restreindre et, dès que de nouveaux horizons nous sont ouverts, nous devons, avec un sentiment profond d'amour pour l'ouvrier, chercher à résoudre les questions nouvelles qui nous sont posées. (*Applaudissements. — Bruit.*)

LA PRÉVOYANCE LIBRE ET LE SOCIALISME D'ÉTAT.

En vous exposant, comme j'ai essayé de le faire, le mécanisme des assurances sociales, je ne vous ai pas fait des théories (*Bravo !*) ; je me suis attaché à mettre sous vos yeux des réalités. C'est qu'en effet, dans notre pays, il faut le dire bien haut, ce ne sont pas seulement des projets qu'on a formés : grâce à Dieu, la question des

assurances ouvrières a été résolue par l'industrie française, et elle l'a été par l'initiative individuelle et par la liberté. (*Applaudissements.*)

Cela ne veut pas dire qu'il ne reste rien à faire. Nous savons très bien que, dans cette voie où se sont engagés si résolument et si énergiquement beaucoup d'industriels, il y a encore des retardataires. A ceux-là nous adressons un appel au nom du devoir et au nom de l'intérêt bien entendu ; à ceux-là, nous dirons ce que disait M. Luzzati : « Ou l'intérêt bien entendu uni à un sentiment de patronage poussera patrons et ouvriers à s'assurer spontanément, ou, à défaut de cette impulsion de la raison ou du cœur, il faut s'attendre à l'intervention directe et indirecte de la loi. »

Eh bien, Messieurs, cette impulsion de la raison et du cœur a été entendue et, si tout n'est pas fait, de grandes œuvres sont déjà accomplies. Je voudrais, pour vous en donner une idée exacte, pouvoir mettre sous vos yeux le beau rapport que M. Cheysson présentait à la suite de l'Exposition de 1889 sur les institutions patronales en France, et que j'appellerais volontiers le Livre d'Or de l'industrie française. (*Applaudissements.*) Vous y verriez des noms qu'il est bon de rappeler à tous les amis des ouvriers : les noms d'Anzin, de Baccarat, du Creusot, de Blanzy, des Magasins du Bon Marché (*Oh! oh!*), de la maison Mame, et de nos grandes compagnies de chemins de fer. Là, Messieurs, le devoir social a été largement compris et résolument accompli. Je voudrais pouvoir vous donner tous les chiffres, car ces chiffres ont leur éloquence. Je me bornerai à en citer quelques-uns. Quand le salaire a été payé, au Creusot, les subventions patronales qui, en dehors de ce salaire, sont accordées aux ouvriers, s'élèvent à 10 % de ce salaire. Dans la plupart de nos grandes compagnies houillères, c'est de 10 à 16 % qu'est le sursalaire. A la compagnie des chemins de fer du Midi, il est de 25 %. (*Oh! oh!*) La compagnie de Blanzy donne 20 % de subventions patronales après les salaires, et elle distribue à ses ouvriers 50 % de son dividende. C'est là, Messieurs, un grand exemple qui mérite d'être imité par les chefs d'industrie ; c'est là, sous sa meilleure forme, le partage des bénéfices entre le capital et le travail. (*Applaudissements.*)

J'ai donc le droit de dire qu'en France la question a été résolue par la prévoyance libre. L'Allemagne a cherché une autre solution du problème dans l'action omnipotente de l'État ; et comme il se

trouve, dans notre pays, un certain nombre de personnes qui croient devoir faire, de l'imitation servile de toutes les institutions de nos vainqueurs de 1870, le premier article de leur programme de revanche nationale, je crois qu'il est bon que je vous dise quelques mots de ce système, de cette fameuse trilogie des lois d'assurances que le gouvernement allemand se plaît à appeler « l'œuvre de paix et de réforme sociale » de l'empereur Guillaume Ier. (*Bruit. — Conspuez les sans-patrie!*)

LA TRILOGIE DES LOIS D'ASSURANCE ALLEMANDES.

Le but des lois d'assurance allemandes a été clairement indiqué dans l'exposé des motifs : « L'État moderne qui se croit tenu d'exercer la bienfaisance publique renferme un élément de socialisme. » M. le prince de Bismarck avait gardé trop bon souvenir des rapports qu'il avait entretenus autrefois avec Lassalle, dans leur campagne commune contre les défenseurs de la cause libérale, pour ne pas penser, comme il l'a fait, qu'il lui serait facile de désarmer le socialisme en lui confisquant une partie de son programme. J'imagine que cette confiance a dû être quelque peu troublée par l'entrée au Reichstag de 46 députés démocrates socialistes et par les votes que 1,800,000 électeurs allemands ont donnés récemment aux candidats de ce parti. Quoi qu'il en soit, Messieurs, examinons ces lois et voyons ce qu'est le socialisme d'État tel que le pratique aujourd'hui l'Allemagne.

La première des lois de la trilogie est la loi d'assurance contre la maladie, du 15 juin 1883, qui a été complétée par celle du 10 avril 1892. Elle s'applique à tous ceux qui travaillent et qui ont un salaire de moins de 2.500 francs, à la condition qu'ils appartiennent à un certain nombre de professions qui sont énumérées dans la loi, et qui vont depuis le mineur et l'ouvrier de fabrique jusqu'à l'employé de commerce et au clerc d'huissier. Le nombre de ceux qui sont compris dans cette loi n'est pas moindre de 7 à 8 millions. Je n'ai pas besoin de vous expliquer longuement l'objet de ces caisses de secours, il est à peu près le même que celui de nos sociétés de secours mutuels. On opère une retenue de 2 à 4 % sur le salaire de l'ouvrier, et le patron est tenu de verser la moitié de ce qui est ainsi retenu sur le salaire de l'ouvrier. Dans cette première loi, qui

a été plus timide que les autres, parce qu'on redoutait les résistances, on a bien imposé l'obligation de verser dans une caisse, mais on n'a pas été jusqu'à rendre obligatoire le versement dans une caisse déterminée. Il y a des caisses communales, il y a des caisses locales qui ont les préférences du gouvernement allemand ; il y a enfin des caisses libres, qui sont l'objet de l'antipathie toute particulière du législateur et du gouvernement. Elles remontent à Schultze-Delitsch. Elles ont conservé ses grandes traditions d'indépendance et de libéralisme. On prétend, en outre, que les démocrates socialistes y figurent en assez grand nombre, ce que j'ignore. Quoi qu'il en soit, elles n'ont pas le don d'obtenir la faveur du gouvernement allemand, et on le leur témoigne en obligeant les ouvriers qui en font partie, à verser complètement la contribution, sans que le patron soit tenu d'y participer.

Un assistant. — Vive l'Allemagne socialiste ! (*Clameurs d'indignation. — Voyou ! — Prussien ! — Vive la France ! — A bas le socialisme ! — Tumulte prolongé.*)

M. le Président. — Allons ! allons, asseyez-vous. L'incident est vidé. (*Bruit continu. — Conspuez les sans-patrie ! conspuez, conspuez !*) Allons, vous n'allez pas rester là deux heures pour cela ! Laissez achever la conférence.

M. Albert Gigot. — Malgré la défaveur du gouvernement, les caisses libres de secours sont prospères. Elles sont au nombre de 2,182 et comptent un million de membres.

La seconde loi d'assurance, Messieurs, est la loi d'assurance du 16 juillet 1884 contre les accidents du travail. (*Bruit continu.*)

M. le Président. — Vous avez fait assez de bruit, l'intermède est fini, l'incident est clos. Allons, asseyez-vous. Continuez, monsieur Gigot.

M. Albert Gigot. — Messieurs, la loi dont il s'agit a pour objet d'assurer la réparation des accidents du travail qui entraînent soit la mort de l'ouvrier, soit une incapacité de plus de treize semaines. Elle ne s'appliquait au début qu'aux grands établissements et aux industries les plus dangereuses. Mais elle a été étendue par six lois successives à l'agriculture, aux employés des travaux de l'État, à l'armée, à la marine, aux ouvriers forestiers, soit à 18 millions d'assurés. Elle ne paraît pas cependant avoir atteint son complet développement : car il est question d'englober encore un ou deux millions de personnes qui ont été oubliées et parmi les-

quelles figurent les infirmiers et les garçons d'hôtel. Les ouvriers de la grande industrie sont groupés en 64 corporations. Ces 64 corporations paraissent autonomes ; elles préparent les tarifs (*Bruit*), déterminent les risques, forment le tribunal arbitral. Mais derrière ces apparences, il y a l'Office impérial... (*L'orateur, ne pouvant dominer le bruit, s'arrête quelques instants.*)

Un assistant. — Continuez, Monsieur, continuez. Je suis un ouvrier, je suis venu pour vous entendre. Je suis un travailleur, et je vous prie de continuer. (*Ricanements et tapage dans le haut de la salle.*)

— (*De la tribune.*) Oh ! je suis seul, mais vous ne me ferez pas peur ! (*Bruit.*)

— Messieurs les perturbateurs, écoutez-moi donc une minute, au lieu de vous cacher les uns derrière les autres pour faire du bruit ; taisez-vous et écoutez-moi ! (*Bruit. — Silence à la ménagerie !*)

M. le Président. — Maintenant que vous avez dit leur fait aux perturbateurs, vous n'avez plus la parole.

L'assistant. — Ni eux non plus, mais ils la prennent pour dire des bêtises ! Moi je suis un ouvrier, je suis venu ici pour écouter M. Gigot et j'ai la prétention de dire à ces Messieurs qu'au total ils abusent de la liberté qu'on leur a laissée. Je suis un ouvrier, moi, vous le saurez, il y a 35 ans que je travaille. (*Applaudissements. — Un assistant : Ce n'est pas vrai.*) Comment, ce n'est pas vrai !... C'est facile à vérifier : je travaille dans la maison. (*Un assistant : Ce sont des bourgeois qui vous interrompent !*) Il y a 35 ans que je travaille et que je gagne ma vie. Des personnes bienveillantes veulent venir nous apprendre, à nous ouvriers, des choses que nous ignorons, et vous, vous nous empêchez de nous instruire, nous les ouvriers ! (*Applaudissements.*)

J'ai travaillé toute la journée aujourd'hui, je suis venu ici ce soir dans l'espoir de m'instruire, et, je le répète, vous m'empêchez de m'instruire ! (*Applaudissements.*) — *Un assistant : Vive le travail !* (*Applaudissements.*) — *Un certain nombre d'assistants vont serrer la main du brave ouvrier.*)

M. le Président. — Eh bien, Messieurs, prouvez par votre silence que vous avez compris.

Un assistant. — A bas les bourgeois socialistes ! (*Conspuez Jaurès, conspuez Jaurès, conspuez !*)

M. le Président. — Allons, assez, silence ! M. Gigot va continuer pour ceux qui expriment le désir d'entendre l'orateur.

M. Albert Gigot. — Derrière ces apparences, derrière ces corporations qui sont les rouages de ce gigantesque mécanisme, il n'y a en réalité qu'un moteur, qu'une action : celle de l'État omnipotent. Vous remarquerez d'ailleurs que, dans les couches nouvelles soumises au régime de l'assurance par les lois postérieures, les apparences même d'autonomie ont disparu. Les ouvriers de la petite industrie et de l'agriculture sont répartis en circonscriptions régionales qui correspondent aux divisions politiques et administratives. Là, plus d'intermédiaire : la main de l'État pèse directement sur les chefs de ces entreprises.

Quant aux charges de ce régime, elles croissent chaque année. A l'heure qu'il est, 82 millions sont versés chaque année à la caisse d'assurance contre les accidents par les chefs de l'industrie allemande, et cette somme ne sera pas suffisante. L'Allemagne, pour ne pas effrayer, au lieu du système de capitalisation que je vous indiquais tout à l'heure, a appliqué un système de répartition qui fait qu'on ne verse que chaque année tout ce qui est nécessaire pour les paiements à effectuer dans l'année. Cette capitalisation de la rente qui doit être exigée dans l'intérêt de l'ouvrier ne se trouve donc pas opérée. On cherche à y remédier au moyen d'un fonds de réserve; mais les calculs ont déjà démontré l'insuffisance de ce qui a été fait dans cet ordre d'idées. Il faut donc compter que, chaque année, les charges de l'assurance iront en croissant. Elles ont triplé depuis l'origine; elles augmenteront encore. Les contestations se multiplient, les frais de justice augmentent dans une proportion considérable, et enfin il y a des frais d'administration qui pèsent d'une manière exorbitante sur certaines industries dans lesquelles le nombre des accidents est peu considérable. C'est ainsi, par exemple, que la corporation des textiles d'Alsace-Lorraine a dépensé 40,000 marks de frais généraux pour payer 3,000 marks d'indemnités, et que la corporation des fumistes-ramoneurs supporte 214 francs de frais généraux pour 100 franc d'indemnités. Vous voyez, Messieurs, quelles sont les conséquences de ce régime et combien lourdement il pèse sur les populations qui le subissent. (*Très bien ! — Bruit.*)

J'arrive à la troisième loi de la trilogie : la loi sur la vieillesse

et l'invalidité. Celle-là, Messieurs, s'applique à un nombre considérable d'assurés, à 11,200,000. La loi du 22 juin 1889 s'étend à toutes les personnes qui ont moins de 2,500 francs de salaire, employées aux travaux agricoles et industriels. C'est donc bien la réalisation, ou tout au moins le projet de réalisation de ce rêve de la retraite universelle que M. Thiers jugeait avec une si juste sévérité en 1850, quand il disait : « De quelque côté qu'on se tourne, quelque formule que l'on emploie, on se brisera toujours à des combinaisons extravagantes. » On arrive à constituer la pension de retraite avec le concours de l'ouvrier qui subit une retenue hebdomadaire, du patron qui fait un versement égal à cette retenue, et de l'État qui verse une somme fixe de 50 marks. On avait songé à confier le service aux corporations. Elles se sont dérobées. Il a fallu créer des circonscriptions territoriales qui sont absolument dans la main de l'État. (*Applaudissements.*)

Voulez-vous savoir quels sont les résultats de cette colossale entreprise? La moyenne des pensions qui sont constituées par ce triple concours du patron, de l'ouvrier et de l'État est aujourd'hui de 119 francs seulement, et pour arriver à ce médiocre résultat, on payé l'année dernière 12 millions de rentes et dépensé 4,500,000 francs de frais généraux! Vous voyez, Messieurs, que le bienfait est mince, et que le coût est considérable. (*Bravos répétés.*)

Aujourd'hui les recettes des trois lois d'assurance allemandes s'élèvent, chaque année, à plus de 300 millions, et comme je vous le disais tout à l'heure, ce chiffre de 300 millions doit s'accroître. Ces sommes énormes sont prélevées, chaque année, sur l'industrie. sur le commerce, sur l'agriculture du pays ; elles vont s'engloutir dans la dette flottante de l'Allemagne. J'ignore si elles serviront, à un certain moment, de trésor de guerre, mais ce dont je doute fort, c'est qu'elles deviennent jamais un fonds de paix sociale, et je suis convaincu que, si la génération actuelle n'est pas destinée à voir l'effondrement de ce grand, de ce gigantesque édifice qui semble exciter une sorte d'envie et d'admiration dans le monde, le moment viendra, et il n'est pas loin peut-être, où on s'apercevra que ce colosse a des pieds d'argile.

En attendant on veut imiter chez nous ce système : le Parlement est saisi de projets nombreux, projets sur les accidents du travail, projets sur les retraites ouvrières, et, pour vous en indiquer la portée, je ne veux dire qu'un mot d'un de ces projets de retraites

ouvrières, ou plutôt de retraites universelles inspiré par le désir d'imiter ce qui se passe en Allemagne, et présenté au nom du gouvernement par M. Constans, alors ministre de l'Intérieur. Ce projet a fait l'objet d'un examen très savant et très attentif de la part d'un actuaire distingué qui est en même temps un député républicain, M. Guieysse. Eh bien, il résulte de cet examen que, quand on arrivera au plein fonctionnement de cette caisse de retraite, le capital qu'il aura fallu constituer s'élèvera à 12 milliards ! Je vous demande, Messieurs, ce que peuvent être les conséquences financières et économiques de systèmes et de projets de cette nature !

Mais, en dehors de ces conséquences financières et économiques sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister, il en résulterait, au point de vue social, d'autres conséquences que je demande à vous signaler. Ces conséquences, Messieurs, ce serait la destruction, ce serait la ruine de toutes ces institutions sociales dont je vous ai entretenus tout à l'heure, qui sont sorties de l'initiative individuelle, qui sont sorties du régime de la liberté, qui sont sorties de l'effort volontaire et commun des patrons et des ouvriers français. Le jour où on aurait réalisé ces projets, au lieu d'avoir une nation de citoyens, on aurait fait un peuple de contribuables et d'administrés embrigadés et conduits par des légions de fonctionnaires. (*Bravos mêlés de murmures.*)

IL FAUT RÉSISTER AU SOCIALISME D'ÉTAT

Il faut, Messieurs, résister à un tel régime : il faut y résister au nom de la liberté des citoyens, au nom de la dignité de la patrie ! On peut trouver commode de s'en remettre à l'État, de se dispenser d'efforts, de prévoyance et de sacrifices. On a connu dans le passé de pareilles défaillances, on sait de quel nom l'histoire les appelle ! Dans l'ordre social comme dans l'ordre politique, l'abdication des droits a toujours pour principe la répudiation des devoirs (*Vifs applaudissements*), et quand un peuple se précipite dans la servitude, c'est qu'il est incapable ou indigne de la liberté ! Grâce à Dieu, la France n'en est pas là au lendemain du centenaire de 1789 ! Et qu'on n'imagine pas, comme l'ont fait les auteurs des lois sociales allemandes, qu'on désarmera le socialisme d'en bas en se livrant au socialisme d'en haut. On peut dire du socia-

lisme ce que Royer-Collard a dit du scepticisme : « On ne lui fait pas sa part. Qu'on lui livre une part de la vie nationale, il l'envahira tout entière. » (*Applaudissements.*)

Ne nous lassons pas de le redire aux partisans du socialisme d'État, aux docteurs du socialisme de la chaire, aux amateurs du socialisme d'église ou du socialisme de salon ; qu'ils le veuillent ou non, ils préparent l'avènement de celui que je ne voudrais pas appeler leur héritier légitime, mais qui est assurément leur héritier naturel : le socialisme sans épithète. Et quand l'État aura tout envahi, tout étouffé, tout desséché ; quand dans nos démocraties énervées, au lieu d'hommes et de citoyens, il ne restera plus que ce que le poète nommait de la poussière humaine, ce jour-là, les ennemis de la société pourront lui livrer un suprême assaut : ils trouveront la place démantelée et prête à capituler. Ils n'auront plus en face d'eux, pour leur résister, ce qui, aux jours d'épreuve, a été notre force et notre salut : une nation debout, vivante et libre ! (*Longue salve d'applaudissements.*) (1)

ALBERT GIGOT.

(1) Sténographié par Gustave Duployé, 36, rue de Rivoli.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Séance du vendredi 17 mai 1895.

ALLOCUTION DE M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU

PRÉSIDENT

M. le Président. — Messieurs, si nous sommes restés si longtemps sans essayer de vous réunir, c'est que nous nous rendions compte que la saison était peu favorable à notre entreprise. Un grand nombre d'entre vous sont absorbés en ce moment-ci par la laborieuse préparation des examens : vous n'avez plus assez de loisirs pour assister à des séances du genre de celles que nous avons tâché d'acclimater parmi vous. Je crois, Messieurs, que vous trouverez l'excuse suffisante. Nous n'avons pas voulu cependant laisser venir les grandes vacances sans tenter de vous rassembler encore une fois, non pas, Messieurs, pour vous dire adieu, mais vous me permettrez ce mot, pour vous dire au revoir. (*Applaudissements.*) Nous comptons retrouver le plus grand nombre d'entre vous l'année prochaine, l'automne prochain. (*Tous! tous!*)

Nous espérons, Messieurs, vous faire assister à des réunions, à des conférences aussi intéressantes que celles de cette année. (*Oh! oh! — Applaudissements.*) Déjà, nous nous sommes assuré le concours de plusieurs hommes distingués de France et de l'étranger.

Vous allez bientôt, Messieurs, vous disperser; vous allez retourner dans vos foyers, comme l'on dit vulgairement, retourner dans votre pays, retourner dans votre famille. (*Un assistant : Les socialistes n'en ont pas! — Bruit.*) J'espère que vous emporterez là quelque souvenir des conseils et des leçons que nous avons pris la liberté de vous donner. Il y a une chose, Messieurs, que je me permettrai de vous engager à faire : c'est de regarder autour de vous, de vous intéresser aux questions sociales sur place. Il faut chercher à faire des études sociales pratiques. Vous allez, par exemple, dans une petite ville, vous allez à la campagne; eh bien, étudiez la situation sociale des habitants de la petite ville ; étudiez la situation sociale des habitants de la campagne. La campagne, Messieurs, forme encore, vous ne l'ignorez pas, la moitié, la plus grande moitié au point de vue du nombre de la population française. Cela seul mériterait qu'on lui accordât une place importante dans l'étude des questions sociales. D'habitude, on semble croire qu'il n'y a, en France, en Europe, que les ouvriers des villes. C'est là, Messieurs, une grande erreur et j'ajouterai une grande injustice. Il n'y a aucune raison de dédaigner le paysan pour l'ouvrier. Etudiez le paysan ; n'en déplaise à certains romanciers, c'est peut-être encore ce qu'il y a

de plus sain, et ce qu'il y a de plus droit, comme ce qu'il y a de plus robuste dans la nation française. (*Applaudissements.*)

C'est parce que, Messieurs, nous sommes convaincus de l'importance de cette question rurale, de cette question sociale villageoise que nous avons décidé de vous faire entendre, comme dernière conférence cette année, un orateur qui a une connaissance particulière des problèmes agricoles et de la vie rurale. Pour moi, Messieurs, je me permettrai une ou deux réflexions comme une sorte d'introduction à la conférence de mon voisin. Je me suis beaucoup occupé, pour ma part, toute ma vie, des questions agraires rurales, et il y a une chose qui m'a toujours frappé : c'est que, en France, par un heureux privilège, il n'y a pas de question agraire, ou, s'il y en a une aujourd'hui, c'est une nouveauté et je puis ajouter, c'est une importation étrangère. Il y a des pays (vous en connaissez et, pour ma part, je les ai presque tous étudiés sur place) il y a des pays comme la Russie, comme la Pologne, comme l'Irlande, comme certaines régions de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne même, où il y a une question sociale agraire en quelque sorte spontanée. Tel n'est pas le cas en France, Messieurs, vous le savez. S'il y a, chez nous, aujourd'hui, une question agraire, si l'on commence à entendre parler de socialisme rural, ce n'est pas un produit naturel du sol français. Non, j'oserai dire du socialisme agraire que c'est une sorte de microbe, un bacille étranger que les collectivistes s'efforcent d'inoculer à la nation française. (*Oh! oh! — Bruit.*)

Heureusement pour la France, le paysan semble, dans la plus grande partie du territoire, réfractaire à cette maladie du socialisme. (*Un assistant : Pas tant que cela!*) C'est ce que nous verrons, Messieurs; en tout cas, nous ne sommes pas de ceux, vous le savez, qui assisteront aux progrès du mal sans nous efforcer de le combattre.

La société rurale est, jusqu'ici au moins, vous me l'accorderez, un médiocre, un mauvais bouillon de culture pour le virus collectiviste. (*Applaudissements. — Bruit. — Un assistant : Ce sont des mots!*) Si ce sont des mots, ce sont des mots qui expriment une idée et qui ne sauraient blesser personne ici. Je vous considère tous, vous le savez, comme des amis; j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, et je vous remercie de nouveau de l'attention que vous voulez bien me prêter. (*Applaudissements.*)

La preuve que le paysan des campagnes françaises est beaucoup moins accessible aux théories socialistes et au prosélytisme collectiviste que l'ouvrier des villes, ce sont les précautions que les socialistes prennent pour aborder les campagnes. (*Un assistant :... que vous prenez!*)

Car enfin, Messieurs, les socialistes se rendent si bien compte de la difficulté de faire pénétrer leur thèse dans la dure cervelle du paysan; les socialistes sentent eux-mêmes si bien à quel point il leur est malaisé de faire agréer leurs théories par le paysan français que, pour le gagner à leur cause, ils lui dissimulent la plus grande partie de leur programme. Ils se déguisent et, si vous me permettez une expression vul-

gaire, ils prennent un masque, ils mettent un faux nez. (*Applaudissements. — Un assistant : Comment est-il, le masque? — Un autre : Il est laid! — Bruit.*)

Je comprends, Messieurs, qu'avec votre jeune loyauté, vous vous révoltiez contre de pareils procédés (*Rires*), mais enfin c'est malheureusement un fait. Tous ceux d'entre vous (et je suppose que c'est le devoir de tout bon socialiste) tous ceux d'entre vous qui tiennent à être au courant des décisions des congrès collectivistes, tous ceux-là doivent savoir que, pour séduire ou, si vous aimez mieux, pour conquérir le paysan, les meneurs du socialisme ont adopté une tactique qui n'est pas d'une entière sincérité (*Oh! oh! — Non!*), car enfin, Messieurs, que sont les socialistes? (*Un assistant : Qu'est-ce que vous avez dit au Congrès l'autre jour?*) Que sont les socialistes? (*Bruit*)... Messieurs, si vous voulez bien m'écouter, vous verrez que nous serons tous d'accord. Je ne parle que d'une question de fait. Que sont les socialistes, Messieurs? Qu'est-ce qu'ils se font honneur d'être? Ils prétendent, n'est-il pas vrai, être les réformateurs de la société? et de quelle manière veulent-ils réformer la société? Ils veulent la réformer, tout simplement, en supprimant le mode de propriété actuel, en supprimant partout la propriété personnelle. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

(*Se tournant vers les socialistes.*) Je suis heureux, Messieurs, de vous entendre, vous aussi, applaudir cette définition du socialisme. (*Rires et applaudissements.*) Vous confirmez ainsi vous-mêmes ma thèse.

Que font en effet les chefs du socialisme, les apôtres du collectivisme, quand ils vont dans les campagnes ? Et quelle est, encore une fois, la tactique adoptée publiquement par le parti dans ses Congrès? Au lieu de se présenter au peuple des campagnes pour ce qu'ils sont, pour ce qu'ils se vantent d'être dans les villes, c'est-à-dire pour les adversaires de la propriété personnelle, les socialistes se présentent dans les campagnes comme les défenseurs de la propriété villageoise, les champions de la petite propriété. (*Un assistant : Elle n'existe plus, c'est une mythe! — Hilarité générale. — Un assistant : A la porte, les mites ! — Rires.*)

Ainsi, Messieurs, nous sommes en face d'un parti qui, pour exercer une progagande sur la moitié de la population française, met son programme dans sa poche... (*Applaudissements. — Un assistant: Le drapeau rouge! — Bruit.*)

Voilà le fait, Messieurs. Vous avez le droit de blâmer cette attitude et cette duplicité. Encore une fois, vous avez le droit de vous scandaliser d'un pareil procédé; et si vous ne voulez pas en être complices je vous engage à faire monter vos désaveux jusqu'aux chefs du parti. (*Applaudissements.*)

Le socialisme, chez nous, se présente ainsi comme une sorte de Janus à deux faces : une face pour l'ouvrier des villes et une face pour le paysan. (*Applaudissements.*)

Les chefs du collectivisme spéculent sur la naïveté, sur la simplicité villageoise. Messieurs, je crois qu'ils se trompent. Le paysan est trop avisé pour être leur dupe. Notre devoir, en tout cas, est de le mettre sur ses gardes. (*Très bien ! très bien !*)

Nous allons, Messieurs, aujourd'hui traiter seulement un côté de la question rurale, de la question sociale agraire ; nous allons traiter principalement du côté agricole. On va examiner devant vous tout à l'heure, ce qui est de première importance pour un peuple, si la production nationale, si l'agriculture gagnerait ou si l'agriculture perdrait à la suppression de la propriété privée. Pour vous exposer ce sujet, nous avons eu recours à un homme encore jeune, encore très jeune, — et je suppose, Messieurs, que pour vous, la jeunesse n'est pas un défaut (*Rires*) —, nous avons eu recours à un jeune maître qui s'est acquis une juste autorité par sa science précoce, par son esprit d'indépendance, par sa lucidité et par le sérieux et la science qu'il apporte dans l'examen de toutes ces complexes questions agricoles auxquelles il a voué sa laborieuse jeunesse.

Je donne la parole à M. Daniel Zolla. (*Applaudissements. — Un assistant : Vive Germinal ! — Rires.*)

CONFÉRENCE DE M. DANIEL ZOLLA

L'AGRICULTURE ET LE SOCIALISME

M. D. Zolla. — Messieurs, lorsque le Président du Comité m'a demandé mon concours, je le lui ai promis immédiatement, parce que c'était un honneur pour moi de prendre la parole devant vous (*Ah !*) ; parce que c'était un devoir, en même temps, de venir défendre, ici comme partout ailleurs, des idées que je crois justes et bonnes. (*Applaudissements.*)

J'ai à vous parler, ce soir, de deux questions qui sont intimement liées l'une à l'autre : du régime auquel est soumise la propriété rurale dans notre pays, et des modes d'exploitation du sol. La terre cultivable est, en général, possédée par des particuliers. Ce régime est-il mauvais parce qu'il viole un droit naturel ou parce qu'il a des conséquences funestes pour les intérêts du plus grand nombre ? Notre terre de France est exploitée par des propriétaires cultivateurs, par des métayers, par des fermiers. Ces modes d'exploitation doivent-ils être condamnés parce qu'ils sont contraires aux intérêts généraux ?

Tels sont les problèmes que je voudrais étudier avec vous, et vous remarquerez que je subordonne expressément la valeur des systèmes actuels, non pas aux intérêts d'une classe comme celle

des propriétaires ou des entrepreneurs de culture, mais aux intérêts généraux, à ceux du plus grand nombre. (*Applaudissements.*)

J'aborde cette discussion sans passion, sans parti pris ; ce ne sont pas des conceptions abstraites que je viens défendre ; ce sont des faits que j'ai l'intention de vous rappeler ou de vous faire connaître, en me réservant la faculté de tirer de leur étude les conclusions qu'elle comporte. (*Applaudissements.*)

LE RÉGIME DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE DU SOL

On croit généralement que le territoire agricole de la France appartient tout entier à des particuliers. C'est là une erreur ; et je vous montrerai tout à l'heure les dangers de cette confusion. En réalité, plus du dixième de la surface de notre pays, c'est-à-dire plus de 5 millions d'hectares, sont restés ou sont devenus le patrimoine de ces collectivités qui s'appellent : l'État, le département, la commune ou les établissements publics. La formation ou la conservation de ces patrimoines collectifs n'impliquent nullement une adhésion au système du collectivisme agraire. C'est la nature des cultures pratiquées, c'est, par exemple, la nécessité de veiller à la conservation de nos massifs boisés qui a justifié l'intervention de l'État. En respectant les propriétés des communes dans un but de prévoyance sociale et d'utilité publique, le législateur n'a nullement justifié la théorie abstraite de l'appropriation collective du sol.

Cette forme de la propriété appliquée à la terre cultivable ne doit-elle pas cependant être préférée ? Pour le soutenir on a fait le procès de la propriété privée, et dirigé contre elle un certain nombre de critiques que je vais examiner.

Le droit de propriété appliqué au sol est, dit-on, la source des inégalités sociales. Dépouillé fatalement du droit primitif qu'il possédait de cultiver une parcelle de la terre commune, le déshérité est devenu un prolétaire. Le droit absolu reconnu à quelques hommes sur le sol, et l'appropriation définitive du territoire cultivable font de tout enfant qui naît pauvre un être voué à la misère, à la dépendance ou à la mort.

Les hommes, d'ailleurs, ont-ils commencé par reconnaître ce droit absolu, personnel et héréditaire d'une personne sur une portion du sol ? En aucune façon. « Ce droit, écrit M. de Laveleye,

est un fait très récent. Pendant bien longtemps, les hommes n'ont connu et pratiqué que la possession collective. Puisque l'organisation sociale a subi de si profondes modifications à travers les siècles, il ne doit pas être interdit de rechercher des arrangements sociaux plus parfaits que ceux que nous connaissons. Nous y sommes même obligés sous peine d'aboutir à une impasse où la civilisation périrait (1). »

Que faut-il donc faire pour épargner à notre nation la destinée des démocraties antiques qu'a perdues la lutte inévitable des riches et des pauvres ? Il faut rendre à tout être venant en ce monde sa part inaliénable, la jouissance d'une partie du sol. Ce sont des spoliations et des violences qui ont dépouillé l'humanité de ce patrimoine ; la justice commande de le lui restituer. Possédée en commun, la terre sera allotie comme autrefois, et répartie entre les familles d'après le nombre de leurs membres et les besoins qui en résultent.

Je viens d'exposer, Messieurs, la thèse collectiviste, et j'ai fait tous mes efforts pour ne pas en dissimuler la force ou en diminuer la valeur. Voici, cependant, comment on peut répondre.

Si demain le patrimoine collectif de chaque commune rurale était constitué ou agrandi, quel usage en serait fait ? Verrait-on beaucoup de citadins quitter l'usine ou l'atelier, le magasin ou le bureau pour manier la bêche et saisir les mancherons de la charrue ? Il est permis d'en douter ; supposons, cependant, que beaucoup veuillent revivre de la vie des champs et réclament une part de l'héritage collectif dans la commune où ils sont nés. Il ne suffit pas de posséder une terre ou d'en avoir la jouissance pour lui faire porter des récoltes. Où sont pour ces déshérités les instruments, le bétail, les semences que nul n'a pris soin de leur réserver ? Où se trouvent la grange et l'étable, la hutte ou la chaumière dont ils ont besoin ? Quelles avances leur permettront d'attendre la récolte ou de parer à son insuffisance ? (*Bruit.*)

M. le Président. — Je vous en prie, Messieurs, laissez parler l'orateur. Son discours s'enchaîne, vous voyez, d'une manière rigoureuse. Il apporte dans l'étude de la question une méthode, une bonne foi, une largeur d'esprit que vous ne pouvez pas nier. Veuillez écouter. (*Applaudissements.*)

(1) E. de Laveleye, *De la propriété et de ses formes primitives*, préface, p. XXI.

M. Zolla. — La société généreuse envers ces déshérités leur donne à cultiver quelques hectares de terre. A-t-elle garanti du même coup leur indépendance, assuré leur bien-être ou remédié seulement à leur misère? Ayons le courage de ne pas nous laisser abuser par une illusion. L'homme a la jouissance gratuite d'une terre ; cela est vrai ; mais il ne possède rien de ce qui est indispensable pour l'exploiter. Le domaine du prolétaire est de 2, de 3, de 10 hectares peut-être ; soit, j'y consens bien volontiers. Ce qu'il reçoit en réalité, c'est la jouissance gratuite d'un lot de terre qu'il ne pourra pas cultiver. Pour devenir réellement agriculteur, il lui faudrait disposer d'un capital dix fois supérieur à la valeur locative du sol nu auquel il a droit. Mais s'il possède ce capital qui l'empêche aujourd'hui même de devenir un entrepreneur de culture ? S'il ne le possède pas, qui devra donc le lui fournir? La société, répondent les socialistes! Et en effet, la logique veut qu'après avoir établi au profit de tous la propriété collective du sol, on fonde également, au profit de tous, la propriété collective des autres instruments de production. Le bétail et les semences, le chariot et la charrue, la grange et l'étable, la maison ou la chaumine ne sont pas moins utiles à l'homme que la terre. Il faut tout donner ou ne rien promettre.

La société ne peut tenir ses promesses qu'à la condition de procéder à une expropriation immédiate qu'aucun droit ne justifie. Si l'on peut dire, à tout hasard, que l'homme n'a pas *fait* la terre, il est impossible de prouver que ce n'est pas lui qui a élevé le bétail, produit les semences, fabriqué l'outillage mécanique rural, ou construit de ses mains les bâtiments d'exploitation. La propriété collective du sol a été reconnue et pratiquée autrefois, il y a quelques milliers d'années ; mais jamais on n'a songé à contester la légitimité de la propriété des objets particuliers, du bétail, des instruments de culture ou des bâtiments élevés pour abriter la famille. Il n'est pas de peuplade sauvage qui ne respecte ce droit; les collectivistes modernes ont-ils la prétention de le nier?

Ainsi, Messieurs, la nationalisation du sol ne peut être utile qu'à la condition d'être complétée par une mesure violente, l'appropriation collective des autres agents de la production agricole, et cette expropriation n'est qu'une confiscation brutale. Aucun droit ne la justifie. (*Bruit.*)

M. le Président. — Mais, Messieurs les socialistes, c'est votre thèse qu'on expose. Vous devriez l'écouter.

Un assistant. — Pas du tout !

M. le Président. — Alors vous ne la comprenez pas vous-mêmes.

Un autre assistant. — C'est vous qui ne la comprenez pas !

Un autre. — Ils ne disent que des bêtises ! (*Cris. Tapage.*)

M. le Président. — L'orateur ne reprendra la parole que lorsque vous ferez silence.

M. Zolla. — Nous n'avons, en effet, aucune illusion à garder sur le caractère de la nationalisation des moyens de production en ce qui touche l'agriculture. Le principe de l'indemnité ne pourrait être admis, puisqu'il s'agirait d'un capital représentant une valeur de plusieurs milliards. Impuissant à s'acquitter, l'État trouverait plus simple de ne pas contracter une dette, et il se bornerait à confisquer.

Quel usage feraient de ces capitaux les hommes auxquels ils seraient confiés? Il est permis de prévoir que beaucoup des nouveaux tenanciers de la société collectiviste n'auraient pas le talent nécessaire pour les faire fructifier. La fortune ne se conserve que par l'exercice des facultés qui ont permis de l'acquérir. En appelant à la direction d'une exploitation rurale ceux-là mêmes qui ne sont pas capables de remplir cette fonction, la société n'aura fait qu'organiser le gaspillage, et nulle surveillance effective ne saurait le prévenir ou le limiter, parce que nulle part le sentiment de l'intérêt personnel et de la responsabilité ne viendra stimuler les activités ou punir la nonchalance.

Il paraîtra plus simple à ceux que la ruine atteindra d'accuser les circonstances et de puiser à nouveau dans les caisses de l'État.

Comment répartira-t-on les terres entre ceux qui prétendent en avoir la jouissance gratuite? Donnera-t-on aux habitants de la Sologne l'étendue qui sera concédée aux prolétaires de l'Orléanais, de la Flandre ou de la Picardie? Tiendra-t-on compte de la fertilité du sol, des facilités de communication, du nombre des habitants, de la densité de la population dans chaque région? Autant de problèmes insolubles parce que leur solution dépend des circonstances et change avec elles.

Telles terres réputées peu fertiles il y a cinquante ans, comme celles de la Bretagne, de la Vendée, ou du Limousin, ont été améliorées rapidement et leur valeur s'est accrue de 50 à 80 % depuis 1850 jusqu'à 1880, tandis que le prix du sol dans la Franche-Comté ou la Bourgogne n'augmentait que de 15 à 25 % !

Faudrait-il donc procéder, aujourd'hui, à une nouvelle répartition entre les Français pour maintenir l'égalité? Mais cette égalité même n'est qu'un rêve. Deux agriculteurs vivant côte à côte, pourvus des mêmes capitaux et exploitant les mêmes terres, obtiennent des produits et réalisent des profits différents ! Un moment effacée, l'inégalité apparaît de nouveau. Cela est inévitable, et j'ose dire que cela est juste ; cela est inévitable, parce que tous les hommes sont inégaux en force, en intelligence, en expérience, en savoir ; cela est juste, parce que l'imprévoyance et la paresse ne doivent pas recevoir la récompense réservée à la prévoyance et à l'activité !

D'ailleurs, Messieurs, avant de recourir à une révolution agraire et à une confiscation violente des capitaux nécessaires à la culture, il serait peut-être bon de se demander si le but que l'on poursuit, que nous poursuivons tous, l'amélioration du sort des « déshérités », n'a pas été atteint dans bien des cas par d'autres moyens. (*Ah ! ah !*)

LE ROLE DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS

On a dit et l'on répète souvent sans hésiter que le droit de propriété reconnu à quelques milliers d'hommes réduit nécessairement à une situation précaire et misérable tous ceux qui sont privés de leur part du patrimoine foncier.

C'est là une erreur ; le droit du propriétaire ne constitue pas en sa faveur un privilège refusé à ceux qui n'en sont pas investis en naissant. Les possesseurs du sol ne constituent pas une caste fermée, et leur prétendu privilège est de ceux que tout le monde peut acquérir au prix de quelques efforts. Les prolétaires ruraux trouvent, au contraire, parmi les propriétaires du sol des auxiliaires et des prêteurs qui sont amenés par la nature des choses à faciliter la constitution ou le développement de leur fortune.

En réalité, Messieurs, le rôle des propriétaires est tout différent de celui qui leur est attribué. Ce rôle n'est pas celui de parasite. Le rôle de propriétaire est un rôle bienfaisant et un rôle utile. (*Un assistant : On s'en f... ! (Bruit.) — Un autre : Eh bien, sortez, alors !*) C'est ce rôle particulier des propriétaires que l'on a volontiers laissé dans l'ombre, et qu'il convient de vous signaler.

La terre n'est qu'un des agents de la production agricole : je

viens de le dire et je le répète; lorsqu'il s'agit de cultiver et de devenir un entrepreneur, cet agent est même celui dont on peut s'assurer la jouissance le plus facilement et avec le moins de frais. Tous ceux qui ont acheté des terres à bas prix en Algérie ou en Tunisie le savent bien. L'hectare de terre vaut 10 francs aux environs de Sfax; dans les meilleures régions du nord de la Tunisie, son prix ne dépasse pas souvent 3 ou 400 francs; mais les défrichements, les plantations, la construction des bâtiments et des routes, triplent, quintuplent ou décuplent ces dépenses primitives. La terre, je le répète, est l'agent qu'on se procure le plus facilement et avec le moins de frais.

Quel est le prix de location d'un hectare de terre en France? Il varie, le plus souvent, de 30 à 100 francs, selon les situations et la fécondité du sol. Mais, pour mettre en valeur cette terre telle que les collectivistes voudraient la répartir entre les citoyens, il faut posséder une somme dix fois supérieure à la valeur locative du terrain. Le plus souvent nos paysans seraient incapables de fournir cette somme; c'est le propriétaire foncier qui la leur avance.

Dans les régions de notre pays où le sol est moins productif, où les salaires sont moins élevés, et où la condition matérielle des salariés reste encore précaire, l'homme qui ne possède pour toute fortune que son activité et son intelligence trouve à sa disposition, non pas seulement la terre, mais encore les capitaux qui sont indispensables pour la cultiver. Il ne s'agit pas ici d'un don qui n'engagerait ni la responsabilité ni l'avenir des donataires; il s'agit d'un prêt fait à ceux qui en sont réellement dignes, parce qu'ils se montrent capables d'en profiter. (*Applaudissements.*)

Ce sont les propriétaires eux-mêmes qui *choisissent*, en effet, un associé, lui fournissent tout ou presque tout ce qui est nécessaire à la culture, et partagent en nature les produits de l'exploitation. Ce contrat s'appelle métayage ou colonage partiaire.

Dans vingt et un de nos départements, ce mode d'exploitation est général. On compte, en France, 340,000 familles de cultivateurs sortis des rangs des salariés et devenus ainsi des chefs d'entreprise, de véritables industriels agricoles.

Demain, ces modestes tenanciers seront propriétaires à leur tour s'ils apportent, dans l'exercice de leur profession, les qualités dont dépend le succès. Abandonnés aux premiers venus, sans discernement, sans choix, les capitaux confiés à ces agriculteurs par les

propriétaires auraient été gaspillés. Réservés, au contraire, à ceux qui peuvent et savent en faire usage, ces agents de production assurent l'existence de 12 ou 1,500,000 personnes composant la famille des métayers dont je vous parle. (*Applaudissements.*)

Entre le propriétaire et le métayer, on ne trouve point d'antagonisme d'intérêts irrémédiable; le lien qui existe entre eux les rapproche en même temps qu'il les unit toutes les fois que le propriétaire comprend ses devoirs en faisant valoir ses droits. A l'égard de ses auxiliaires, le métayer n'est pas davantage l'employeur impitoyable dont il est de mode de nous parler. Les domestiques ou les salariés qu'il emploie s'assoient à sa table et partagent ses repas; travaillant côte à côte, ils ne songent, ni les uns ni les autres, aux inégalités sociales et à la distance qui sépare l'entrepreneur du salarié. (*Applaudissements.*)

L'exemple des métayers vous prouve que le régime de la propriété privée du sol n'est pas le moins du monde inconciliable avec l'amélioration progressive de la condition des salariés qui sont réellement des travailleurs, c'est-à-dire des hommes laborieux et actifs.

Vous venez de le voir, le métayage, par exemple, ce contrat si utile et si souple, unit d'une façon étroite le propriétaire au cultivateur et sert, par conséquent, à résoudre pacifiquement, depuis bien des siècles, le problème social de la culture du sol par l'homme qui est pauvre. (*Un assistant : C'est le propriétaire qui l'exploite ! — Un autre : Ils n'ont jamais vu que des paysans de Belleville, ces gens-là ! — Rires.*)

Quant aux conditions de ces prêts et de ces avances consentis par les propriétaires, soyez certains qu'elles sont très avantageuses aux tenanciers.

Le revenu de la terre elle-même ne s'élève pas à plus de 3 ou 4 % de la somme qu'elle représente. Quant au capital de culture, son taux de placement varie avec les profits de l'exploitation, puisque le propriétaire est un associé; mais la part de ce dernier ne peut augmenter sans que celle du métayer ne s'élève en même temps.

Mais, direz-vous, le métayage est une exception; partout où le sol est affermé à prix d'argent, moyennant une somme fixe indépendante des profits de la culture, le rôle du propriétaire est différent. Il ne consiste plus qu'à percevoir des fermages; l'entre-

preneur de culture doit disposer de toutes les ressources nécessaires à l'exercice de son industrie, et au-dessous de lui le manœuvre ou le domestique, privé de la jouissance gratuite du sol, n'est plus qu'un prolétaire voué à la misère et à la dépendance.

C'est encore une erreur. Dans la France entière, là où le métayage a disparu, vous trouvez encore le propriétaire jouant le rôle de prêteur (*Oh! oh!*) et proportionnant avec soin l'étendue de ses avances ou la surface de ses exploitations à la richesse dont dispose la classe des cultivateurs. Il met toujours, cela va de soi, la terre et les bâtiments à la disposition de l'agriculteur; mais, le plus souvent, à ce capital foncier s'ajoute une partie des capitaux d'exploitation, des fourrages, des pailles, des engrais, des animaux, des semences, des instruments.

Tout à l'heure, le propriétaire fournissait la totalité des capitaux d'exploitation et des avances. Ici, il n'en apporte plus que les 3/4 ou les 4/5. Mais toujours ces prêts sont proportionnés à la fortune de ceux qui peuvent cultiver le sol; toujours aussi, le propriétaire soucieux de ses intérêts distingue les hommes que leurs qualités ou leur habileté professionnelle désignent à son choix. Heureux de les rencontrer, il n'hésite pas à les élever de la condition où le hasard les a fait naître, pour les placer là où ils peuvent rendre des services. Nulle part, une barrière infranchissable ne sépare les différentes classes qu'il nous plaît de créer; le journalier devient fermier, et le fermier devient à son tour propriétaire. La vie n'est dure et la fortune aveugle que pour ceux dont la nonchalance refuse à la terre les soins qu'elle réclame.

Partout nous trouvons le propriétaire jouant le même rôle, ce rôle bienfaisant (*Oh! oh!*), ce rôle de prêteur, ce rôle qui consiste à mettre, dans d'excellentes conditions, (je vais vous le rappeler), à la disposition des agriculteurs les capitaux qui leur sont indispensables. (*Bruit et interruptions.*)

Dans quelles conditions sont faits ces prêts par les propriétaires à ceux qui ne possèdent pas les capitaux indispensables pour cultiver le sol?... dans d'excellentes conditions non pas pour le propriétaire, mais pour l'agriculteur qui ne possède pas ce qui lui est indispensable. Jamais un propriétaire ne retire de ses terres plus de 3, 4, 5 % au maximum du capital que ces terres représentent. (*Dénégations. Cris. Tapage.*)

Un assistant. — Je comprendrais que la contradiction vînt

d'ouvriers en casquette, mais la moitié de ceux qui font du bruit, là-bas, sont des fils de propriétaires ! (*Parfaitement !*)

UN AUTRE ASSISTANT. — Ce sont des fils de Youpins !

UN AUTRE. — Ils n'ont pas l'âge de raison !

UN AUTRE. — Je suis certain qu'ils ont assez dans leur poche pour faire des folies au café !

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je vous prie de ne pas engager de conversations particulières. (*Très bien !*) Lorsque vous sortirez d'ici, vous pourrez donner cours à toutes vos réflexions et à tout votre esprit, mais, malheureusement, quelque spirituels que soient les mots que vous vous renvoyez les uns aux autres, la plus grande partie de l'assemblée ne les entend pas. Nous ne vous contestons pas le droit de manifester votre approbation ou votre désapprobation : là-dessus, nous sommes très libéraux, vous le savez (*Oh ! oh !*) ; mais il y a, Messieurs, une chose que nous avons le droit d'exiger de vous, d'exiger de jeunes gens des écoles, de jeunes gens de l'Université qui devez donner l'exemple : c'est d'être sérieux quand on parle d'un sujet sérieux. (*Applaudissements. — Sifflets. — Bruit. — Vive la sociale !*)

M. ZOLLA. — Je vous le disais, Messieurs, ce n'est pas au profit même des propriétaires que de pareils contrats sont établis : c'est, en réalité, au profit des cultivateurs. Dans aucune espèce d'industrie, on ne trouve à se procurer aussi aisément, d'une façon aussi commode, à aussi bon marché, tous les capitaux qui sont nécessaires à l'exercice d'une industrie comme l'agriculture ; nulle part, on ne trouve un homme disposé à fournir à celui qui veut devenir un entrepreneur les quatre cinquièmes, les huit dixièmes, jusqu'aux neuf dixièmes ou jusqu'à la totalité des capitaux qui lui sont indispensables. Et dans la plupart des cas, le propriétaire fournit ces capitaux dans d'excellentes conditions. Il en retire un intérêt très modeste. Très souvent même il est véritablement l'associé du cultivateur, il partage en nature les produits de la culture, il s'associe à tous les risques, supportant les mauvaises années, exposé, par conséquent, à tous les périls d'une industrie à laquelle il ne coopère qu'indirectement. Je crois donc que le rôle du propriétaire n'est pas, comme on le dit, un rôle de parasite (*Oh ! oh !*), c'est un rôle utile et un rôle bienfaisant... (*Un assistant :... un rôle de sangsue !*)

C'est lui, en réalité, qui aide le cultivateur dépourvu de tout, à

s'élever au-dessus de sa condition, à cesser d'être un salarié rural pour devenir un modeste entrepreneur de culture. (*Applaudissements.*)

Un assistant (*debout et gesticulant*). — C'est précisément l'inégalité !

Un autre. — Ce n'est vraiment pas la peine d'interrompre !

M. le Président. — Messieurs, je me permettrai de faire une remarque à l'honorable citoyen à barbe blanche et à chapeau gris qui est en face de moi. (*Rires et bruit.*) J'ai un grand respect, un naturel respect pour les barbes grises; j'ai des raisons pour n'en pas dire de mal, mais il y a des choses que l'on peut passer aux jeunes gens et qu'il est plus difficile de passer aux barbes grises. (*Applaudissements.*)

La Barbe grise. — Je vous donnerai mon nom quand vous voudrez, monsieur Leroy-Beaulieu ! (*A la porte ! à la porte ! — Chant de la « Carmagnole ». — Conspuez la sociale ! — Bruit. — Un assistant : Assez, les fils à Papa ! — Un autre : Sont-ils donc spirituels, ces jeunes gens !*)

M. Zolla. — Qu'il s'agisse en réalité de métairie ou de ferme, les propriétaires remplissent toujours ce rôle dont je vous ai parlé. Ils veillent à ce que l'on peut appeler le maintien de la fertilité du sol. Ils ont un rôle important au point de vue de l'avenir. Ils empêchent justement que l'on ne sacrifie les intérêts de l'avenir à ceux du présent et, à ce point de vue-là, le rôle du propriétaire dans la France entière est un rôle bienfaisant. (*Applaudissements. — Un assistant proteste en imitant le cri du veau.*)

M. le Président. — Messieurs les socialistes, notre Comité a pris un nom que vous aimez à railler, mais, entre autres choses que nous désirons défendre dans la société française, il y a la politesse, il y a l'urbanité, il y a le savoir-vivre. (*Applaudissements.*) Je comprends, quant à moi, que de jeunes esprits et même de vieilles intelligences demeurées naïves rêvent de transformer la société, mais je ne comprends pas qu'ils se plaisent à vouloir détruire ce savoir-vivre qui a fait, pendant des siècles, l'honneur de la France ! (*Applaudissements. — Sifflets. — Un assistant : Ce ne sont pas des Français ! — Un autre : Ils touchent quarante sous !*)

M. Zolla. — N'auraient-ils que ce rôle à remplir, les propriétaires seraient encore utiles et, par conséquent, je crois qu'on ferait mieux de signaler précisément ce rôle que je viens de vous

indiquer là que de leur jeter, comme une injure à la face, cette épithète de parasites, cette épithète de propriétaires rapaces que, très souvent, on emploie. (*Applaudissements mêlés de murmures.*)

Au seul point de vue du contrôle et de la surveillance, la société collectiviste serait obligée de donner à des inspecteurs insouciants ou malhonnêtes une somme supérieure à celle que prélèvent les propriétaires sur le produit des cultures à titre d'intérêts des capitaux d'exploitation mis à la disposition des agriculteurs. (*Très bien! très bien!*)

Vous remarquerez, Messieurs, que je parle, en ce moment, des propriétaires qui ne cultivent pas eux-mêmes. Ce sont eux, en effet, qui ont été plus particulièrement attaqués et dont le prétendu privilège a déchaîné le plus de colères. Quand on étudie la réalité sans passion, on s'aperçoit cependant qu'ils ne représentent qu'une minorité dans la classe des possesseurs du sol. Il ne s'agit pas seulement d'une minorité en nombre, mais encore d'une minorité par rapport aux *surfaces cultivées*. L'étendue occupée en France par les terres labourables, les prés, les vignes, les herbages, les vergers et les cultures arborescentes, n'atteint pas 33 millions d'hectares, et les propriétaires des biens donnés en location ne possèdent que 13 millions d'hectares, tandis que les propriétaires-cultivateurs font valoir 19 millions d'hectares! (*Un assistant : Et Rothschild!*)

M. le Président. — Mais, franchement! Messieurs, on ne peut pas vous parler de tout à la fois.

LES RÉSULTATS DE LA NATIONALISATION DU SOL

M. Zolla. — En admettant qu'on voulût respecter le domaine des propriétaires-cultivateurs, la nationalisation du sol ne pourrait s'appliquer qu'aux 13 millions d'hectares possédés par ceux qui ne cultivent pas directement leurs terres. Or quel peut être le revenu de cette surface? Compté à raison de 60 francs l'hectare pour tenir compte des capitaux d'exploitation qui se trouvent joints à chaque domaine, la valeur locative annuelle de ces 13 millions d'hectares ne représenterait guère plus de 780 millions de francs. Répartis entre les 4 millions de familles dont se compose la population agricole, le produit de cette confiscation ne donnerait que 195 fr.

par famille ; distribué entre les 10 millions de ménages qui constituent la famille française, il ne vaudrait plus pour chacun d'eux qu'un peu moins de 80 francs. Voilà à quel résultat misérable aboutirait la nationalisation des terres appartenant aux propriétaires non-cultivateurs. (*Applaudissements.*)

Et savez-vous quel serait le produit d'une confiscation générale dépouillant tous les propriétaires de France? Il est facile de le calculer. En réalité, lorsque l'on retranche du territoire de la France les fonds de l'État et des communes et tous les biens déjà appropriés collectivement, soit 5 millions d'hectares, il n'en reste plus que 44 à partager.

Le revenu net moyen ne s'élève pas à plus de 40 francs, parce que sur ce total de 44 millions d'hectares, on en compte 12 qui ne sont que des herbages improductifs, des landes ou des broussailles. Le revenu net annuel de tous les propriétaires ruraux ne dépasse donc pas 17 à 1,800 millions.

La part attribuée à chaque famille agricole sur ce produit serait de 4 à 500 francs. Ce n'est pas là un surcroît de ressources, un don de joyeux avènement du régime collectiviste. Pour distribuer cette somme si minime, il aura fallu dépouiller les deux millions de familles qui vivent en France du produit des terres qu'elles possèdent et qu'elles cultivent; il aura fallu dépouiller, en outre, les 1,400,000 paysans qui sont en même temps des petits propriétaires et des fermiers ou des métayers.

Si enfin, après avoir confisqué tous ces modestes travailleurs, on veut répartir entre tous les Français la proie qu'on vient de saisir, il ne sera pas possible de donner à chaque famille plus de 170 à 180 francs! La moins justifiable, et j'ajouterai la moins démocratique des révolutions égalitaires, n'aura dépouillé 3 millions 400,000 paysans et 1 million de propriétaires bourgeois que pour aboutir à ce résultat misérable, tant il est vrai que nous sommes impuissants à enrichir tout le monde en arrachant la terre à ceux qui la possèdent! (*Très bien! très bien!*)

Et remarquez encore que ce résultat serait bien supérieur à la réalité et qu'il correspondrait à des inégalités redoutables, à des inégalités émine mment critiquables, car entre quelles personnes répartirait-on ce revenu ? de quelle façon ? (*Un assistant : Et la Compagnie des Pétroles !*)

M. le Président. — Est-ce que vous croyez que le pétrole est un

produit agricole ! (*Rires.*) Vous êtes par trop étranger aux sujets que l'on traite ici !

M. ZOLLA. — Cette répartition des terres qui seraient enlevées aux propriétaires se ferait-elle par région ? Il y aurait, forcément, dans cette distribution qui serait faite des terres ou des revenus des propriétaires dépouillés, des inégalités choquantes : dans certaines régions on aurait une grosse somme à répartir, dans d'autres une très faible, et à qui attribuerait-on les dépouilles les plus considérables, si ce n'est précisément à ceux qui vivent dans les régions déjà plus favorisées par la fécondité du sol et par l'abondance de la production ? En admettant même que l'on voulût répartir primitivement d'une façon égale ces dépouilles qui sont ainsi enlevées, le lendemain une inégalité nouvelle se produirait, le lendemain il y aurait des hommes qui seraient travailleurs et heureux, le lendemain il y en aurait qui ne seraient pas laborieux et qui se prétendraient malheureux. Cette égalité une minute accomplie, une minute réalisée, cesserait d'exister le lendemain, et les inégalités sociales que l'on accuse la propriété d'avoir fait naître seraient encore, par conséquent, tout aussi vivaces et l'objet d'attaques aussi vives qu'elles le sont aujourd'hui. (*Applaudissements. — Sifflets.*)

L'AUGMENTATION DE LA VALEUR DU SOL

On a cherché, Messieurs, à prouver que la propriété privée n'était pas légitime, parce qu'elle entraînait des conséquences qui semblaient injustes. On a parlé d'une loi fatale d'après laquelle le sol prendrait une valeur croissante et le propriétaire possédant ce sol serait là prêt à recueillir ce bénéfice pour lequel il n'aurait rien fait... (*Un assistant : Certainement !*) On a prétendu et soutenu avec la plus grande vivacité que cette loi de la plus-value du sol était une loi générale, et un socialiste américain, dont le nom vous est sans doute familier, Henry Georges... (*Un assistant : Ils ne le connaissent pas !*) ... a dit qu'à mesure que la civilisation augmentait, ce qui caractérisait cette civilisation barbare et égoïste, c'est que la part du propriétaire devenait de plus en plus grande et que la part du pauvre devenait de plus en plus petite. Eh bien ! Messieurs, c'est là une erreur, et il suffit de constater les faits, de les étudier, de les observer pour voir que c'est là une erreur et une erreur

grave, j'ai la hardiesse de vous le dire et j'ai le courage de l'affirmer. (*Applaudissements.*)

En réalité, il y a plusieurs causes qui expliquent cette augmentation de la valeur du sol, et je ne cherche pas le moins du monde à la nier ; elle existe, cela est vrai et il est naturel qu'elle existe.

J'ai eu souvent l'occasion de parcourir la France et j'ai eu l'honneur d'être chargé, dans bien des départements français, de distribuer quelques modestes récompenses à des cultivateurs laborieux. Partout où je suis allé, j'ai constaté que précisément le travail de ce petit ou de ce grand propriétaire consistait à ajouter à son sol, par des améliorations nombreuses, une plus-value quelconque. Partout j'ai vu le petit champ du paysan assaini, fertilisé, nivelé, la prairie voisine irriguée ; j'ai vu sur le coteau voisin la vigne plantée à force de travail et de soin ; j'ai vu la chaumière reconstruite ou agrandie ; j'ai vu le petit enclos pourvu d'une barrière ; j'ai vu, j'ai constaté qu'il y avait là des améliorations nombreuses ; je ne l'ai pas seulement constaté pour les petits, je l'ai encore constaté pour les grands. Eh bien, il serait vraiment étrange qu'au moment où, dans la France entière, ce grand travail se continue ou se prépare, au moment où chaque propriétaire a précisément pour but de donner de la plus-value à son sol et de rendre cette plus-value légitime parce que ce sol devient plus fécond, il serait étrange qu'au moment où tous les propriétaires français poursuivent ce même but, nous nous étonnions, le jour où il a été atteint, le jour où, après avoir tant travaillé, après avoir fait des sacrifices si nombreux, ces propriétaires constatent qu'en effet leurs champs valent plus *parce qu'ils produisent davantage!* (*Très bien! très bien!*)

Lorsqu'une enquête vient nous révéler l'augmentation de cette valeur du sol, de quel droit nous en étonnerions-nous? C'est le but que l'on a poursuivi ; il est atteint ! Nous en sommes heureux, parce que ce n'est pas seulement la fortune du propriétaire qui augmente ; c'est la fécondité du sol qui s'accroît, c'est la production qui se développe, c'est la richesse de notre pays qui a grandi ! (*Double salve d'applaudissements.*)

Je vous rappelais, Messieurs, tout à l'heure, la parole d'Henry Georges qui disait : « A mesure que la civilisation se développe, la part du propriétaire grandit. » On a prétendu comme lui que les propriétaires cherchaient à accaparer une partie des revenus de

leurs concitoyens. On a soutenu que, plus la civilisation augmentait, plus on voyait s'accroître non seulement la part absolue, mais encore la part relative du propriétaire. On a soutenu, par conséquent, que tout le travail de cette civilisation ne devait évidemment servir qu'à accroître la richesse de quelques-uns et ne pouvait être que stérile pour l'augmentation du bien-être des autres, et je vous ai dit que je ne croyais pas que ce fût vrai. Je me propose précisément de vous le démontrer.

J'ai étudié attentivement un grand nombre de comptabilités agricoles en France, et j'ai fait des comparaisons non moins nombreuses entre la situation agricole de 1830 à 1840 et la situation de ces mêmes exploitations de nos jours; voici la conclusion de ces recherches : la part du propriétaire a grandi d'une façon absolue, et cette hausse est justifiée, comme je viens de vous le dire, par ces améliorations foncières dont la valeur dépasse de beaucoup, souvent, la plus-value qui a été acquise; mais, d'une façon générale, la part du propriétaire décroît (*Ah! ah !*), elle décroît d'une façon relative, tandis qu'elle augmente d'une façon absolue, de telle sorte qu'à mesure que la richesse de la culture se développe, la part relative du propriétaire diminue. Si, primitivement, il y a cinquante ans, ce propriétaire touchait la moitié du produit brut de la culture, il n'en touche plus aujourd'hui que le tiers, il n'en touche même plus que le quart. Dans l'Oise, dans Seine-et-Oise, dans Seine-et Marne, si, il y a cinquante ans exactement, la part du propriétaire représentait la moitié du produit brut, elle n'en représente plus aujourd'hui que le quart, c'est-à-dire 25 %... (*Un assistant : C'est l'exception !*)... Ce n'est pas là, comme vous le dites, une exception, mais une règle, et je puis la confirmer par une observation générale. Nous savons quel est le produit brut de l'agriculture vers 1789; nous savons ce que valaient toutes les récoltes de l'agriculture, toutes ses productions; nous savons également à peu près quel était le revenu des propriétaires. A cette époque, le revenu des propriétaires, comparé au produit total de l'agriculture, représentait environ 45 % de ce dernier, et, aujourd'hui, la production a augmenté dans une telle mesure que la part attribuée aux propriétaires du sol ne représente plus que 24 %. Si donc il y a une augmentation absolue de la richesse des propriétaires, il s'est produit une diminution relative de la part qui leur est attribuée sur le montant de la production agricole. Bien loin de devenir, par con-

séquent, des parasites, ils laissent le champ plus large à ceux qui ont à se distribuer cette part qui leur est laissée; il y a une part plus grande pour les profits de l'entrepreneur de culture, qui est, lui aussi, un travailleur; il y a une part plus grande pour la main-d'œuvre rurale et, par conséquent, cette loi que je viens de vous indiquer là, est, au point de vue social, une loi bienfaisante. (*Applaudissements.*)

Il y a également un fait, Messieurs, sur lequel j'appelle votre attention. Quand on fait allusion à l'augmentation de la valeur du sol, on parle de moyenne, on parle de choses qui, en réalité, ne sont ni concrètes, ni visibles ; ce ne sont pas des exemples qu'on cite, c'est une moyenne en général; mais ce qui prouve qu'en réalité le privilège et le monopole du propriétaire ne sont pas la cause de la plus-value du sol, c'est que, de 1850 à 1880, par exemple dans une partie de la France, cette plus-value n'a pas été constatée, le prix du sol a même baissé, tandis que, ailleurs, il a augmenté. Nous observons une baisse dans une partie de nos départements de l'Est, dans une partie de nos départements du Sud ou du Sud-Est; nous constatons une hausse très remarquable dans certains départements de l'Ouest. Il est bien visible que le monopole et le privilège des propriétaires a été le même dans tous les points de France et que ce n'est point au monopole et au privilège qu'on peut attribuer la plus-value du sol : s'il en était autrement, on la constaterait partout. On ne verrait pas les domaines agricoles diminuer de valeur dans la Haute-Marne, tandis qu'ils augmentent de 70 % dans la Vendée et de 100 % dans le Nivernais. Eh bien! Messieurs, ce qui explique la hausse des loyers agricoles sert en même temps à la justifier. Si la terre s'est vendue plus cher dans l'Ouest de la France, par exemple, c'est qu'on l'a rendue plus productive ; c'est qu'on l'a mieux cultivée. L'augmentation de la productivité du sol n'a pas profité seulement aux propriétaires ; elle a contribué au développement de la richesse générale. C'est la fortune de la France qui a grandi! (*Très bien! très bien !*)

Dans les champs on voit immédiatement les conséquences de nos actes, les résultats matériels de notre activité ou de notre paresse. On s'est demandé, parfois, s'il convenait de donner aux hommes selon leurs besoins ou selon leurs efforts. La terre a depuis longtemps résolu ce problème social. Elle ne donne qu'à ceux qui savent la travailler d'une main vigoureuse et habile. (*Applaudisse-*

ments prolongés.) Elle a déclaré, cette terre de France dont je vous parlais, qu'en réalité on devait donner aux hommes selon leurs efforts et non pas selon leurs besoins. (*Très bien ! très bien !*)

En réalité, cette augmentation de la valeur du sol s'explique donc d'une façon très naturelle ; il n'est besoin de parler ni de monopole ni de privilège pour montrer qu'elle est légitime et qu'elle s'explique, dans la plupart des cas, par des raisons très simples.

LES MODES D'EXPLOITATION DU SOL

Au début même de cette conférence, je vous ai dit qu'on distinguait trois modes de culture : le métayage, le fermage, et le faire-valoir direct, c'est-à-dire la culture par le propriétaire lui-même.

Les deux premières formes de l'association des capitalistes fonciers et des entrepreneurs de culture ont de grands avantages. Je vous ai montré ceux du métayage.

Dans nos régions encore pauvres, ce mode d'exploitation rend les plus grands services. Il facilite la culture du sol en permettant aux plus modestes laboureurs de devenir des entrepreneurs de culture directement et personnellement intéressés au développement de la production. Les propriétaires qui comprennent leurs intérêts et leurs devoirs ne restent pas les spectateurs insouciants et inactifs du travail de leurs métayers. Ils les guident, les encouragent et les soutiennent aux heures de détresse.

Nulle barrière trop haute ne sépare le métayer du salarié agricole qui sera demain à son tour un entrepreneur de culture s'il fait preuve des qualités dont le succès dépend. Il n'existe peut-être pas d'industrie qui permette ainsi plus facilement à l'homme dépourvu de capitaux de conquérir son indépendance et d'élever sa condition.

Entre le système du métayage et le fermage tel qu'il est pratiqué dans les environs de Paris et dans nos régions de grande culture, il existe des modes intermédiaires. Partout où cela est indispensable à la culture du sol, la dimension des exploitations et les capitaux d'exploitation prêtés par le propriétaire se proportionnent aux ressources des cultivateurs. Là encore, le possesseur du sol joue un rôle important, il veille notamment au maintien ou au développement de la fertilité du sol et de sa valeur. Ce n'est pas une tâche inutile et un labeur stérile. C'est l'intérêt de l'avenir qu'il

défend contre les exigences ou les convoitises de ceux qui ne songent qu'au présent.

Voilà le rôle social des propriétaires de biens affermés. Si demain notre sol français était abandonné aux premiers venus qui lui demanderaient sans mesure des récoltes nouvelles, il ne tarderait pas à être stérile.

Le fermage comme le métayage est donc utile aux intérêts généraux. (*Applaudissements.*)

LES PROPRIÉTAIRES-CULTIVATEURS

J'ai à vous parler, enfin, de ceux qu'on appelle les propriétaires-cultivateurs. Il paraît qu'ils n'existent plus. J'ai entendu dire que tout ce qu'on nous avait conté à propos d'eux n'était qu'une légende: Dieu merci, cette légende est encore de l'histoire contemporaine. Si nous ne trouvons plus le nom des propriétaires-cultivateurs dans la mémoire des collectivistes, il suffit de parcourir nos campagnes pour en découvrir quelques millions. Ils vivent, ils possèdent, et ils travaillent même à augmenter leur fortune, ce dont je les loue fort. On en compte 2 millions 150 mille qui cultivent exclusivement leurs biens; il en existe d'autre part 1 million 374,000 qui sont en même temps fermiers ou métayers. Quant à la surface cultivée directement par les propriétaires, elle est de 19 millions d'hectares! (*Un assistant : C'est faux!*) Je crois que c'est là une surface qui n'est pas à dédaigner.

La Barbe grise. — Et ceux qui n'ont rien, tonnerre de Dieu! (*Rires et tapage. — A la tribune! — A Charenton! — A la Source! — Au Dépôt!*)

M. Zolla. — Il existe, comme je vous le disais, en réalité plus de trois millions de ces êtres imaginaires. (*Un assistant : Vive Rothschild! — Un autre : Vive la canaille!*)

M. le Président. — Messieurs, vous êtes vraiment pleins d'esprit! (*Rires.*)

M Zolla. — Vous avouerez, Messieurs... (*Chant de la « Marseillaise » et de « l'Hymne Russe ». — Un assistant : A bas le tzar! — Un autre : A la porte, le pochard! Il est saoûl! — Plusieurs voix en chœur : « C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. » — Rires.*)... vous avouerez que, pour des êtres imaginaires, ces hommes qui sont au

nombre de trois millions et qui possèdent dix-neuf millions d'hectares, tiennent un peu de place de par le monde... (*Applaudissements. — Bruit prolongé.*)

M. LE PRÉSIDENT. — C'est très gai.

M. ZOLLA. — On a discuté également la réalité de l'existence de la petite propriété. Je crois que cette légende de la petite propriété ressemble fort à la légende des propriétaires cultivateurs. Nous venons de voir qu'il y avait des propriétaires-cultivateurs, mais il existe aussi des petits propriétaires. Ils sont même extrêmement nombreux, et dix-sept millions d'hectares, en France, sont entre les mains de ces petits propriétaires dont chacun possède un domaine inférieur à dix hectares d'étendue. Si, en réalité, Messieurs, vous faites l'addition de tous ces êtres qui soi-disant n'existent pas, vous trouvez que l'on peut compter trois millions de personnes en France (*Vive Napoléon!*) qui possèdent des terres et qui les cultivent. En France, il existe également 1,300,000 propriétaires qui possèdent des terres, mais qui ne les cultivent pas. En définitive, dans notre pays, on trouve 4 millions ou 4,500,000 personnes qui détiennent la terre. La moitié de la population française porte ce titre de propriétaire que l'on semble si fort envier. Il ne s'agit pas d'une minorité, il ne s'agit pas d'un groupe, il ne s'agit pas d'une classe, il s'agit, en réalité, de l'immense majorité de la nation française. (*Applaudissements prolongés.*)

Quels sont maintenant ceux qui restent tenus à l'écart et constituent, sans doute, le groupe des prolétaires? En voici le relevé avec les noms qu'ils portent :

Cultivateurs non propriétaires.

	Nombre
Fermiers	468.184
Métayers	194.448
Régisseurs	17.966
Journaliers	753.313
Domestiques	1.954.251
Total	3.388.162

Les fermiers et les métayers sont-ils vraiment des prolétaires? Il est permis d'en douter. Les fermiers, notamment, sont la plupart du temps beaucoup plus fortunés que les modestes propriétaires dont l'héritage rural constitue la principale richesse.

Que reste-t-il donc pour ces déshérités dont on parle si souvent, sans les connaître? Il reste quelque chose comme 2,700,000 personnes dont j'ai maintenant à vous parler. Mais ces 2,700,000 personnes tiennent, par des liens fort naturels, à ceux qui ne sont pas des prolétaires, car bien souvent il arrive que le fils d'un fermier et la fille d'un métayer sont des domestiques ou des salariés; ils sont appelés, un jour ou l'autre, à recueillir l'héritage paternel. Ils seront donc eux-mêmes fermiers ou propriétaires, et il y a très peu de gens, en France, qui ne soient pas exposés à devenir ainsi des propriétaires. Ce n'est pas que ce danger les effraie beaucoup. (*Rires.*) Mais il est bien certain qu'on ne l'a pas suffisamment mis en lumière. Et où trouve-t-on, Messieurs, surtout, de ces salariés, de ces domestiques dont je vous parlais? On en trouve principalement dans les pays de grande culture, où l'on en a besoin, dans ces pays où, le plus souvent, les salaires sont très élevés, parce que le besoin de la main-d'œuvre se fait vivement sentir, et si je pouvais faire passer sous vos yeux les salaires agricoles d'un domestique, d'un charretier, d'un bouvier, d'un berger, vous verriez, Messieurs, qu'ils valent bien souvent les appointements d'un surnuméraire de nos administrations centrales. (*Applaudissements.*)

Vous trouveriez que ces hommes, qui gagnent de très gros salaires, quand ils sont logés et quelquefois nourris, ne sont pas positivement des prolétaires; vous trouveriez aussi, très vraisemblablement, qu'ils ont le moyen de faire des économies, et ils en font de très importantes. Ils n'ont pas la prétention, dans une ferme de 150 ou 200 hectares, de remplacer un jour le patron qui les emploie. Leur ambition ne va pas si loin. Elle passerait réellement leur mérite. Ils n'ont pas les qualités qui sont indispensables pour devenir un grand entrepreneur de culture. Ils s'en rendent compte. Ils se contentent de faire ces économies dont je vous parlais tout à l'heure et, dans le canton voisin, dans la commune voisine, là où il y a des terres à acheter, des petites fermes à louer, ils deviennent peu à peu des cultivateurs-propriétaires, des petits entrepreneurs de culture. Ils forment, en quelque sorte, un groupe nouveau; ils s'élèvent au-dessus de leur condition première, et c'est là, dans cette couche profonde, que se recrutent les nouveaux propriétaires et les petits cultivateurs. (*Applaudissements. — Bruit.*)

Je n'ai qu'un mot à ajouter, Messieurs. En réalité, les propriétaires français sont très nombreux, et non seulement ils sont nom-

breux, mais ils deviennent, chaque jour, de jour en jour, plus nombreux. Au contraire, ceux qui ne possèdent pas le sol sont toujours de moins en moins nombreux ; tous les renseignements que nous avons concordent à cet égard, et nous montrent la population des ouvriers et des domestiques décroissant, le nombre des fermiers diminuant, le nombre des propriétaires-cultivateurs augmentant rapidement.

On peut regretter qu'il n'y ait pas, dans la France entière, encore plus de propriétaires, encore plus de petits entrepreneurs de culture ; d'ici peu, on n'aura plus à exprimer ce regret. Très vraisemblablement, la culture aura encore changé de physionomie ; les entrepreneurs de culture et les propriétaires seront plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Je vous ai prouvé, Messieurs, qu'en réalité, la plupart des reproches que l'on adresse à l'organisation sociale, au point de vue des intérêts agricoles, ne sont pas mérités. Je vous ai parlé du rôle du propriétaire ; je vous ai montré qu'en réalité il était utile et bienfaisant ; je vous ai parlé des modes d'exploitation ; je vous ai signalé leurs avantages ; je vous ai montré qu'il existait des propriétaires-cultivateurs, de même qu'il existait de petits propriétaires. Comment se fait-il qu'on ne puisse pas encore améliorer davantage le sort de ceux qui possèdent peu ? C'est qu'en réalité on ne produit pas assez ; c'est la masse à partager qui est trop petite, ce n'est pas seulement la répartition qui est mauvaise, et alors il faut faire tous ses efforts pour accroître cette masse partageable ; il faut surtout éviter que, par des agitations stériles, par la haine semée partout, par l'envie opposée à tous les efforts, on ne vienne stériliser ce travail de production. On a besoin, sur tous les points de la France, de s'entendre, de s'unir, pour produire davantage et pour produire mieux. Le propriétaire, à ce point de vue, est un collaborateur utile, et cette collaboration féconde, nous la voyons, nous la saisissons partout où il nous plaît de la constater. (*Applaudissements.*)

Messieurs, ceci est un enseignement qui ressort de ce que je vous ai dit. Ce qui importe surtout, c'est de dissiper l'illusion de ceux qui croient pouvoir donner aux hommes la richesse, l'indépendance et le loisir au moyen d'une nouvelle organisation sociale. Nul rêve n'est plus dangereux, nulle pensée n'est plus fausse. Que de fois, pourtant, on nous a parlé de ce rêve, et combien

d'hommes sincères ont été trompés par cette pensée ! — Après avoir triomphé, dit-on, de ceux qui l'oppriment, l'homme serait riche et heureux. Il n'y aurait plus ni pauvres ni riches parce que les fruits seraient à tous et que la terre ne serait à personne ! — Eh bien ! non, cela n'est pas. C'est au travail qu'il faut demander la richesse ; une réforme sociale ne peut la donner à tous. (*Très bien ! très bien !*)

Produire davantage, produire mieux, apprendre à connaître les lois de la nature pour les faire servir à la satisfaction de nos besoins, voilà le problème à résoudre, voilà quelle est la véritable solution de la question sociale. Je crois l'avoir prouvé en montrant que la fortune territoriale de la France divisée entre toutes les familles ne suffirait pas à leur assurer le nécessaire.

J'ai dit, en outre, que le travail humain était indispensable pour conserver même sa valeur à la maigre proie que chacun aurait en partage.

Dire à la foule qu'il lui suffirait de secouer ses chaînes pour que tous eussent en abondance les choses nécessaires à leurs besoins, c'est la pousser à prendre ce qu'une poignée de privilégiés égoïstes semble lui refuser. Avant que l'illusion funeste dont on l'a bercée ait été dissipée, que de violences et de fautes n'aura pas commises cette foule qui se sera levée tout entière en invoquant ses droits méconnus ? Et quelle sera la victime de tous ces bouleversements, si ce n'est la dupe éternelle de ceux qui le flattent et qui l'abusent, le peuple lui-même ? (*Triple salve d'applaudissements.*) (1)

DANIEL ZOLLA.

(1) Sténographié par G. Duployé, 36, rue de Rivoli.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.

LE

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

DISCOURS

PRONONCÉ AU CONGRÈS D'ÉCONOMIE SOCIALE

(SESSION DE 1895)

M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU. — Messieurs, le Comité que j'ai l'honneur de présider a quelque droit à votre bienveillance; car je puis dire qu'il est l'enfant de votre Société, et un enfant fidèle à sa mère, qui n'a aucune envie de couper les liens qui le rattachent à elle : car il sait fort bien que la force et la vie qu'il peut posséder, il les tient de cette mère.

Si je voulais définir d'un mot le but de notre Comité, je vous dirais qu'il est la section de combat de la Société d'Économie sociale. (*Applaudissements.*)

Une section de combat! cela peut paraître bien belliqueux dans une assemblée composée, en grande partie, de membres des Unions de la paix sociale. Mais, Messieurs, ce n'est pas nous qui sommes belliqueux, c'est l'époque dans laquelle nous vivons; ce n'est pas nous qui voulons la guerre, ce sont nos adversaires qui nous l'imposent par leur propagande acharnée, par leurs attaques incessantes contre la société, contre la patrie, contre tout ce que nous aimons et respectons; c'est le socialisme qui nous contraint à nous organiser pour les batailles prochaines. (*Applaudissements.*)

ORIGINE ET BUT DU COMITÉ

Ce Comité, Messieurs, notre honorable secrétaire général le rappelait tout à l'heure, est né dans vos congrès, à la suite de vos congrès. L'an dernier, mon confrère et ami M. Georges Picot osait nous dire que, en face des périls de l'heure présente, notre Société ne remplissait pas toute sa tâche. Il l'invitait à une œuvre nouvelle; il l'encourageait à une initiative plus hardie. Cette œuvre nouvelle, Messieurs, c'est la nôtre.

Si vous me demandiez, ce qui serait peut-être un peu indiscret, quel a été, en réalité, le principal fondateur ou promoteur de notre Comité, je vous dirais que ce n'est ni M. G. Picot ni moi — nous y avons bien, tous les deux, eu quelque part (*Rires*) — mais, avant nous, c'est l'homme dont l'on sent partout, dans votre Société, la main discrète et modeste, votre honorable secrétaire général, M. Delaire. (*Applaudissements unanimes.*)

Quant à moi, si je me trouve être le président du Comité, c'est uniquement, Messieurs, que, parmi nos amis, il ne s'est rencontré personne disposé à se charger de cette ingrate fonction. Ayant, ou passant pour avoir plus de loisir qu'aucun de ces Messieurs, je me trouvais dans une mauvaise position pour esquiver cette lourde besogne. (*Rires.*) Puis, pour tout dire, je n'avais pas le droit d'oublier qu'il y a trois ans, ayant l'honneur de présider votre Congrès, j'avais moi-même insisté sur l'urgence de s'organiser pour la lutte, j'avais moi-même émis devant vous l'idée qu'il était nécessaire de fonder une ligue contre le socialisme. Et j'avais ajouté, ce dont je demeure convaincu, qu'il n'était pas, pour cela, besoin de créer une société nouvelle ; que les éléments de cette ligue d'action contre le socialisme, nous les pouvions trouver dans la Société d'Économie sociale. (*Applaudissements.*)

En parlant ainsi, Messieurs, je ne pensais pas seulement aux cadres permanents, aux ressources matérielles que, avec son organisation puissante, avec ses Unions de la paix sociale en France et à l'étranger, votre Société pouvait nous offrir. Je pensais en même temps, et avant tout, aux ressources morales, à l'appui moral qu'une pareille ligue contre le socialisme pouvait rencontrer chez vous.

Et, en effet, Messieurs, nous trouvons trois choses dans la Société d'Économie sociale, trois choses également importantes pour une semblable lutte : une méthode, une doctrine et ce que j'appellerai un idéal ; — ou, en d'autres termes, votre Société nous montre la route ; elle nous fournit une lumière pour nous éclairer en chemin ; elle nous indique le but vers lequel marcher. (*Très bien !*)

NOTRE MÉTHODE

La méthode, Messieurs, je n'y insisterai pas. C'est peut-être, à mon sens, la chose la plus importante, la chose essentielle, en dehors de laquelle j'oserai dire qu'il n'y a pas de progrès pour les

études sociales et pas de salut pour la société. La méthode, vous la connaissez ; vous faites mieux : vous la pratiquez ; c'est la méthode d'observation. Or, je le constate avec tristesse, tous ceux qui s'écartent de la méthode d'observation, quel que soit leur point de départ, si haut que soit leur but et si purs que soient leurs mobiles, sont bon gré, mal gré entraînés vers le socialisme. Nous avons le chagrin de voir à côté de nous de nobles esprits avec lesquels nous voudrions pouvoir marcher la main dans la main, de vaillants esprits animés des intentions les plus généreuses qui, pour avoir oublié la méthode d'observation, glissent, à leur insu, sur les pentes du socialisme. (*Applaudissements.*)

NOTRE DOCTRINE

Avec une méthode, la Société d'*Économie sociale* nous fournit une doctrine. La doctrine, je dois encore me répéter, vous la connaissez, vous la pratiquez. C'est celle qui importe le plus à ce temps-ci, à ce siècle présomptueux qui croit pouvoir se passer de tout enseignement et de toute tradition. La doctrine, on peut la résumer en deux ou trois traits ; elle consiste surtout en cette simple maxime : c'est que les sociétés ne reposent pas uniquement sur des bases matérielles, mais qu'elles reposent, également et principalement, sur des bases morales. (*Applaudissements.*)

Voilà la doctrine essentielle ; voilà ce que nous ne devons jamais perdre de vue ; et, en même temps, dans cette espèce de Credo social que vous a légué M. Le Play, nous pouvons trouver plusieurs articles presque également importants, dont notre époque a le plus grand besoin ; celui-ci, par exemple, c'est qu'il ne faut pas attendre le salut de l'État, de la législation, de la loi. La première condition du salut, c'est la vertu, c'est la pratique de la loi morale, le respect de ce que M. Le Play aimait à nommer de l'antique nom de Décalogue. (*Applaudissements.*)

NOTRE IDÉAL

Enfin, Messieurs, avec une méthode et avec une doctrine, la Société d'économie sociale nous donnait un idéal. Cet idéal, vous le connaissez ; vous marchez de toutes vos forces vers lui : c'est la paix sociale. Je ne crois pas qu'on puisse assigner à nos efforts un but

plus élevé et en même temps plus pratique ; je ne crois pas qu'on puisse offrir aux hommes un idéal plus noble et en même temps plus accessible à tous, un idéal qui convienne mieux à toutes les époques. Nous ne saurions, comme trop de nos contemporains, comme nos adversaires socialistes notamment, nous ne saurions considérer comme un idéal, pour une société, la richesse et le bien-être. Richesse et bien-être, ce ne peut être une fin en soi pour une société humaine, pour une société chrétienne. Nous préférons, quant à nous, la paix sociale, la paix dans la justice, la paix dans l'union et dans la solidarité ; c'est assurément là le plus beau terme que nous puissions fixer à notre action sociale, dans cette France déchirée par tant de haines. (*Applaudissements.*)

DU NOM ADOPTÉ PAR LE COMITÉ

Peut-être nous direz-vous, Messieurs : Comment se fait-il qu'ayant sous la main ce beau nom de paix sociale, vous avez été, pour votre Comité, en chercher un autre ? Je tiens à m'expliquer, devant vous, à cet égard. L'observation m'a été faite, et j'en comprends la valeur. Mais, Messieurs, nous avons réfléchi, nous avons discuté sur ce point, et, si nous avons pris un autre nom, c'est à bon escient : nous y avons été conduits par des considérations diverses.

La première, c'est que, à une œuvre nouvelle, il fallait, pour le public, un nom nouveau. Et trouver un nom qui convînt à notre œuvre, qui en donnât une idée juste, n'était pas, nous nous en sommes aperçus, chose aisée. Une de nos premières difficultés, et non la moindre, a été de trouver un nom (*Rires*). Pourquoi ne pas le confesser ? c'est pour cela que, au lieu d'un nom simple, nous en avons pris un double.

Quelques-uns d'entre vous se sont peut-être demandé pourquoi nous ne nous sommes pas contentés du nom de Comité de défense sociale ? Cela était court et cela était clair ; car l'œuvre urgente n'est-elle pas de défendre la société ?

POURQUOI NOUS AVONS TENU A JOINDRE A L'IDÉE DE DÉFENSE SOCIALE CELLE DE PROGRÈS SOCIAL

Quelques-uns se sont sans doute étonnés de nous voir accoler au

mot de Défense sociale le mot de Progrès social, un de ces termes vagues auxquels votre Secrétaire général faisait encore allusion tout à l'heure avec peu de sympathie, un de ces vocables à sens indéfini dont notre époque a le plus abusé. Je vous dirai, Messieurs, que nous l'avons encore fait à bon escient et après mûre réflexion.

Nous avons tenu à joindre l'idée de progrès à celle de défense. Nous avons cru que si nous nous contentions du nom de défense sociale, nous risquerions fort d'être pris pour les champions intéressés d'un conservatisme étroit, pour les défenseurs égoïstes du *statu quo* et d'un ordre social qui, certes, a sa raison d'être et sa légitimité, mais qui n'en a pas moins ses défauts, ses vices et j'oserai ajouter, ses hontes.

Nous avons cru qu'au nom de défense il fallait ajouter un terme qui en fût en quelque sorte le correctif, et nous nous sommes arrêtés au mot de progrès. Pour agir sur une époque, il faut en savoir parler le langage; et pour être compris de notre temps, nous sommes obligés de lui parler sa langue. Or jamais ces termes vagues et par là même dangereux de Progrès, de Justice, de Liberté, de Solidarité n'ont eu plus d'empire sur les hommes et plus de prise sur les imaginations.

C'est une chose à ne pas dédaigner que la puissance des mots, aujourd'hui surtout. J'oserai dire qu'à aucune époque l'homme, qui a toujours été plus ou moins la dupe des mots, qu'à aucune époque les peuples, qui ont toujours été de grands enfants, n'ont vécu davantage sous l'empire des mots. On répète, autour de nous, que le monde est conduit par les idées, je suis porté à croire que le monde est, plus souvent encore, conduit par des mots. (*Rires.*)

Et, quand on rencontre de ces vocables qui fascinent en quelque sorte les générations, il est imprudent de les laisser à ses adversaires. Pourquoi, Messieurs, ne pourrions-nous pas nous en emparer? Je pense, quant à moi, que nous avons le droit, je dirai presque le devoir de nous approprier ces grands noms et ces grandes idées de Progrès, de Justice, de Solidarité: ils nous appartiennent légitimement, car enfin, Messieurs, à l'inverse des socialistes, quand nous parlons de progrès, nous savons quel en est le chemin; nous pouvons nous vanter de connaître les voies du progrès social; nous pouvons nous vanter d'en savoir les conditions essentielles, conditions morales et conditions matérielles. Par suite, si quelqu'un a le droit

de revendiquer ce mot et cette notion de progrès, je crois que c'est nous, je crois que c'est notre Société. (*Applaudissements.*)

Notre siècle finissant a sans cesse à la bouche le mot d'évolution, c'est, pour lui, comme un talisman, comme un terme magique qui semble autoriser toutes les espérances et légitimer jusqu'aux chimères de l'utopie. L'Évolution, c'est encore là un mot et une idée que nous aurions tort d'abandonner à nos adversaires. Nous ne nions pas, Messieurs, que les sociétés soient en mouvement ; pour ma part, je le confesse, très sincèrement, je n'aurais pas la hardiesse de vouloir fixer un terme à l'évolution des nations modernes, à l'évolution des sociétés contemporaines ; je n'oserais pas dire au flot qui nous emporte, au flot qui nous engloutira peut-être : Tu n'iras pas plus loin ! Mais il y a une chose que nous savons, une chose que j'oserai affirmer hautement, c'est que, si les sociétés se meuvent, si les sociétés peuvent progresser, il y a des voies marquées par l'expérience et en quelque sorte tracées par la Providence, dont les sociétés humaines ne peuvent s'écarter impunément. En dehors des routes reconnues par la science, en dehors des règles éternelles qui ne changent pas avec les siècles et les générations, il n'y a, pour les peuples, que péril et décadence. (*Applaudissements.*)

COMMENT ORGANISER LA LUTTE CONTRE LE SOCIALISME

Nous avons voulu, Messieurs, organiser le combat contre un ennemi qui s'était lui-même désigné à notre vigilance. Un ennemi ! Remarquez que, si je me sers de pareil terme, ce n'est pas que je considère nos adversaires, pris individuellement, comme des ennemis ; loin de là, Messieurs ; nous ne voulons voir en tout Français qu'un concitoyen et qu'un frère. (*Très bien !*) Ceux qui ont osé employer les premiers ce vilain mot d'ennemis, ce sont les socialistes ; ce sont eux qui nous traitent sans cesse, nous bourgeois, d'ennemis de l'humanité, qui nous assimilent à des animaux malfaisants, allant jusqu'à oublier la qualité d'homme que pourtant nous avons de commune avec eux. (*Applaudissements.*)

Pour combattre l'armée grossissante du socialisme, nous avons cru qu'il fallait chercher à recruter le plus de soldats possible, qu'il fallait grouper toutes les bonnes volontés disposées à entrer avec nous dans la lutte. Nous avons été ainsi conduits à éliminer,

autant que faire se peut, tout ce qui divise les hommes d'ordre et de liberté, tout ce qui divise notamment les Français de l'époque actuelle. De là, Messieurs, pour nous, une triple neutralité.

TRIPLE NEUTRALITÉ

C'est là un point délicat sur lequel je me permettrai d'attirer votre attention, sur lequel je veux vous donner des explications très nettes : car je tiens, aujourd'hui que nous sommes encore au début de notre œuvre, à ce qu'il n'y ait, entre nous, aucun malentendu d'aucune sorte. (*Très bien !*)

Nous avons donc posé en principe une triple neutralité : neutralité politique, neutralité économique, neutralité confessionnelle.

NEUTRALITÉ POLITIQUE

Neutralité politique : je suppose que cela n'étonnera personne. Nous avons fait trop de politique en France ; cela est devenu le mal français, un mal qui en se prolongeant risque de devenir incurable. Je ne sais qui a dit que nous ne vivions pas de la politique, mais que nous en mourions. (*Rires.*) Ce qu'il y a de certain, Messieurs, c'est que, pour nous, nous écartons résolument toute politique. Nous n'avons aucune arrière-pensée politique; nous n'avons aucune arrière-pensée électorale ; nous ne voulons ni combattre, ni servir un parti ; nous sommes dégagés de tout esprit de parti, de tout esprit de coterie. Nous croyons, Messieurs, que, en dehors des partis, au-dessus des partis, il y a une chose que nous devons défendre : c'est la France, c'est la patrie, c'est la société française. (*Applaudissements.*)

Nous croyons que cela suffit à notre tâche, et j'ajouterai, Messieurs, pour ceux d'entre vous qui auraient le goût de la politique, pour ceux qui croiraient que, dans l'intérêt même de la défense sociale, il est impossible de ne pas avoir de visées politiques, — au moins pour l'avenir — j'ajouterai que la meilleure façon de préparer le terrain politique pour demain, c'est de ne pas faire de politique aujourd'hui. Car le temps est proche où le pays sera coupé en deux par le socialisme, le jour vient où toutes nos subtiles et vaines distinctions politiques, toutes nos appellations surannées de groupes et de partis devront s'effacer devant la gravité du péril social. (*Applaudissements.*)

NEUTRALITÉ ÉCONOMIQUE

Je passe à la neutralité économique. J'entends, par là, vous le comprenez d'avance, la neutralité entre les écoles protectionniste et libre-échangiste. Ici encore, Messieurs, nous sommes parfaitement sincères. Naturellement, chacun de nous a ses opinions, comme chacun de nous a ses intérêts ; nous laissons chacun libre, mais nous tenons, en tant que groupe d'action, à être dégagés de toute teinte, de toute couleur économique dans un sens ou dans l'autre. (*Très bien ! très bien !*)

C'est pour cela, Messieurs, que, de même que nous n'avons dans notre Comité aucun homme politique militant, nous n'avons, non plus, aucun économiste militant. Nous avons cru cela plus sage : nous tenons à pouvoir nous présenter, également, sur les différents points du territoire français et à y pouvoir rencontrer le même accueil, que nous allions à Lille ou que nous allions à Lyon, que nous nous rendions à Rouen ou que nous nous rendions à Bordeaux. (*Très bien*).

Je dirai, pour le terrain économique, ce que je disais, tout à l'heure, pour le terrain politique. Certes, les intérêts industriels, les intérêts agricoles, les intérêts du commerce sont de grandes choses. Je suis loin, pour ma part, d'en faire fi ; j'ai même de bonnes raisons pour cela. (*Rires*). Mais au-dessus de ces intérêts, quelque puissants, quelque respectables qu'ils soient, il y a autre chose : il y a la propriété elle-même. Bien plus, au-dessus de tous les intérêts matériels, il y a ce que, pour notre part, nous plaçons plus haut encore : les intérêts moraux, la famille, la patrie, les conditions essentielles de toute société. Et ces grands intérêts, moraux ou matériels, sur lesquels repose la société elle-même, nous croyons, Messieurs, que toutes les bonnes volontés peuvent se donner rendez-vous pour les défendre, sans s'inquiéter de savoir qui appartient au camp protectionniste et qui au camp libre-échangiste. (*Applaudissements.*)

NEUTRALITÉ CONFESSIONNELLE

Enfin, Messieurs, j'en viens au point peut-être le plus délicat, à la neutralité confessionnelle. Nous avons, dans notre Comité, comme vous avez dans votre Société, des hommes appartenant à des confessions différentes. Ici encore, je crois que nous sommes

dans la tradition de l'école de Le Play. Nous pensons que les cloisons confessionnelles ne sont pas assez hautes pour empêcher les hommes de cœur de se donner la main et de travailler en commun à une œuvre de salut social. (*Applaudissements.*)

Est-ce la peine d'ajouter que, lorsque nous parlons de neutralité confessionnelle, nous ne l'entendons pas tout à fait de la même manière que nos édiles du conseil municipal de Paris ou que leurs imitateurs de Roubaix? (*Rires.*) Non. Il y a quelque différence entre leur conception et la nôtre. Nous sommes, quant à nous, très convaincus que la religion, le sentiment religieux, sous toutes ses formes, reste une force sociale; que c'est encore le meilleur moyen d'éducation pour les peuples, comme pour les enfants. Par conséquent, nous sommes bien loin d'en faire fi. Au lieu d'être de ceux qui veulent éliminer les influences religieuses, nous serions plutôt de ceux qui voudraient les fortifier. Mais, Messieurs, je ferai sur ce terrain la même réflexion que sur le terrain politique et sur le terrain économique.

Comme défenseurs de la société, comme adversaires du socialisme, nous devons toujours chercher ce qui peut réunir les hommes et non ce qui risque de les diviser. Et ainsi, Messieurs, dans la religion, nous sommes portés à nous attacher, avant tout, au fond commun, au sentiment religieux, au sentiment du devoir, au sentiment moral. (*Très bien.*)

Dans une de nos conférences publiques auxquelles quelques-uns d'entre vous ont pu assister, un de nos jeunes interrupteurs nous lançait ce mot : « Il n'y a pas de devoir! » ; et, un autre jour, un autre jeune homme ajoutait : « Il n'y a pas de responsabilité morale! » Voilà, Messieurs, le danger pour les générations nouvelles et pour la France de demain; voilà ce que tous, quelles que soient nos préférences religieuses ou philosophiques, nous devons combattre, de toutes nos forces. (*Applaudissements.*)

Fortifier et au besoin restaurer dans les âmes la notion du devoir, telle est la première condition de notre tâche, et c'est pour cela que dans nos conférences et dans nos publications, nous avons fait une si large place aux questions morales, appelant à notre aide, sans nous arrêter à leurs opinions religieuses, tous les esprits généreux qui ont bien voulu nous prêter leur concours.

Une grande voix, une voix que j'appellerai d'en haut, bien que ce soit une voix terrestre, une auguste voix de vieillard conviait

sérieusement entamée par le socialisme. Pour un pays comme la France, où les carrières libérales jouent un si grand rôle, la contagion de la jeunesse universitaire par le socialisme est un fait d'une gravité que je n'ai pas besoin de vous signaler ; mais nous nous sommes adressés à la jeunesse pour d'autres motifs encore. Nous avons voulu chercher des collaborateurs parmi les jeunes gens ; nous avons espéré, et c'est là notre but pour l'avenir, que nous pourrions, parmi eux, recruter des soldats pour la lutte contre le socialisme, et aussi former des officiers, dresser des chefs pour les campagnes prochaines.

Cette tentative, Messieurs, ne s'est pas faite sans quelque difficulté. Un des fondateurs de notre Comité, votre président de l'an dernier, M. Albert Gigot, me disait,alors que nous nous rendions à notre première conférence : « Ne nous y trompons pas, nous allons à la bataille ; » et M. Albert Gigot prononçait ce mot *bataille* d'une voix qui me donnait un peu la chair de poule, à moi qui devais affronter le premier feu. (*Rires.*) Eh bien ! oui, Messieurs, votre président de l'an dernier ne se trompait point — et il a pu en savoir quelque chose pour sa part (*Rires*), — nous allions à la bataille. Mais, si nos conférences ont été presque toutes des batailles, je puis dire qu'elles ont été toutes des victoires. (*Applaudissements.*) Il ne pouvait en être autrement, du reste, avec l'énergie, avec la loyale conviction, avec le sang-froid, avec la vigueur des hommes de talent qui avaient bien voulu nous prêter leur concours, — et aussi, je tiens à l'en remercier, devant vous, avec la généreuse ardeur, avec l'élévation de sentiments de la vaillante jeunesse qui se pressait dans la vaste salle où nous l'avions appelée. (*Applaudissements.*)

NÉCESSITÉ D'ÉTENDRE NOTRE ACTION A LA PROVINCE

Paris, Messieurs, où nous avons commencé notre action (je puis bien le dire à ce Congrès où se donnent rendez-vous tant de provinciaux), Paris n'est ni notre seul, ni notre principal objectif. Nous ne sommes pas de ces Parisiens qui croient que toute la France tient dans Paris. (*Rires.*) Non, loin de là ! Nous savons la valeur et l'importance de la province. Je dirai plus, Messieurs, je suis convaincu pour ma part que, si la France peut être sauvée, elle sera

sauvée par la province et par l'action locale. (*Très bien ! très bien !*)

Aussi, Messieurs, notre but est-il d'étendre notre action sur les différentes régions du territoire, et, pour cela, nous osons faire appel au concours de tous, spécialement au concours de ceux d'entre vous qui habitent la province ou qui ont des relations dans la province. Il faudrait arriver à former des groupements dans toutes les régions. Notre rôle à nous, notre office, serait de servir de centre, de trait d'union entre les différents groupes locaux ; car, il faut bien le dire, s'il n'y a pas dans l'œuvre de résistance au socialisme une certaine unité, une certaine cohésion, en face d'adversaires aussi unis, aussi disciplinés que savent l'être, à l'heure du combat, les socialistes, nous sommes assurés de la défaite. Aussi est-il essentiel d'arriver à former une organisation, de constituer, à côté d'un centre national, des centres locaux, vivant et agissant. Tel est, Messieurs, notre but, tel est notre programme d'action. J'espère que vous ne le jugerez point trop ambitieux ; car, si nous voulons faire œuvre utile, il nous faut oublier l'exigüité de nos ressources pour ne songer qu'à la gravité des périls prochains. (*Applaudissements*).

CONCLUSION : L'AVENIR SERAIT-IL AU SOCIALISME ?

Messieurs, je termine. On se demande souvent (c'est la grande question angoissante de notre temps), on se demande chaque jour avec une anxiété croissante ce que sera l'avenir de notre patrie, l'avenir de notre Europe. L'avenir serait-il au socialisme ? Le siècle qui vient répondra à cette question. Beaucoup, autour de nous, — et c'est une des causes de notre faiblesse — beaucoup, même peut-être parmi nous, croient au triomphe du socialisme. Pour moi, Messieurs, je le dis avec tristesse, si nous ne savons pas nous organiser, si nous ne savons pas nous unir pour l'action, si notre société ne sait pas tenter un effort de rénovation, de régénération morale et matérielle à la fois, la victoire du socialisme est certaine, et j'ajouterai : la victoire du socialisme est prochaine. (*Mouvement de sensation.*)

Suffrage universel, institutions politiques, presse populaire, syndicats ouvriers, préjugés publics, le socialisme a tout pour lui. Il ne faut point nous endormir dans l'illusion. Nous n'avons qu'une

chance de lui barrer la route, une seule : c'est de nous montrer plus énergiques, de nous montrer plus vaillants, de nous montrer plus dévoués que nos adversaires. (*Très bien ! très bien.*)

Quant à nous, Messieurs, quelle que soit l'issue de la campagne à laquelle nous osons vous convier, nous aurons toujours cette satisfaction de conscience d'avoir fait notre devoir pour la société et pour la France. (*Longue salve d'applaudissements.*) (1)

(1) Sténographié par Gustave Duployé, 36, rue de Rivoli.

32525 — PARIS. IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

APPENDICE

I

ÉTUDES PRATIQUES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Sous la présidence de M. GLASSON, de l'Institut

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

SESSION DE 1895-1896

La Société d'économie sociale, pour encourager les travaux d'économie sociale et politique et l'emploi de la méthode scientifique d'observation, a organisé en 1894 des « Groupes d'études pratiques », sous la présidence de M. GLASSON, assisté de MM. CHEYSSON, inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur à l'École nationale des Mines; STOURM, ancien inspecteur des finances, professeur à l'École libre des Sciences politiques; ARTHUR FONTAINE, ingénieur des Mines ; HUBERT-VALLEROUX, avocat à la Cour d'Appel; URBAIN GUÉRIN ; PIERRE DU MAROUSSEM, docteur en droit; L. DUVAL-ARNOULD, docteur en droit; CH. BARRAT, etc.

Dans chacun de ces groupes, les auditeurs inscrits travaillent par eux-mêmes; ils choisissent les questions qu'ils veulent étudier en vue de recherches personnelles, mémoires, thèses, examens, etc. Ils les traitent par écrit ou oralement, et les discutent entre eux. Le président du groupe dirige la discussion, propose au besoin des questions intéressantes à examiner, et donne à chacun les renseignements et les conseils utiles à la marche de ses études.

Les quatre groupes suivants sont constitués :

I. *Questions juridiques.* — M. GLASSON, *président.* — M. L. DUVAL-ARNOULD, *assesseur.*

II. *Questions économiques.* — MM. CHEYSSON et HUBERT-VALLEROUX.

III. *Monographies de familles ou d'ateliers.* — MM. URBAIN GUÉRIN et PIERRE DU MAROUSSEM.

IV. *Statistiques et enquêtes.* — M. ARTHUR FONTAINE, *président.* — M. CH. BARRAT, *assesseur.*

Les réunions ont lieu dans la Bibliothèque de la Société et commencent en décembre.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat, 54, rue de Seine. Il n'est prélevé aucun droit. Les auditeurs sont priés d'indiquer à quel groupe ils comptent s'attacher, et, autant que possible, quelles questions ils désirent étudier.

AVIS. — M. GLASSON recevra chez lui (40, rue du Cherche-Midi) les mardis, jeudis, et samedis, de 5 à 6 h., ceux qui désireraient des informations plus précises. Ceux-ci pourraient s'adresser également à M. L. DUVAL-ARNOULD, 95, rue de Rennes, le matin avant 10 h. 1/2; et à M. A. DELAIRE, secrétaire général, 54, rue de Seine, le matin de 11 h. à midi.

II

CONCOURS

DU

COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROGRÈS SOCIAL

EN 1895

Le Comité ouvre un double concours pour lequel il propose quatre sujets. Chacun d'eux peut ainsi être traité sous deux formes tout à fait différentes.

1° La première s'adressera aux hommes instruits, disposés à étudier l'état des problèmes sans avoir le loisir de remonter, par eux-mêmes, aux sources et voulant se mettre en mesure de combattre, soit oralement, soit dans la presse, les utopies socialistes.

Un petit ouvrage résumant en un style clair les erreurs et leurs réfutations, ne contenant, ni dissertations longues, ni digressions, faisant, parmi les écrits des adversaires, un heureux choix de citations, offrant, par des renvois ou des notes, une bibliographie précise, formant un volume in-18° ne dépassant guère 60 pages, telles sont les proportions de l'œuvre demandée aux concurrents.

2° Les écrits de la seconde forme seront destinés aux habitants des campagnes, à ceux qui lisent rarement et avec lenteur. Les concurrents devront éviter soigneusement toute question complexe, proscrire toute dissertation, recourir de préférence à des anecdotes très courtes, à des traits saillants mettant en pleine lumière un seul paradoxe. Chaque question devra être traitée séparément sous forme soit d'exposé très simple, soit d'interrogations et de réponses. Une feuille de 2 ou 3 pages ne dépassant jamais quatre pages in-8°, telle est la mesure des écrits de vulgarisation qui sont mis au concours.

Les concurrents pourront, à leur gré, choisir pour chaque sujet l'une des deux formes ou les adopter l'une et l'autre, mais, en ce dernier cas, ils devront séparer leurs manuscrits.

Les manuscrits doivent être inédits. Ils devront porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée sur un pli cacheté joint à l'ouvrage et contenant le nom de l'auteur. L'auteur ne devra pas se faire connaître, sous peine d'être exclu du concours.

Les manuscrits couronnés seront la propriété du Comité.

Il en sera de même des autres, à moins que les auteurs ne les aient retirés avant le 1er octobre.

PRIX. — 1er *Concours* : Quatre prix de 500 francs ;
2e *Concours* : Huit prix de 100 francs.

DÉLAI

Les manuscrits devront être déposés ou envoyés par pli recommandé, à Paris, rue de Seine, 54, avant le 31 juillet 1895.

PROGRAMME

I. La propriété est-elle légitime ?

L'auteur ne devra pas insister sur les origines de la propriété.

Il devra traiter la question en se mettant au point de vue des hommes

de notre temps ; il fera, notamment, ressortir le lien qui rattache intimement la propriété individuelle, foncière et mobilière, au travail et à l'épargne.

Il montrera sa fonction sociale, expliquera comment elle sert de but à l'action individuelle et quel ralentissement subirait cette action, si la propriété devenait collective.

II. L'héritage.

Montrer la raison de la perpétuité de la propriété privée, la légitimité et l'utilité de l'héritage, son influence bienfaisante sur la constitution de la famille et sur la production du capital, par suite, ses avantages moraux et matériels pour la société.

Rappeler que toute atteinte au droit d'héritage est une spoliation, et qu'un impôt trop élevé sur les successions est un impôt sur le capital qui tend, comme tel, à l'appauvrissement de la nation.

III. La vérité sur le socialisme agraire et la nationalisation du sol.

Les concurrents se reporteront aux théories récentes émises en Allemagne et en Amérique; ils établiront clairement leur nature et leur objet, feront ressortir leurs conséquences et traceront, à l'aide de citations précises, le tableau de l'état du paysan, sous le régime de la nationalisation du sol.

Ils montreront comment les écrivains socialistes français, effrayés des conséquences de ces doctrines, ont essayé de les dissimuler en exposant un socialisme atténué qui ne s'appuie, ni sur les principes, ni sur les faits.

Ils s'appliqueront à rassembler les faits, les assertions, les doctrines qui menacent le petit propriétaire ; ils s'attacheront à prouver que celui-ci constitue la force de la France et qu'en l'éclairant sur ses intérêts, ils le défendent contre les plus grands périls.

IV. Le socialisme c'est l'accroissement des impôts.

Les concurrents auront moins à faire la critique d'une société collectiviste qui, embrassant l'universalité du commerce et de l'industrie, changerait toutes les conditions de la société et des budgets, qu'à étudier dans les États modernes la progression des dépenses publiques sous l'action lente et, pour ainsi dire, l'infiltration du socialisme dans nos lois. Pensions de retraite, lois d'assistance, intervention de l'État contribuent, en chaque matière, à accroître les dépenses publiques, c'est-à-dire les impôts payés par chaque citoyen. Des calculs précis et saisissants peuvent être présentés, mais en petit nombre ; les exemples doivent être choisis.

Les concurrents auront soin, en passant, de faire sentir que l'impôt fructueux n'est pas celui qui frappe le nombre restreint des aisés, mais le grand nombre des petits contribuables.

Ils mettront en parallèle les conditions des gouvernements chers et des gouvernements à bon marché.

TABLE

—

AVANT-PROPOS : Fondation et programme du Comité de défense et de progrès social..... III

1re Conférence.

A la jeunesse des écoles..... 3

Pourquoi nous ne sommes pas socialistes, par M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut, président du Comité..... 6

Ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas, p. 8. — Pourquoi nous repoussons le nom de socialistes, p. 9. — Le socialisme n'est pas conforme à la science, p. 11. — Le socialisme repose sur une notion erronée de la société, p. 13. — Que sera le xxe siècle, p. 15. — Patrie, devoir, liberté. — Le socialisme et la contrainte, p. 17. — Le socialisme et l'idée de patrie, p. 17.

L'usage de la liberté et le devoir social, par M. Georges Picot, de l'Institut..... 20

Qu'est-ce que la liberté ? p. 21. — Nous ne savons pas user de la liberté, p. 22. — La société et l'échange des services, p. 25. — La liberté de réunion et les conférences populaires, p. 25. — Comment on peut améliorer la condition de l'ouvrier, p. 26. — Il faut enrôler les bonnes volontés inactives, p. 29. — L'homme inactif et découragé est prêt pour le socialisme, p. 30.

2e Conférence.

Allocution de M. Georges Picot, président..... 35

Le progrès social par l'initiative individuelle, par M. Eugène Rostand..... 36

Réforme, non immobilisme, p. 36. — L'effort libre et successif est-il un instrument plus ou moins puissant du progrès que les socialismes, p. 38. — Théoriquement, c'est dans la *première conception* que nous constatons l'aptitude au progrès, p. 38. — En fait, c'est de l'effort libre que le progrès est venu et vient,

p. 42. — Les résultats sont-ils insignifiants ou lents, p. 46. — Contre-épreuve : Qu'est-il sorti du socialisme, p. 50. — Coopérer au progrès est non seulement possible, mais facile à chacun : exemples, méthode, p. 57. — Critériums des deux conceptions : valeur morale ; orientation moderne, p. 61. — Les socialismes ne jouent même pas le rôle de propulseurs ; ils attardent, p. 64. — Conclusion : recherches pratiques ; études des organisations de l'étranger ; action.

3e Conférence.

Allocution de M. Anatole Leroy-Beaulieu, président..... 71

Les questions sociales sont en grande partie des questions morales, p. 73. — Le péril moral, p. 74.

Le devoir d'aînesse, par M. Paul Desjardins..... 76

La société moderne doit être une fraternité, p. 77. — Qui sont les frères aînés ? Les aînés apparents, p. 78. — Les vrais aînés, p. 82. — En quoi consiste d'abord le devoir des aînés, p. 86. — Réponse à quelques objections, p. 90. — Difficulté dans l'accomplissement du devoir, p. 93.

4e Conférence.

Allocution de M. Albert Gigot, président..... 103

Lettre de M. le maire de Montceau-les-Mines..... 104

Le rôle et le devoir du capital, par M. Emile Cheysson..... 105

A. Le rôle du capital. — 1. Les abus du capital, p. 107. — 2. Définition du capital, p. 109. — 3. Influence des divers éléments du capital sur le travail, p. 110. — 4. La répartition du capital, p. 115. — 5. Accessibilité du capital, p. 120. — 6. L'harmonie entre le capital et le travail, p. 125. — *B*. Les devoirs du capital : 1. Pouvoir oblige, p. 128. — 2. Les divers aspects des devoirs du capital, p. 130. — 3. La lutte des classes et le devoir social, p. 134.

5e Conférence.

Allocution de M. Anatole Leroy-Beaulieu, président..... 139

Le devoir social de la jeunesse universitaire, par M. Charles Wagner..... 143

Notre mal est l'émiettement social ; causes principales ; remède possible, p. 144. — I. L'esprit de parti et ses conséquences ; comment s'en guérir, p. 145. — Cherchez vous des adversaires qui soient des amis et des

collaborateurs, p. 147. — II. L'esprit de privilège, p. 149. — Le microbe du privilège et ses ravages dans la jeunesse studieuse, p. 150. — La maladie du fonctionnarisme, p. 151. — Etudier, c'est contracter une dette, p. 151. — Inconvénients des études purement techniques et nécessité de se préoccuper surtout de l'élément humain, p. 152. — Il faut rester peuple, se tenir par le cœur près des humbles, p. 153. — Il faut redevenir peuple, se retremper dans la vie d'effort et de simplicité, p. 155. — Il n'y a qu'une morale, la même pour tous, p. 156. — Le vrai ciment social est le respect mutuel, p. 157. — Conclusion, p. 159.

6e Conférence.

Allocution de M. Georges Picot, président. 163

De la responsabilité de chacun devant le mal social, par M. Léon Ollé-Laprune. 166

En quoi consiste le mal social, p. 166. — Qu'il y a des inégalités inévitables, nécessaires, légitimes, et qu'il y en a d'iniques, p. 168. — Qu'il faut que chacun pense d'abord à sa propre responsabilité devant le mal social, p. 170. — Deux choses à bien considérer, p. 171. — I. Les hommes qui, à certains égards, ont moins que nous et sont moins que nous, ce sont « des hommes », p. 171. — La charité ne dispense pas de la justice, mais la suppose, p. 173. — Tout « avoir » crée un « devoir », et la richesse est une fonction sociale, p. 176. — Trois devoirs s'imposent à nous, p. 177. — Il faut agir, p. 177. — Il faut se rendre compétent dans les questions sociales, p. 179. — Il faut travailler au raffermissement des intelligences et des volontés, et savoir prendre parti pour la vérité, pour le bien, pour Dieu, p. 179. — On ne peut se passer ni de Dieu, ni du Christ, p. 181.

7e Conférence.

Allocution de M. le Dr Rochard, président. 187

Les Assurances ouvrières et le socialisme d'Etat, par M. Albert Gigot. 187

Les assurances sociales, p. 188. — L'assurance contre la maladie, p. 191. — L'assurance contre les accidents du travail, p. 192. — L'assurance contre l'invalidité et la vieillesse, p. 195. — L'assurance contre le chômage involontaire, p. 197. — La prévoyance libre et le socialisme d'Etat, p. 197. — La trilogie des lois d'assurances allemandes, p. 199. — Il faut résister au socialisme d'Etat, p. 204.

8e Conférence.

Allocution de M. Anatole Leroy-Beaulieu, président..... 209
L'agriculture et le socialisme, par M. Daniel Zolla..... 212

Le régime de la propriété privée du sol, p. 213. — Le rôle des propriétaires fonciers, p. 217. — Les résultats de la nationalisation du sol, p. 223. — L'augmentation de la valeur du sol, p. 225. — Les modes d'exploitation du sol, p. 229. — Les propriétaires cultivateurs, p. 230.

Le Comité de défense et de progrès social, discours prononcé au Congrès d'économie sociale par M. Anatole Leroy-Beaulieu, président du Comité..... 235

Origine et but du Comité, p. 237. — Notre méthode, p. 238. — Notre doctrine, p. 239. — Notre idéal, p. 239. — Du nom adopté par le Comité, p. 240. — Pourquoi nous avons tenu à joindre à l'idée de défense sociale celle de progrès social, p. 240. — Comment organiser la lutte contre le socialisme, p. 242. — Triple neutralité, p. 243. — Neutralité politique, p. 243. — Neutralité économique, p. 244. — Neutralité confessionnelle, p. 244. — Concentration sociale, p. 246. — Des moyens de propagande, p. 246. — Nécessité d'étendre notre action à la province, p. 248. — Conclusion : l'avenir serait-il au socialisme ? p. 249.

APPENDICE.

I. — Etudes pratiques d'économie sociale sous la présidence de M. E. Glasson, de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris. — Organisation des sections, 1895-1896... 251

II. — Programme des deux concours ouverts par le Comité de défense et de progrès social..... 252

TABLE DES MATIÈRES..... 255
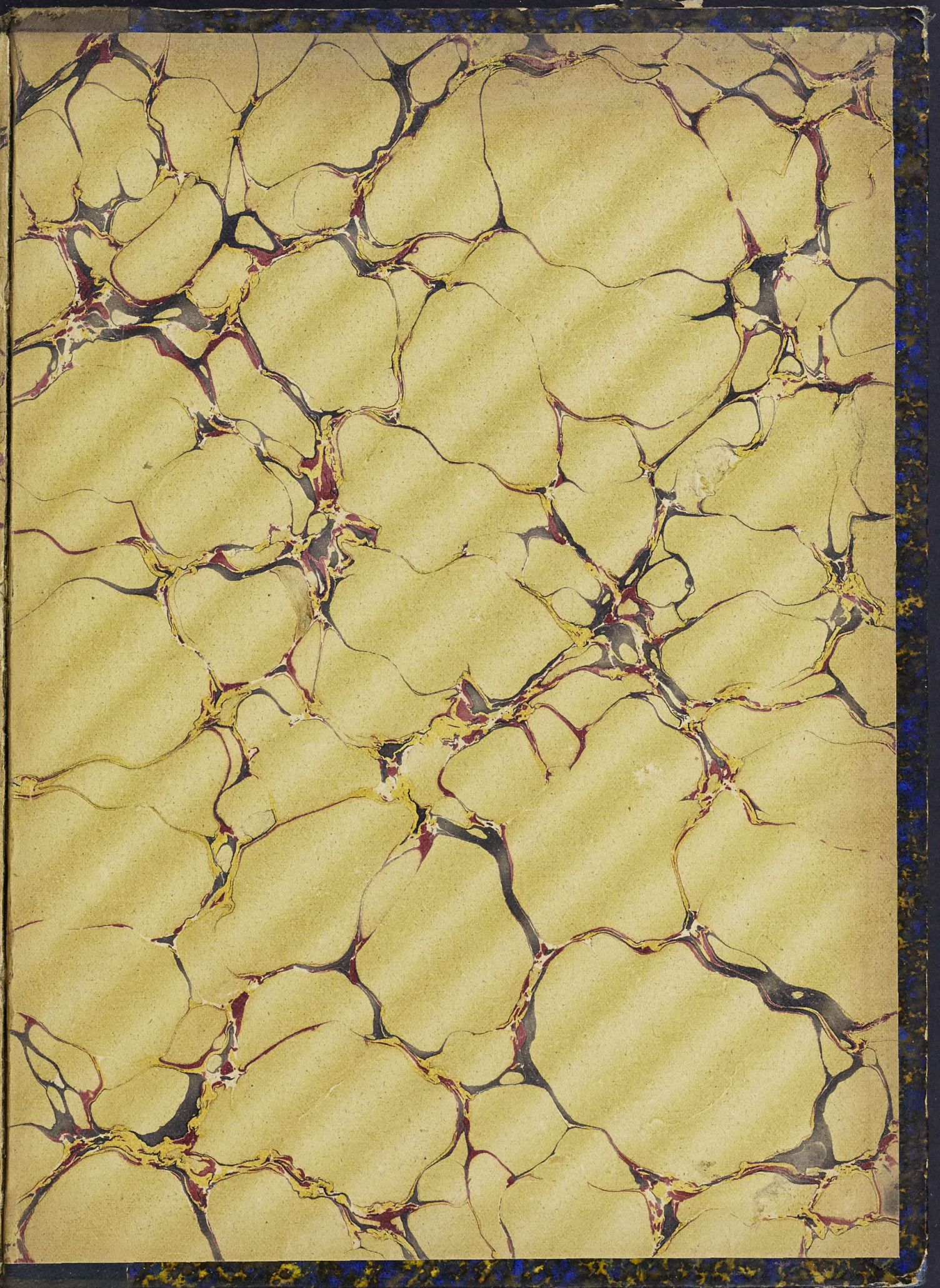
Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.